LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

060.154
M561

LA
COMPAGNIE DE JÉSUS

SES STATUTS ET SES RÉSULTATS

PAR

MAURICE MESCHLER, S. J.

TRADUCTION DE

L'ABBE PH. MAZOYER

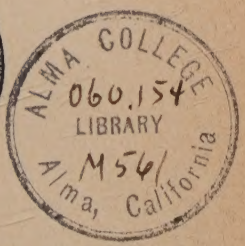

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

6439

PRÉFACE

L'Ordre des Jésuites a, vraiment, une étrange destinée ! Il y a plus de trois cents ans que l'Église l'a solennellement approuvé et confirmé, il vit et agit au grand jour ; depuis plus de trois cents ans il est attaqué. Et nul, affirme-t-on, ne peut dire ce qu'il est en réalité. Interrogez un ennemi des Jésuites, écrit le comte de Maistre, il se défend grandement d'avoir jamais eu, parmi les Jésuites, un conseiller ou un ami, ou même d'avoir jamais connu l'un d'entre eux. Entend-on un ami des Jésuites faire l'éloge de la Compagnie, on ne le croit point, précisément parce que c'est un ami et que, dès lors, il ne mérite aucune créance. Il en résulte que les Jésuites ne sont bien connus que par ceux-là qui ne les connaissent pas [1]. A vrai dire, cet Ordre a été calomnié et vilipendé dès sa naissance. Et il en sera encore ainsi.

Donc il est toujours à propos de faire connaître la vérité sur l'Ordre des Jésuites, en s'appuyant sur des témoignages certains, en puisant à des sources autorisées. L'auteur de ce volume a eu le bonheur de vivre soixante ans dans la Compagnie ;

1. *Lettres et opuscules inédits*, I[4], Paris, 1861, 431.

tout jeune encore, il a pu la voir à l'œuvre en Suisse ; il était là quand on l'expulsa de cette terre de la liberté ; il la suivit en Allemagne où il a été témoin de ses rapides développements, de la fécondité de ses œuvres ; avec elle aussi il a été chassé de l'Allemagne ; il a passé par tous les degrés de la Compagnie, il en a rempli tous les emplois et toutes les dignités, sauf celle du Généralat. Il est, par conséquent, à même de savoir les choses ; et si, dans les Constitutions de la Compagnie, dans les fins qu'elle se propose, il y a des secrets, ces secrets n'ont pu lui échapper.

L'auteur ne s'est point proposé d'écrire un plaidoyer, au sens apologétique et polémique du mot. Les volumes de polémique ne manquent pas ; on n'a qu'à les consulter. Ce livre n'est pas davantage un panégyrique de l'Institut de la Compagnie ; cet Institut n'a pas besoin de panégyrique ; il a été suffisamment loué par l'autorité la plus haute de la chrétienté, par les Papes dans les Bulles qui instituaient la Compagnie, dans les Bulles et décrets qui la confirmaient et lui accordaient des privilèges ; il a été et il est encore tenu en singulière estime même par des hommes qui, ne partageant ni nos idées ni notre foi, ont cependant le courage et la loyauté de protester contre les injures et les odieuses calomnies prodiguées à la Compagnie. Ces protestations, que nous citerons avec discrétion, sont l'éloge de l'Institut.

Nous ne voulons pas davantage établir une comparaison entre la Compagnie et d'autres Instituts. Tous les Ordres religieux, groupés sous l'étendard de Jésus-Christ, constituent une armée qui combat les combats du Roi et Chef suprême. Dans cette grande armée, chacun de ces Ordres est en quelque sorte un corps spécial qui, à sa manière, d'après les moyens dont il dispose et selon les grâces que le ciel lui accorde, défend la cause du souverain Maître. Les succès de l'un, loin d'être au détriment des autres, concourent à l'avantage commun et à la victoire de tous ; tous y applaudissent, s'en montrent joyeux et remercient Dieu auteur et dispensateur de tout don excellent. « Qui n'est pas contre vous, est pour vous[1]. » Rappeler les services que la Compagnie a rendus au monde et à l'Église, ce n'est donc point méconnaître les mérites des autres Ordres religieux. A chacun ses œuvres et sa récompense devant Dieu et devant les hommes. La Compagnie est, parmi les grandes familles religieuses, la dernière venue ; pour occuper dignement sa place auprès de ses aînées, pour rester digne de ses devancières, elle devait donc apporter plus d'ardeur au travail.

L'unique but de ce livre est de montrer, en toute simplicité et droiture, ce qu'est la Compagnie, ce qu'elle veut et comment elle a répondu

1. Luc., ix, 50.

à sa fin. Donc, exposer clairement, fidèlement l'Institut et son histoire, en nous appuyant sur les Constitutions de l'Ordre, sur les Bulles et Décrets des Papes, mettre cet exposé sous les yeux d'un lecteur sans parti pris, voilà ce que nous nous proposons. Il s'agit, dès lors, de montrer tout ce qu'il y a de vrai, de juste, de beau et de grand dans l'Institut de saint Ignace. Puisque l'art suprême est l'art de gouverner les hommes au moyen de lois excellentes, il est toujours très utile de pénétrer le génie législateur des grands hommes d'État et des fondateurs d'Ordres. Il est toujours instructif d'étudier comment l'inépuisable idéal du christianisme s'est développé aux différentes époques, surtout dans les saints et dans les Ordres religieux. Il est toujours intéressant et encourageant de voir comment les Congrégations et Sociétés religieuses ont collaboré aux œuvres principales de notre sainte Église et quelle influence elles ont exercée sur la formation et le développement de sa vie. Les Ordres religieux, sans doute, ne sont point l'Église ; mais ils en forment une partie importante, ils lui sont de puissants auxiliaires. Les Saints, les Ordres, les grandes dévotions ecclésiastiques ont toujours été les instruments, dont la divine Providence s'est servie pour renouveler le monde et l'Eglise elle-même. Ainsi, des hommes étrangers à notre foi ont reconnu eux-mêmes que la pensée de l

réforme ecclésiastique du XVI^e^ siècle a trouvé sa meilleure expression, son auxiliaire le plus actif dans la Compagnie de Jésus [1]. Toutefois la pensée fondamentale de l'Institut de saint Ignace s'étend plus loin : porter remède aux maux du moment, opérer une réforme locale, ce n'est point assez : il lui faut un apostolat qui embrasse tous les temps, tous les peuples, l'univers entier. C'est l'idée que l'Homme-Dieu lui-même nous a apportée du ciel, et que, par ses apôtres, il a prêchée au monde Idée grandiose, qui n'a cessé et ne cessera jamais de stimuler les esprits et de provoquer les généreux desseins ! Elle a ouvert un champ illimité à toutes les aspirations des cœurs les plus nobles. Jamais intelligence humaine n'en réalisera la plénitude. L'étude de l'œuvre que l'Institut de saint Ignace met sous nos yeux suscite cette même pensée : des milliers d'âmes l'y ont trouvée, s'en sont inspirées, l'ont traduite dans leurs travaux. L'Institut n'a rien perdu de cette merveilleuse efficacité.

Un mot encore sur le but de notre livre. Tout le monde connaît le P. François Suarez, cet éminent théologien, ce digne fils de saint Ignace. Il termine son grand ouvrage sur la vertu de Religion et sur l'état religieux par un traité sur la Compagnie de Jésus dont le début est celui-ci, du moins pour le

1. GOTHEIN, *Ignatius von Loyola*, Halle, 1895, 1.

sens : « Voici la dernière partie du traité sur l'état religieux ; mais, dans mon intention et pour ma conscience, c'est la partie la meilleure. Il y a quarante ans que la grâce de Dieu m'a appelé dans la Compagnie. J'y ai été formé, élevé, entouré de tous les soins. Bien qu'elle soit attaquée de toutes parts, j'ai toujours été rempli d'admiration pour sa vertu et pour son dévouement à la cause de Dieu et au salut des âmes. J'ai eu l'occasion de l'étudier en diverses contrées de l'Europe. La Compagnie de Jésus a été approuvée et confirmée par le Saint-Siège ; elle se recommande suffisamment par ses mérites; elle n'a pas besoin que nous la défendions. Aussi ce traité est-il beaucoup moins une œuvre apologétique que l'expression de ma reconnaissance envers Dieu qui a daigné m'appeler à la Société de son Fils, et de ma gratitude envers la Compagnie elle-même à laquelle je dois tout ce que j'ai et tout ce que je suis[1]. »

Ces mots de Suarez, l'auteur les redit ici de tout cœur. Il n'a point la prétention de se comparer à ce prince des théologiens; mais du moins, en ce qui concerne l'estime et l'amour de sa vocation, il veut, en bon Jésuite, ne lui céder en rien. Au fond, ce livre n'est donc que le témoignage rendu par un cœur sincère et ami de la vérité à la sainteté de l'Institut de la Compagnie, le fruit de son admi-

1. *Franciscus Suarez*, Opera XV, *tract.* 10 [Procem.].Venetiis 1744, 308.

ration pour sa grandeur et sa beauté, une tardive mais bien affectueuse action de grâce à Dieu pour les précieux et innombrables bienfaits reçus au cours de soixante années passées dans la Compagnie. Nul ne sait mieux que le vieillard au déclin de la vie apprécier le bonheur d'avoir été élevé par une mère sage et craignant Dieu.

Si l'on trouvait que parfois j'accentue l'éloge, on voudra bien le pardonner à l'enfant qui célèbre une mère chérie entre toutes, ou, si l'on préfère, au vieillard de quatre-vingts ans qui, au terme d'une longue carrière, ne peut louer assez ce Dieu dont l'infinie bonté lui a ouvert la porte de la Compagnie de Jésus.

Exaten (Hollande), Pâques 1911.

Maurice Meschler, S. J.

LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PREMIÈRE PARTIE

LES STATUTS

1. — Le Législateur

Jamais l'Église d'Occident ne se trouva en des circonstances plus critiques qu'au déclin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^. Par la chute de Constantinople, la chrétienté avait perdu son boulevard, et l'ennemi du nom du Christ, le Turc, était déjà, avec ses puissantes armées, aux portes des contrées chrétiennes de l'Europe. A cet ennemi du dehors, il ne fallait point songer à opposer le sentiment qui fit la force du moyen âge, — l'amour des grands intérêts religieux. Ce sentiment n'existait plus. La politique se désintéressait de la religion et, oublieuse du danger commun, était absorbée par ses projets ambitieux ou les sanglantes querelles intestines. La base même du christianisme, — la fermeté de la foi, la fidélité à l'Église, — était ébranlée. Les hérésies de Wiclef et de Jean Huss, des fautes regrettables commises des deux côtés, avaient notablement ruiné la confiance et l'esprit de subordination. Le monde du

moyen âge était descendu dans la tombe et de cette tombe avait surgi une humanité nouvelle, inquiète, libre penseuse, impudente, batailleuse, décidée à se porter aux extrémités. Tout était donc prêt pour une révolution non seulement dans la vie politique et dans la science, mais encore dans la religion. Il ne manquait plus que l'étincelle qui allumerait l'incendie. Luther parut, et l'étincelle fut sa doctrine nouvelle.

On s'explique que, dans les circonstances que nous venons de rappeler, une telle doctrine, dont les enseignements de Zwingle et de Calvin étaient, dans leurs points essentiels, le fidèle écho, ait provoqué pareille conflagration et brisé l'unité religieuse de l'Europe. Luther ne donnait à sa religion d'autre fondement que la confiance fondée sur la foi; il prêchait la liberté de l'esprit, mais niait la liberté de la volonté, et renversait ainsi la base essentielle de la morale. En niant l'autorité suprême du Pape en matière de foi et de conscience, il frappait en plein cœur le catholicisme. Que restait-il désormais de l'Église fondée par Jésus-Christ ? En vérité, jamais erreur plus dangereuse n'avait attaqué l'Église. Non seulement les intérêts spirituels, mais la liberté politique elle-même et le bien-être temporel des peuples étaient gravement compromis. Luther prévoyait-il qu'en promulguant son « heureuse nouvelle », il déchaînerait des tempêtes que, plus tard, il serait incapable d'apaiser ; qu'il susciterait des haines religieuses que des flots de sang versés dans des guerres fratricides ne pourraient éteindre ? Et son évangile, il le prêchait avec une éloquence entraînante et populaire; il poussait les peuples et les princes de l'Occident à la guerre contre l'ancienne Église, en même temps qu'il soulevait les peuples contre leurs princes. Là où sa parole ne pouvait

atteindre, l'imprimerie, récemment inventée, la portait, au grand détriment des âmes — avec sa traduction et son commentaire de la Sainte Écriture. Le pire était qu'en faisant de l'Écriture l'unique source de la foi, il laissait à chacun la liberté de l'expliquer à son gré.

A cette contagion, dira-t-on peut-être, aucune barrière n'a-t-elle donc été opposée ? On essaya de résister au mal, mais ces tentatives furent insuffisantes et souvent lamentables. Les princes temporels n'avaient, pour la plupart, d'autre volonté que celle de s'enrichir des biens ecclésiastiques et d'étendre leur autorité sur l'Église elle-même. La France, la Bavière, l'Autriche et l'Espagne avaient à se défendre contre des ennemis extérieurs et contre les troubles intérieurs provoqués par la religion nouvelle. Les Papes ne restèrent point inactifs, mais ils étaient dans l'impossibilité d'arrêter aussitôt les progrès du mal. Les légats continuellement envoyés dans les pays catholiques ne purent guère faire autre chose que constater l'étendue des ravages. La responsabilité pesait, en très grande partie, sur les évêques du Nord et sur les chapitres, leurs conseillers dans les affaires de leurs églises. Sauf de glorieuses exceptions, ils se contentaient d'être seigneurs et princes, et se laissaient aller à l'oisiveté et à l'esprit du monde. Le simple clergé, souvent plus énergique que ses chefs, était trop fréquemment méprisé pour sa pauvreté, son ignorance, son incontinence notoire. Les Ordres religieux eux-mêmes étaient, en grande partie, infidèles à leur idéal. Les moines en foule abandonnaient leurs monastères, au point que l'on comptait presque plus de couvents que de religieux. Et ce n'est pas tout à fait sans raison que les humanistes criblaient de leurs épigrammes ces transfuges

de la noble vocation religieuse. Certes, il y avait d'honorables exceptions, et, en Allemagne, nombre de Dominicains, de Franciscains, d'Augustiniens, etc., prirent, par la parole et par la plume, la défense de l'Église, mais sans réussir à conjurer le mal. A ce qu'il semble, les anciens Ordres, habitués jusqu'alors au succès, ne surent point partout adopter la tactique convenable et n'eurent ni la souplesse, ni l'habileté, ni le coup d'œil nécessaire pour comprendre les exigences du moment et la manière d'y pourvoir. Et, tandis qu'on perdait du temps, dès le milieu du XVI^e^ siècle toute l'Allemagne du Nord, la Scandinavie et l'Angleterre, un tiers de l'Europe se séparait de l'Église. Le mal avait même poussé de secrètes racines jusqu'en Italie.

Au milieu du XVI^e^ siècle, la situation religieuse de l'Europe était bien triste. Pour rétablir l'ordre dans ce désordre universel, il fallait un travail surhumain. D'autre part, des horizons nouveaux s'ouvraient à l'Église, grâce aux découvertes faites à cette époque dans des mondes lointains. Et c'était là, tout ensemble, un sujet d'espérance, une cause d'appréhensions. Il s'agissait de conquérir d'immenses domaines sur le paganisme : à l'ouest, d'innombrables peuplades de cannibales ; à l'est, les sectateurs des antiques religions, du Bouddhisme, du Brahmanisme, du Mahométisme, retranchés dans leur science, leur force et leur orgueil. Comment triompher ? Les Portugais (1498) et les Espagnols (1492), qui exploraient l'Orient et l'Occident, considéraient leurs expéditions comme des croisades ; dans leurs conquêtes ils voyaient des conquêtes faites par Dieu et pour Dieu ; et, en réalité, les introduisaient avec eux une civilisation et une morale chrétiennes. Leurs flottes portaient à ces terres

nouvelles des prêtres et des religieux qui, protégés par les armes de leurs compatriotes, prêchaient et convertissaient des âmes ; mais leur apostolat ne s'étendait point au delà des régions conquises. Les ouvriers étaient loin d'être assez nombreux pour suffire à la tâche.

Il fallait des secours, des secours d'un nouveau genre; il fallait des Ordres religieux pour rattacher le passé à l'avenir, pour tirer tout le parti possible des circonstances, pour entrer dans les voies récemment ouvertes et combattre le mal par ses propres armes. Telle est la conduite de Dieu à l'égard de son Église : les grandes dévotions chrétiennes, les saints dans toutes les conditions de la société, et enfin les Ordres religieux sont toujours les instruments que Dieu emploie à la réalisation de ses desseins providentiels. Les Ordres religieux ne constituent pas seulement une armée permanente, toujours prête à se signaler pour la cause de Dieu ; ce sont eux aussi, qui, proportion gardée, lui ont toujours donné les saints en plus grand nombre et qui peuvent le plus facilement propager, parmi le peuple chrétien, les dévotions approuvées et recommandées par l'Église. La mission habituelle du clergé séculier est de travailler, sous la direction des évêques, au ministère ordinaire des âmes : les Ordres religieux semblent plutôt appelés à répondre à des nécessités spéciales, réforme ou rénovation. L'histoire de l'Église l'atteste à toutes les époques : à l'époque de la paix générale qui suivit les persécutions, à l'époque de saint Benoît, de saint François d'Assise et de saint Dominique, comme au début des temps modernes. Dieu seul est immuable. En dehors de lui, tout — même tout ce qu'il y a de plus saint, de plus rapproché de Dieu — tout est soumis à la loi

des changements ; tout a son progrès et son déclin. Il en est ainsi dans l'Église de Dieu sur la terre : il y a dans le monde des âmes une continuelle fluctuation, une perpétuelle oscillation entre la perfection et la déchéance morale. Mais le Tout-Puissant, qui a fondé l'Église, sait remédier à ces faiblesses ; il a des remèdes où l'Église retrempe ses forces ; et les Ordres religieux sont l'un des moyens dont Dieu se sert au moment voulu. Par la consécration religieuse, par l'offrande d'eux-mêmes à Dieu, les Ordres religieux lui appartiennent à un titre particulier, ils se pénètrent de son esprit, et les grâces spéciales de leur vocation leur permettent de s'adapter aux besoins de leur époque et d'apporter le remède à ses maux.

La Compagnie de Jésus est l'un des Ordres religieux que Dieu suscita au cours du XVI^e^ siècle, ajoutant cette phalange à tant d'autres qui l'avaient précédée, afin que rien ne manquât à la parure de l'Église, aux ressources qui, selon la diversité des temps, lui sont utiles pour le salut des âmes. Telle fut bien la vocation assignée par la Providence à la Compagnie de Jésus : elle ne devait exclure de son action aucun peuple, aucun pays, aucune partie du monde, aucune fonction où s'exerce le ministère sacerdotal. Elle devait être, en toute vérité, un Ordre universel, l'Ordre des temps modernes. A cet Ordre nouveau il fallait avant tout une organisation qui précisât cette vocation et en permît le développement ; il fallait un sage législateur.

Pour maître et législateur Dieu a donné à la Compagnie de Jésus saint Ignace. L'Espagne qui, durant des siècles, avec une persévérance et une bravoure admirables, avait lutté contre les Maures pour la défense de la foi, fut la patrie du Saint et, comme le

dit l'oraison de la fête, fournit en lui, à la chrétienté, un nouveau secours spirituel. Cadet d'une famille noble de Biscaye (1491 ou 1495) et l'un des derniers représentants de la glorieuse chevalerie espagnole, il choisit d'abord la carrière des armes. François Ier de France en guerre avec Charles-Quint (1521) ouvrit la campagne par une incursion dans la Navarre et par la prise de Pampelune. Ignace, enfermé dans la forteresse qui domine la ville, résistait énergiquement, lorsqu'un boulet ennemi lui brisa la jambe. Il dut se rendre. Pour hâter sa guérison, on le transporta à Loyola, au château de sa famille. Durant sa longue convalescence, la lecture de la Vie des Saints lui inspira la pensée de se consacrer à un autre service, plus noble encore que celui des armes, et de combattre désormais pour Dieu. Comparant ces deux vocations l'une à l'autre, il résolut de renoncer au monde et de se donner tout entier à la cause du Roi céleste.

Il fit d'abord, à Montserrat, un sérieux retour sur les années passées dans le monde, puis, à Manrèse, il entra résolument dans sa carrière nouvelle, en pratiquant, à l'exemple des saints, les plus rudes austérités. Tandis qu'il méditait sur les mystères de la Vie de Jésus-Christ, les grandes lumières que Dieu lui accorda lui inspirèrent l'ardent désir de s'enrôler dans la milice du Sauveur. Il fit un pèlerinage en Terre Sainte, afin de visiter les lieux où le Seigneur avait vécu et, pour la première fois, appelé tous les hommes sous son étendard. Son but était non point d'exterminer les infidèles, mais de les convertir. Ce plan, qu'il ne put réaliser en Orient, il espéra le mettre à exécution dans sa patrie. Il lui fallait, pour cela, une instruction qui lui manquait. Alors on vit cet homme de trente ans, dont la science se bornait à la

lecture et à l'écriture, s'appliquer à l'étude, commencer par les premiers éléments du latin, et poursuivre sa formation philosophique et théologique, à Barcelone, à Alcala, à Salamanque et à Paris, tout en souffrant de la pauvreté et en s'adonnant à des œuvres d'apostolat. A Paris, il groupa autour de lui quelques compagnons et avec eux, le 15 août 1534, à Montmartre, il prononça les vœux de chasteté, de pauvreté. En outre ils s'engagèrent à entreprendre ensemble le pèlerinage de Jérusalem pour la conversion des infidèles. Dans le cas où ce plan échouerait, ils se rendraient à Rome et se mettraient à l'entière disposition du Pape. C'est là ce qu'ils firent en 1538. Jusqu'à cette date, le seul lien de la charité les unissait entre eux : il importait, maintenant, d'y joindre le vœu d'obéissance non seulement envers le Pape, mais encore envers un Supérieur choisi parmi eux, pour transformer leur association en un Ordre religieux. En 1540, le 27 septembre, le pape Paul III confirma un projet provisoire des statuts et autorisa Ignace à préparer des Règles définitives. Elu Général (1541), il travailla (1547-1550) à donner au nouvel Ordre des Constitutions que, jusqu'à sa mort (1556), il ne cessa de compléter et d'améliorer.

Tels sont, brièvement résumés, les rapports qui unissent saint Ignace à la Compagnie de Jésus. Il en est véritablement le fondateur et le législateur. Le monde entier l'a compris ainsi ; et Grégoire XIII, dans la Bulle *Quanto fructuosius* qui approuva la Compagnie, donne expressément au Saint ce double titre. De fait, c'est à lui qu'appartiennent la pensée fondamentale et le plan de sa Société. A son œuvre il a associé ses premiers compagnons qu'il a formés par les Exercices spirituels. D'accord avec eux, il a élaboré le premier

projet des Règles et obtenu l'approbation du pape Paul III. C'est lui qui, ensuite, a écrit les Règles et les a données à ses religieux. Pouvait-il davantage pour mériter le titre de Fondateur de la Compagnie de Jésus ?

Les dons naturels qu'il avait reçus de Dieu le préparaient déjà à cette mission. Dès sa jeunesse il se faisait remarquer par la noblesse de ses manières, par la maturité de son esprit et par sa prudence avant l'action, par son étonnante persévérance dans l'exécution, par sa connaissance des hommes, par son talent de diriger chacun selon ses aptitudes spéciales, et surtout par une merveilleuse intrépidité à entreprendre de grandes choses, à lutter contre les difficultés et les dangers. En fondant sa Société, il ne perdit rien de ces qualités précieuses : il n'a point transformé son caractère. Il ne fit que donner à ses passions et à ses actes un autre but, qui n'était plus la prospérité temporelle de sa patrie et la satisfaction de sa propre ambition, mais la plus grande gloire de Dieu, l'exaltation de l'Église et le salut des âmes. Voilà, est-il dit dans la Bulle de Paul III, « la grande mission » que la Compagnie doit se proposer [1]. Et comment y répondre dignement sans ces qualités de générosité, de magnanimité dans les entreprises et dans l'exécution ? C'est à ces vertus, c'est à cet esprit que sont formés les membres de la Compagnie. Ces vertus, cet esprit sont bien les traits distinctifs de saint Ignace. Ce caractère chevaleresque de ses premières années, nous en retrouvons quelque chose jusque dans le nom qu'il a choisi pour l'Ordre fondé par lui : la « Compagnie » de Jésus, c'est-à-dire

1. Bulle de Paul III : *Regimini militantis Ecclesiæ*, 1540; *Institutum Societatis Jesu*, vol. I, Florentiæ 1892, 4-7.

une phalange combattant sous l'étendard du Christ ; nous le trouvons aussi dans les vertus chères à cette Compagnie, l'obéissance, la promptitude et la décision dans l'action.

Que dirons-nous des voyages du Saint, après qu'il se fut donné entièrement à Dieu : voyages à Manrèse, à Jérusalem, à Paris, à Rome ? Ils rentraient dans la vocation du fondateur d'Ordre ; ils ébauchaient le plan définitif ; ils contribuaient à le préciser. Dieu ne donne pas toujours aux fondateurs la vision nette et complète de leur vocation. Il se contente de les mettre sur la voie par des indications. Ils doivent chercher, essayer. Ce n'est que peu à peu que la totalité de leur mission se révèle à eux. Il en a été ainsi pour saint Ignace. Quel chemin parcouru de Manrèse à Rome ! Quelle transformation de l'idée première ! Il veut aller à Jérusalem et il arrive à Rome ; il aime le chant des psaumes et il devient prédicateur ; il aspire aux rigueurs de la pauvreté et de la pénitence, et il aboutit à donner à sa Société un genre de vie, une physionomie qui n'épouvante personne et lui ouvre toutes les portes ; les longues heures qu'il voudrait consacrer à la prière et à la méditation, l'étude l'oblige à les abréger, et sa Compagnie sera un Ordre appliqué aux missions et à l'enseignement. Il savait profiter de chacune de ces expériences pour parfaire son œuvre selon la volonté divine. Comme l'artiste, à coups de ciseau, dégrossit le bloc de marbre et en tire peu à peu l'image que sa pensée a conçue, ainsi la Compagnie de Jésus est sortie des diverses tentatives, des expériences multiples qui ont coûté à Ignace tant d'épreuves et de sacrifices ! A ce prix seulement elle est devenue ce qu'elle est, un Ordre

religieux consacré à l'apostolat. Après Dieu, elle est l'œuvre de saint Ignace.

Sans une assistance toute spéciale de Dieu, le Saint, malgré son énergie et ses sacrifices, ne serait point parvenu à fonder sa Compagnie. Plus d'une fois il est question, dans sa vie, de lumières et de communications célestes qui récompensèrent la ferveur de ses prières et les rigueurs de sa pénitence. Le trait essentiel qui fait de la Société de Jésus une « compagnie », une phalange sous la conduite et à l'exemple du Sauveur, de même que les points les plus importants de ses Règles semblent lui avoir été révélés à Manrèse dans les Contemplations qu'il nomme lui-même « Du règne de Jésus-Christ » et « De deux étendards ». D'autre part, les quelques feuillets de son « Journal » qui nous ont été conservés, témoignent suffisamment que, dans la rédaction de mainats passges des Constitutions, il fut éclairé surnaturellement. D'autres fondateurs d'Ordres avaient reçu la même faveur dans des circonstances analogues. Du reste, si, en toute bonne œuvre, il est nécessaire que Dieu éclaire notre intelligence et stimule notre volonté, n'avons-nous pas le droit de penser que l'assistance divine aura été plus grande encore, plus extraordinaire, quand il s'agissait d'une œuvre aussi importante que la fondation d'un Ordre religieux destiné à travailler si efficacement à la gloire de Dieu et au salut des âmes ? Tel a été le sentiment des papes Paul III, Jules III et Grégoire XIII qui, dans les Bulles approuvant ou confirmant la Société de Jésus, font observer qu'Ignace et ses compagnons ont été suscités par l'Esprit-Saint en vue de l'œuvre excellente de la fondation de la Compagnie, et que c'est sur l'inspiration même de

Dieu que saint Ignace a créé cet Ordre[1]. Le saint fondateur exprime la même pensée, lorsque, au début des Constitutions, il écrit « que la sagesse et la bonté divines conserveront et protégeront la Compagnie, de même que Dieu a daigné la susciter ». L'opportunité de l'heure choisie pour cette fondation et la convenance des remèdes qu'elle apportait aux maux de l'époque ; la rapide propagation de la Compagnie en Europe et dans les contrées les plus lointaines ; les fruits de sainteté qu'elle a produits non seulement dans son propre sein, mais partout où elle pénétrait ; la constance avec laquelle elle a triomphé d'incessantes persécutions — autant d'autres signes qui attestent, dans cette fondation, l'intervention divine. Et tels sont les motifs qui ont porté les Papes à approuver la Compagnie, à la protéger, à l'enrichir de privilèges précieux — ils le déclarent ouvertement dans leurs diverses Bulles.

Les Ordres religieux portent l'empreinte de leurs fondateurs qui, en quelque sorte, se survivent dans leur création. La Compagnie de Jésus vit donc de la vie de saint Ignace ; son esprit est l'esprit de saint Ignace. Elle est née de son héroïque immolation à Dieu, de ses vertus, de ses infatigables travaux : elle est, en toute réalité, l'œuvre de sa vie. C'est Ignace lui-même, dans le but qu'il s'est proposé, dans les moyens qu'il a employés, dans la mise en œuvre de ces moyens. Après Dieu, elle lui doit tout. Telle est, telle a toujours été l'intime conviction de ses enfants, et surtout de ses premiers disciples, qui furent parmi

1. Paul III, *ibid.*; Jules III, *Exposcit debitum*, 1550 ; Grégoire XIII, *Quanto fructuosius*. — *Institutum Societatis Jesu*, *ibid.*, 22-28, 87-90.

les meilleurs de leurs contemporains. Bien supérieurs à lui en science, ils s'inclinaient avec respect et amour devant la fermeté de sa volonté et la magnanimité de son cœur, devant son merveilleux talent d'organisation et de direction, devant sa sainteté. Ils le prouvèrent d'une façon éclatante en le nommant Supérieur Général de la Compagnie, déclarant, entre autres motifs, qu'ils le choisissaient parce que c'est lui qui les avait engendrés en Jésus-Christ et parce qu'ils reconnaissaient en lui un grand zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, parce qu'il s'était toujours méprisé lui-même, en se faisant le serviteur de tous et que, dès lors, il devait commander à tous. De son côté, Ignace voyait dans la Compagnie sa création la plus précieuse. Une seule chose pouvait le peiner, disait-il, — la suppression de la Compagnie ; et, ajoutait-il, quelques minutes suffiraient pour lui rendre la paix. Il pouvait, désormais, mourir. Vers la fin de sa vie, il répétait : « La Compagnie est approuvée et confirmée par le Pape, les Exercices spirituels ont reçu son approbation, les Constitutions sont terminées et observées partout. »

2. — Confirmation de l'Institut

Ce que saint Ignace avait fait jusqu'ici n'était qu'une préparation ; à proprement parler, la Compagnie de Jésus n'était pas encore un Ordre religieux. Pour qu'il y ait Ordre religieux, il faut une association fixe, permanente, approuvée par le Pape et constituée dans le but de tendre à la perfection chrétienne par l'observation des conseils évangéliques dans le sens des Règles. La fin de l'état religieux et, par conséquent,

de tout Ordre religieux, est de tendre à la perfection chrétienne ; pour cela, le moyen principal est la pratique des trois conseils évangéliques, précisés par les Règles et revêtant, en vue de constituer un état permanent, la forme de vœux perpétuels. Enfin l'approbation du Pape est une condition essentielle pour qu'un Ordre religieux existe validement.

De même que, dans un État, il n'est pas de situation officielle et publique sans qu'elle soit reconnue par le chef de cet État, ainsi, dans l'Église, aucun Ordre religieux n'a d'existence légale sans sa confirmation par le Pape. Cette confirmation comprend deux choses. Premièrement, le Pape déclare, après examen, que les Règles sont bonnes, conformes à la foi et à la morale chrétienne, sans quoi l'observation de ces Règles ne pourrait être un moyen de tendre à la perfection. Deuxièmement, il y a, dans la confirmation par le Pape, un acte de juridiction, en tant qu'il accorde à l'Ordre ainsi confirmé le droit d'exister et d'agir, et qu'il précise les devoirs de cet Ordre, ses droits, les faveurs spirituelles qui lui sont accordées. Il fallait donc que la Compagnie de Jésus obtînt du Pape cette double approbation.

La première confirmation lui fut accordée par le Pape Paul III. Il eût été difficile de trouver une époque moins favorable pour solliciter cette faveur. Si lamentable était la condition des Ordres religieux qu'à Rome même on parlait de laisser s'éteindre ceux qui existaient déjà et de leur substituer une organisation nouvelle. C'est dans ces conjonctures qu'Ignace présenta la première rédaction de ses Règles. Le Pape, qui connaissait Ignace et ses compagnons par les rapports très avantageux qu'on lui avait faits de leurs travaux dans Rome, se montra favorable à leur plan.

« Le doigt de Dieu est là! » se serait-il écrié. « Nous louons tout, nous l'approuvons et le bénissons. » Cependant il désira prendre l'avis de quelques cardinaux. Le plus influent d'entre eux ne voulait pas entendre parler de fonder un Ordre nouveau ; il estimait qu'il fallait, au contraire, ramener tous ceux qui existaient encore aux quatre grands Ordres les plus anciens. Il se refusa donc à lire le projet d'Ignace. Le Saint recourut à la prière. Le cardinal changea d'avis et loua hautement ce projet de Règles. Rien ne s'opposait plus à l'approbation papale : elle fut donnée, le 27 septembre 1540, par la Bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*. Dans cet heureux résultat, Ignace vit l'effet d'une Providence spéciale, une particulière bienveillance de Dieu pour la Compagnie, et c'est la joie au cœur que, le 22 avril de l'année suivante, dans la vénérable église de Saint-Paul-hors-les-Murs, il prononça, pour la première fois, avec ses compagnons, les vœux de religion. La Compagnie de Jésus était fondée, elle se mettait définitivement à l'œuvre.

Ce n'est pas tout. Après Paul III, sept Papes ont, en des décrets solennels, confirmé la Compagnie. Le 21 juillet 1550[1], Jules III approuvait une nouvelle rédaction des Règles. Grégoire XIII, en deux Bulles[2], confirma les Constitutions elles-mêmes. Grégoire XIV[3] et Paul V[4] ajoutèrent à une approbation générale l'approbation spéciale de quelques points des Constitutions. Clément XIII[5] répondit, par une

1. Bulle *Exposcit. Ibid.*
2. *Quanto fructuosius*, du 1er février 1583, et *Ascendente Domino* du 25 mai 1584. *Ibid.*, 87-90; 90-98.
3. *Ecclesiæ catholicæ*, du 28 juin 1591. *Ibid.*, 118-125.
4. *Quantum religio*, du 4 septembre 1606. *Ibid.*, 131-137.
5. *Apostolicum pascendi*, du 7 janvier 1765. *Ibid.*, 309-312.

nouvelle confirmation des Constitutions, aux calomniateurs et aux pamphlétaires qui voulaient la suppression de la Compagnie. Pie VII [1] rétablit la Compagnie que Clément XIV, par le bref *Dominus ac Redemptor*, du 21 juillet 1773, avait supprimée. Enfin, Léon XIII confirma, une fois de plus, les ordonnances, dispositions de droit et faveurs spirituelles concédées antérieurement [2].

Ces documents ne se contentent pas d'attester de la façon la plus éclatante l'existence légale, l'organisation et les Constitutions de la Compagnie de Jésus en tant qu'Ordre religieux à vœux solennels, dans le sens canonique du mot ; ils ne se bornent pas à la défendre contre toutes les attaques : ils sont un magnifique éloge de l'Institut. C'est là, déclarent-ils, une œuvre de l'Esprit-Saint [3] ; il ne s'y rencontre rien qui ne soit digne de louange [4], pieux, salutaire [5], rien qui ne soit un remède préparé par la Providence divine aux maux de l'époque [6]. Ces documents rappellent, en termes élogieux, les grands services que la Compagnie a rendus à l'Église [7], à laquelle elle ne cesse de susciter des ouvriers infatigables dans le travail, d'un courage et d'une persévérance invincibles, prêts à se sacrifier pour l'Église, sans la moindre hésitation. Ces hommes sont une puissante équipe de rameurs qui aident le successeur de saint Pierre à conduire sa barque à travers les flots et les tempêtes, une

1. *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, du 7 août 1814. *Ibid*, 337-341.
2. *Dolemus inter alia*, du 13 juillet 1886. *Ibid.*, 452-453.
3. *Institutum*, 22, 91, 92, 119.
4. *Ibid.*, 91, 121, 134, 311.
5. *Ibid.*, 6, 26, 31, 131, 134, 311.
6. *Ibid.*, 94.
7. *Ibid.*, 90.

phalange, enfin, dont la conservation importe extrêmement à l'Église[1]. Pour Clément XIII, calomnier et persécuter la Compagnie de Jésus, que tant de Papes et le Concile de Trente lui-même ont si hautement louée, qui a donné à l'Église tant de saints et de martyrs, qui combat si énergiquement sur terre et sur mer, dans les contrées païennes comme dans les pays chrétiens, c'est persécuter l'Église elle-même[2]. Pie VII, en rétablissant la Compagnie, déclare qu'il se jugerait coupable s'il ne rappelait ces hommes que la désolation de l'Église, la sécularisation des établissements chrétiens d'éducation, la voix, en un mot, de tout l'univers chrétien lui font un devoir de ramener[3]. — Enfin, rien de plus significatif, pour l'honneur de la Compagnie de Jésus, que les paroles par lesquelles Léon XIII termine sa Lettre apostolique confirmant l'Institut : elles résument tous les éloges prodigués par ses prédécesseurs. « Puissent ces Lettres », dit-il, « donner à la glorieuse Compagnie de Jésus un témoignage de l'affection que Nous lui avons toujours portée et que Nous lui portons encore, pour son fidèle dévouement à Nos prédécesseurs et à Nous-même, pour le grand nombre de saints et de savants qu'elle a formés, pour les services rendus par elle à la saine et véritable science, pour son infatigable courage à travailler, en dépit des persécutions, à la vigne du Seigneur. Puisse cette Compagnie si méritante, louée par Nos prédécesseurs et par le Concile de Trente lui-même, poursuivre, malgré l'hostilité du monde à l'égard de l'Église de Jésus-Christ, ses en-

1. *Institutum*, 90, 91, 119, 311.
2. *Ibid.*, 310, 311.
3. *Ibid.*, 339.

treprises pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ; qu'elle continue à ramener à la lumière de la vérité les hérétiques et les infidèles, à former la jeunesse aux vertus chrétiennes et à la science, à enseigner la philosophie et la théologie dans l'esprit de l'Ange de l'École, saint Thomas d'Aquin ! Avec la plus tendre charité pour la Compagnie de Jésus, Nous accordons à son Général et à tous ses membres la bénédiction apostolique [1] ».

Ces magnifiques paroles, elles ne viennent pas des Jésuites ; elles ont été prononcées par des Papes, chefs suprêmes de l'Église, non point par contrainte ou par ignorance, mais — ils l'affirment eux-mêmes [2] — en toute liberté et avec l'intime conviction qu'ils proclament la vérité. Ces témoignages rendus par le Vicaire de Jésus-Christ dédommagent amplement de toutes les calomnies.

La Compagnie de Jésus est donc fondée, aussi complètement et régulièrement fondée que n'importe quel autre Ordre religieux. On dit souvent que les fils de saint Ignace n'ont pas de patrie ; mais ils sont citoyens de l'Église qui les a adoptés et les protège. Tout ce qu'ils sont, ils le doivent à l'Église de Rome. C'est là que les premiers Pères ont mûri la pensée de fonder un Ordre religieux ; là, que les Constitutions ont été élaborées et approuvées par le Pape ; là, que les disciples de saint Ignace ont reçu du Chef suprême de l'Église leurs pouvoirs spirituels ; là, que le monde entier leur fut assigné pour déployer leur zèle. La parole s'est réalisée, que le saint fondateur entendit, en s'approchant de Rome, dans la pauvre cha-

1. *Institum*, 453.
2. *Ibid.*, 27, 97, 121, 123, 135.

pelle de La Storta : « A Rome, je vous serai favorable ».

De cette confirmation de l'Institut par l'Église, il résultait, tout d'abord, que la Compagnie n'était plus seulement une Congrégation religieuse, mais un Ordre religieux, au sens rigoureux du mot : elle était officiellement de la grande famille de ces Ordres qui occupent, dans l'Église, une place si honorée. En dehors du sacerdoce, il n'est pas d'état plus excellent que l'état religieux. Le sacerdoce appartient à l'essence même de l'Église ; l'état religieux est, dans l'Église, un membre très important. C'est l'Église qui établit chacun de ses Ordres religieux ; c'est Jésus-Christ lui-même qui a institué l'état religieux, quand il a dit : « Allez, vendez tout ce que vous possédez... et suivez-moi[1]. »

De tout temps l'état religieux a été tenu en grand honneur dans la chrétienté, en raison de sa nature et des rapports qui l'unissent à l'Église. Ces avantages et ces privilèges, la Compagnie de Jésus les possède, dès lors qu'elle est vraiment un Ordre religieux : c'est là sa gloire la meilleure et le principe de tous ses biens. Tout véritable chrétien voit dans l'habit religieux le vêtement même de l'Église.

Puisque la Compagnie de Jésus est un Ordre reconnu par l'Église, il s'ensuit, en outre, qu'elle doit, comme toute autre profession ou vocation reconnue, avoir une nature et une existence publiques et déterminées. Elle ne peut être une chose que chacun est libre de s'imaginer à sa façon. Non, la Compagnie n'est point cela. Elle a un but précis, des moyens précis, des

1. Matth., xix, 21.

règles précises. Comme telle, les Papes l'ont acceptée, reconnue, confirmée. L'Église ne reconnaît pas les « sociétés secrètes » : elle les condamne. Depuis près de quatre siècles, la Compagnie existe; elle travaille partout et sous les yeux de tous. Ses règles et son histoire sont dans toutes les mains. Elle n'a ni secrets ni mystères. Seuls, le mauvais vouloir ou des racontars irréfléchis ont pu faire d'elle une société secrète, poursuivant un but caché, par des moyens mystérieux. Les Jésuites n'ont aucun motif pour cacher ce qu'ils sont ou ce qu'ils font. Vivrait-on cent ans dans la Compagnie, en pénétrerait-on tous les mobiles, on ne découvrirait, à la fin, pas plus de secrets qu'au premier jour; on n'en découvrirait aucun, par cette raison qu'il n'y en a point. Ces mystères, ces secrets n'existent que dans certains cerveaux troublés ou égarés.

3. — But général

Approuvée et confirmée par les Papes, la Compagnie de Jésus est un Ordre religieux et, comme nous l'avons fait remarquer, un Ordre religieux proprement dit. Précisons cette appellation un peu générale. Pour savoir ce qu'est tel ou tel Ordre religieux en particulier, il faut examiner son but, c'est-à-dire ce que veut cet Ordre, ce à quoi il tend.

La nature d'une chose se déduit de son but. Du but d'une association découlent ses propriétés, les conditions de son existence, les moyens qu'elle emploie, ses devoirs, ses droits, sa valeur, les particularités qui la distinguent d'autres associations. Le but, la fin est à la vie morale ce que le principe, c'est-à-

dire la vérité première, l'axiome incontestable, est à l'étude scientifique. Tout part du but, tout s'y ramène, tout lui emprunte son importance et sa signification. Mais ce but peut présenter des formes diverses : on peut donc également le considérer à des points de vue divers. La fin est dite générale lorsqu'elle convient à plusieurs choses, à un grand nombre de choses ; elle est particulière, lorsqu'elle est propre à une seule chose et la distingue des autres.

La Compagnie de Jésus a une fin générale et une fin particulière. La fin générale lui est commune avec tous les Ordres religieux : tendre à la perfection chrétienne par l'observation des conseils évangéliques sous la forme de vœux perpétuels dans le sens de la règle.

La perfection de la créature consiste à se rapprocher de Dieu, à s'unir à Dieu, notre souverain Bien. Plus l'homme s'approche de lui, plus intimement il s'unit à lui, plus il participe à son infinie bonté. L'union avec Dieu s'opère par la charité, parce que c'est la charité surtout qui nous fait ressembler à Dieu et nous plonge en quelque sorte en lui. Or il y a deux sortes de charité : la charité de nécessité, qui consiste dans l'observation des préceptes ; la charité de surérogation, qui va toujours progressant dans la pratique des trois conseils évangéliques et qui constitue le fond même, l'essence de la vocation religieuse. Il n'est pas besoin, cependant, que le religieux soit déjà parfait : il doit tendre à le devenir, et non point par tel ou tel moyen laissé indéterminé, mais par l'observation des conseils suivant la règle de son Ordre. De la sorte il est dans la voie de la perfection, il écarte ce qui fait obstacle à une charité plus grande pour Dieu, il s'immole à Dieu comme une hostie vivante.

Telle est la perfection ordinaire exigée de l'état religieux. Mais il est une perfection plus haute qui n'est point de précepte pour le religieux : elle lui est simplement recommandée. Elle se rapporte soit aux vœux, soit aux règles. Relativement aux vœux, cette perfection ne se contente point de ce qui est d'obligation : elle s'applique à la pratique des vertus qui font l'objet des vœux. Le vœu ne s'étend qu'à une partie de la perfection : le champ de la vertu est plus vaste. On peut affirmer avec raison que la plus haute perfection consiste à posséder et à pratiquer les vertus en rapport avec les vœux. Relativement aux règles, cette perfection plus haute ne se limite point à observer celles qui prescrivent, en défendant une chose sous peine de péché (*præcepta*) : elle s'attache également aux règles qui recommandent, en conseillant une chose meilleure ou parfaite (*consilia*). D'une manière générale, la perfection consiste dans la pureté du cœur par la fuite du péché et de tout désordre, dans l'empire sur les inclinations et les passions, dans la pratique des vertus, dans l'intime union avec Dieu; elle se ramène à vivre pour Dieu et en Dieu.

Et telle est la perfection que la Compagnie de Jésus se propose pour fin générale. Paul III et Jules III l'affirment assez clairement dans leurs Bulles de confirmation. Ils disent que saint Ignace et ses compagnons se sont réunis pour former une Société où tou sera réglé et institué d'après les conseils évangéliques[1]. Ces conseils sont spécifiés sous le nom des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance[2]. L'attention et l'intention de chacun doivent se porter

1. Bulles *Regimini* et *Exposcit. Ibid.*
2. *Ibid.*

tout d'abord à Dieu, puis, en second lieu, aux Constitutions propres à l'Ordre, parce qu'elles sont la voie qui les conduit à Dieu ; et cette fin marquée par Dieu, chacun doit la poursuivre de toutes ses forces [1]. Conformément à ces affirmations, saint Ignace écrit, dans ses Constitutions, que la fin de la Compagnie est non seulement de vaquer, avec la grâce de Dieu, à son salut et à sa propre perfection, mais encore de travailler, avec le secours de cette même grâce, au salut et à la perfection du prochain [2]. Donc, loin d'exclure le soin du salut et de la perfection personnelle, le Saint lui donne la première place comme à un point de la plus haute importance. Enfin, les Papes aussi bien que saint Ignace se proposaient de fonder un Ordre religieux. Or, un Ordre religieux ne peut se concevoir sans cette poursuite de la perfection personnelle : c'est là un but essentiel. Nous en avons encore la preuve dans le « Sommaire des Constitutions de la Compagnie de Jésus [3], ou Règles », qui sont un résumé des Constitutions, mis entre les mains de tous pour l'usage quotidien. Toujours et partout, ces Règles traitent des moyens d'arriver à sa propre perfection.

Cette fin générale, commune à la Compagnie et à tous les autres Ordres religieux, est souverainement importante et excellente. Elle n'est rien de moins que l'apogée de la vie chrétienne. La vie chrétienne réside d'abord dans la foi. La vie religieuse est la vivante traduction de cette foi. Dans un Ordre religieux de quoi s'inspire-t-on par-dessus tout? des grandes vérités de la foi, des vérités de la fin dernière, de la

1. Bulles *Regimini* et *Exposcit. Ibid.*
2. *Constitutiones Societatis, Exam.* 1, 2; p. 4, *Proœmium* (Institutum Societatis Jesu, vol. II Florentiæ 1893, 1, 53-54).
3. *Institutum Societatis Jesu*, vol. III. 1-9.

chute originelle, de la Rédemption par la pénitence et par l'imitation du Sauveur. Là tout est dirigé et gouverné par la foi. La vie chrétienne repose, en outre, sur les commandements, afin de se conformer, en les observant, à la volonté expresse de Dieu, d'acquérir le degré de vertu nécessaire et de mériter le ciel. Dans un Ordre religieux, il ne s'agit pas directement et immédiatement des préceptes ; mais, l'observation des préceptes étant supposée, il s'agit des conseils ; il s'agit non plus du nécessaire, mais du surérogatoire ; non plus seulement de ce que Dieu commande, mais de ce qu'il désire et de ce qui lui est plus agréable ; non plus d'un degré de vertu suffisant, mais de la perfection. — Enfin la vie chrétienne nous oblige au service de Dieu. Or l'état religieux fait de celui qui l'embrasse un être essentiellement voué à ce service. Nulle part au monde, ce devoir d'aimer Dieu de tout notre cœur et par-dessus toutes choses n'est plus sérieusement accepté, plus fidèlement rempli que dans les Ordres religieux. Si le christianisme est réellement l'œuvre de Dieu, s'il doit, par une floraison extraordinaire de vertu et de sainteté au service de ce Dieu, attester cette divine origine, c'est évidemment et excellemment par l'institution de la vie religieuse qu'il répond à cette obligation.

Il y a davantage, et la vie religieuse est, sous certains rapports, une sorte de besoin pour plus d'un noble cœur. Embrasser l'état religieux, s'y engager à poursuivre sa propre perfection, c'est simplement obéir à la loi universelle de l'amour bien ordonné de soi-même. Tous, nous aspirons à la perfection, à un bonheur plus grand. Dès lors il y a toujours eu des âmes privilégiées qui, éloignées et déconcertées par le vide et la vanité du monde, effrayées des dangers qu'on y

rencontre, veulent en sortir et prendre leur essor vers des biens meilleurs, purs, impérissables; il y a toujours eu des âmes qui ont jugé indigne d'elles de servir le monde, et ont voulu s'affranchir de l'esclavage de la vie ordinaire; des âmes, enfin, poussées par la noble ambition de se montrer libérales envers Dieu, de tendre à une vertu plus haute, à une perfection héroïque, qui sont la gloire véritable, la véritable grandeur d'âme. Et, alors, le cloître et l'état religieux, c'est-à-dire la totale séparation du monde, la formation énergique et intime de l'âme, l'abri contre le danger, l'asile de la pureté, le séjour de la liberté la plus noble, le trésor des mérites éternels, — la vie religieuse, disons-nous, s'offre à ces âmes et leur assure la paix et le bonheur. — Il est, en outre, dans le monde, des âmes qui n'ont point ces héroïques aspirations, mais qui, dans les circonstances où elles se trouvent, courent les plus grands dangers pour leur salut si elles ne rencontrent un port où se réfugier. Aux premiers âges de l'Église, c'était assez des persécuteurs et de leurs édits sanglants pour que le cœur et la pensée des chrétiens se portassent vers le ciel et l'éternité. Aujourd'hui, dans ces temps de relâchement, parmi tant de séductions, tout chrétien doit devenir son propre persécuteur et lutter contre lui-même. Celui qui sent le besoin et la nécessité d'assurer son salut, qui entend clairement l'appel de Dieu, sait dans quelle voie il doit s'engager, à quelle porte il doit frapper.

Le noble devoir de s'employer au salut et au bonheur du prochain est un autre motif de tendre à notre sanctification personnelle. Et tel est, nous le verrons bientôt, le second but, la fin particulière de la Compagnie. Pour atteindre cette fin, la condition est de

tendre à notre propre sanctification. Sauver les âmes est une œuvre surnaturelle, et une œuvre surnaturelle ne s'accomplit que par la grâce. Or la source, l'auteur de toute grâce, c'est Dieu. Si l'homme veut se faire l'intermédiaire de la grâce, il faut donc qu'il se trouve uni à Dieu par la perfection et par la sainteté. Quand il s'agit des âmes, c'est un principe immuable que celui-ci : Plus on est saint, mieux on travaille, et avec plus de succès, au salut et à la sanctification du prochain. Pour accomplir son œuvre, il est nécessaire que l'instrument soit entre les mains de l'artisan ou de l'artiste. En outre les âmes s'achètent par le travail et par de grands sacrifices. Et qui donc saura mieux se donner au travail et au sacrifice sinon celui qui, par l'entière immolation de lui-même, tend généreusement à la perfection? Enfin, pour gagner plus facilement les âmes, il faut s'attirer la confiance ; et rien n'attire plus vite et plus sûrement la confiance que la véritable sainteté. La sainteté personnelle, telle est donc, par excellence, le moyen de sanctifier les âmes et telle est, dès lors, la vocation de la Compagnie de Jésus.

Pour comprendre le prix que saint Ignace attache à la perfection personnelle quand il est question de travailler au salut des âmes, il suffit de se rappeler ses paroles : Il voulait que, dans l'admission des sujets, on s'arrêtât moins au nombre qu'à la qualité ; qu'on n'admît à prononcer les derniers vœux que des hommes vraiment spirituels, faisant plus de cas de la véritable vertu intérieure et de tout ce qui nous unit à Dieu que des autres dons naturels ; des hommes distingués par leur vertu et leur science, des hommes

1 Institut., Const., P. VI, 1.

longtemps éprouvés, qui ont, à la satisfaction et à l'édification de tous, montré leur vertu et leur abnégation [1] ; des hommes enfin, — comme le dit le Pape Jules III — humbles et pleins d'une prudence chrétienne, distingués par leur science et par la pureté de leur vie [2]. Former de tels hommes est le premier but de la Compagnie : devenir de tels hommes est le premier but de tous ses membres. Voilà pourquoi la Compagnie de Jésus est un Ordre religieux, un Ordre spirituel. Se sanctifier soi-même, puis sanctifier les autres.

4. — But particulier

La fin première et générale de la Compagnie est le travail de la perfection personnelle, la fin seconde et particulière est le salut du prochain, fin que les autres Ordres religieux ne se proposent pas directement ou, du moins, avec la même précision et la même extension. Ces deux fins ne sont nullement indépendantes l'une de l'autre : elles se compénètrent, au contraire, et sont entre elles dans le rapport du but et du moyen. En effet, tous les Ordres religieux tendent à la sanctification ou à la charité, mais ils diffèrent entre eux par le moyen qu'ils choisissent principalement et emploient pour ce travail de perfection. Les uns tendent à cette perfection de la charité pour Dieu par l'exercice de la vie contemplative, par la pratique de la prière, par l'application spéciale aux fonctions du culte divin ; les autres y tendent par les œuvres de la charité à l'égard du prochain ; d'autres, enfin, par

1. *Institutum*, *Ibid.*, P. 10, 7.
2. *Ibid.*, vol. I. *Exposcit.*, *ibid.*

l'union de la vie contemplative et de la vie active. On distingue donc les Ordres religieux, en Ordres contemplatifs, Ordres actifs, Ordres mixtes, selon qu'ils s'attachent de préférence à l'un ou à l'autre de ces moyens ou qu'ils les emploient tous deux simultanément.

Or, pour la Compagnie de Jésus, le moyen principal de travailler à sa propre perfection est de s'employer au bien spirituel du prochain, et elle se borne à emprunter à la vie contemplative ce qui est nécessaire ou profitable à la pratique de ces œuvres spirituelles. Donc, venir en aide aux âmes, tel est, en un mot, le but spécial de la Compagnie en tant qu'Ordre religieux. C'est ce qui ressort manifestement soit des Bulles de confirmation, soit des Constitutions de l'Ordre. Et qu'on le remarque : les Bulles et Lettres des Papes insistent beaucoup plus sur cette fin, qui consiste à s'employer au salut des âmes, que sur le travail de la perfection personnelle ; et c'est sans doute pour bien spécifier que le salut des âmes est le but propre de la Compagnie, pour affirmer que, dans la Compagnie, on n'assurera jamais mieux ni plus sûrement sa propre perfection qu'en poursuivant sans relâche et avec énergie une fin aussi élevée que la charité spirituelle pour les âmes immortelles, et, par le moyen de ce zèle spirituel, la charité pour Dieu lui-même.

Les Bulles pontificales déclarent expressément et répètent que le but de la Compagnie est de défendre et de propager la foi, de promouvoir la vie chrétienne par les diverses fonctions du ministère sacerdotal [1].

1. *Institutum*, Paul III, *Regimini*, *ibid.*, Jules III, *Exposcit*, *ibid.*, Grégoire XIII, *Quanto fructuosius*, *ibid.* ; *Ascendente*, *ibid.*

Et l'on énumère en détail quelles fonctions du ministère sacerdotal sont attribuées à la Compagnie pour remplir sa mission avec succès. Les Constitutions font de même. Elles ne se contentent pas de préciser la double fin de la Compagnie : travailler à son propre salut, et au salut du prochain; elles insistent formellement sur le second but, en ajoutant qu'on doit s'appliquer avec zèle et dévouement au salut du prochain[1]; que la Compagnie tend « directement » à ce but[2]; qu'elle est « tout entière » établie pour la gloire de Dieu et le salut du prochain[3]; qu'il lui appartient tout particulièrement de s'employer au salut des âmes et que cette œuvre réclame la meilleure partie de son temps[4]. — Certes, toutes ces expressions attestent clairement que la fin particulière de la Compagnie est de travailler au salut des âmes.

Démontrons-le d'une autre manière — démonstration en quelque sorte intrinsèque. Assurément c'est le but qui, dans un Ordre religieux, domine tout; de lui tout dépend, d'après lui tout est réglé et dirigé; et c'est le but qui distingue la Compagnie des autres Ordres religieux. Eh bien! ce but, cette fin particulière, c'est, pour la Compagnie, de s'employer au salut des âmes; c'est la manière dont on s'emploie, dans la Compagnie, à ce travail de charité spirituelle. Examinons aussi les vœux qui constituent le fondement de l'Ordre tout entier et qui nous en révèlent clairement le caractère distinctif. Là, nous trouvons le quatrième des vœux solennels — le vœu d'obéissance

1. *Institutum*, *Ibid.*, vol. II. *Exam.*, 1, 2.
2. *Ibid.*, P. 1, 2, 8.
3. P. 4, *proœm.*, 1.
4. P. 7, 1, 1; P. 6, 3, 4.

spéciale au Pape en ce qui concerne les Missions. Ce vœu est particulier à la Compagnie et, d'autre part, il se rapporte directement au salut des âmes par la prédication de la foi, par le zèle à promouvoir la vie morale. En outre la capacité de travailler à ces œuvres spirituelles est une condition expresse pour l'admission dans l'Ordre, et elle donne lieu au partage en différentes classes. De plus, la longue durée de la probation et des études en vue de former des professeurs, des prédicateurs, des écrivains ; le mode de vie extérieur, les caractères spéciaux de l'ascèse pratiquée dans la Compagnie, où on ne trouve ni les offices du chœur, ni le ministère paroissial exercé d'une manière officielle et obligatoire — toutes ces dispositions s'expliquent par le grand et principal devoir de travailler au salut du prochain. Telle est donc, incontestablement, la fin vers laquelle tout converge, dans la Compagnie, en vue de se sanctifier et d'arriver à la perfection.

De ce double but découlent certaines propriétés qui ne sont point sans importance pour la Compagnie. Tout d'abord il s'ensuit que la Compagnie est un Ordre mixte, parce qu'elle réunit d'une façon admirable les pratiques et les avantages de la vie contemplative et de la vie active, de telle sorte que la vie extérieure devient un moyen de cultiver la vie intérieure, qui est d'une importance extrême. Le jésuite se sanctifie par le zèle des âmes ; et, par contre, sa propre perfection et sa sanctification personnelle doivent lui être un moyen de sanctifier les autres. Les deux fins s'unissent en une seule : l'une sert de moyen à l'autre. — Deuxième conséquence : la Compagnie est un Ordre de Clercs réguliers. « Clercs réguliers », c'est le nom que les Papes et l'Église donnent aux membres de la

Compagnie [1], et avec raison, parce que les secours que les membres de la Compagnie apportent au prochain sont principalement des secours spirituels qui, dès lors, sont liés à des actes du ministère sacerdotal. Par sa nature même, la Compagnie de Jésus est un Ordre de prêtres, et tous ceux qui en font partie sont déjà prêtres ou se préparent à le devenir, sauf les Frères coadjuteurs. Or les Ordres religieux composés de prêtres sont évidemment au premier rang parmi les associations religieuses. Se sanctifier soi-même et sanctifier les autres est, assurément, meilleur et plus parfait que de travailler uniquement à sa sanctification personnelle. — Troisième conséquence : la Compagnie de Jésus prend place, tout particulièrement, parmi les Ordres apostoliques, c'est-à-dire parmi les Ordres qui, à l'exemple des Apôtres, évangélisent le monde. Dans l'intention du Sauveur, les Apôtres devaient être avant tout des pêcheurs d'hommes [2]; ils devaient tout quitter pour prêcher l'Évangile dans le monde entier [3]. Aussi y eut-il des Ordres religieux qui suivirent les conseils évangéliques en vue de la prédication de la foi et qui, soit au moment même de leur fondation, soit au cours des temps, ont adopté la vocation apostolique. Mais, comme nous l'avons exposé, la Compagnie de Jésus a pris pour but d'une manière spéciale l'apostolat. Tout ce que peuvent la générosité et l'esprit de sacrifice, elle le consacre à cette noble mission, à l'œuvre divine du salut des âmes. On dit que l'Ordre de saint Ignace aspire à la domination du monde. On a raison, s'il s'agit du

1. *Institutum*, Jules III, *Exposcit*, *ibid.*; Pie V, *Dum indefessæ*, *ibid.* Concil. Trid., Sess. 25, c. 16.
2. Matth., iv, 19.
3. Luc., ix, 6; Marc., x, 29; xvi, 15.

monde des âmes. Un véritable fils de saint Ignace ne veut pas seulement entrer au ciel : il ne veut y entrer qu'après avoir fait de grandes choses pour l'Église et pour le salut de l'humanité. Jamais de repos, toujours travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes — telle est la devise que le cœur généreux du saint fondateur a léguée à ses fils. On ne peut comprendre la Compagnie sans ce but de l'apostolat. On retrouve en elle certains traits des anciens Ordres religieux, et elle ne ressemble pourtant à aucun d'eux. Sa vocation spéciale explique tout.

De toute éternité Dieu veut, dans la création et dans toutes ses œuvres, sa propre glorification par le salut des hommes. Sauver une âme, c'est procurer à Dieu ce qu'il n'a point encore — l'amour de sa créature et, par là, le prix tout entier de la création et de la rédemption. L'Église fait ainsi : son unique mission est de sauver les âmes. Ainsi font les grandes âmes que l'Esprit de Dieu inspire : elles ne cherchent en ce monde que les âmes immortelles. — Sauver les âmes, c'est être le meilleur ami, le plus grand bienfaiteur de l'humanité ; c'est ne mériter jamais le reproche d'être inutile sur cette terre et de se désintéresser du progrès. Sauver une âme, c'est sauver ce qu'il y a de plus précieux, ce qui vaut mieux que toutes les découvertes du monde, la seule chose qui demeure quand toutes les magnificences de la terre ont disparu — l'âme est l'héritière de la terre et du ciel. A celui qui convertit une âme s'applique cette parole : « Combien sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui apportent la bonne nouvelle, de celui qui publie la paix, de celui qui publie le salut et

qui dit à Sion : Ton Dieu est Roi[1]. » La paix avec Dieu est un bien plus précieux, plus désirable que tous les biens de ce monde. — Enfin s'employer au salut des âmes, c'est s'enrichir soi-même de la suprême richesse de l'âme — la charité. Le zèle des âmes est par excellence l'amour du prochain, puisqu'il assure au prochain les biens les meilleurs. Le zèle des âmes est en même temps l'amour de Dieu par excellence. Celui qui possède ce zèle ne se contente point d'aimer Dieu : il veut que Dieu soit glorifié dans le cœur du prochain par la charité. Se dévouer au service des âmes par amour pour Dieu est une vocation si haute qu'elle vaut bien toutes les peines et tous les sacrifices. La vie contemplative a son prix et son charme dans la pureté, dans la paix, dans le recueillement, dans la jouissance de la Beauté divine. D'elle, comme de Benjamin dont l'héritage abritait le Temple, à l'origine, on peut dire : « Celui que l'Éternel aime habitera sûrement; comme en un lit de repos, il reposera chaque jour entre ses bras » (du Seigneur)[2]. Autre, mais non moins glorieuse, est la bénédiction réservée à Juda, figure de la vocation apostolique : « Juda... ta main sera sur le cou de tes ennemis... Juda est un jeune lion; tu t'es levé pour ravir la proie. En te reposant, tu t'es couché comme un lion... Qui osera te réveiller[3]? » Et telle est la vocation, telle la vie de la Compagnie de Jésus. Elle ne s'endort pas dans les douceurs de la contemplation : elle veille à la porte du Seigneur et défend la demeure de Dieu. Elle parcourt le monde entier à la recherche de la proie

1. Is., LII, 7.
2. Deuter., XXXIII, 12.
3. Gen., XLIX, 8, sq.

que le Seigneur aime par-dessus tout : elle veut, pour lui, ravir les âmes.

5. — Moyens de travailler a sa propre perfection

Sans doute l'excellence d'un Ordre religieux, comme de toute association, réside d'abord dans la fin qu'il se propose. Plus cette fin est élevée, plus grande est l'excellence de cet Ordre. Mais à quoi bon un but, quelque sublime qu'on le suppose, si les moyens de l'atteindre font défaut? Dans ce cas, le but n'a plus d'autre valeur que celle d'une idée : pour réaliser cette idée, il faut employer des moyens, des moyens efficaces.

Il importe donc de voir si la Compagnie de Jésus possède et applique des moyens en rapport avec la fin qu'elle se propose. Cette fin, nous l'avons dit, est double : perfection personnelle et sanctification du prochain. — Pour être dans son genre un Ordre religieux parfait, il faut donc qu'à ce double point de vue elle offre des moyens efficaces.

La Compagnie est un Ordre religieux. Dès lors ses membres sont tenus à une perfection plus haute que celle des chrétiens ordinaires qui vivent dans le monde. Chez ces derniers la perfection, en général, ainsi que nous l'avons fait remarquer, consiste en ce degré nécessaire de charité pour Dieu, qui se ramène à posséder et à conserver la grâce sanctifiante, à l'observation des commandements et à la pratique des vertus ordinaires. La perfection religieuse demande une charité plus grande, la charité de surérogation qui se résume dans la fidélité aux conseils évangéliques et dans la pratique des vertus les plus excellentes. Tels

sont les moyens de réaliser sa propre perfection. Voyons donc comment la Compagnie s'approprie ces moyens, combien sérieusement elle en recommande l'emploi à ses enfants.

D'abord les vœux. Les vœux ne sont pas encore la perfection — la perfection consiste dans la charité pour Dieu — mais des moyens de perfection parce qu'ils écartent les trois principaux obstacles à la charité : l'amour déréglé des richesses, de la chair et du sang, de la volonté propre.

Le vœu de pauvreté garde le cœur contre tout attachement déréglé aux biens extérieurs, matériels; il interdit essentiellement tout acte de propriété, toute possession et tout usage d'un bien matériel quelconque sans la permission du Supérieur, et cela en vertu d'une obligation grave, lorsqu'en d'autres circonstances le détournement de ce bien constituerait un péché mortel contre le septième commandement. Voilà comment saint Ignace, comme tous les autres Ordres religieux, comprend la pauvreté essentielle [1]. Ce qui lui est propre, c'est de faire rentrer parmi les obligations de la pauvreté celle de n'accepter aucune compensation temporelle qui soit comme le salaire d'un ministère spirituel ou autre [2]. — Toutes les autres recommandations de saint Ignace dans les règles relatives à la pauvreté, quand il dit, par exemple, qu'il faut aimer la pauvreté comme le rempart de l'Ordre [3] et comme une mère [4], endurer volontiers les privations [5] et certains effets de la pauvreté [6], se contenter

1. P. 3, 1, 7, 8.
2. P. 6, 2, 7; P. 10, 5.
3. P. 6, 2, 1.
4. P. 3, 1, 25.
5. P. 3, 2, 3.
6. P. 3, 1, 25.

non seulement d'une manière de vivre simple et modeste [1], mais de ce qu'il y a de moindre dans la maison [2] et même mendier [3] sa nourriture — tout cela, en soi, ne tombe point sous le vœu, mais rentre dans l'esprit de pauvreté, dans la vertu de pauvreté, dans la perfection de la pauvreté.

Les différentes maisons de la Compagnie ont aussi leur pauvreté particulière. En effet, d'après la doctrine de saint Thomas [4], la pauvreté prend la valeur d'une vertu et sa mesure d'après la fin que se propose un Ordre religieux. Les Ordres purement actifs peuvent posséder, et même plus ils posséderont, plus ils pourront faire le bien du prochain. Les Ordres contemplatifs peuvent avoir des revenus fixes, suffisants, afin de se consacrer plus tranquillement à la prière et à l'union avec Dieu. Quant aux Ordres mixtes ou apostoliques, ils doivent pratiquer la pauvreté la plus grande et renoncer à tout revenu, même en tant que communauté : par là ils édifient le monde; et les gens du monde, voyant les religieux fidèles à leur devoir, leur viennent volontiers en aide par leurs aumônes. Conformément à ces règles pleines de sagesse, saint Ignace mesure la pauvreté suivant les diverses maisons et classes de la Compagnie. Les noviciats et les scolasticats, dont le but est de former les novices et les étudiants à la vie spirituelle et aux sciences, rentrent à ce point de vue dans les Ordres contemplatifs et peuvent posséder suffisamment pour poursuivre tranquillement leur œuvre. Les maisons professes et les

1. P. 6, 2, 15, 16.
2. *Exam.*, 4, 26.
3. P. 6, 2, 10.
4. *Summ. th.*, 2, 2, q. 188, a. 7.

résidences dans lesquelles les profès et les coadjuteurs spirituels vaquent uniquement au salut des âmes, sont regardées comme des maisons d'un Ordre mixte ou apostolique : elles doivent donc observer la pauvreté la plus rigoureuse et ne peuvent, même au titre de communauté, posséder des revenus fixes soit pour la maison elle-même, soit pour les églises [1]. C'est pour cette raison que la Compagnie, non pas seulement en vertu d'un privilège accordé par les Papes [2], mais par sa nature même, est du nombre des Ordres mendiants, qui, essentiellement, s'emploient au salut des âmes et n'ont point de revenus, même en tant que communauté. Il est interdit aux profès, qui représentent en quelque sorte le Corps législatif dans la Compagnie, de donner leur consentement à un adoucissement de la pauvreté religieuse [3].

La pauvreté est la première condition de l'état religieux, et surtout d'un Ordre apostolique. Les richesses sont des chaînes dorées dont le démon se sert pour s'assujettir les âmes. L'argent permet de se procurer tout ce qui flatte la corruption de notre nature. C'est donc par les sacrifices qu'impose la pauvreté qu'il s'agit de conquérir le monde. En outre, la pauvreté assure au messager de Dieu la liberté, la force, l'intrépidité : il n'a rien à perdre ici-bas. Le meilleur fondement de la vie intérieure d'un Ordre religieux, la plus sûre garantie de sa prospérité spirituelle est la pauvreté. Quand l'ennemi ne réussit pas à entamer l'intégrité d'un Ordre religieux, il glisse à l'intérieur, par la porte du couvent, l'argent et la richesse sous la

1. *Exam.*, 1, 3.
2. Pie V, *Dum indefessæ*, *ibid.*
3. P. 6, 2, 1.

forme de fondations ou de donations superflues, et c'en est fait de la discipline [1]. Pourvoir à soi-même en transgressant les règles de la pauvreté, ce serait, pour un fils de saint Ignace, faire outrage à la Compagnie tout entière, véritable mère qui ne cesse de veiller sur lui avec tendresse et de lui procurer non seulement le nécessaire et l'utile, mais encore le repos et le délassement convenable à sa vocation.

L'attachement aux satisfactions des sens est le second obstacle à la charité pour Dieu. Le vœu de chasteté l'écarte. La chasteté de l'état religieux ne comprend pas seulement la vertu ordinaire de chasteté, qui modère et règle les plaisirs de la chair conformément à la raison et aux préceptes divins : elle comprend encore, essentiellement, la virginité qui consiste dans l'intégrité du corps et la pureté du cœur, vouées à Dieu sous la forme d'un vœu perpétuel. Il y a ceci de particulier dans la Compagnie, que tout aussi bien que le vœu solennel émis plus tard par les profès, le premier vœu, le vœu simple de chasteté prononcé par les scolastiques rend tout mariage non seulement illicite, mais invalide [2]. — Dans les prescriptions de saint Ignace relatives à la chasteté, deux points méritent d'être signalés. Premièrement, c'est le magnifique idéal qu'il y propose à ses enfants : par la pureté du corps et de l'âme, ils doivent s'efforcer d'imiter la pureté des anges [3]. Le Saint ne pouvait trouver un modèle plus excellent. Les anges n'ont pas de corps ; ils sont de purs esprits, affranchis de toutes les imperfections physiques, miroirs de la pureté de

1. P. 10, 5.
2. Grégoire XIII, *Ascendente Domino*, *ibid.*
3. P. 6, 1, 1.

Dieu, de sa sainteté, de sa beauté ; en outre ils sont toujours unis à Dieu, ils contemplent sans cesse sa divine majesté ; et, malgré cette immatérialité de leur nature et tout en continuant de jouir de cette céleste contemplation, ils interviennent efficacement dans ce monde qui est le nôtre ; ils sont nos guides et nos conseillers, ils conduisent les âmes à leur éternelle destinée. Et voilà bien la double mission de la Compagnie de Jésus : travailler à sa sanctification personnelle et au salut du prochain. Il était donc impossible de donner à la Compagnie de Jésus un plus parfait modèle de pureté.

Certes, remplir cette double mission, avec un corps fragile et dans un monde où les dangers abondent, c'est se proposer un but difficile ; mais le saint législateur pourvoit aux moyens qui permettront de l'atteindre. Et c'est le second point que nous voulons faire remarquer. Parmi les nombreux moyens que l'Institut nous offre, nous trouvons une solide formation à la vie intérieure [1] ; le recueillement ; une grande réserve et vigilance dans les rapports avec le monde [2] ; l'habitude de veiller sur les sens extérieurs ; le travail et une occupation sérieuse ; la pratique du silence [3] ; et, en particulier, la fidélité à la règle qui recommande d'avoir toujours, autant qu'il est possible, un compagnon avec soi [4], et, enfin, l'entière ouverture de cœur avec ses Supérieurs et les directeurs de sa conscience [5]. Il n'y a plus à démontrer l'efficacité de tels moyens, et l'on trouve, dans la Compagnie, tout

1. P. 10, 2.
2. P. 3, 1, 3.
3. P. 3, 1, 3, 4, 5, 6, 14.
4. P. 3, 1, 3.
5. P. 6, 1, 2.

ce que notre sainte religion possède de plus excellent pour sauvegarder la chasteté. Dans tous les temps, en tous lieux, au milieu des plus grandes difficultés et de tous les dangers extérieurs ou intérieurs, des milliers et des milliers d'âmes sont restées fidèles à leur vœu de chasteté et ont triomphé en recourant sérieusement à ces moyens. Il est donc possible de les employer nous aussi, et la voie qui nous est ouverte est glorieuse. La simple chasteté est déjà un honneur et une beauté pour l'humaine nature et, comme la lutte est la condition de sa vie, elle devient la meilleure preuve de la force morale : c'est une loi du christianisme, mais c'est en même temps son triomphe.

Que dirons-nous donc de la virginité ? Partout, dans le christianisme, elle revendique une place à part ; elle constitue une exception. Les commandements ? Il n'en est point pour la virginité. Dieu lui-même ne l'exige pas. « Si vous voulez ! » dit-il [1]. Elle est le don que l'homme fait à Dieu avec la plus entière liberté. Les vertus du christianisme ? La virginité n'est pas la plus haute des vertus, mais elle ajoute à chacune d'elles quelque chose d'idéal, un je ne sais quoi d'héroïque. La prudence examine avec soin les moyens qui conduisent à la fin ; et la virginité est un moyen que, selon la parole du Sauveur, « tous ne sont pas capables de comprendre [2] » : elle est un trait de génie de l'esprit chrétien. La tempérance apprécie le plaisir et la jouissance à leur valeur réelle : la virginité les dédaigne et les rejette absolument. La force se défend avec honneur contre les difficultés : la virginité les renverse.

1. Matth., xix, 21.
2. Matth., xix, 11.

La charité elle-même n'a rien de meilleur que la virginité à offrir à Dieu. Les honneurs et les privilèges du christianisme ? Ils appartiennent tous à la virginité, ici-bas et dans l'éternité. Les âmes virginales sont, dans le bercail de Jésus-Christ, l'objet de sa prédilection ; le vœu de virginité fait la plus belle parure de l'Église, cette parure que le prophète annonçait et admirait en elle dans un sacerdoce virginal [1]. Au ciel, ces âmes forment le brillant cortège, la cour immédiate de l'Agneau : elles l'accompagnent partout et chantent un cantique qu'elles seules peuvent chanter [2]. Ici-bas, nombreuses sont les âmes qui suivent l'Agneau dans la voie de la souffrance et de la miséricorde ; bien rares celles qui le suivent dans la voie de la virginité ; mais quelle gloire est leur partage ! Le vœu de virginité a donc une haute valeur ; il y a là de quoi séduire un cœur jeune et noble. C'est la garantie du bonheur pour le temps et pour l'éternité. Aspirer à la couronne de la virginité, c'est vouloir une grande chose, une chose qui sort de l'ordinaire. Le vœu de virginité est l'apanage spécial de l'Église catholique et l'une des divines originalités du christianisme. « Oh ! qu'elle est belle et pleine d'éclat, la race chaste ! Sa mémoire est immortelle, et elle est connue de Dieu et des hommes [3] .»

La charité pour Dieu trouve, enfin, un troisième obstacle en nous-mêmes ; c'est notre volonté propre, l'amour déréglé de la liberté, de l'indépendance. Cet obstacle est écarté par le vœu d'obéissance, par lequel nous promettons à Dieu d'accomplir les ordres

1. Is., LVI, 3, sqq.
2. APOC., XIV, 3, 4.
3. SAP., IV, 1.

de nos Supérieurs religieux et de nous laisser conduire par eux. L'essentiel de l'obéissance consiste dans la volonté intérieure de faire, par égard pour Dieu, la chose ordonnée, et dans l'accomplissement extérieur de cette chose. La perfection de l'obéissance demande de se conformer non seulement à un ordre des Supérieurs, mais à leur simple désir, et avec promptitude, sans s'excuser, avec joie et courage, sans aucune opposition de la volonté ni de l'intelligence, alors même que nous ne voyons point pourquoi cet ordre est donné ni s'il tend au but (obéissance aveugle); et, en outre, d'obéir sur tous les points (le péché excepté), quelque difficiles qu'ils soient à la nature; et enfin d'obéir à tous les Supérieurs dans ce qui relève de l'autorité de chacun [1]. Les préceptes et les règles n'obligent pas d'ordinaire à des actes héroïques. Mais, étant donné que la Compagnie a pour but direct et essentiel non seulement la sanctification personnelle de ses membres, mais le ministère apostolique, il s'ensuit que, sur ce point, non seulement le Pape, mais les Supérieurs eux-mêmes peuvent, en certaines circonstances, exiger une obéissance héroïque [2].

On peut regarder l'obéissance comme la vertu caractéristique de la Compagnie. Il n'est pas de vœu sur lequel saint Ignace insiste davantage dans ses Constitutions. Et cela pour deux motifs. Premièrement, en raison de l'importance de l'obéissance pour la perfection chrétienne. En notre cœur Dieu n'a pas d'adversaire plus puissant que notre volonté propre. Chassez cet ennemi, et Dieu règne en vous et, comme

1. P. 3, 1, 23; P. 4, 10, 5; P. 6, 1, 1.
2. P. 7, 1, 1, 3; P. 9, 3, 20.

le dit saint Bernard, il n'y a plus d'enfer. Par l'obéissance, l'homme se remet à la discrétion de Dieu ; par l'obéissance, il offre à Dieu le don le plus précieux, le libre arbitre qu'il a reçu de Dieu ; par l'obéissance, il consomme son sacrifice, il s'immole en holocauste à la majesté divine et à son service. En second lieu, l'obéissance est d'une extrême importance pour la Compagnie, parce que la Compagnie est un Ordre actif, apostolique, dont l'action s'exerce au dehors et s'étend au monde entier. Il faut donc que, comme dans une armée, l'obéissance n'y laisse rien à désirer, pour qu'elle puisse agir avec ordre et avec fruit. C'est par l'obéissance que nous devenons les parfaits serviteurs de Dieu, les véritables soldats de Jésus-Christ, que nous lui appartenons sans réserve.

Voilà pour ce qui concerne les vœux. Quant aux vertus que la Compagnie demande pour que ses membres atteignent leur perfection personnelle, la première est la victoire sur soi-même, la mortification, non point des facultés et des inclinations naturelles prises en elles-mêmes, mais de tout ce qu'il peut y avoir en elles de déréglé, de coupable, de dangereux ou d'inutile, de tout ce qui est en désaccord avec la raison et la conscience. L'Institut insiste très énergiquement sur ce renoncement à soi-même. Il faut le pratiquer en toutes choses et dans la mesure la plus grande [1]. Assurément une vertu dont saint Ignace fait le but de ses Exercices spirituels doit être souverainement importante. Eh bien ! le but des Exercices est de nous apprendre à nous vaincre, à ne nous laisser guider par aucune inclination dé-

1. *Exam.*, 4, 46 ; P. 5, 2, 1.

réglée [1]. Et avec raison. Sans le renoncement à soi-même, on ne peut être le disciple du Sauveur qui fait du renoncement la première condition pour marcher à sa suite [2]; on ne peut être simplement un être raisonnable, un noble caractère, un homme utile à ses semblables. Et, en outre, quelle n'est pas l'importance de la victoire sur soi-même pour toute vie qui aspire à la vertu ! On le comprendra par cette unique remarque. Tous les hommes estiment la vertu, aiment la vertu. Une seule chose les en détourne : la difficulté qu'ils trouvent à l'acquérir et à la pratiquer. Or, c'est la lutte contre soi-même qui triomphe des difficultés. Dès lors nous possédons, dans le renoncement, la clef de toutes les vertus. Le renoncement seul nous met sur le bon chemin ; par lui seul, nous devenons des hommes vraiment spirituels. Lorsqu'on parlait à saint Ignace de la vertu de quelqu'un, il se contentait de dire : « Saint, il le sera, si c'est un homme qui se renonce. »

Une autre vertu très importante pour la perfection personnelle et pour le ministère apostolique, est le détachement de la chair et du sang, de notre famille et de notre patrie, de nous-mêmes. Notre famille et, quand il le faut, notre patrie, nous savons les quitter en réalité. Mais nous pouvons et nous devons continuer de les aimer, ou plutôt transformer cet amour en un amour plus élevé et plus fort ; cet amour naturel nous devons le rendre surnaturel, comme il sied à des hommes qui appartiennent à Dieu d'une manière toute spéciale, qui ont en lui parents et patrie, et dont l'amour doit s'étendre à tous, conformément

1. *Exercit.*, annot. 1, Titul.
2. Matth., xvi, 24.

à sa sainte volonté [1]. Le mot d'ordre du jésuite est : « Allez dans le monde entier [2] », partout où vous appellent la gloire de Dieu et le salut des âmes [3]. Par vocation, le jésuite est international et cosmopolite au meilleur sens du mot. Avec une motte du sol natal aux pieds, il ne faut pas songer à prendre son vol pour conquérir le monde.

Non moins important est le détachement de l'amour-propre qui, par une conséquence de la double nature de l'homme, consiste d'un côté dans l'inclination aux plaisirs sensibles, et, de l'autre, dans l'orgueil. On triomphe des inclinations sensuelles par la chasteté, de l'orgueil par l'humilité. Les Exercices spirituels pourvoient abondamment à l'esprit intérieur d'humilité : quant à la pratique extérieure, l'Institut recommande les points suivants : être content que nos manquements soient manifestés aux Supérieurs [4] ; recevoir volontiers les réprimandes [5] ; déclarer ses fautes au Supérieur dans le compte de conscience [6] ; être satisfait des moindres emplois [7] ; enfin, accepter avec le contentement du cœur le degré auquel les Supérieurs admettent dans la Compagnie [8]. A l'ambition qui aspire à des charges honorables dans la Compagnie ou en dehors de la Compagnie, la porte est rigoureusement fermée : en effet, c'est aux Supérieurs seuls qu'il appartient d'appeler à remplir une charge, et, d'autre part, les profès s'engagent par un

1. *Exam.*, 4, 7. MATTH., XIX, 29.
2. MATTH., XXVIII, 19.
3. P. 4, 2, 4 ; P. 6, 3, 5.
4. *Exam.*, 4, 8.
5. P. 3, 1, 15.
6. P. 4, 10, 5.
7. P. 3, 1, 22.
8. *Exam.*, 1, 10 ; 7, 1 ; *Congr.* 21, decr. 24.

vœu spécial à s'abstenir de toute démarche en vue d'obtenir quelque distinction dans la Compagnie ou en dehors, et à dénoncer ceux qui se laisseraient entraîner à une démarche de ce genre [1]. Les moyens d'arriver à l'humilité ne manquent donc point; et lorsqu'on les emploie sérieusement, il ne saurait être question du soi-disant orgueil des Jésuites.

Pour acquérir ces hautes vertus — ce à quoi Dieu seul peut aider par sa grâce — et pour satisfaire à l'obligation d'honorer Dieu, il importe grandement à la Compagnie de nous former à la prière, de nous y adonner, d'en cultiver l'esprit, et, par conséquent, de l'organiser sagement [2]. Les pratiques que la Compagnie prescrit sur ce point sont donc les suivantes : l'assistance à la sainte messe et à la prédication [3]; la réception des sacrements [4]; l'examen de conscience deux fois par jour [5]; l'usage de la prière vocale [6]. Mais elle encourage surtout avec une sollicitude spéciale et un zèle infatigable la pratique de la prière mentale ou méditation à laquelle une heure est consacrée chaque jour [7]. Pour se former à la prière, et surtout à la méditation, le jésuite a une école spéciale : ce sont les Exercices : chaque année, il les fait pendant huit jours [8]; et, deux fois au cours de sa vie religieuse, il y consacre trente jours, d'abord durant sa première probation, puis durant la seconde [9]. Dans l'application

1. P. 10, 6.
2. P. 3, 1, 20.
3. P. 4, 4, 3.
4. P. 6, 3, 2.
5. P. 4, 4, 3.
6. P. 4, 4, 4.
7. *Congr.* 4, Decr. 5.
8. *Congr.* 6, Decr. 29, § 2.
9. *Exam.*, 4, 10.

à la prière, saint Ignace voit le véritable fondement de sa Compagnie [1] et l'un des moyens les plus efficaces de procurer sa propre perfection et le salut du prochain. Aussi veut-il que le temps prescrit pour la prière soit très soigneusement sauvegardé [2]. Aux profès il ne fixe aucun temps spécial, tant il est convaincu que ses fils sont pénétrés de l'importance de la prière, qu'ils n'ont, sur ce point, besoin d'aucune prescription et qu'ils s'y adonnent avec d'autant plus de zèle que leur vocation les emploie à des œuvres extérieures. Toutefois, chacun doit soumettre à son directeur et au Supérieur ce qu'il fait sous ce rapport [3].

Entre tous les moyens d'arriver à la perfection, saint Ignace voit pour sa Compagnie le plus puissant, le plus intimement efficace, dans la pratique des points suivants. Il est, dit-il, d'une extrême importance pour le progrès dans la vie spirituelle, de fuir et d'abhorrer ce que le monde aime et recherche, comme l'honneur et le crédit auprès des hommes, et de rechercher et d'embrasser ce que Jésus-Christ a aimé et choisi, c'est-à-dire la souffrance, les mépris, les ignominies [4]. Voilà le vrai chemin de la perfection, celui que le Sauveur nous a montré : ou plutôt, voilà la perfection elle-même. Les motifs d'agir ainsi sont avant tout l'humilité, le mépris de nous-mêmes, l'estime et la vénération pour la personne et pour l'exemple de Notre-Seigneur, — le jésuite doit avoir honte d'être mieux traité que son Maître ; — c'est aussi un profond amour pour lui, le désir de

1. P. 10, 1.
2. P. 4, 4, 4, 3, 4.
3. P. 6, 3, 1.
4. *Exam.*, 4, 44.

s'unir plus intimement à lui, de lui ressembler et de porter ses insignes. De même que le meilleur moyen de nous unir à Dieu est la charité, parce que Dieu lui-même est le motif de cette charité, ainsi le meilleur moyen de nous unir à Jésus-Christ est de nous bien pénétrer des dispositions dont nous venons de parler, parce qu'elles s'inspirent exclusivement de l'amour pour la personne du Sauveur. L'unique raison de notre choix est que lui-même, par amour pour nous, a choisi cette vie et agi de cette manière. Et ainsi Jésus-Christ est en quelque sorte en nous et il devient la vie de notre vie [1]. L'union avec lui ne peut aller plus loin ici-bas. C'est la perfection chrétienne. C'est ce qu'on nomme le troisième degré d'humilité, qui est le but des Exercices, leur terme suprême, et, dans le plan de saint Ignace, l'idée fondamentale, l'idéal, l'esprit de la Compagnie tout entière. C'est pourquoi elle s'appelle la Compagnie de Jésus. Or ce troisième degré d'humilité, saint Ignace, dans les Exercices et dans la règle onzième du sommaire, le présente à ses fils comme le principal moyen d'acquérir la perfection.

Tels sont, en résumé, les moyens que la Compagnie possède et emploie en vue de la perfection personnelle de ses membres : parmi tous ceux que la sainte Église nous offre si abondamment pour nous guider à la perfection chrétienne, il n'en est pas de plus puissants, de plus fructueux. Entre le but et les moyens, il y a parfait équilibre.

6. — Moyens de travailler au salut du prochain

Si la Compagnie veut être en réalité ce qu'elle doit

1. Galat., II, 20.

être, il faut qu'elle possède, pour le salut du prochain, des moyens aussi efficaces que pour la perfection de ses membres ; d'autant plus que travailler au salut des âmes est sa fin particulière, le but spécial de la Compagnie, qui, autrement, ne serait plus la Compagnie de Jésus.

D'une façon générale, les moyens de travailler au salut du prochain sont de deux sortes : moyens intérieurs, moyens extérieurs. Les moyens intérieurs sont le bon exemple donné au prochain et, souvent, plus efficace que les paroles [1] ; le désir d'être utile à ses semblables, et la prière fervente à cette intention [2]. De ces moyens nous n'avons point à parler ici, parce qu'ils sont communs à tous les Ordres religieux et à tous les vrais chrétiens. Nous n'avons dès lors à nous occuper que des moyens extérieurs, en tant qu'ils sont spéciaux à la Compagnie. Et, à leur tour, ils sont de deux sortes : par les uns, elle atteint directement le prochain ; par les autres, elle l'atteint médiatement en tant qu'elle se prépare, s'organise et dispose ses forces en vue de travailler plus efficacement au salut des âmes.

Les moyens du premier genre consistent en général dans les diverses fonctions sacerdotales ; et ces fonctions sont propres à la Compagnie, en ce sens qu'elle est, essentiellement, un Ordre de Clercs réguliers ou un Ordre de prêtres. Elle possède donc en propre tous les moyens mis par Dieu et par le droit ecclésiastique à la disposition du sacerdoce catholique pour la sanctification des âmes. Dans cette catégorie rentrent l'administration des sacrements, en particulier des sacre-

1. P. 7, 4, 2.
2. P. 7, 4, 3.

ments de Pénitence et d'Eucharistie ; l'efficacité universelle du sacrifice eucharistique, l'évangélisation officielle de la parole de Dieu par la prédication proprement dite, par l'instruction religieuse, par la direction des congrégations pieuses comme celle de la très sainte Vierge, enfin les missions dans les contrées soit chrétiennes, soit païennes. Ce sont là les principaux moyens de grâce que le christianisme possède pour sanctifier les âmes, pour procurer le bonheur temporel et éternel de l'humanité. Cette œuvre de salut est confiée aux prêtres catholiques : ils sont, par le fait, les plus grands bienfaiteurs du monde, et s'ils disparaissaient, le christianisme lui-même disparaîtrait avec eux. On comprendra quelle part la Compagnie prend à cette œuvre de sanctification, dans quelle mesure elle coopère au bonheur de l'humanité, si nous disons qu'autrefois, sur 22 584 membres, elle comptait 11.000 prêtres ; que maintenant encore, sur 16.293, elle en compte 7.848, qui, partout, prient et travaillent. Comment calculer la somme de bénédictions et de grâces dont le monde est redevable aux saints sacrifices et aux labeurs apostoliques d'un si grand nombre de prêtres !

L'enseignement est un autre moyen donné à la Compagnie de Jésus en vue du salut des âmes ; et ce moyen est d'une singulière importance. La charge de former la jeunesse chrétienne aux sciences et à la crainte de Dieu lui a été confiée par les Papes eux-mêmes. Les privilèges qu'elle tient du Saint-Siège lui ont été accordés, en grande partie, en considération de ce ministère et pour le favoriser [1]. La Compagnie

1. Paul III, *Exponi*, *ibid.*, Jules III, *Exposcit.* Pie IV, *Exponi*, *ibid.*, Pie V, *Cum litterarum*, *ibid.*, Léon XIII, *Dolemus*, *ibid.*

est un Ordre enseignant aussi essentiellement qu'elle est un Ordre apostolique. Saint Ignace a donné place à l'enseignement dans l'Institut ; il lui a consacré toute une partie des Constitutions [1] ; et aucune Partie n'est traitée avec autant de sollicitude, avec plus de détails. Tous, même les profès, doivent être prêts à enseigner et à passer leur vie dans cette fonction ; la charge de l'enseignement est attachée particulièrement au degré des coadjuteurs spirituels [2]. Régulièrement, les scolastiques sont, suivant leurs aptitudes, employés dans les collèges. L'instruction elle-même doit être donnée gratuitement [3].

La Compagnie a toujours exercé ce ministère; et au prix de quels sacrifices ! Quelles sommes consacrées à la formation des maîtres et à l'entretien des maisons d'enseignement! Parmi ses enfants, combien en destine-t-elle à sacrifier leurs talents et leur vie, dans l'obscur labeur des collèges, alors qu'en d'autres fonctions, qui auraient peut-être mieux répondu à leurs inclinations et à leurs talents, ils se seraient acquis un nom dont la gloire eût rejailli sur la Compagnie! Ce que la Compagnie a fait, au cours des siècles, pour l'enseignement ; de combien d'écoles, collèges et Universités, elle a doté le monde catholique ; quels succès ont récompensé ses travaux, nous en dirons quelque chose plus loin. Ses méthodes en ce genre ont fait loi durant des siècles. Elle ne les a point inventées de toutes pièces : elle a profité des méthodes anciennes, elle les a perfectionnées, si bien que le plan d'études des Jésuites est regardé, aujour-

1. P. 4.
2. *Exam.*, 6, 2.
3. P. 4, 7, 3; P. 15, 4.

d'hui encore, comme un modèle de sagesse en matière d'enseignement. Sage, il l'était en vérité, parce que son principe fondamental, son but principal était de former des hommes utiles à leurs semblables, de nobles caractères, de vrais savants, surtout par l'exercice pratique de la religion, par la prière et par la fréquentation des sacrements [1], par la vigilance à écarter tout écrit dangereux [2]. Par son *Ratio Studiorum*, la Compagnie se propose tout d'abord l'éducation; la formation qu'elle donne est toute pour la gloire de Dieu et pour le salut éternel des âmes. Ce plan d'études était sage en enseignant non point des opinions incertaines, personnelles, mais la doctrine universellement reconnue comme la plus sûre [3]. Il était sage par sa méthode qui s'appuie sur la nature même de l'homme et sur l'expérience : donc, ne point enseigner tout à la fois, mais successivement, à mesure que les facultés de l'étudiant se développent. Il était sage, parce qu'il embrasse l'homme tout entier, avec toutes ses facultés : intelligence, imagination, cœur et volonté. La philosophie et la théologie sont enseignées suivant la méthode des scolastiques; les chefs-d'œuvre de la littérature et de l'éloquence sont étudiés à la manière des Anciens qui reste, malgré tout, la base la plus solide du développement naturel et de la formation intellectuelle. Logique dans les pensées, forme rigoureuse du raisonnement, tel était le but de l'ancienne Scolastique, et la raison le veut ainsi. La Compagnie a toujours réservé une large place aux langues anciennes; elle a fait de cette étude la base

1. P. 4, 7, 2.
2. P. 4, 5, 4 E.
3. P. 4, 5, 4.

de l'enseignement secondaire dans ses collèges. Avec toute raison et d'accord avec le sentiment des savants allemands, von Helmholtz disait : « Le moyen par excellence de donner la meilleure culture intellectuelle, est, sans contredit, l'étude des langues anciennes [1]. » La théologie et la philosophie s'enseignent en latin. C'est rendre un grand service, surtout à notre époque où l'on veut se borner à enseigner les sciences techniques et la littérature nationale. C'est aussi rendre service à l'Église que de maintenir l'usage du latin; de la sorte la langue de l'Église ne deviendra jamais une langue morte. Enfin le plan d'études de la Compagnie était sage, parce qu'il stimule l'industrie personnelle des étudiants par les fréquents exercices scolastiques, par des examens et des répétitions, par l'emploi des récompenses et des distinctions plutôt que par le recours aux punitions [2], et qu'il leur inspire ainsi le goût du travail et l'amour de la science. Non pas seulement « savoir », mais « savoir et prévoir », voilà ce que demande le *Ratio studiorum*.

La Compagnie a toujours regardé l'enseignement et l'éducation comme une noble mission, comme une mission divine : elle n'a cessé de s'y appliquer. Et avec raison. Enseigner aux hommes, et en particulier à la jeunesse, la science et la vérité, est, à tous les points de vue, une œuvre d'une extrême importance, une œuvre sublime. Montrer la vérité, qu'il s'agisse de vérités naturelles ou de vérités surnaturelles, c'est montrer l'image de Dieu, l'imprimer dans l'âme humaine et gagner cette âme à la foi, au respect et à

1. *Verhandlungen über Fragen des höheren Unterrichts*, Berlin, décembre, 1890, 4-17; Berlin, 1891, 202.
2. P. 4, 6, 10, 12.

l'amour de Dieu. Bien enseigner, c'est glorifier Dieu. Bien enseigner, c'est former l'homme, l'élever, le faire ce pourquoi Dieu l'a créé. Mais un bon enseignement saisit l'homme tout entier, intelligence et volonté; il comprend l'instruction et l'éducation; il est le plus solide fondement de la vie religieuse et pratique. Enseignement et éducation, voilà donc une œuvre véritablement divine, une sorte de création, et il ne peut y avoir une charité plus grande que de former ainsi l'intelligence, la volonté et le cœur. Bien enseigner, c'est donner son concours à l'Église et à l'État dans la plus importante de leurs missions. Tout le bien de notre culture intellectuelle et matérielle a son point de départ dans l'école, comme tout le désordre et le mal, dans la vie religieuse, sociale, politique, viennent des miasmes pestilentiels de l'école : de là cette éternelle lutte entre les bons et les mauvais pour s'assurer la possession des écoles. Le grand souci non seulement de l'Église, mais de tous les gens sages qui se préoccupent du bien de l'humanité, est de rendre l'école ce qu'elle doit être dans l'intention de Dieu — de faire de l'école l'éducatrice de l'homme pour son bonheur dans le temps et l'éternité. Lors donc que la Compagnie considère l'école comme une éducatrice, elle reste d'accord avec elle-même et demeure sur le terrain surnaturel.

La Compagnie dispose, pour le bien du prochain, d'un autre moyen presque aussi important et aussi efficace que l'enseignement : elle a ses écrivains. Saint Ignace savait, par son expérience personnelle, le bien que peut faire un bon livre : après Dieu il devait sa conversion à une bonne lecture. Plus tard il put se rendre compte par lui-même du mal causé par les livres et les écrits des novateurs. Partout où les réfor-

mateurs ne pouvaient prêcher eux-mêmes ils faisaient pénétrer leurs livres : ils propageaient ainsi leurs erreurs et les défendaient; ils attaquaient la foi catholique et l'Église, et semaient la calomnie. Sur les ailes de l'imprimerie récemment découverte, les nouvelles doctrines se répandaient partout. Un moyen dont l'hérésie avait usé avec tant de succès ne pouvait échapper au clairvoyant Ignace. Il fallait combattre les novateurs avec leurs propres armes. Il y pourvut dans ses Constitutions, et il recommanda à sa Compagnie de s'appliquer à publier de bons livres [1]. Dans cette pensée éminemment pratique, Ignace voyait loin : c'était presque de la divination. Avec le temps, la presse a pris une importance de plus en plus grande, son action n'a cessé de s'étendre ; elle est devenue une autorité devant laquelle les plus puissants eux-mêmes s'inclinent. En réalité la presse, c'est l'histoire — trop souvent, hélas ! et dans une trop large mesure, l'histoire du mal. Il y a donc un véritable apostolat à exercer ici. En écrivant, la Compagnie de Jésus trouve à appliquer presque tous les moyens dont elle dispose pour répondre à sa fin et remplir sa mission. Elle défend et propage la foi ; elle prêche, catéchise, enseigne, console, encourage les fidèles ; elle éclaire et sanctifie les âmes, les achemine vers la perfection ; elle décourage et arrête les ennemis de l'Église ; elle ouvre les voies les plus larges aux sciences et aux arts ; elle assure le véritable progrès. Si saint Paul vivait de nos jours, il ne craindrait pas non seulement d'écrire de bons livres, mais de s'employer à leur diffusion. La presse est le glaive de l'esprit, glaive à deux tranchants, pour le bien et pour le mal.

1. P. 7, 4, 11 ; P. 6, 2, G.

Nous lisons dans la vie des saints que certains apôtres de l'Évangile eurent ce privilège de faire entendre leurs prédications bien au delà des limites naturelles de la voix humaine. Pareil prodige n'est point nécessaire à la Compagnie de Jésus : elle a la presse ; et, par ses écrits, sa voix atteint les confins du monde et des temps.

L'enseignement, les missions sont les grandes fonctions du zèle des âmes. Mais il y a, en outre, quand il s'agit de l'utilité du prochain, ce qu'on pourrait appeler les menues affaires, les affaires de détail. Saint Ignace ne les a point oubliées pour sa Compagnie ; nous voulons parler des entretiens spirituels[1]. L'entretien spirituel est une conversation privée sur des sujets spirituels, pour l'utilité du prochain. L'importance de ce moyen consiste en ceci qu'il est recommandé à tous sans exception, et que tous peuvent l'employer. Il n'exige ni talent particulier, ni science spéciale, ni préparation difficile, ni chaire. Partout on peut le mettre en pratique. Il suffit d'un cœur pénétré de l'amour de Dieu et du prochain, animé par le zèle, désireux d'être utile à ses semblables. De quoi s'entretient-on ? Dans le monde, on parle de tout longuement : de Dieu on parle à peine ! Négliger les entretiens spirituels, c'est causer un préjudice à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Les saints avaient à cœur d'employer ce moyen. Les gens du peuple désignaient ainsi saint Ignace : « Le Père qui parle toujours de Dieu. » Un excellent homme disait un jour qu'il ne pouvait aller de Cologne à Hamm en compagnie d'un jésuite sans que la con-

1. *Exam.*, 6, 4 ; P. 7, 4, 8.

versation tournât au profit de son âme. Puisse-t-il en être toujours ainsi !

Saint Ignace n'a point oublié, en vue du salut des âmes, les œuvres de la miséricorde temporelle. Sur ce point encore il a laissé à ses fils des recommandations et des moyens. Autant que le ministère de la charité spirituelle le permet, ils doivent s'appliquer aux œuvres de la miséricorde temporelle : réconcilier les ennemis, visiter les hôpitaux et les prisons, secourir les malades et les pauvres, s'employer à leur soulagement[1]. Nous verrons plus loin dans quelle large mesure la Compagnie a répondu à ce désir du saint fondateur.

Tels sont, brièvement résumés, les moyens positifs que saint Ignace a établis pour le salut du prochain. Il a songé également aux moyens négatifs. La Compagnie est appelée à faire de nombreuses et grandes choses pour l'humanité, mais non pas à tout faire. Elle omet certaines choses, non point par indifférence ou par négligence, mais pour de bonnes raisons et dans le but de s'assurer une entière liberté en ce qui concerne l'emploi des moyens positifs qui lui sont spéciaux. Elle laisse de côté tout ce qui pourrait restreindre l'universalité de son action : par exemple l'assistance au chœur et la célébration d'offices longs et solennels, suivant la pratique très louable des Ordres monastiques[2]; l'acceptation de charges qui créent des obligations, le ministère paroissial du moins d'une façon permanente et locale[3]; elle évite tout ce qui sort de l'ordinaire, tout ce qui serait une singularité dans le vêtement, la nourriture, le genre de vie, la sévérité

1. Jules III, *Exposcit, ibid.*, P. 7, 4, 9.
2. Paul III, *Regimini, ibid.*, Jules III, *Exposcit, ibid.*, P. 6, 3, 4.
3. P. 6, 3, 5, 6.

de la règle [1]. En introduisant ces réformes dans la vie religieuse telle qu'on l'avait comprise jusqu'alors, saint Ignace n'entendait nullement déprécier les pratiques des autres Ordres. Ces pratiques sont bonnes, louables, consacrées par l'Église : les anciens Ordres religieux s'y sont conformés au grand profit des âmes et à l'édification de tous. Mais saint Ignace se proposait un autre but : sa Compagnie devait, plus qu'aucun autre Ordre, s'adonner aux travaux de l'apostolat, exclusivement et de la façon la plus large : dès lors les moyens à employer devaient différer. Les grandes devises de la Compagnie : « Pour la plus grande gloire », et « Plus une œuvre est universelle, meilleure elle est », exigeaient cette liberté. La révolution — si l'on peut employer ce mot — qui s'accomplissait ainsi dans la vie religieuse, a permis d'arriver à d'immenses résultats. L'abandon des pieux exercices en usage dans d'autres communautés a été largement compensé par les succès de l'apostolat. Cette façon de vivre, cette liberté, cette possibilité de s'accommoder à tout ministère, qui caractérisent la Compagnie, ont conquis à l'Église des royaumes et des nations. Toute contrée où l'on peut faire œuvre louable et de large portée pour la plus grande gloire de Dieu, disons mieux, le monde entier, est le champ ouvert à l'activité de la Compagnie : vouloir la restreindre entre des limites plus étroites, c'est la détourner de sa vocation.

Nous voyons par là quelle abondance de moyens, quelle plénitude de forces Dieu a mises à la disposition de la Compagnie, qui ne cesse de les employer pour le salut et le bonheur des hommes. Tout ce que le

1. Jules III, *Exposcit.*, *ibid. Exam.* 1, 6.

divin Fondateur de l'Église a confié au sacerdoce catholique pour la consolation et la sanctification des âmes, il l'a accordé à la Compagnie pour atteindre une fin si sublime. Mérites et sang de Jésus-Christ dans les sacrements, lumière de la vérité et de la Révélation, trésors des sciences naturelles et surnaturelles, puissance de la parole écrite — tout ce qui peut servir à instruire l'homme, à lui donner noblesse, joie véritable et bonheur, tous ces biens, les fils du héros de Pampelune les épanchent à pleines mains sur toutes les classes de l'humaine société. La Compagnie de Jésus, par la mise en œuvre des moyens dont elle dispose, sert les intérêts les meilleurs et les plus durables du genre humain ! Quelle attrayante perspective pour un noble cœur qui ne veut pas quitter cette vie sans avoir accompli de grandes choses pour le bien du prochain !

7. — Formé du gouvernement

Nous avons, plus haut, distingué deux catégories de moyens que la Compagnie emploie pour le salut des âmes. Par les premiers elle agit directement sur le prochain. Nous les avons exposés. Les moyens de la seconde catégorie atteignent indirectement le prochain et directement la Compagnie elle-même, en l'organisant et en la disposant à se servir efficacement des moyens de la première catégorie. Ils se ramènent à l'organisation intérieure qui précise le but de la Société, détermine les moyens à prendre en vue de ce but et désigne le représentant de l'autorité qui a charge et pouvoir de maintenir et d'obliger, dans l'emploi des moyens, l'ensemble des membres cons-

tituant la Compagnie. Il ne nous reste donc qu'à parler du gouvernement et de l'organisation intérieure de la Compagnie.

Toute société, si primitive qu'on la suppose et quand elle ne serait encore qu'un groupement confus, doit avoir un gouvernement. Selon que la plénitude du pouvoir et de l'autorité est commise à une ou à plusieurs personnes, on a une monarchie ou une aristocratie.

Quelle est l'organisation de la Compagnie ? Saint Ignace nous donne la réponse dans la neuvième Partie des Constitutions, et il s'exprime ainsi dès le début : « De même que, dans toute société bien instituée, il doit y avoir *une* ou *plusieurs* personnes qui pourvoient au bien général, ainsi en est-il dans la Compagnie. Outre les Supérieurs préposés à la direction de chaque Province ou de chaque maison, il doit y avoir un Supérieur *unique* pour veiller au bien général, guider et gouverner la Compagnie tout entière, afin qu'elle soit bien dirigée, et qu'il soit pourvu à sa conservation et à son progrès. Ce Supérieur est le Supérieur Général. »

Ces mots nous indiquent une des formes du gouvernement dans la Compagnie : c'est un gouvernement monarchique dans son fonctionnement.

Monarchiques le mode de gouvernement et les fonctions du Général [1]. En vertu des Bulles des Papes, le Général a les pleins pouvoirs exécutifs [2], pleins pouvoirs pour surveiller, administrer et punir [3] : c'est lui qui admet aux degrés divers qui constituent la Com-

1. Grégoire XIV, *Eccl. cath.*, *ibid.*
2. Jules III, *Exposcit*, *ibid.* Grég. XIV, *Eccl. cath.*, *ibid.*
3. Paul III, *Regimini*, *ibid.*, Jules III, *Exposcit*, *ibid.*, Grég. XIV, *Eccl. cath.*, *ibid.*, P. 9, 3, 19, 20.

pagnie [1], il choisit et désigne les Supérieurs [2], il leur délègue l'autorité, en fixe les limites et la révoque [3]; il confère les grâces et les pouvoirs [4]; il conclut les contrats au nom de la Compagnie [5]; il envoie dans les missions [6]; il interprète les Constitutions et les accommode aux besoins des temps et des lieux [7]; il érige les collèges et les Provinces [8]; il convoque la Congrégation générale, la préside et dispose de deux voix dans les votes [9]; on ne peut en appeler de lui qu'à la Congrégation générale, lorsqu'elle siège, ou au Pape de qui seul il relève habituellement. Il n'y a qu'un Supérieur Général, mais ses pouvoirs sont multiples, ou plutôt la Congrégation générale exceptée, ces pouvoirs résument tous ceux qu'on exerce dans la Compagnie à des degrés divers.

Le Général est nommé à vie. Le saint fondateur l'a réglé ainsi [10], et les Papes [11], ainsi que les Congrégations générales suivantes [12], ont confirmé cette décision. On retrouve cette même institution chez d'autres Ordres religieux et, en particulier, dans l'Église, pour les dignités papale et épiscopale dont la collation à vie favorise puissamment l'efficacité de l'autorité ainsi conférée. En outre on évite ainsi les embarras

1. Paul III, *Regimini*, *ibid*, Jules III, *Exposcit.*, *ibid.*
2. P. 9, 3, 14, 20.
3. Grég. XIV, *Eccl. cath. ibid.*, P. 3, 3,7, 10.
4. P. 9, 3, 10.
5. P. 9, 3, 5.
6. P. 9, 3, 9.
7. P. 9, 3, 8.
8. P. 9, 3, 17. *Congr.* 1, decr. 108.
9. P. 8, 3, 2.
10. P. 9, 1.
11. Paul V, *Quantum religio*, *ibid.*
12. *Congr.* 1, decr. 47.

qui résultent nécessairement de la convocation d'une Congrégation générale, et l'on prévient toutes les menées ambitieuses. Il faut, d'ailleurs, tant et de si grandes qualités pour remplir cette charge, qu'il est plus facile de trouver un seul sujet capable que d'en rencontrer plusieurs. Le Général, en effet, doit être un homme d'une haute vertu, très uni à Dieu afin d'attirer la bénédiction divine sur la Compagnie [1]; d'un caractère très ferme, afin d'entreprendre de grandes choses pour la gloire de Dieu et de les poursuivre malgré les difficultés ; un homme dont l'énergie soit tempérée par la charité et par la douceur pour supporter les faiblesses de ses subordonnés; un homme d'un esprit élevé, supérieur à la réussite comme à la non-réussite de ses entreprises ; un homme d'une intelligence éminente, plein d'expérience, et de sainte prudence [2]; un homme enfin, infatigable dans sa sollicitude, son zèle et son amour pour la Compagnie [3]. On voit que l'inamovibilité de la charge du généralat épargne autant que possible à la Compagnie le souci de rechercher un homme réunissant toutes ces conditions, et c'est là un avantage qui n'est pas à dédaigner. D'autre part, le Général nommé à vie a plus de temps pour acquérir une parfaite connaissance des conditions spirituelles et des besoins de la Compagnie, et pour accomplir efficacement les réformes nécessaires : le respect, la confiance, l'amour pour le Général en charge ne peuvent qu'y gagner.

Haute est la dignité, grande l'autorité. Il le faut en

1. P. 9, 2, 1, 2, 3.
2. P. 9, 2, 4, 5, 6.
3. P. 9, 2, 4, 7.

raison même de l'extension de la Compagnie et de la multiplicité de ses ministères. Plus le champ ouvert à son activité est vaste, plus les ouvriers sont nombreux, plus leurs emplois sont divers, plus aussi il faut que le gouvernement, dont l'ensemble dépend et reçoit l'impulsion, soit unique, fort et efficace. A ces conditions seulement il est possible de procéder avec ordre, à coup sûr, avec rapidité, avec fruit. Nous le voyons par ce qui se passe dans l'Église et dans les armées, et c'est la pensée dont saint Ignace s'est inspiré. Il avait été soldat et il voulait assurer à sa Compagnie les avantages d'un commandement unique et fort. De là le nom qu'il lui a donné : *Compañia*, une troupe, une phalange, disciplinée, prête au combat, recevant d'une seule et énergique volonté la vie et le mouvement. Et voilà bien la Compagnie de Jésus, née pour défendre et propager le règne de Jésus-Christ et son Église parmi toutes les nations, sous tous les climats. Dès lors la nécessité d'un gouvernement unique et fort s'imposait. Et nous constatons, ici encore, que la fin que se propose un Ordre religieux détermine la forme de son gouvernement.

Toutefois ce n'est là qu'une face du mode de gouvernement dans la Compagnie. L'autorité du Général n'est point une monarchie illimitée; bien moins encore est-il son maître absolu. La rigueur de l'unité et de l'autorité monarchiques est tempérée par l'action efficace, mais paisible, d'une aristocratie, comme les Bulles des Papes le font entendre[1]. Le pouvoir du Général dans le gouvernement n'est jamais illimité.

1. Paul III, *Regimini*, *ibid.*, Jules III, *Exposcit*, *ibid.*, Greg. XIV, *Eccl. cath.*, *ibid.*

Il reste toujours subordonné non seulement aux commandements de Dieu et de l'Église, mais encore aux Constitutions et aux usages de la Compagnie. Le Général n'est point au-dessus, mais au-dessous des Constitutions. Sans doute il peut expliquer les Constitutions, et les accommoder aux circonstances, mais non pas les changer, les supprimer ; il ne peut innover. Il ne peut prendre une décision, il ne peut gouverner que selon l'esprit des Constitutions [1]. Enfin, en toutes choses, il est soumis au Pape.

L'autorité du Général est limitée, en outre, par les Supérieurs placés sous sa direction, par les Assistants et par les Congrégations générales. Les Supérieurs — Provinciaux et Supérieurs des maisons et collèges — sont choisis, il est vrai, par le Général, ils sont responsables devant lui, et, d'ordinaire, ils ne restent en charge que trois ans ; mais ils n'en décentralisent pas moins la puissance du Général et ils possèdent, dans leur ressort, un large pouvoir et une autorité de juridiction.

Les Assistants, choisis par la Congrégation générale, forment l'entourage immédiat du Général ; ils sont ses conseillers et, en même temps et en quelque sorte des surveillants que la Compagnie lui adjoint : l'un d'eux a spécialement le devoir d'avertir (admoniteur) le Général en ce qui regarde l'accomplissement de ses fonctions et sa propre conduite [2]. Les Assistants peuvent même demander sa démission. Un trait analogue de tempérament aristocratique se retrouve à tous les degrés du gouvernement. Tout Provincial, tout Supérieur d'une maison a ses conseillers. Les Con-

1. P. 9, 8 D.
2. P. 9, 4, 4.

grégations, composées exclusivement de profès, ont la plus grande autorité sur le Général. Cette autorité n'est qu'indirecte dans les Congrégations provinciales et les Congrégations de procureurs qui ont lieu tous les trois ans : elles décident s'il y a lieu de convoquer une Congrégation générale et rédigent les motions à présenter au Général. La Congrégation générale se réunit seulement à la mort du Général pour élire son successeur, ou pour quelque autre raison importante qui concerne le bien de la Compagnie. Elle forme en quelque sorte une cour de suprême instance et le corps législatif de l'Ordre. Le Général lui est soumis. Elle le nomme, elle le redresse à l'occasion, elle lui confie le mandat de faire observer ses lois et ses décrets [1]. En elle réside la plénitude du pouvoir aristocratique; et, à ce point de vue, le caractère propre du gouvernement de la Compagnie est l'aristocratie. Mais comme la Congrégation ne siège que temporairement, et que le pouvoir exécutif est d'ordinaire tout entier aux mains du Général, la Compagnie revêt plutôt, extérieurement, le caractère d'une société monarchique.

Le mode de gouvernement de la Compagnie est incontestablement un chef-d'œuvre de sagesse législative. L'élément monarchique et l'élément aristocratique sont combinés de telle sorte qu'il en résulte un merveilleux équilibre de force et de douceur, d'ordre et de garantie, d'énergie et de réflexion. Pour la Compagnie dont le but est si complexe, dont les œuvres sont si multiples et l'activité toujours en éveil, on ne saurait concevoir une forme de gouvernement plus parfaite. Tout abus de pouvoir est pré-

1. P. 9, 5, 4, 6.

venu autant que possible et, de fait, l'expérience a démontré l'excellence de ce régime. La Compagnie lui doit, après Dieu, les résultats obtenus au dehors, la paix dont elle jouit à l'intérieur, et cette gloire exceptionnelle qu'elle n'a jamais eu besoin d'une réforme générale. Il ne peut être question de despotisme. L'autorité n'est que pour le bien; les limites ne sont imposées qu'au désordre. Dans la Compagnie tout est si bien ordonné qu'aucune autorité ne reste complètement indépendante. Les lois seules possèdent une autorité illimitée, animée de l'esprit de liberté et de charité, tous acceptant et défendant une autorité dans laquelle, d'ailleurs, ils se voient eux-mêmes si fortement représentés. Assurément la Compagnie de Jésus est une puissante création de l'autorité, mais avec la plus légitime liberté du service de Dieu pour le salut des âmes. Il n'est pas, sur la terre, de liberté plus noble que celle qui consiste à se soumettre à une autorité établie par Dieu, pour se consacrer librement à la plus grande gloire de Dieu.

8. — Organisation

Un second moyen rentre dans la deuxième catégorie — celle des moyens que nous pourrions appeler dispositifs en vue du salut des âmes : c'est l'organisation de la Compagnie en diverses classes. Dans une société parfaite tous les membres ne sont pas semblables. La beauté, la force, l'énergie, la promptitude à l'action exigent la diversité des fonctions, des occupations, des pouvoirs. Les uns conduisent, les autres suivent ; aux uns les missions plus hautes et plus importantes,

aux autres des attributions moindres qui se combinent avec l'action des membres placés à un rang supérieur dans la hiérarchie. Ainsi, dans l'État, nous trouvons des emplois multiples ; dans l'armée, des spécialités diverses. Saint Paul lui-même compare l'organisation de l'Église militante à celle du corps humain [1]. Nous aurons donc, dans la Compagnie, plusieurs classes qui, différant par leurs fonctions immédiates, servent toutes, cependant, à une seule et même fin et y coopèrent dans la plus large mesure.

Dans la Compagnie de Jésus, prise en général et en tant qu'elle comprend tous ceux qui sont sous l'obéissance du Général, saint Ignace compte quatre classes [2] : les novices, les scolastiques, les coadjuteurs et les profès. Les novices ne sont liés par aucun vœu, mais uniquement par l'intention de prononcer en temps voulu les vœux de religion. Les scolastiques appartiennent en quelque manière au corps de la Compagnie : ils y sont entrés par l'émission des vœux simples et ils se préparent à y être admis à un degré définitif par les derniers vœux. Les frères lais font les mêmes vœux que les scolastiques, après deux ans de probation. Les coadjuteurs et les profès constituent le corps proprement dit de la Compagnie et, par leurs deux classes, ils forment les deux degrés suivant lesquels les membres de la Société sont définitivement et irrévocablement incorporés à l'Ordre. Le premier degré est celui des profès. Par la formation qu'ils ont reçue, par leur vertu et par leur science, ils sont l'élite de la Compagnie. A eux se joignent, pour leur donner aide et concours, les coadjuteurs, soit les coadjuteurs

1. Rom., xii, 4 sqq. I Cor., xii, 12 sqq.
2. P. 5, 1 A; *Exam.*, 1, 7.

spirituels qui sont prêtres, soit les coadjuteurs temporels qui sont les frères lais. La différence entre le degré de profès et celui de coadjuteur spirituel consiste en ceci, que les vœux émis dans ces deux classes ne sont pas les mêmes et que certaines fonctions et certaines charges sont réservées aux profès. Les profès émettent quatre vœux solennels : de pauvreté, de chasteté, d'obéissance en général, d'obéissance spécialement envers le Pape par rapport aux missions ; ils émettent, en outre, cinq vœux simples qui regardent l'exacte observance de la pauvreté, l'abstention de toute démarche pour arriver aux honneurs soit dans la Compagnie, soit en dehors de la Compagnie, et la pratique d'une perfection plus grande. Les coadjuteurs, au contraire, ne prononcent que les trois vœux ordinaires ; mais ces vœux sont alors des vœux solennels[1]. L'admission à tel ou tel degré dépend d'un grand nombre de circonstances : en définitive, c'est le Général qui prononce, et l'acceptation de sa décision est l'objet du quatrième vœu simple des scolastiques. Les vœux des coadjuteurs peuvent être prononcés plus tôt que ceux des profès. La formation du jésuite, depuis son entrée jusqu'aux derniers vœux, se prolonge ordinairement de dix ans à dix-sept ans. Cette longue probation s'explique par le but que se propose la Compagnie : elle veut former, pour le salut des âmes, des hommes d'une vertu éprouvée et d'une

1. Les profès des trois vœux solennels sont une exception et ne forment point un degré proprement dit. Cette situation est parfois accordée à des coadjuteurs spirituels pour reconnaître une vertu spéciale ou des services extraordinaires rendus à la Compagnie. Ce sont de vrais jésuites et non pas des « jésuites civils » ou « jésuites en robe courte », c'est-à-dire des hommes du monde s'occupant des affaires de la Compagnie. L'Institut ne connaît nullement cette catégorie de jésuites.

science sûre : telles sont, en effet, les qualités que le saint Fondateur exige de tous les ouvriers apostoliques[1].

Quelque différence qu'il y ait entre ces classes ou degrés, sous le rapport des droits et des devoirs, tous poursuivent la grande fin de la Compagnie qui est la sanctification des âmes; tous coopèrent, à leur manière, à la réalisation de cette fin. Les novices, isolés du monde, travaillent déjà pour le monde en s'exerçant à la vie spirituelle, but du noviciat. Ils apprennent à prier non seulement pour eux, mais encore pour le prochain ; ils apprennent à se vaincre, à se renoncer, pour se dévouer entièrement au service des âmes ; ils posent les fondements de la vertu et de la perfection qui feront, un jour, la sécurité et la fécondité de leur apostolat dans le monde. Certains de leurs exercices et de leurs expériments sont déjà un début dans la vie apostolique — par exemple, enseigner le catéchisme aux enfants ; faire un pèlerinage en esprit de pauvreté et d'humilité, sans argent, pour s'exercer au mépris du monde, à la confiance en Dieu, au support des fatigues; soigner les malades dans les hôpitaux. Les scolastiques s'efforcent d'acquérir par l'étude les connaissances qui leur seront nécessaires dans les fonctions du sacerdoce, et ils s'emploient, dans les collèges, à l'enseignement de la jeunesse. Les profès, dont la formation religieuse est achevée, remplissent, à l'intérieur et à l'extérieur, les emplois et les ministères les plus importants. C'est parmi eux qu'on choisit le Général, les Assistants, les Provinciaux; ils siègent dans les Congrégations générales et sont ainsi le corps législatif de la Compagnie, les gardiens

1. Cf. P. 5, 2, 1 et P. 5, 2, 4.

et, le cas échéant, les juges du Général. Au dehors, conformément à leur quatrième vœu solennel — vœu d'obéissance au Pape par rapport aux missions — les grandes affaires et entreprises de l'Ordre leur sont confiées.

Mais parce que les profès ne sont pas assez nombreux pour suffire à tant d'œuvres et que bien des prêtres, sans remplir les conditions requises pour la profession, peuvent cependant rendre d'excellents services à la Compagnie dans ses travaux, on a établi, comme nous l'avons dit, le degré des coadjuteurs spirituels [1] dont la mission est d'aider les profès. Ils peuvent être Supérieurs des collèges et résidences, procureurs, professeurs. Habituellement, même, on prend parmi eux les Recteurs des collèges et, à ce titre, ils prennent part aux Congrégations provinciales [2]. Au dehors, leurs fonctions sont les mêmes que celles des profès. Ils occupent une place si honorable dans la Compagnie que, d'ordinaire, ils ne se distinguent en rien des profès. A ce second degré appartiennent aussi les frères lais, au titre de coadjuteurs temporels. Ils sont chargés des soins matériels des maisons, afin que les profès, les coadjuteurs spirituels, les scolastiques et les novices puissent librement, chacun suivant son degré, se consacrer au service du prochain. Et, par là, les coadjuteurs temporels coopèrent médiatement au salut des âmes.

C'est ainsi que la Compagnie est organisée en différentes classes et différents degrés. Son œuvre est une œuvre collective — l'œuvre d'une seule et même société répandue dans le monde entier. Qu'ils marchent

1. Paul III, *Licet debitum*, *ibid. Exam.*, 6, 2.
2. P. 4, 10, 3 ; P. 6, 2, 4.

isolés ou groupés, les soldats de saint Ignace forment un seul tout de la plus grande unité, en raison de l'unité de la direction et de l'unité du but, le but demeurant toujours le salut des hommes. Qu'il est beau, qu'il est édifiant de les voir tous, du plus grand au plus petit, tendre sans cesse à cette noble fin, sauver le prochain ! La Compagnie de Jésus n'est qu'une vaste association en vue de sauver les âmes, une « armée du salut », au vrai sens du mot. Il faut se placer à ce point de vue pour la bien comprendre. La mesure dans laquelle chacun participe à cette œuvre de salut correspond exactement au degré de chacun. L'esprit apostolique est la vie et l'âme de la Compagnie. Sans le zèle des âmes, nul ne peut prétendre au nom d'enfant de la Compagnie de Jésus ; et saint Ignace avait coutume de dire : « Pour celui qui veut simplement se sauver et se sanctifier lui-même, il n'y a pas de place dans la Compagnie. » Il faut vouloir davantage : il faut vouloir se sauver et se sanctifier précisément en travaillant au salut du prochain par le zèle des âmes. Toute la Compagnie est là, et Paul III[1] l'indique lorsque, dans la Bulle d'érection, il veut qu'à toute heure du jour et de la nuit ses religieux soient sous les armes, prêts à remplir leur sublime mission.

9. — La charte constitutionnelle

Saint Ignace le dit avec raison, dans l'Introduction à ses Constitutions : Dieu pouvait par lui-même, sans le secours d'une règle écrite, et simplement par l'esprit intérieur de charité qu'il répand dans les âmes,

1. *Regimini, ibid.*

conserver la Compagnie dans la voie de son divin service, la gouverner et la promouvoir, de même qu'il a daigné la susciter ; mais Dieu exige aussi la coopération de ses créatures, et la première chose nécessaire à la Compagnie pour son bien et son progrès est une Constitution écrite : ainsi le demandent et la volonté formelle des Papes, et l'exemple des saints fondateurs d'Ordres et la raison elle-même. De fait il n'est pas de moyen meilleur pour maintenir la Compagnie dans la voie commencée qu'une règle écrite. S'il peut arriver et s'il arrive en effet que, même avec des règles écrites, on s'écarte de l'esprit primitif, le danger serait bien plus à redouter, en l'absence d'une législation fixée par l'écriture [1].

Ce code, la Compagnie le possède dans l'Institut. L'Institut est le recueil de toutes les règles et décisions émanées de l'autorité officielle. La plus récente édition de l'Institut forme trois volumes dont les parties principales sont : premièrement, les Bulles et Brefs des Papes se rapportant à l'approbation et à la confirmation de la Compagnie, de sa nature, des moyens employés par elle et de ses privilèges ; deuxièmement, les Constitutions, rédigées par saint Ignace lui-même, et les Décrets des Congrégations générales qui ont force de loi comme les Constitutions dont elles sont la confirmation, l'explication et, pour ainsi dire, le couronnement ; troisièmement, le Sommaire, sorte de précis ou manuel des Constitutions pour l'usage privé et la sanctification de chacun ; quatrièmement, les Règles générales, fixant des points d'organisation intérieure ; cinquièmement, les Règles spéciales aux différents emplois ; sixièmement, le *Ratio studiorum*

1. *Proœm. in Constit.*, 2.

septièmement, les Exercices spirituels de saint Ignace qui ont un rapport si intime avec l'esprit de la Compagnie ; et enfin quelques ordonnances et instructions du Général Aquaviva.

Après les Bulles et Décrets des Papes, les Constitutions sont la partie la plus importante de l'Institut. Elles contiennent en substance toute la législation de la Compagnie et comprennent dix Parties. Cette législation, saint Ignace la développe non pas synthétiquement, c'est-à-dire en procédant du général au particulier, mais analytiquement et pratiquement en exposant de quelle manière l'édifice de sa Compagnie, en prenant l'individu pour point de départ, arrive à constituer un tout. Théoriquement parlant, dit-il [1], le but premier est le bien de l'ensemble ; mais, dans l'exécution pratique, le soin d'assurer la formation et la perfection des diverses classes vient en première ligne, et le bien de l'ensemble résultera assurément de la bonne condition de ces parties diverses. Et saint Ignace adopte cette marche : il construit la Compagnie en partant de ce qui regarde l'admission et la formation des sujets pris individuellement ; il les suit dans les différentes classes et les divers degrés, et arrive jusqu'au gouvernement qui forme le couronnement de son édifice.

Saint Ignace commence d'une façon toute pratique, en plaçant en tête des Constitutions l'Examen ou probation des candidats qui se présentent pour entrer dans l'Ordre. Voici en quoi consiste cette probation. On donne, tout d'abord, au candidat une connaissance exacte de la vocation qu'il demande à embrasser. On lui enseigne comment et pourquoi la Compagnie est

1. *Proœm.*, 2.

vraiment et canoniquement un Ordre religieux ; on lui explique le but de la Compagnie, les moyens qu'elle emploie, les épreuves auxquelles elle soumet les œuvres qu'elle demande, le genre de vie qu'on y mène — et tout cela sans rien cacher. C'est donc en toute connaissance de cause et avec une pleine liberté que le candidat se décide, et il doit déclarer si, avec la grâce de Dieu, sa volonté est de remplir ces obligations. En outre, on l'interroge sur sa vie passée, sur les études qu'il a faites, sur la manière dont sa vocation lui est venue — par un appel intérieur ou parce que d'autres lui en ont parlé — sur les motifs qui l'ont déterminé et sur quelques empêchements qui pourraient lui fermer l'entrée dans la Compagnie. Plus ces empêchements le rendraient impropre à sa vocation, plus grande est la nécessité de l'en instruire ; sans quoi il pourrait arriver que son admission fût invalide[1]. Saint Ignace veut absolument qu'autant que possible le postulant connaisse la Compagnie et que la Compagnie connaisse le postulant.

Après l'Examen viennent les dix Parties des Constitutions. La première Partie traite de l'admission dans l'Ordre et de la première probation ou candidature. Ordinairement, c'est le Provincial qui prononce l'admission. — Le renvoi ou l'exclusion des sujets admis — dont il est question dans la seconde Partie des Constitutions — est un droit qui appartient à toute société ou communauté et une des conditions d'un bon gouvernement. En certaines circonstances qui se présentent au cours des temps, et, en particulier, pour sa propre faute, tout membre de la Compagnie — le Général lui-même — peut être renvoyé

1. *Exam.*, 2, 1-6 ; P. 1, 3, 3-7 ; P. 4, 3, 2. *Congr.* 7, decr. 42.

de la Compagnie. Les motifs de l'exclusion doivent être vrais, certains et importants, d'autant plus importants que celui dont il s'agit appartient déjà plus étroitement à l'Ordre. Le Provincial peut renvoyer les novices; le Général seul a le droit d'exclure les autres. Par le fait qu'il est validement renvoyé, le sujet est délié de ses vœux, quand il s'agit des vœux simples. Dans la pensée de saint Ignace, l'affaire du renvoi doit être traitée avec beaucoup de prudence et de précaution, avec une grande charité et une grande discrétion pour la réputation du religieux congédié. — La troisième Partie traite des soins à apporter pour conserver et promouvoir le bien spirituel et matériel de tous les sujets admis, et nommément des novices. Sans exclure entièrement les études, le but principal du noviciat est de former à la vie spirituelle. On assurera le progrès spirituel tout particulièrement par l'acquisition des vertus dont nous avons dit plus haut qu'elles sont le moyen d'acquérir la perfection personnelle. Quant à la santé, les Supérieurs doivent y veiller soigneusement afin que les forces physiques ne soient compromises ni par un travail excessif ni par des mortifications imprudentes; et la règle prescrit à chacun d'avoir un soin raisonnable de sa santé. Le noviciat, avec la candidature, dure deux ans ; et le Général seul peut abréger ce temps [1]. — La quatrième Partie des Constitutions s'occupe de la formation des scolastiques soit dans leurs études, soit dans l'enseignement qu'ils sont appelés à donner aux étudiants étrangers à la Compagnie. Comme un père de famille, inspiré par la sagesse et la prudence, saint Ignace

1. Greg. XIII, *Quanto fructuosius*, *ibid.* ; *Ascendente*, *ibid.*, *Exam.* 1, 12; 4, 16, 41 ; 6, 8. *Congr.* 5, decr. 12, 13, 63.

veut tout d'abord qu'il soit pourvu à l'établissement des maisons d'études par des fondations suffisantes qui, cependant, n'imposent pas des conditions trop lourdes ou restrictives, afin que disciples et maîtres puissent se donner librement à l'étude et à l'enseignement des diverses sciences. Il est fort édifiant de constater à quel point le Saint veille à se montrer reconnaissant à l'égard des fondateurs, quelles précautions il prend pour que la Compagnie n'en perde jamais le souvenir. Là encore, pour cette nouvelle période de la vie de ses religieux, il donne les plus sages préceptes en ce qui concerne la santé, le progrès de la vie spirituelle, le zèle pour l'étude, l'avancement dans la science. On remarquera qu'il restreint les exercices de la vie spirituelle afin que le zèle pour l'étude ne soit empêché en rien. Les scolastiques, écrit-il, doivent se bien persuader que, devant la Majesté divine, ils ne peuvent rien faire de plus agréable et de plus méritoire que de s'appliquer à l'étude avec zèle et pureté d'intention[1]. Sauf la médecine et le droit civil, on enseigne, dans les établissements de la Compagnie, tout ce que requièrent les professions les plus hautes — civiles ou ecclésiastiques : — langues anciennes et langues modernes, poésie et éloquence, dans les gymnases[2] ; philosophie (logique, métaphysique, théodicée, psychologie, cosmologie, mathématiques supérieures et sciences naturelles), dans les lycées ; et enfin, dans les Académies ou Universités, la théologie avec ses différentes matières, dogmatique, morale, écriture sainte, droit canonique, histoire ecclésiastique, langues orientales. Les scolastiques de la

1. *C.* 6, 2.
2. *C.* 13, 3 B.

Compagnie s'appliquent aux études qui répondent le mieux à leur talent, qui leur seront plus utiles pour le bien des âmes et que les Supérieurs leur assignent [1]. Le cours complet des études supérieures comprend, d'après saint Ignace, trois années de philosophie et quatre années de théologie [2] ; il se termine par un sérieux examen sur ces deux sciences, afin que le théologien prouve s'il est capable de les enseigner avec fruit et honneur [3]. La durée du cours peut être réduite en tenant un compte convenable des études faites avant l'entrée dans la Compagnie ; mais nul n'est dispensé de l'épreuve finale. Toutes ces sciences, la Compagnie les enseigne sans recevoir aucune rétribution des étudiants du dehors, à moins que la nécessité et le manque de ressources matérielles n'exigent d'autres dispositions [4]. Partout et toujours saint Ignace insiste sur ce point, que l'étude ne doit pas être recherchée pour elle-même, mais simplement comme un moyen de glorifier Dieu par le salut des hommes, et que la théologie étant le moyen le plus prochain de travailler au bien des âmes, elle tient le premier rang parmi les sciences. Faire de la science le but, c'est aller contre la droite raison, et bien plus encore contre la Révélation divine.

Dans la cinquième Partie des Constitutions, il est question de l'admission aux divers vœux dont nous avons parlé plus haut à propos de l'organisation de la Compagnie. Remarquons encore ici que, leurs études terminées, les prêtres, avant d'être admis à prononcer

1. *C.* 5, 1 ; 13, 4.
2. *C.* 15, 2, 3.
3. *C.* 9, 3 ; 15, 4.
4. C. 7, 3 ; 15, 4. *Congr.* 22, 42. *Congr.* 24, 18.

les derniers vœux, font une troisième année de probation pendant laquelle, comme au noviciat, ils s'occupent surtout de leur propre progrès spirituel, se retrempent dans l'esprit intérieur qui a pu souffrir au cours des études et posent le dernier fondement de leur ministère extérieur. Les derniers vœux se font publiquement, dans l'église, en présence des fidèles et de quelques témoins invités. — La sixième Partie contient, pour ceux qui sont incorporés à la Compagnie par les derniers vœux, des recommandations relatives à l'obéissance, à la pauvreté, aux pratiques de piété et au zèle des âmes ; dans ce but, ils ne doivent pas se laisser détourner ou retarder par la direction des femmes et la gestion d'affaires temporelles. C'est dans cette même Partie que le saint fondateur révèle sa touchante charité pour ses fils par ses minutieuses recommandations relativement aux malades et aux enfants. — La septième Partie des Constitutions s'étend longuement sur les missions, qu'elles soient confiées par le Pape ou par les Supérieurs. Voici les points principaux. Si la mission vient du Pape, il faut se mettre en route sans hésitation, même sans aucun viatique. Nul ne doit, ni par lui-même, ni par un intermédiaire, agir auprès du Pape ou des Supérieurs, afin que le choix s'arrête sur lui et non sur quelque autre. La seule préoccupation d'un bien plus grand et plus général doit décider du choix du missionnaire et de la mission à lui confier. Ici, surtout, il faut s'inspirer de la grande devise : Plus le bien est général, plus l'œuvre est divine[1]. Ici, également, nous voyons tout particulièrement la pru-

1. *C.* 1, D; 4, 6; *C.* 2, 1, DE; *C.* 3, 1.

dence de saint Ignace, dans le choix et l'organisation de ses soldats. Il faut confier les entreprises importantes à des hommes éminents ; les entreprises difficiles et pénibles, à des hommes énergiques ; les entreprises dangereuses, à des hommes éprouvés ; il est préférable d'associer deux missionnaires : à celui qui est moins expérimenté, on donnera un compagnon qui a fait ses preuves ; on tempérera l'ardeur de l'un par la circonspection de l'autre ; à un bon confesseur on adjoindra un bon prédicateur ; à des savants on enverra un savant ; aux prudents du siècle, un homme habitué aux affaires ; pour le peuple, il convient de choisir un bon confesseur et un prédicateur capable.

La huitième Partie traite de l'union réciproque des membres de la Compagnie soit entre eux, soit avec le Supérieur général. Les moyens qui contribueront à maintenir l'union et la concorde sont surtout les suivants : n'admettre à la profession que des hommes d'élite qui sachent se commander eux-mêmes ; le lien commun de l'obéissance sous des Supérieurs communs ; l'exclusion des semeurs de discorde ; les rapports fréquents, libres et intimes des inférieurs avec leurs Supérieurs, ou des Supérieurs avec les Supérieurs majeurs et avec le Général ; une correspondance fréquente avec les confrères absents ; et enfin l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, et la pratique des vertus, le mépris des choses temporelles, la conformité des vues, l'égalité dans le genre de vie. La concorde et la charité trouvent aussi de puissants auxiliaires dans les différentes Congrégations ou assemblées des profès d'une même Province — et alors on a la Congrégation provinciale — ou des députés de toutes les Provinces — soit dans la Con-

grégation des procureurs qui se tient à Rome, tous les trois ans, soit dans la Congrégation générale convoquée pour l'élection d'un nouveau Général ou pour régler quelque affaire particulièrement importante pour la Compagnie. Ainsi se trouvent réunis les membres les plus éminents de la Compagnie dispersée dans le monde entier ; ils apprennent à se mieux connaître, et se retrempent dans la charité mutuelle et dans leur amour pour l'Ordre.

La neuvième Partie des Constitutions s'occupe du Général, chef de la Compagnie tout entière, et règle le mode de son gouvernement : nous en avons parlé dans le chapitre précédent. — Enfin, la dixième Partie résume les moyens intérieurs et les principes qui doivent maintenir et favoriser la prospérité de la Compagnie. Partant de cette pensée que la Compagnie a été fondée par Dieu, et non point par des moyens naturels, mais par des moyens surnaturels, saint Ignace recommande tout d'abord la prière, et il règle qu'à des dates déterminées des messes seront célébrées à cette intention ; d'autre part, il veut que les membres de la Compagnie soient bien convaincus que les moyens qui les rapprocheront de Dieu — comme la vertu, l'union à Dieu, un zèle ardent et pur de la gloire divine — conduisent plus efficacement au but que tous les autres moyens qui rapprochent des hommes en vue d'agir sur eux. Par conséquent les moyens naturels, comme la science, le talent de l'employer dans les prédications, et le don de traiter avec le prochain, ne devront pas être négligés, mais on les emploiera avec une droite intention pour la gloire de Dieu et non avec une confiance aveugle. — Un second moyen consiste à employer au bon fonctionnement des collèges et maisons d'ensei-

gnement, ceux qui ne peuvent en retirer aucun profit temporel, comme c'est le cas pour les profès. — Un troisième moyen est la pratique fidèle de la pauvreté : on ne recevra donc aucune rétribution temporelle pour les ministères de la Compagnie : les revenus des collèges leur seront exclusivement affectés ; l'on s'abstiendra de tout trafic. — Il est aussi très important de bannir la cause de tous les désordres, qui est l'ambition, la recherche des fonctions honorables dans la Compagnie elle-même ou au dehors. C'est pourquoi les profès s'engagent par un vœu spécial à ne jamais rechercher des distinctions de ce genre et à prévenir cet abus chez les autres membres de la Compagnie. — La facilité à admettre, et la négligence à renvoyer les sujets impropres à la Compagnie seraient un danger. Ce n'est point le nombre, mais la qualité des ouvriers qui fait la force. On se montrera donc sévère pour recevoir de nouveaux sujets et pour admettre à prononcer les vœux, surtout les vœux solennels, et on se conformera exactement aux prescriptions relatives à ces deux points. — Le bien du corps entier dépend de la tête. Dès lors, pour le choix du Général et des autres Supérieurs, on se conformera aux règles marquées par les Constitutions. Il est absolument nécessaire que l'autorité des Supérieurs sur leurs inférieurs et celle de la Compagnie sur le Général soit grande, afin que cette autorité ne s'exerce qu'en vue de promouvoir le bien et de réprimer le mal. — Tout ce qui peut contribuer à l'union des esprits — charité sincère et mutuelle, commerce épistolaire, conformité dans les doctrines et dans la manière d'agir, et, surtout, obéissance qui unit les religieux entre eux et avec les Supérieurs — est un moyen efficace de maintenir la Compagnie en

bon état. — Dans ce même but la bienveillance des personnes du monde, de celles-là surtout qui peuvent servir ou nuire beaucoup au service de Dieu, est à souhaiter; mais jamais les membres de la Compagnie n'embrasseront un parti politique dans les querelles entre princes chrétiens. La charité doit s'étendre à tous. — On n'usera qu'avec modération et prudence des privilèges que le Siège Apostolique a, pour le salut des âmes, accordés à la Compagnie. C'est par ses travaux et par les services rendus que la Compagnie se conciliera la bienveillance de tous. — Enfin, un dernier moyen recommandé par saint Ignace pour le bien de la Compagnie, est le soin de la santé et, par conséquent, une sage modération dans les travaux soit physiques, soit intellectuels. Il n'y a, dans l'esprit de l'Institut, ni rigueur ni mollesse. Chacun doit obéir aux Constitutions et aux Règles et, par conséquent, les connaître et s'en rappeler le souvenir par une lecture fréquente.

Telle est, en résumé, la substance des Constitutions. Elles sont l'œuvre personnelle et exclusive de saint Ignace ; elles ont été l'occupation des dernières années de sa vie. Il en avait discuté les grandes lignes avec ses premiers compagnons ; il se peut qu'il ait étudié les règles d'autres Ordres religieux; mais, pour la rédaction des statuts de la Compagnie, il n'avait, sur sa table à écrire, d'autres livres que l'Évangile et l'Imitation de Jésus-Christ. Le principal était de traiter l'affaire avec Dieu dans la prière, par le recueillement et la réflexion. Alors, comme le plan d'un édifice sort de la pensée de l'artiste, ou, suivant l'expression de Gothein, comme Minerve naquit tout armée du cerveau de Jupiter, les Constitutions sortirent de l'esprit de saint Ignace; et rien ne révèle mieux son caractère,

sa personne, sa sagesse législative et son génie créateur, que ces Constitutions, qui sont tout ensemble et l'organisation et le code de la Compagnie.

Tout d'abord, cette législation constituait une nouveauté. Jamais, avant Ignace, aucun fondateur d'Ordre n'avait entrepris plus énergiquement ni établi sur des bases plus larges l'œuvre du salut des hommes, pour en faire le but de sa fondation ; jamais non plus aucun n'avait montré plus d'indépendance et de liberté dans le choix des moyens, adoptant ceux-ci, rejetant ceux-là. La Compagnie, avec son noviciat de deux années, avec la probation prolongée après l'émission des vœux simples qui font déjà le religieux, avec sa distinction entre profès et coadjuteurs parmi les prêtres ; la Compagnie où l'on ne retrouve ni les offices du chœur ni certains dehors de la vie monastique ; la Compagnie avec son vœu spécial d'obéissance au Souverain Pontife, avec les pouvoirs étendus conférés au Général, avec la variété et la multiplicité des moyens dont elle dispose ; — la Compagnie était assurément une grande nouveauté dans la vie religieuse ; et c'est précisément pour cette nouveauté que, dès le début, elle fut si attaquée. — Deuxièmement, cette législation est sage, parce qu'elle est logique. Tous les statuts, toutes les règles sont à la fois des conséquences de la fin assignée à la Compagnie, et des moyens en rapport avec le but à atteindre. Cette législation est sage parce qu'elle est tout ensemble large et prudente, parce qu'elle s'adapte à la diversité des circonstances, parce qu'elle laisse une grande place à l'initiative des ouvriers. Elle est sage, parce que nulle de ses Règles en dehors des vœux n'oblige sous peine de péché : saint Ignace n'a point voulu que ces Règles fussent un piège pour ses fils ; il veut la bonne

volonté et non la contrainte. Elle est sage, enfin, parce qu'il a demandé à l'expérience la sanction définitive de ses Règles. Quand il eut achevé de rédiger les Constitutions, il les envoya à toutes les maisons de la Compagnie pour qu'on les expérimentât. L'épreuve réussit complètement. Et c'est seulement après la mort de saint Ignace que les Constitutions reçurent leur confirmation permanente dans la première Congrégation générale (1558). Depuis lors, sauf sur quelques points secondaires, elles n'ont point été modifiées, — et c'est là une troisième qualité de cette législation. En dépit des attaques venues du dedans et du dehors, elle est restée immuable. On a voulu un Général nommé pour une période déterminée et non point à vie; on a voulu introduire dans la Compagnie l'obligation du chœur; on a voulu changer son nom, faire dépendre d'un Chapitre l'admission des novices, modifier les règles relatives à l'obéissance et aux divers degrés de la Compagnie; on a voulu que la Congrégation générale fût réunie tous les neuf ans — et, depuis près de trois cents ans, les Constitutions sont restées essentiellement telles que saint Ignace les a composées, et la parole de Clément XIII s'est vérifiée : *Sint ut sunt, aut non sint.* Voilà, certes, une excellente recommandation, une solide garantie en leur faveur ! Les Constitutions sont le palladium de la Compagnie, et nul ne peut toucher à ce qui fait l'essence de l'Institut [1]. Il suffit de les lire sans parti pris pour comprendre qu'elles sont l'œuvre d'un Saint, tant elles sont pénétrées de l'esprit d'édification, tant elles exhalent un parfum surnaturel.

Sans doute on a bien souvent attaqué l'Institut

1. Greg. XIV, *Eccl. cath.*, *ibid. Congr.* 1, decr. 16.

et les Constitutions, bien souvent on a tenté de les dénaturer; mais comment prendre au sérieux ces attaques et ces contrefaçons, lorsqu'on sait d'où elles viennent? Sans parler de la mauvaise volonté, elles viennent d'abord d'une profonde ignorance de l'ascèse chrétienne, de la nature des Ordres religieux et, en général, des choses surnaturelles ; et, sans le surnaturel, il est impossible de comprendre les Ordres religieux. De là les malentendus; de là les interprétations fausses et souvent risibles d'écrivains d'ailleurs honorables. Pour ceux qui sont étrangers à notre religion, l'ascèse catholique demeure une chose à peu près inconnue. Tout en reconnaissant les mérites de la Compagnie, tout en lui accordant des éloges, ils se placent au point de vue naturel ; ils voient seulement ce qui est extérieur, accidentel. — Une seconde cause, pire encore, est celle-ci, qu'on ne se donne point la peine de lire soi-même l'Institut et les Constitutions, qu'on va puiser ses renseignements dans des ouvrages hostiles, inspirés par la passion de calomnier, semés d'inventions bizarres, — ouvrages qui n'ont absolument rien de sérieux, n'offrent aucune garantie historique et se bornent à ressasser des mensonges réfutés depuis longtemps. Tels sont, par exemple, les fameux *Monita secreta*, composés par un ex-jésuite polonais en 1614 et qui, jusqu'en notre xx[e] siècle, ne manquent point de réapparaître, comme le juif-errant, dès qu'il s'agit de crier contre les Jésuites. Au témoignage même d'hommes peu disposés en faveur de la Compagnie, comme le janséniste Arnauld, Döllinger, Reusch, Harnack, etc., ce livre

1. Voir pour plus de détails: B. Duhr, S. J. *Jesuitenfabeln* [4], Fribourg-en-B., 1904, 84 sqq.

est un tissu d'erreurs, de mensonges, d'inventions calomnieuses[1].

Tout autre est le jugement porté sur l'Institut non seulement, ainsi que nous l'avons vu, par les Papes dans leurs Bulles et Décrets, mais encore par quantité d'hommes impartiaux et honorables, même étrangers à notre religion catholique et qu'on ne saurait soupçonner d'aucun parti pris en faveur des Jésuites. « Lorsqu'on étudie ce merveilleux édifice de la Compagnie de Jésus, quand on comprend peu à peu le plan des architectes... on se sent pénétré de respect, saisi d'admiration pour l'énergie et l'intelligence de ces hommes qui, à une époque si pauvre en modèles d'organisation sociale, ont su créer un pareil chef-d'œuvre[1] .» Saint Ignace, écrit Gothein[2] dont l'ouvrage, d'ailleurs, appelle trop souvent la critique, saint Ignace a, par son Institut, conçu et exécuté le plus merveilleux chef-d'œuvre qu'on puisse imaginer; et Böhmer[3] avoue que l'organisation de la Compagnie est incontestablement un chef-d'œuvre en son genre, que le créateur de cette organisation est, à ce point de vue, l'un des plus grands génies de tous les temps. D'après Jean von Müller[4], la Compagnie de Jésus mérite « d'être comparée aux grandes institutions des législateurs de l'antiquité ». On s'en convaincra si l'on prend la peine de lire l'Institut et de l'étudier à fond.

1. Pilatus, *Der Jesuitismus*, Ratisbonne, 1905, 87.
2. *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*, Halle, 1895 2.
3. *Die Jesuiten*, Leipzig, 1904, 42, 44.
4. *Vierundzwanzig Bücher Allgemeiner Geschichte ;* en particulier, *Europaischen Menschheit*, III, Tubingue, 1810, 24. Cf. Joseph de Maistre, *Lettres et Opuscules inédits* 4, Paris, 1861, 431.

10. — Les exercices spirituels

Les Exercices spirituels de saint Ignace, que contient son Livre des Exercices, méritent que nous en parlions avec quelque détail. Très importants pour la Compagnie, ils présentent aussi un intérêt général. Le Livre des Exercices est l'œuvre toute spéciale d'Ignace. C'est le fruit des expériences qu'il a faites de la vie spirituelle et — ne craignons pas de l'ajouter — le résultat des lumières et des enseignements qu'il a reçus d'En Haut. Il en a écrit les principaux points à Manrèse, peu de temps après sa conversion; il l'a complété dans la suite; on peut donc dire que le livre a été composé au cours des années qui se sont écoulées de 1521 à 1541.

Cet admirable petit livre, par son style bref, coupé, — le style d'un chef d'armée — allégé de toute discussion scientifique, sans aucune prétention littéraire, révèle aussitôt son auteur — le chevalier Iñigo. Mais, d'autre part, tant de solidité, de profondeur et de puissance suppose une source plus haute. On ne peut admettre qu'un homme, n'ayant d'autre formation intellectuelle que celle que possédait saint Ignace lorsqu'il commença à rédiger les Exercices à Manrèse ait tiré de son seul fonds un livre d'une telle valeur spirituelle, d'une sagesse si élevée et si surnaturelle. C'est donc, avant tout, l'œuvre de la grâce. Telle était, du reste, la pensée d'Ignace lui-même. Il avouait avoir reçu à Manrèse de telles communications d'En Haut qu'elles auraient suffi, à défaut même de l'Écriture Sainte, à faire de lui un catholique éclairé et convaincu. Au point de vue de l'efficacité et du bien

produit dans les âmes, l'*Imitation de Jésus-Christ* peut, seule, être comparée au Livre des Exercices. Cette efficacité, Ignace en avait fait l'expérience personnellement, et il la constatait chez tous ses religieux, chez tous ceux qui se mettaient à cette école du salut. Aussi n'avait-il rien plus à cœur que de former les siens au maniement de ces armes spirituelles et d'atteindre, par eux, le monde entier[1]. Chaque maison de sa Compagnie devenait ainsi un foyer d'où, grâce aux Exercices, la lumière et la chaleur se répandaient dans les âmes. Au peuple, les Exercices étaient donnés sous la forme de missions. Saint Ignace et ses religieux n'ont pas eu de meilleur moyen pour se sanctifier eux-mêmes et pour sanctifier les autres.

Que sont donc les Exercices ? Qu'est-ce que le Livre des Exercices ? Comme le nom l'indique, les Exercices sont un cours pratique de la vie spirituelle ou surnaturelle, dont le but est d'arriver au salut éternel. Quant au Livre des Exercices, c'est le manuel où ces exercices sont proposés non pas d'une manière spéculative, systématique, scientifique, mais sous une forme pratique, en quelque sorte codifiée. Les Exercices ne constituent pas la perfection — la perfection est l'affaire de la vie entière — mais ils y préparent, ils y acheminent. Ils enseignent la perfection, les moyens d'y atteindre, les obstacles à écarter ; ils fournissent de puissants motifs de recourir à ces moyens, de les employer avec constance.

Le but des Exercices est, d'après saint Ignace, premièrement d'arracher du cœur toutes les inclinations désordonnées, afin de ne point nous diriger d'après

1. P. 4, 8, 5 E.

elles; deuxièmement, de chercher et de trouver la volonté de Dieu dans le règlement de notre vie, qu'il s'agisse soit de choisir une vocation, soit de nous réformer dans une vocation déjà embrassée; troisièmement, d'acquérir notre salut éternel. Ce qui importe surtout, c'est, sans contredit, de connaître la volonté de Dieu sur nous; mais, pratiquement, saint Ignace met en premier lieu le soin de purifier notre cœur de toute passion déréglée, parce que c'est la passion qui nous empêche de connaître la volonté de Dieu et de la suivre.

Comment arrivons-nous à connaître la volonté de Dieu? Tout d'abord, en méditant sur notre fin. Et, ici, saint Ignace prend pour fondement cette vérité de notre foi, que l'homme a été créé par Dieu et que sa fin est la félicité éternelle. L'homme a été créé par Dieu; cette origine lui impose le devoir de louer Dieu, de l'honorer, de le servir et, par là, de sauver son âme. Les moyens d'atteindre ce but sont les créatures, c'est-à-dire tout ce qui entoure l'homme. Telle est la fin des créatures. Elles nous sont données par Dieu comme des moyens de le servir et, en le servant, de sauver notre âme. Par conséquent l'homme ne doit voir dans les créatures que des moyens : il ne doit s'en servir qu'à titre de moyens : il doit rejeter ce qui le détourne de ce but, et employer ce qui le conduit à sa fin. Dès lors il faut qu'il soit ou qu'il se fasse indifférent à l'égard des créatures comme telles : il faut qu'il n'en use ou qu'il ne s'en abstienne qu'après avoir vu si elles sont ou ne sont pas réellement un moyen d'atteindre sa fin; et, s'il veut sérieusement cette fin, il doit prendre non seulement les bons moyens, mais les moyens les meilleurs. Cette vérité est d'une extrême importance. Et, maintenant, l'homme sait ce que Dieu veut, et il

n'a plus qu'à faire de cette volonté de Dieu la base de sa propre vie et le point de départ de tous ses actes. En choisissant et en appliquant les moyens les meilleurs, on arrive à la perfection et à la sainteté.

Les Exercices se trouveraient donc terminés, s'il n'y avait l'obstacle du péché et des conséquences funestes des passions indomptées. Voilà pourquoi saint Ignace recourt à une seconde vérité de notre foi — la chute de l'homme, la nécessité de la conversion par la justification ; et cette œuvre de conversion est le but des méditations sur le péché et sur l'enfer, afin de ramener l'homme à Dieu, sa fin dernière, dont le péché nous a détournés. La conséquence logique de ces méditations est qu'il faut fuir le péché et, partant, combattre nos mauvaises passions et en triompher. Donc, notre fin, ce qui nous détourne de notre fin, le retour à notre fin, tel est l'objet des exercices de la première Semaine, première Partie des Exercices.

Cette victoire sur le péché et sur nos passions déréglées, nous n'aurions pu la remporter, si notre Seigneur et Sauveur ne fût venu afin de vaincre le péché et la mort et de nous mériter, par sa vie et par sa Passion, la grâce et la force pour combattre et triompher. Mais ce Sauveur est venu, et, maintenant, ce que nous avons à faire, c'est de nous unir à lui dans la foi et dans la charité et de régler notre vie à la lumière de ses exemples et de ses enseignements. Telle est, assurément, la volonté de Dieu sur nous. Les méditations sur les mystères de l'enfance du Sauveur, de sa jeunesse et de sa vie publique vont à ce but. Ainsi le modèle que nous devons donner à notre vie nouvelle se révèle à nous, et c'est d'après ce modèle qu'il

nous faut nous réformer, par une bonne « élection ». — Cette élection est le but prochain des Exercices ; et trois méditations sont particulièrement destinées à en assurer le succès et à la rendre parfaite — méditations intitulées : De deux étendards ; De trois classes d'hommes ; De trois degrés d'humilité. Elles nous présentent, premièrement, l'idée et les principes de la véritable perfection chrétienne selon l'esprit de Jésus-Christ : deuxièmement, elles fortifient notre volonté contre toutes difficultés ; troisièmement, par un sentiment de vénération pour l'exemple du Sauveur et d'amour pour sa Personne, elles nous inspirent le désir de conformer notre vie à la sienne, de choisir et d'embrasser avec joie ce qu'il a lui-même choisi et embrassé par amour pour nous. Ce pur amour, cette charité héroïque pour Jésus et la réforme qui en est la conséquence sont le point capital des exercices. Comme on le voit, saint Ignace donne pour fondement aux exercices de cette deuxième Semaine les mystères de la foi relatifs à l'Incarnation et à la vie du Sauveur.

Le but de la troisième et de la quatrième Semaine, qui ont pour objet la Passion, la mort et la glorification du Sauveur, est de nous confirmer et de nous fortifier dans l'élection que nous avons faite.

Dans les Exercices tout est donc dirigé à ce but : réformer notre vie d'après la volonté de Dieu. Et quels moyens saint Ignace nous offre-t-il pour atteindre une fin si excellente ? D'abord, comme nous l'avons vu, les grandes vérités de notre foi sont le fondement sur lequel reposent les Exercices. Mais ces vérités de la foi, c'est par la prière que notre intelligence doit les méditer et notre volonté s'en pénétrer. La prière est ainsi le premier moyen employé par

saint Ignace. Aussi ne néglige-t-il ni instructions ni pratiques pour nous apprendre à prier soit vocalement, soit mentalement, surtout mentalement. Les Exercices sont une véritable école de prière mentale : ils en sont une pratique continuelle. D'autres maîtres de la vie spirituelle se contentent de proposer à la méditation un groupe de pensées ou de réflexions : saint Ignace nous offre une méthode aussi simple et naturelle qu'efficace et personnelle. Bien plus, au cours même des Exercices, il nous présente sept manières de prier dont quelques-unes combinent de la façon la plus heureuse la prière vocale et la prière mentale. Les Exercices constituent ainsi un véritable arsenal de la prière, et chacun peut en tirer les armes nécessaires pour lutter contre le mal, obtenir la grâce et progresser dans le bien. — Les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie sont le deuxième moyen — moyen essentiellement catholique — que saint Ignace nous donne dans les Exercices : il ne se borne point à recommander la réception de ces sacrements : il en règle et en organise la fréquentation. — A la confession se rattache — et nous avons là un troisième moyen — l'usage d'un double examen de conscience : examen particulier et examen général dont saint Ignace prescrit instamment la pratique deux fois par jour. — On peut dire aussi avec raison que, du commencement à la fin, les Exercices sont une école de renoncement et de victoire sur soi-même, armes par excellence de la vie spirituelle. C'est donc un quatrième moyen. Chacune des Semaines des Exercices, chacun des mystères proposés à la méditation devient une leçon de la lutte contre soi-même. Pour saint Ignace, le but des Exercices est simplement d'apprendre à se vaincre, de telle sorte qu'on ne se laisse dominer ni

guider par aucune passion déréglée. L'examen particulier, portant sur un défaut spécial, contribue très efficacement à cette victoire sur soi-même. — Cinquième moyen : les instructions et règles que les Exercices nous donnent relativement à certaines nécessités et circonstances de la vie spirituelle, — par exemple le scrupule, la consolation et la désolation, les véritables sentiments que nous devons avoir dans l'Église militante. — Enfin nous avons un dernier moyen dans les recommandations auxquelles celui qui fait les Exercices doit se conformer : par exemple, isolement des occupations extérieures, recueillement, travail personnel, ouverture de cœur et docilité à l'égard du directeur spirituel et, surtout, promptitude et générosité en face des difficultés et des sacrifices que Dieu peut demander. Donc, force à la fois subjective et objective, c'est-à-dire puissance des mystères de notre foi présentés dans leur ordre logique et psychologique, puissance de la prière et des sacrements, travail de chacun conformément aux prescriptions et recommandations diverses — tout est ramené, dans les Exercices, à une résultante dont l'expérience démontre la merveilleuse efficacité.

Tels sont, en résumé, les Exercices spirituels, leur but, leurs moyens. Ils forment un système admirablement enchaîné, renfermant tout ce qui peut éclairer l'âme, la purifier, la fortifier et l'élever au degré de perfection que, dans les vues de Dieu, elle doit atteindre. Ils combinent les plus puissants moyens de salut que notre religion nous offre ; ils associent dans une harmonieuse coopération l'action de Dieu et celle de l'homme au double point de vue objectif et subjectif. Ils sont à eux seuls une ascèse complète s'étendant à tout ce qui rentre dans la vie spirituelle. Ils

sont, plus particulièrement, l'ascèse de la Compagnie : par elle, les Exercices ont conduit des multitudes d'âmes au salut et à la plus haute sainteté, de même que, après la Réforme, ils ont été entre ses mains l'un des moyens qui ont le plus contribué à restaurer la foi catholique. Et cela, en raison même des qualités de cette ascèse. — Première qualité, sa solidité. Quoi de plus solide que les grandes vérités de la foi et les mystères de la vie de Jésus-Christ? Et tel est précisément le sujet continuel des méditations dans les Exercices. Les Exercices sont-ils autre chose que l'Évangile médité et traduit dans la conduite de la vie? Est-il dans le Livre des Exercices un seul conseil, une seule application pratique qui dépasse le moins du monde le cadre d'un christianisme vrai et solide? — Deuxième qualité : cette ascèse s'adresse à tous, sans aucun particularisme. L'ascèse qui fait la base du Livre des Exercices, est l'ascèse de l'Église elle-même. L'Église et le christianisme sont les mêmes pour tous, sans exception : ainsi en est-il des Exercices. Ils ne visent pas tel ou tel genre de vocation, en particulier. Leur but est simplement l'élection d'une vocation ou, le choix étant déjà fait, la réforme dans l'état déjà choisi, afin que, suivant les expressions de saint Ignace, nous arrivions à la perfection, quelle que soit d'ailleurs la vocation adoptée. Les moyens, nous l'avons vu, sont la prière et les sacrements. Les missions populaires prouvent bien que les Exercices sont faits pour tous. De cette universalité des Exercices naît une troisième qualité : la simplicité, le naturel. Rien de plus simple que la disposition des Exercices : tout se ramène au but et aux moyens, en s'accommodant parfaitement à la nature même de l'homme. C'est la raison et la libre volonté de l'homme

que saint Ignace fait agir. Le résultat des Exercices doit être, sous l'influence de la grâce divine, l'œuvre de la réflexion, de la conviction, de la libre adhésion de la volonté. Et, malgré cette simplicité, l'efficacité des Exercices s'étend à tout, à toutes les conditions et nécessités de la vie spirituelle. Amener l'homme et la volonté de l'homme à se plier avec la plus grande docilité à tout ce que demande l'amour de Dieu et du prochain, tel est le glorieux travail des Exercices. Et saint Ignace arrive à ce but par une dernière qualité du système des Exercices : la logique et sa noble façon de traiter l'homme. Pour savoir ce que c'est que d'être logique, il suffit d'étudier le livre des Exercices. On verra comment la fin de l'homme, qui est de servir Dieu et de l'honorer, devient, par l'emploi des moyens les meilleurs, la règle suprême de laquelle tout dépend, à laquelle tout se ramène dans les grandes lignes comme dans les moindres détails. Cette logique est d'une rigueur irrésistible : elle s'impose, mais elle s'impose de la manière la plus noble et la plus aimable. Ignace connaît le cœur humain, ses aptitudes pour le bien, ses aspirations à ce qui est grand et élevé. Il sait aussi le mal qui sommeille dans ce cœur, et il cherche à en triompher par le bien et par la vertu. La vertu elle-même, il ne nous la présente point dans sa beauté et son excellence abstraites : il nous l'offre incarnée dans la douce et attrayante Personne de Jésus. Son mot d'ordre n'est pas : « Vous ne devez point » ; il n'est pas : « Fuyez ce qui est commun » ; mais : « Sachez vouloir ce qui est bon, élevé et noble » ; choisissez le bien librement, par amour, par générosité. A la suite du Sauveur et à son exemple, nous devons nous signaler, choisir ce qu'il a choisi par amour, précisément parce qu'il l'a

choisi, par respect et par amour pour lui et dans le désir de le mieux servir, de lui plaire davantage. Par conséquent ne point se borner à la défensive dans la vie spirituelle, mais prendre l'offensive, telle est la devise et la stratégie de saint Ignace et de ses Exercices. Nous former à la grandeur d'âme et à la générosité, c'est triompher brillamment de tout désordre et de tout mal. Que cette méthode si noble et vraiment divine, que cette formation du cœur humain aient opéré d'innombrables miracles de conversion et des prodiges de sainteté, il n'y a donc point à s'en étonner. Un Saint, qui avait éprouvé par lui-même l'efficacité des Exercices, a pu dire avec raison qu'ils ont converti et sanctifié autant d'âmes qu'ils contiennent de mots. Il est donc de bon augure pour notre époque, de constater qu'on revient de plus en plus à la pratique des Exercices.

Et voilà pourquoi la Compagnie de Jésus voit dans les Exercices l'un des moyens les plus importants que Dieu lui a confiés ; voilà pourquoi elle fait un si grand cas des Exercices. Ils sont en quelque sorte le charisme, une grâce particulière dont Dieu l'a dotée pour le salut des âmes ; ils sont le moyen par excellence de sa propre formation spirituelle et de sa propre perfection : on peut aller jusqu'à dire que la Compagnie est née des Exercices, qu'elle en a reçu son ardent amour pour le Sauveur et pour les âmes.

Concluons par quelques réflexions de Böhmer[1] qui, malgré de trop nombreuses erreurs sur la Compagnie, a rencontré juste, du moins ici :

« Le Livre des Exercices n'est pas un livre au sens ordi-

1. *Die Jesuiten*, Leipzig, 1904, Teubner, 18 sqq.

naire du mot. Il demande à être vécu. C'est une école de l'âme. Il s'engage à si bien discipliner l'âme que l'homme devienne maître de lui-même et règle la conduite de sa vie d'après les axiomes les plus inébranlables de la raison — but élevé, accessible à un petit nombre. Avant les exercices, le maître des Exercices pose cette question : quelle est la fin de l'homme, quelle est sa position dans la création? La réponse est magnifique... Tout n'est pour l'homme qu'un moyen d'atteindre sa fin... donc, indifférence! Aucun bien terrestre n'est en lui-même le but ; il est simplement moyen : il ne peut donc être l'objet d'un désir passionné ; il faut d'abord l'examiner froidement, et voir s'il est un moyen en vue de la fin... Le résultat des Exercices est de faire un catholique en parfaite conformité de pensées avec l'Église... Il ne s'agit pas de sentiment, mais d'actes, de réforme et d'amendement... Les Exercices sont un idéal nouveau de personnalité et de vie... Le but n'est pas une formation universelle, mais la trempe du caractère ; il n'est pas l'incessante poursuite du perfectionnement, mais la maîtrise de soi-même... comme une condition indispensable pour agir avec fruit... Deviens d'abord maître de toi-même, et dévoue-toi alors au service de l'Eglise. »

Quel merveilleux programme d'éducation et comme il convient à notre temps !

11. — L'obéissance

Au commandement répond l'obéissance; à l'autorité qui dirige répond la soumission. Pour que le chef d'une société soit pratiquement le principe de l'unité et de l'ordre, il faut la docile dépendance des sujets. Cette règle s'applique à toute communauté religieuse. Voilà pourquoi les Papes, dans les Bulles de fondation de la Compagnie de Jésus, in-

sistent si expressément sur l'obéissance due aux Supérieurs [1]. Et avec raison. L'obéissance n'est pas seulement partie essentielle de l'état religieux : elle est le vœu par excellence, parce qu'elle soumet à Dieu la volonté de l'homme et que posséder la volonté de l'homme, c'est posséder l'homme tout entier. Tout ce qu'exigent les autres vœux et les diverses règles, l'obéissance peut l'exécuter. Grâce à l'obéissance, l'homme se met, par l'intermédiaire des Supérieurs, sous la dépendance de Dieu; il fait la volonté de Dieu et c'est en quoi consiste la perfection. Saint Ignace devait donc veiller particulièrement à établir le parfait fonctionnement de l'obéissance. Il y a réussi admirablement. Les règles relatives à l'obéissance sont une page glorieuse des Statuts de la Compagnie : c'est dire qu'on n'a jamais manqué de les attaquer.

Parmi les moyens d'arriver à la perfection, il n'en est pas sur lequel le saint fondateur insiste autant que sur l'obéissance. « L'obéissance est importante, elle est nécessaire pour la perfection; tous doivent aspirer et tendre de toutes leurs forces à observer l'obéissance de la manière la plus parfaite et à s'y distinguer. » Dans la Compagnie, l'obéissance prend toutes les formes des vœux, du vœu simple comme du vœu solennel ; elle s'étend à toute la hiérarchie des Supérieurs, des moindres Supérieurs immédiats jusqu'au Général et au Pape ; elle s'étend à tous les degrés de perfection soit dans l'exécution extérieure, soit dans les sentiments intérieurs, à toutes les facultés de l'homme, à sa volonté, à son intelligence, à toutes ses forces; elle s'étend à toutes les manifestations

1. Paul III, *Regimini*, *ibid.* Jules III, *Exposcit*, *ibid.*

de la volonté des Supérieurs, ordres et désirs[1]. Ce qui caractérise l'obéissance des Jésuites, c'est surtout son objet. En général, dans la vie religieuse, l'obéissance oblige à tout ce que contiennent les Règles de l'Ordre. Or, nous l'avons vu, la fin de l'Institut est fort complexe : elle comprend non seulement la sanctification et la perfection personnelles, mais encore celles du prochain ; les Règles de la Compagnie supposent donc des actes d'une vertu héroïque. De là, par exemple, l'obligation de se consacrer à l'enseignement de la jeunesse, partout où les Supérieurs le trouveront à propos et aussi longtemps qu'ils le jugeront bon ; de là, en particulier, l'acceptation des missions en n'importe quelle partie du monde ; et à cette acceptation sont obligés non seulement les profès, mais tous les autres. D'une façon générale, le Supérieur peut commander aux inférieurs tout ce qui contribue à leur propre salut et à celui du prochain, quelque difficile que soit cette chose, quelque répugnance que la nature puisse éprouver : rien n'est exclu de ce qui rentre dans la fin de la Compagnie[2].

Voilà comment saint Ignace comprend l'obéissance et comment elle est pratiquée. Certes il est impossible d'aller plus loin dans cette vertu. On peut dire sans exagération que faire vœu d'obéissance dans la Compagnie équivaut, en certaines circonstances, à l'acceptation du martyre. Et, de fait, combien de ses enfants ont sacrifié leur vie à l'obligation de prêcher la foi chez les nations païennes ou séparées de l'Église par l'hérésie ou le schisme ! Rappelons-nous le Japon et l'Angleterre.

1. P. 3, 1, 24, 25; P. 4, 10, 5 ; P. 6, 1, 1.
2. Jules III, *Exposcit, ibid.* P. 9, 3, 20.

Saint Ignace fait de l'obéissance la vertu caractéristique de sa Compagnie[1]. Et, en un certain sens, il en est bien ainsi. Sans parler de l'excellence de l'obéissance qui renferme la pratique des plus nobles vertus — humilité, confiance en Dieu, entier renoncement à soi-même — qui s'empare des meilleures facultés de l'homme, l'immole à Dieu et l'unit à lui de la manière la plus intime, la Compagnie ne peut subsister sans l'obéissance; elle ne peut poursuivre ni sa propre sanctification, ni la sanctification du prochain. Elle est, avons-nous vu, un Ordre essentiellement actif, dont le but principal est l'action au dehors dans les travaux entrepris pour le prochain. Plus ce but est extérieur, plus elle doit posséder en elle-même, sous peine de s'émietter, un principe qui unisse tous ses membres et les coordonne dans leur action. Ce principe c'est l'obéissance. Les Ordres contemplatifs, dont la fin est intérieure, n'ont pas besoin d'une organisation aussi serrée qui exige à ce point l'obéissance des inférieurs; mais cette organisation, il la faut aux Ordres actifs : pas plus qu'une armée, ils ne peuvent subsister sans cette obéissance toujours prête au premier signe. Une armée sans obéissance est une armée vaincue d'avance. En outre, le but que la Compagnie se propose, ce qu'elle cherche en travaillant pour le prochain, est une chose surnaturelle. Il y faut tout le secours de la grâce divine. Or la grâce nous vient par l'union à Dieu ; et c'est précisément par l'obéissance que cette union s'accomplit.

Les ennemis de la Compagnie savent bien quelle force lui donne l'obéissance ; aussi tentent-ils de la décrier de toutes manières. N'a-t-on pas été jusqu'à

1. *Epist. de virtute obed.*

prétendre que l'obéissance des Jésuites n'admet pas de limites, qu'elle oblige à tout ce qui est ordonné, même au péché? A l'appui, on cite un passage des Constitutions dont le sens est celui-ci : « afin que, dans la Compagnie, nul ne tombe facilement dans un péché, les Règles n'obligent point, par elles-mêmes, sous peine de faute, à moins qu'il ne s'agisse des vœux ou d'un ordre exprès du Supérieur; on doit observer les Règles non par crainte du péché, mais par amour pour le bien[1] ». Donc, concluent nos adversaires, dans la Compagnie, l'obéissance peut obliger au péché. Il n'en est rien. Quiconque est habitué au langage des ascètes, des théologiens et des moralistes de cette époque sait très bien que l'expression *obligare ad peccatum*, de même que l'original espagnol, *obligar à pecado*, veut dire « obliger sous peine de péché ». Saint Thomas d'Aquin, dans un texte, se sert jusqu'à sept fois de cette expression en lui donnant ce même sens[2]. Saint Ignace et d'autres fondateurs d'Ordres l'ont employée ainsi et ils ont été parfaitement compris. Quand on veut se mêler de faire la critique grammaticale des Constitutions, il faudrait d'abord apprendre la langue de l'époque où elles ont été écrites. Du reste, en maint autre passage des Constitutions, saint Ignace réfute d'avance cette interprétation, qu'on doive obéir à un ordre coupable[3]. Songer à fonder un Institut qui doit tendre à la perfection chrétienne et méconnaître la plus élémentaire vérité du catéchisme — qu'il faut fuir le péché — comment la chose serait-elle possible? Comment la Compagnie serait-elle un Ordre

1. P. 6, 5.
2. *Summ. theol.*, 2, 2, q. 186, a. 9.
3. P. 3, 1, 23 ; P. 6, 1, 1 B. Cf. *Exam.*, 3 A. *Epist. de virtute obed.*

qui se propose la pratique de la perfection et de la charité pour Dieu, si elle obligeait au péché? Comment, enfin, l'Église pourrait-elle approuver un Ordre et ratifier des Règles en contradiction avec les premiers principes de la loi naturelle et du christianisme? Affirmer que les Règles de la Compagnie ne se bornent point à permettre le péché, mais peuvent y obliger, c'est une absurde calomnie non seulement contre la Compagnie elle-même, mais contre l'Église et contre tous les catholiques qui, sciemment, continuent d'estimer un Ordre aussi dangereux et de lui confier l'éducation de leurs enfants. L'accusation est tellement absurde que tel, qui s'en était d'abord fait l'écho imprudemment, s'est publiquement rétracté[1]. Comment donc peut-on, avec quelque sérieux, faire ce reproche à la Compagnie?

Non moins injuste est cet autre grief, que l'obéissance, dans la Compagnie, doit être complètement aveugle. Sans doute saint Ignace parle de l'obéissance du jugement, il dit qu'il faut obéir en quelque sorte aveuglément: nous devons, comme il le marque, renoncer à nos vues et à notre jugement, adopter les vues et le jugement du Supérieur pour en faire notre règle[2] et regarder comme bon et juste tout ce qui nous est ordonné[3]; nous devons nous laisser conduire et employer comme un bâton, comme un cadavre[4]. Mais il faut rapprocher ces expressions de leur contexte et les bien comprendre; jamais, en aucun cas, saint Ignace n'exclut, dans l'obéissance, la coopération de l'intel-

1. Cf. Ranke, *Die römischen Päpste*, I[1] 219 et I[2] 223.
2. P. 3, 1, 23.
3. P. 6, 1, 1.
4. *Ibid.*

ligence. Il ne peut le faire, d'ailleurs, puisqu'il s'agit d'une obéissance humaine et chrétienne. L'obéissance est une vertu de la volonté ; l'acte d'obéissance comprend et l'exécution extérieure de l'ordre reçu et la conformité intérieure de la volonté à cet ordre. L'action de l'intelligence doit précéder l'action de la volonté et l'accompagner. La volonté en elle-même est aveugle ; elle a besoin d'être éclairée et guidée par l'intelligence. Il appartient à l'intelligence de montrer à la volonté ce qu'elle doit faire, pourquoi et comment il faut obéir ; en tant que faculté spéculative, elle doit décider si la chose ordonnée n'a rien de coupable ; en tant que raison pratique elle doit fournir à la volonté les moyens et les motifs d'exécuter l'ordre reçu ; elle doit stimuler la volonté à obéir parfaitement et, par conséquent, écarter d'elle tout ce qui peut affaiblir l'empressement dans l'obéissance. Dès lors, pour obéir, la volonté ne peut se passer de la coopération de l'intelligence. La véritable obéissance doit être tout ensemble clairvoyante et aveugle : clairvoyante pour tout ce qui peut favoriser la parfaite exécution de l'ordre reçu ; aveugle, pour tout ce qui peut être un obstacle, pour les craintes et les récriminations de la nature, pour l'amour-propre, l'opiniâtreté du jugement, en un mot pour tout ce qui est prudence de la chair. Voilà la vraie obéissance « aveugle », et c'est ainsi et non autrement que saint Ignace la comprend et qu'il la prescrit à ses religieux. Nulle part il n'est question, pour lui, d'une obéissance absolument aveugle : partout et toujours, quand il emploie ces expressions, il y ajoute un adoucissement, une limite, une explication. Nous devons obéir aveuglément, mais dans le vrai sens du mot[1], et autant qu'une bonne

1. P. 6, 1, 1.

volonté peut plier l'intelligence[1]. De ce seul fait que nous n'avons à obéir que dans les cas où rien de coupable n'est commandé, il s'ensuit que, dans l'obéissance, nous devons ouvrir l'œil de l'intelligence. Nous le comprendrons mieux encore en examinant par quels excellents motifs saint Ignace nous exhorte à l'obéissance parfaite. Il parle bien de « bâton », de « cadavre »; et, à propos de ces expressions, on peut se donner le plaisir de parler d' « abrutissement », d' « obéissance stupide », etc., etc. Mais ce sont là de simples comparaisons, et tout homme intelligent sait comment les comprendre. Ces façons de parler sont courantes dans le langage monastique; saint Basile, saint Grégoire, saint Bernard, saint Bonaventure les ont employées. Que saint Ignace s'en soit servi, il n'y a là rien d'étrange ni d'excessif. Non, notre saint fondateur ne veut pas avoir à commander à des bâtons, à des cadavres. Que ferait-il avec de tels auxiliaires? Il veut, lui, le chevalier de Pampelune, il veut une troupe vivante, intelligente, résolue, capable d'initiative, tout en restant sur un terrain déterminé et dans les limites des ordres reçus. Et voilà précisément pourquoi l'obéissance qu'il demande doit être « aveugle ».

Ce que nous venons de dire répond, en même temps, à cet autre reproche : « l'obéissance des Jésuites annihile la liberté personnelle, c'est un esclavage humiliant ». Tel serait le cas, en effet, si l'obéissance se bornait à la seule exécution matérielle de la chose ordonnée, sans aucune participation intérieure de la volonté, sans s'inspirer d'un motif supérieur et simplement dans une vue humaine. Mais il n'en est point

1. *Epist. de virtute obed.*

ainsi. L'obéissance religieuse exige la volonté tout entière et son motif se rapporte à Dieu. Le religieux n'obéit pas simplement à un homme : il obéit à Dieu dans l'homme. Dès lors tout s'explique. L'obéissance prend la forme d'un vœu, et c'est à Dieu seul qu'on fait des vœux. Dieu nous a donné la liberté, et nous la lui rendons par l'obéissance envers ses représentants, dans la ferme confiance que, par eux, il nous manifeste sa volonté, nous guide sûrement et nous conduit au salut éternel. C'est donc à Dieu qu'à proprement parler nous obéissons.

Par là nous ne perdons nullement notre liberté : c'est librement que nous offrons notre sacrifice, et nul en ce monde ne peut nous y contraindre. Notre liberté n'est pas davantage amoindrie : elle est perfectionnée. Prise en elle-même, la liberté n'est point un bien absolu. Combien se perdent par l'abus de la liberté! Saint Bernard le dit excellemment, comme nous l'avons déjà remarqué : « Supprimez la volonté propre, et il n'y a plus d'enfer ». Donc, l'obéissance n'est point un esclavage, elle n'est point une annihilation de soi-même : c'est l'usage le plus noble et le plus sage que nous puissions faire de notre liberté; par elle nous nous affranchissons du joug du monde et de la tyrannie de nos passions. A qui l'ignore, saint Ignace l'apprend dans ses Constitutions. Il faut regarder dans le Supérieur non point l'homme, mais le représentant de Dieu et Dieu lui-même[1], la voix du Supérieur est la voix de Dieu[2]; en agissant ainsi, l'homme obéit aux règles de la sagesse et de la bonté suprêmes[3]; il se

1. P. 3, 1, 23, 24. P. 6, 1, 1.
2. P. 6, 1,1.
3. P. 3, 1, 23.

conforme à la Providence de Dieu[1]; il se maintient et se perfectionne dans le service de Dieu[2] et dès lors, il doit obéir en bannissant toute crainte, avec joie, avec abandon[3]. Que ces paroles sont encourageantes, consolantes, pour ceux qui s'y conforment! Combien de saintes âmes, dans le monde, se demandent avec angoisse si elles font la volonté de Dieu! Grâce à l'obéissance, le religieux est certain de faire cette volonté divine. Il n'a pas à répondre du résultat, mais simplement de l'exécution de l'ordre reçu. C'est au Supérieur qu'il appartient de juger de l'opportunité de la chose commandée.

Mais l'obéissance exige des sacrifices. Qui s'avisera de le nier? Les sacrifices sont-ils donc épargnés aux gens du monde? A tous les degrés de la création nous retrouvons la loi de l'obéissance. Dieu seul n'a point à obéir; tout, en dehors de lui, est soumis à cette règle, règle supérieure, règle universelle, à laquelle nul ne peut se soustraire. Qui dit obéissance, dit sacrifice. L'obéissance elle-même est déjà un sacrifice. Et qui sait si, dans la voie des sacrifices, le religieux ne marche pas plus allègrement que l'homme du monde! A proprement parler et ordinairement, le religieux n'a qu'un maître : son Supérieur. Dans le monde, on a souvent plusieurs maîtres à servir, sans pouvoir se dérober à leurs fantaisies ou à leurs caprices; et peut-être faut-il les subir durant de longues années. Pour ceux même qui commandent, quelle dépendance souvent, et que d'entraves avec lesquelles ils doivent compter! Que de précautions

1. P. 6, 1, 1.
2. P. 4, 10, 5.
3. P. 6, 1, 1.

s'imposent à un monarque, pour ne point heurter, « ne point offenser ni aigrir », en manifestant sa volonté ! Et la contrainte que le monde impose pour des bagatelles, pour des questions de bienséance ou de modes ! Le religieux, somme toute, n'est-il pas le plus libre des hommes ? S'il s'agit de sa vocation, il est absolument libre, il la choisit librement. Peut-on en dire autant de tous les soldats ? S'il s'agit du règlement de la journée, il y est, en quelque sorte, indépendant du Supérieur : ce règlement existe et est en pratique depuis des siècles. S'il s'agit de son emploi, il ne connaît la dépendance qu'une seule fois : au moment où cet emploi lui est confié. Chaque emploi a ses règles spéciales : s'il s'y conforme, il peut se passer des semaines sans qu'un ordre du Supérieur intervienne. Mais le séjour, la résidence ? Sans doute, il se peut que cette résidence ne soit pas toujours agréable ; mais le soldat, le fonctionnaire choisissent-ils la résidence qui leur plaît ? Ne leur arrive-t-il pas de s'entendre dire : « Vous, en Afrique ! vous, en Sibérie ! » Il peut se faire encore qu'on reçoive cet ordre : « Capitaine, prenez dix de vos hommes et marchez sur cette batterie ! Si neuf sur dix succombent, n'importe ! » Et ces hommes doivent marcher sans répondre un seul mot. Toutefois ce n'est point ainsi que, d'ordinaire, les Supérieurs traitent un religieux. Saint Ignace s'était fait une règle de se renseigner sur les qualités et les inclinations de ceux à qui il voulait confier quelque poste ou quelque mission difficile : il écoutait volontiers les objections qu'on lui exposait, non point pour récuser l'ordre mais pour informer le Supérieur de la situation et des difficultés. Aujourd'hui encore, on fait ainsi dans la Compagnie. C'est pourquoi on y obéit avec joie, avec

amour ; et, si l'obéissance impose un sacrifice, même le plus grand sacrifice, on accepte avec empressement, par amour pour Celui qui s'est immolé pour nous en obéissant jusqu'à la mort.

12. — Les doctrines

Il est un grief capital contre la Compagnie, un sujet d'accusations injurieuses : nous voulons parler de certaines doctrines dangereuses et fausses que les Jésuites auraient propagées soit dans leurs livres, soit dans leur enseignement public. Tout d'abord cela s'accorde bien mal avec la réputation de prudence et d'habileté qu'on fait aux Jésuites : rien n'aurait mieux contribué à les rendre impossibles dans l'Église et dans le monde. Enseignement et prédication, exposition du dogme et de la morale et, surtout, applications de l'une et de l'autre au confessionnal et dans la chaire, ce sont là autant de moyens principaux que la Compagnie emploie pour le salut des âmes. Elle s'est donc constamment préoccupée de conserver une doctrine parfaitement pure et orthodoxe. Que la Compagnie, *comme telle*, ait soutenu une doctrine fausse en matière dogmatique ou morale, c'est une calomnie que réfutent et les raisons intrinsèques et les faits eux-mêmes.

C'est un principe fondamental, fixé par saint Ignace dans son *Ratio studiorum* et partout affirmé par lui, que la Compagnie doit suivre et exposer dans ses leçons la doctrine générale et certaine enseignée dans l'Église et dans les établissements d'enseignement relevant de l'Église, la doctrine la plus sûre et la mieux approuvée [1].

1. P. 3, 10; P. 4, 5, 4. *Rat. stud.* reg. sup. facult. 6.

Cet enseignement s'appuie habituellement sur la doctrine de saint Thomas dont personne ne suspectera l'orthodoxie. La Compagnie est un Ordre enseignant et, pour maintenir en elle l'union et la paix, il faut avant tout bannir la diversité dans les doctrines, qui est un principe de désunion. Le désaccord dans les questions scientifiques divise les esprits et les cœurs plus que ne le fait la divergence des vues dans la vie pratique. Sans doute tel ou tel maître a pu, dans la Compagnie, s'écarter de cette règle ; mais les cas ont été relativement rares et le rappel à l'ordre ne s'est point fait attendre. La Compagnie a veillé également à prévenir autant que possible toute erreur. Aucun livre ne peut être imprimé sans avoir été examiné et approuvé par des reviseurs nommés par le Général [1]. Cependant le permis d'imprimer accordé à un livre examiné par les censeurs ne fait pas que la doctrine exposée en un livre soit la doctrine de la Compagnie, ce n'est pas davantage une revendication d'infaillibilité pour l'auteur. Quant à la morale « relâchée », la 14e Congrégation générale (1696) réprouve tout laxisme en morale et fait remarquer que les maîtres s'en tiennent à la direction si expressément donnée, mais que le Général veillera toujours sur ce point [2]. Ceux qui ont reproché aux Jésuites une morale relâchée sont les libres penseurs, ces héroïques défenseurs de la morale au XVIIe et au XVIIIe siècle, et les jansénistes, ces demi-calvinistes, qui éloignaient les fidèles de la fréquentation des sacrements et se proclamaient illégalement condamnés par le Pape. Comment les Papes et les évêques pouvaient-ils confier la forma-

1. P. 3, 1, 18 ; P. 4, 6 O ; P. 7, 4, 11.
2. Decr., 5.

tion de leurs prêtres et l'instruction du peuple à la Compagnie, si elle enseignait une morale fausse? Se sanctifier soi-même et sanctifier les autres par une morale de ce genre, ce serait assurément le plus grand prodige que les Jésuites pourraient faire. Bref, la doctrine morale de la Compagnie est tout simplement la doctrine commune de l'Église. Et c'est là l'honneur de la Compagnie. Pour elle la science ne consiste pas, comme pour certains savants en quête de nouveauté, à faire sans cesse quelque trouvaille, bonne ou mauvaise; s'en tenir en toutes choses à l'enseignement commun et certain de l'Église, tel est le principe de l'Ordre des Jésuites, et la fidélité à ce principe a, du moins, ce précieux avantage qu'on n'est jamais en désaccord avec le magistère ecclésiastique.

Marquons, en particulier, quelques points sur lesquels on incrimine injustement l'enseignement de la Compagnie.

Premièrement, le molinisme, appelé aussi congruisme. C'est une manière d'expliquer en quoi consiste la mystérieuse vertu de la grâce efficace, par laquelle Dieu conduit, sûrement et infailliblement, l'homme à sa destinée éternelle. Voici sur quels principes repose cette doctrine. L'homme ne peut obtenir son salut que par des œuvres bonnes et surnaturelles. A ces œuvres salutaires Dieu et l'homme doivent coopérer chacun à sa manière. Dieu doit donner la grâce, parce qu'il n'y a pas d'œuvre surnaturelle sans la grâce; bien plus, s'il veut conduire l'homme au ciel sûrement et infailliblement, il doit lui donner pour cela une grâce qui produise infailliblement l'œuvre bonne. L'homme, de son côté, doit accueillir cette grâce et, sous son influence, y coopérer librement.

Mais comment se fait-il que l'homme réponde librement et infailliblement à la grâce offerte? Par cette raison, que Dieu envoie à l'homme précisément la grâce à laquelle il prévoit, par sa prescience divine des libres déterminations de l'homme, que celui-ci coopérera dans les circonstances données. La dispensation de ces grâces efficaces est l'œuvre de l'omniscience divine en même temps que l'effet d'un amour spécial. Et c'est ainsi que Dieu et l'homme prennent également part à l'œuvre du salut. Tout dépend de Dieu, en tant qu'il donne précisément ces grâces qu'il prévoit efficaces; et l'homme y concourt en tant que, par sa libre coopération prévue par Dieu, il pose la condition requise pour que Dieu puisse lui accorder ces grâces. Ces explications, que nous résumons très brièvement, s'accordent avec les déclarations de l'Église [1], comme avec les principes posés par les anciens Pères et Docteurs. C'est un système qui non seulement affirme la liberté de l'acte, mais la fait comprendre et la démontre. Enfin, le pape Paul V (1607) a déclaré qu'on peut permettre et embrasser cette opinion. Il n'y a donc pas lieu d'en faire un reproche à la Compagnie. C'est une doctrine subtile et ingénieuse de l'ancienne théologie, que la Compagnie a toujours estimée, défendue et développée.

Deuxièmement, le probabilisme. C'est une doctrine d'après laquelle, en face d'un précepte douteux et quand il s'agit simplement de savoir s'il oblige, on peut, en s'appuyant sur de bonnes et solides raisons ou sur des autorités reconnues, décider la question en faveur de sa propre liberté. Premièrement, l'homme est libre de son acte, tant que la loi morale

1. Trid., *Sess.* 6, 6, can. 4.

ne limite point sa liberté. Deuxièmement, il faut que cette loi soit certaine, une loi douteuse n'obligeant pas. Troisièmement, les raisons sur lesquelles l'homme s'appuie pour maintenir sa liberté en face d'un principe douteux, doivent être non point des opinions quelconques, ou de simples conjectures, mais des raisons vraies, solides (*vere probabiles*) ou des décisions émanant d'autorités incontestées, en présence desquelles un homme sérieux et consciencieux n'hésite pas à agir. En pareil cas, dès lors, l'homme conserve sa liberté, et le confesseur ne peut l'en empêcher. Tel est le sens du probabilisme. Est-ce là une énormité morale? Pas de loi certaine, pas d'obligation. L'Église elle-même permet et approuve le probabilisme : il ne peut donc être une erreur. Enfin, les Jésuites n'ont point inventé le probabilisme : on le pratiquait avant eux.

Troisièmement, le tyrannicide. Dès le XII^e^ siècle, on discutait cette question. Aucun jésuite n'a enseigné ni défendu cette doctrine, sauf Mariana, en Espagne (1598), et encore d'une façon toute spéculative et en s'appuyant sur les droits très étendus des Cortès. Ranke lui-même en convient. La Compagnie a réprouvé cette opinion.

Les Jésuites n'ont pas davantage soutenu la souveraineté du peuple contre le droit des princes. Ils ont toujours enseigné que la royauté est d'origine divine (bien qu'elle n'ait pas, comme l'Église, été instituée immédiatement par Dieu) ; ils n'ont jamais enseigné qu'on ne doit point obéir aux princes mauvais ou païens, que le devoir de l'obéissance civile dérive simplement de la liberté humaine et non d'un précepte divin, que l'ordre politique est la résultante d'un contrat et non une nécessité de l'ordre naturel.

Il est faux encore que les Jésuites prétendent que dans les pays mixtes, on doive, même à notre époque, user de contrainte pour ramener les dissidents à l'Église catholique. Sur ce point, la Compagnie pense et enseigne ce que l'Église elle-même pense et enseigne. En plusieurs États dont la Constitution admet la liberté des cultes, l'Église a permis aux évêques de prêter serment à la Constitution et toléré, par là même, cette liberté. Sans approuver l'erreur en elle-même, elle reconnaît les droits que les dissidents ont acquis soit par les Constitutions et les conventions, soit par tradition. Et ces droits, tous les catholiques doivent les reconnaître [1].

Autre grief : la restriction mentale (*restrictio mentalis*). Voici ce qu'il en est. Si une façon de parler ou une expression n'a qu'*un seul* sens et ne peut être comprise que dans ce sens, il n'est pas permis de l'employer, dans l'intention de tromper, en lui donnant une autre signification : ce serait mentir. Mais si cette expression, soit en elle-même, soit en raison de circonstances extrinsèques, admet deux ou plusieurs sens, on peut employer cet autre sens lorsqu'il n'y a aucune obligation de dire ouvertement la vérité ou lorsqu'il y a obligation de la voiler. C'est en ce sens que les moralistes catholiques regardent la restriction mentale comme permise, si les raisons d'y recourir sont importantes. Rejeter cette opinion, c'est, pratiquement, tomber dans un rigorisme impossible et exposer trop souvent au mensonge proprement dit.

« La fin justifie les moyens ! » Cette maxime, on la met si bien sur le compte des Jésuites qu'on la regarde

1. G. Schneemann, *Der Jesuitenorden*, Ratisbonne 1872, 146.

généralement comme la règle de leur sagesse pratique. Cet axiome a un sens parfaitement exact et bon, si l'on veut dire par là que la valeur morale d'un acte dépend principalement de l'intention, supposé que les moyens eux-mêmes soient bons et justes ou, du moins, indifférents. Mais on ne peut le prendre au sens absolu et lui faire signifier que tous les moyens, même mauvais et condamnables, peuvent être justifiés par l'intention. Les Jésuites ont compris et enseigné ce principe en lui donnant le premier sens, le sens restreint; jamais ils ne l'ont pris en un sens absolu. On a promis 1.500 francs et davantage à qui ferait la preuve du contraire : la somme est encore à toucher [1].

Enfin, il y a la question des rites chinois et malabars. Les missionnaires de la Compagnie en Chine et au Malabar avaient cru pouvoir permettre certaines pratiques en l'honneur des parents défunts, parce qu'ils n'y voyaient aucun caractère païen, mais simplement l'intention de conserver et d'honorer la mémoire des ancêtres. Plus tard, cette manière de voir fut condamnée par Rome, et ces coutumes furent interdites. La Compagnie se soumit. Voilà tout le crime [2] !

Terminons par quelques citations dont les auteurs ne sont point suspects de partialité pour la Compagnie. Ces témoignages jetteront quelque jour sur les doctrines qu'on nous reproche. « Les thèses vraiment scandaleuses et fausses appartenaient presque toutes

1. M. Reichmann, *Der Zweck heiligt die Mittel*, Fribourg-en-B. 1903, 7 sqq.

2. Cf. pour plus de détails, *Missions catholiques*, Fribourg-en-B. 1911.

à des Jésuites du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^ ; elles ne leur étaient point spéciales : dans d'autres Ordres, des théologiens les soutenaient aussi couramment et avec plus d'insistance encore..... D'autres Jésuites combattirent ces thèses arriérées, et souvent le nombre des opposants fut plus grand que celui des défenseurs : ce qui n'a pas empêché de représenter une proposition soutenue par deux ou trois Jésuites comme étant la doctrine constante de la Compagnie.» Ainsi s'exprime Döllinger[1]. A propos de la maxime : La fin justifie les moyens », voici ce que dit le protestant Fischer : « Qu'on en soit venu à attribuer à toute une corporation qui, par principe, se recrute parmi les hommes les plus prudents, une maxime si maladroite, en flagrante contradiction avec la fin de cette corporation ; qu'on ait voulu faire de cet axiome la règle de sa conduite, la chose est d'autant plus inconcevable que des hommes prudents sauront toujours trouver des moyens légitimes pour arriver au but. Donc nous avons le droit de conclure ceci : que l'Ordre des Jésuites admette comme un article secret de ses statuts l'axiome que la fin justifie les moyens, cela n'est pas vrai, cela n'est même pas vraisemblable, cela n'a jamais été affirmé par ceux d'entre les adversaires de la Compagnie qui ont sérieusement étudié ; l'accusation ne repose que sur des imaginations.... c'est une opinion sans aucun fondement, mais qui est devenue une idée fixe [2]. »

1. Döllinger-Hortig, *Handbuch der christlichen Kirchengeschichte*, II, 2, Landshut 1886, 794 sqq.
2. *Aburteilung über die Jesuitensache*, Leipzig, 1853, 54 sq.

13. — Les défauts

La Compagnie s'est fait une célébrité toute spéciale par ses prétendus défauts. Il n'est peut-être pas un seul Ordre religieux aussi bien partagé qu'elle sous ce rapport. Dès sa fondation, les accusations imaginées par la malveillance, colportées et publiées à la légère, se sont amoncelées sur elle comme de sombres nuées. Si elles étaient vraies pour une moitié seulement, la Compagnie ne mériterait point qu'on la tolérât; elle ne serait pas digne de vivre. Grâce à Dieu, il n'en va point ainsi.

L'ambition ! premier défaut des Jésuites. Cela s'accorde mal avec l'opinion que saint Ignace avait de sa Compagnie et qu'il veut inspirer aux siens, quand il l'appelle le plus petit et le dernier venu des Ordres religieux [1] ; cela s'accorde mal avec l'humilité sur laquelle il insiste dans les Constitutions, avec le nom de Jésus et avec la poursuite de la perfection chrétienne qui est le but de la vie religieuse en général et de la Compagnie en particulier. Toutes ces paroles du saint fondateur seraient donc pure hypocrisie ? Peut-on le supposer quand il s'agit d'un Saint? Mais c'est ainsi, tout ce que font les Jésuites, même les saints Jésuites, s'inspire d'une passion malpropre. Décidément nous ne nous entendons plus. Autant dire que la vraie vertu a disparu de ce monde. Mais cette ambition, en quoi consiste-t-elle donc? La Compagnie n'a encore conquis ni fondé aucun royaume, depuis

1. *Exam.*, 1, 1. *Proœm. Constit.* 1, P. 7, 4, 3; P. 4, 1, 6; P. 10, 6.

que la fameuse histoire du Paraguay a été reléguée parmi les fables. Il n'y a jamais eu et sans doute il n'y aura jamais un Pape Jésuite. Ce que les Jésuites veulent, c'est non point gouverner le Pape, mais lui être soumis et lui obéir en tout. Quant aux honneurs et aux dignités ecclésiastiques, ils s'en sont interdit l'accès par un vœu spécial [1]. Ce sont trop pauvres hochets pour la vanité des Jésuites. Mais les Jésuites confesseurs des rois! par eux la Compagnie n'a-t-elle pas gouverné le monde ! Tout d'abord saint Ignace était d'avis d'accorder aux princes, sur leur demande, des Jésuites pour diriger leur conscience, puisque la Compagnie veut le salut de tous et que les personnages haut placés peuvent, plus que d'autres, procurer la gloire de Dieu. Mais, par suite de certaines expériences désagréables, la Compagnie modifia cette manière de voir. Elle défendit de donner aux princes un de ses religieux pour confesseur ordinaire [2], par cette raison surtout que ce confesseur serait sans cesse exposé à se trouver mêlé à des questions politiques, chose interdite à tous les Jésuites [3]. Toutefois il fallut plier parfois devant les nécessités des temps, et c'est ainsi qu'il y eut des confesseurs jésuites dans les cours du Portugal, de l'Espagne, de la Bavière et de l'Autriche, etc. Mais toujours la Compagnie s'est gardée de toutes ses forces d'accepter ce genre de ministère. Et voici quel est, en général, le jugement porté par l'histoire sur ces confesseurs : Malgré des fautes et des imperfections isolées et toutes personnelles, on ne peut leur reprocher avec raison une

1. P. 10, 6.
2. *Congr.* 2, decr. 40.
3. *Congr.*, 5, decr. 48, 70.

seule erreur sérieuse ; ils ont empêché beaucoup de mal, ils ont fait un très grand bien, ils ont travaillé avec zèle et succès à la réforme morale des cours princières [4]. Aujourd'hui il n'est pas à craindre que les cours nous demandent des confesseurs. Dieu en soit béni !

« Mais, du moins, les Jésuites sont fiers de leur Compagnie et ils méprisent les autres Ordres religieux. » Si les Jésuites estiment et aiment leur Compagnie, ils ont raison et nul ne peut leur en faire un crime. On peut, à l'occasion, être fier de sa famille et de sa patrie. La Compagnie est une famille donnée par Dieu à chaque jésuite, afin qu'il l'y serve et y fasse son salut : c'est le don de la vocation. Or l'amour de sa vocation est le principe du progrès spirituel et de la persévérance. Nous pouvons même ajouter que les statuts de la Compagnie sont tous bons, que ses membres en général sont bons. Son histoire ne laisse pas d'être glorieuse. Mais ce n'est point une raison pour s'enorgueillir et mépriser les autres. Ce que la Compagnie est, elle l'est par la grâce de Dieu. Penser et sentir autrement n'est point l'esprit de notre saint fondateur ni celui de l'Institut. Les Jésuites ne manquent pas de se l'entendre répéter par leurs Supérieurs. S'il pense et parle autrement, le jésuite n'est pas ce qu'il doit être : humble de cœur, uni à tous par les liens de l'estime et de la charité. Les écarts de tel ou tel ne sauraient, d'ailleurs, être imputés à la Compagnie tout entière. Les Jésuites s'entendent toujours redire par leurs Supérieurs qu'ils

4. Duhr, *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, Fribourg-en-B. 1907, 712. Du même auteur : *Jesuitenfabeln*, Fribourg-en-B., 1904, 692.

doivent estimer et aimer leur vocation, mais en esprit d'humilité et sans se préférer aux autres.

« Du moins peut-on soupçonner les Jésuites de cupidité. Que d'argent ! que de trésors cachés ! » Ah ! oui, les trésors des Jésuites ! Ils sont dans la lune. Si la Compagnie voulait partager ses biens entre ses religieux, la fortune de chacun serait celle d'un pauvre. De fait, quand elle a été supprimée, elle n'a point laissé suffisamment pour l'entretien de ses membres. En tout cas, ce qu'elle possède, elle l'a acquis honorablement ; elle l'a conservé, elle en a usé en esprit de pauvreté ; le surplus sert au profit de l'humanité, au progrès des sciences, à l'instruction de la jeunesse, à la fondation de missions. Captation d'héritages, taxe perçue pour l'admission et pour les travaux spirituels, commerce et trafic d'argent, tout cela doit être rangé parmi les fables. Un jésuite du nom de Lavalette s'était, à l'insu des Supérieurs, mêlé de spéculations commerciales : il fut exclu de la Compagnie. La pauvreté scrupuleuse — saint Ignace le dit — est un des fondements de la Compagnie [1]. Reconnaître que la bénédiction, même temporelle, vient de Dieu ; demander par la prière le pain de chaque jour ; témoigner de la reconnaissance pour les bienfaits accordés ; dépenser moins qu'on ne reçoit ; mettre sa confiance en Dieu ; donner libéralement aux autres ; travailler pour Dieu et pour le prochain, telle est, d'après la longue expérience qu'en a faite l'auteur de ces lignes, la vraie politique financière de la Compagnie, qui en a toujours été satisfaite. La Compagnie a toujours bien travaillé : ni Dieu ni les hommes ne lui ont manqué.

1. P. 10, 5.

« En tout cas, la Règle des Jésuites est commode. Leur vie extérieure est celle des prêtres séculiers ; la Règle ne les oblige à aucune pénitence ni austérité extérieure .» Cela n'est qu'à moitié vrai. La Règle n'exclut ni les pratiques extérieures de la pénitence, ni les austérités ; elle renvoie chacun aux Supérieurs qui fixent la mesure convenable sur ce point et peuvent même l'imposer [1]. Ainsi on ne fait ni trop ni trop peu peut-être même fait-on plus que si la Règle établissait une prescription. En tout cas, la pratique des pénitences extérieures a toujours été en très grand honneur dans la Compagnie. Du reste le même reproche a été adressé au Sauveur. Pour d'excellentes raisons, saint Ignace a suivi son exemple. D'ailleurs ce n'est pas seulement d'après les pénitences extérieures qu'elle prescrit, qu'une Règle peut être appelée sévère ou non. Elle est vraiment sévère si elle poursuit une fin élevée à l'aide de moyens énergiques. Or la fin de la Compagnie est assez noble et assez haute ; les moyens y sont en rapport avec le but ; elle les emploie énergiquement. Une probation exceptionnellement longue, une rigoureuse pauvreté personnelle, les exigences de l'obéissance, l'obligation de rendre compte de sa conscience et d'accepter que ses fautes soient révélées au Supérieur, constituent autant de moyens excellents pour mâter la nature. Il en est qui veulent dompter le corps par les austérités extérieures : saint Ignace préfère recourir principalement à l'esprit intérieur dans l'obéissance.

« Et cette manifestation des fautes au Supérieur ! Comment admettre pareil espionnage, pareil système de surveillance ? » Il n'est nullement question d'es-

1. *Exam.*, 1, 6 ; . 3, 2, 5.

pionnage. Personne n'a le droit ni le devoir de se faufiler auprès de moi et de me surveiller [1]. Mais nous devons être contents si quelqu'un, remarquant en nous quelque chose de défectueux, en informe le Supérieur non pas comme un juge qui punira, mais comme un père qui veillera au bien de celui qui est en cause et de la communauté, si cela est nécessaire. C'est tout ce que demande la Règle [2] : elle veut aussi que cette manifestation se fasse non dans un esprit de délation, mais par pure charité pour celui dont il s'agit et pour la Compagnie, dans le cas où la faute causerait quelque dommage à celle-ci. Tout jésuite le sait et, d'avance, il s'est soumis à cette Règle : on ne fait donc aucun tort à personne. Il en est ainsi dans d'autres Ordres religieux et, plus ou moins, dans toute association quand un de ses membres peut causer préjudice. Et plus encore que les gens du monde pour leurs affaires temporelles, les Jésuites, qui sont des religieux, doivent, en vue de la perfection, se soumettre à des règles plus dures.

Par suite du système en vigueur dans la Compagnie, dit-on, c'est la formation exclusive de l'intelligence qui prédomine chez les Jésuites, une sorte de dressage uniforme, qui néglige le cœur et le sentiment et supprime toute originalité du caractère, toute personnalité. Ils ignorent l'esprit de famille. Nous répondrons ceci : former soigneusement l'intelligence et donner une science solide pour base à l'action, c'est bien la première chose que l'on doit à l'homme. N'est-ce pas prémunir un Ordre religieux contre toutes les erreurs

1. *Exam.*, 4, 8. Cf. *Congr.* 6, decr. 32-34.
2. Cf. Suarez, *De Relig. Soc. Jesu*, lib. 10, cap. 7. (Opera XV, Venise 1744, 581, sqq.)

et le rendre plus capable de servir l'Église et le prochain ? Ni Dieu ni le démon n'ont que faire des ignorants. On connaît bien peu la Compagnie si l'on croit que le cœur et le sentiment y sont morts. Lorsqu'on ne s'y recherche point soi-même, lorsqu'on ne veut point s'y tenir à l'écart, on y vit dans la paix, dans la joie ; on y goûte un bonheur familial que n'offrent pas toujours les familles du monde. La joie, la paix, le bonheur habitent le cloître, et c'est là ce qui attire dans ces paisibles asiles les gens du monde si pauvres de ces biens. Il n'en va pas autrement pour la Compagnie : la paix et la gaieté règnent parmi les plus jeunes comme parmi leurs aînés, et la parole est vraie : *Cujus senes juvenes et cujus juvenes senes*. Saint Ignace voulait que ses novices fussent toujours gais. L'esprit de famille n'y est donc pas mort. La personnalité, l'originalité n'y sont pas davantage étouffées. On y trouve des originaux, au meilleur sens du mot, des hommes aimablement gais, qui font la joie de tous. Pour chaque Province même, la manière de vivre présente une certaine diversité. Que l'identité du but poursuivi et des moyens employés pour l'atteindre produise une ressemblance, une sorte d'uniformité, c'est là un trait commun à tout groupement sérieux. Il faudrait en faire un mérite et non pas un reproche à la Compagnie. Autrement elle ne serait point ce qu'elle doit être. Le jésuite reste homme, il garde tous les droits légitimes de la nature humaine ; il peut les revendiquer aussi largement que le permet la vocation religieuse.

Si la vie est si bonne et si paisible dans la Compagnie, d'où vient donc que, parfois, des jésuites même très instruits et d'un âge avancé lui tournent le dos ? Leurs espérances n'ont-elles pas été déçues ? Il n'est

pas possible de répondre publiquement à cette question pour chaque cas particulier. La sortie de la Compagnie se fait avec tant d'égards et de discrétion que personne ne sait si le religieux en question se retire volontairement ou non. Une chose est bien certaine : le bonheur n'est pas à être dans la Compagnie, mais à y vivre de son esprit. On peut perdre sa première ferveur, et alors, en vérité, la vocation religieuse devient une charge et un remords de conscience. On cherche à s'en affranchir. Dans ce cas, ce n'est point l'Ordre lui-même qui a changé, mais le religieux. Il ne reste qu'une seule chose à faire : revenir à la ferveur première ou se résoudre à la séparation. En tout cas, il y a grand avantage à pouvoir retrancher les membres malades. De la sorte la Compagnie se maintient en bonne santé. Saint Ignace disait : « Je vous laisse libres d'entrer, mais je me réserve le droit de renvoi. » Pour saint François de Borgia, le renvoi d'un religieux était pour la Compagnie une saignée salutaire.

On reproche encore aux Jésuites d'être de fins politiques, d'habiles diplomates. Tout parle de la ruse des Jésuites, de l'astuce jésuitique, de la fausseté jésuitique. Qu'il arrive aux Jésuites d'être une fois prudents de la bonne façon, on ne voit dans cette prudence que déloyauté et fausseté. Bismarck, leur grand adversaire, en jugeait autrement. « L'Ordre des Jésuites », disait-il au Reichstag, le 28 novembre 1885, « est plus habile, plus tolérant et plus prudent que certains autres. Les Jésuites sont de fins observateurs ; je parle d'eux avec estime. Ils sont une force, une puissance avec laquelle on ne peut se dispenser de compter [1]. »

1. Compte rendu sténographique des séances du Reichstag, 1885-1886, I, Berlin 1886, 116.

Prudents, ils le sont, ou, du moins, ils tâchent de l'être, mais leur prudence n'est pas celle de la chair : c'est la prudence de l'Esprit et du Sauveur. Sans prudence, l'homme gâte la cause de Dieu ; et Dieu ne peut se servir de lui. Prendre toujours les moyens permis, les bons moyens, les meilleurs moyens par rapport au but; attendre le moment propice ; si l'on ne peut tout obtenir, se contenter de ce qui est possible ; si l'on ne réussit point par cette voie, en essayer une autre ; ne point vouloir accommoder les autres à soi-même, mais s'accommoder soi-même aux autres et aux circonstances, telle est la prudence, l'habileté des Jésuites et personne n'y trouvera rien à blâmer. La Compagnie repousse toute autre politique : elle ne ferait, en y recourant, que gâter ses affaires ; et, même dans son intérieur, ce génie politique ne lui donnerait point le bonheur. Ces saints politiques doivent renoncer à devenir jamais des Supérieurs ; on se garde de les choisir, parce qu'ils n'inspireraient aucune confiance à leurs inférieurs.

« Mais pourquoi, partout et toujours, la Compagnie a-t-elle été persécutée? Il faut bien qu'il y ait une raison. » L'auteur de ce livre a souvent réfléchi sur ce point et cherché ces raisons; voici celles qu'il croit avoir trouvées. Très certainement il y a tout d'abord les innombrables préjugés, griefs et mensonges répandus de tous temps et partout par une foule de livres et de pamphlets. On ne lit point les réfutations ou l'on n'y ajoute pas foi. Ainsi s'est formée une tradition calomnieuse évoquant des spectres qu'il n'est plus possible d'écarter. Dès que le nom de « jésuite » est prononcé, tout le protestantisme s'émeut ; et cela s'explique par les préjugés entretenus dès l'enfance à l'Université. Il faut peut-être voir une seconde

cause dans certaines maladresses ou imprudences commises par tel ou tel membre de la Compagnie. Ici-bas, personne n'est infaillible ; mais ce n'est point une raison pour rendre l'Ordre tout entier responsable des fautes de quelques-uns. Un troisième motif est le rôle de délateurs qu'on attribue aux Jésuites. Ce sont eux, dit-on, qui rendent compte de tout à Rome et qui provoquent des mesures. C'est facile à dire, mais difficile à prouver, et aussi longtemps que les preuves font défaut, il est légitime d'écarter l'accusation. La quatrième et véritable raison est celle-ci : les Jésuites font tout leur devoir, ils travaillent, ils défendent la foi et le Pape. De là l'hostilité. On dit aussi que saint Ignace avait demandé à Dieu, comme une grâce, que sa Compagnie fût persécutée. Une chose certaine, c'est que le Saint n'était pas sans inquiétudes pour ses fondations lorsqu'on les laissait longtemps en paix : il semblait craindre qu'on n'y fît point tout son devoir. Tant que la Compagnie travaillera comme elle le doit, on l'attaquera. Si jamais elle cesse de rencontrer l'opposition et la persécution, on devra examiner si elle n'a pas perdu quelque chose de son esprit primitif, si, du moins, elle ne l'a pas gravement compromis. Mais aussi longtemps qu'elle rencontre la contradiction, on peut avoir pleine confiance. D'où viennent les persécutions ? Qu'on regarde quels sont ses ennemis. Assurément, ce ne sont point les gens de bien. Nous ne prétendons pas que tous ceux qui lui sont contraires soient méchants ; mais il faut les plaindre de ce que, étant bons, ils se trouvent en mauvaise société. Beaucoup d'ennemis, c'est grand honneur. Non moins que ses amis, les ennemis de la Compagnie de Jésus contribuent à faire son éloge.

On est bien mal venu aussi à chercher un argument

contre la Compagnie de Jésus dans sa suppression par le pape Clément XIV. Cette suppression — on le sait et on l'a démontré — fut une œuvre de déloyauté et le résultat de la brutale violence faite à la personne du Pape par les Bourbons. C'est uniquement sous l'empire de la contrainte que Clément XIV supprima la Compagnie. Rien, dans le Bref qui prononce la suppression, ne montre la culpabilité des Jésuites : il renferme des accusations, mais aucune preuve. Les Jésuites n'ont pas été jugés, mais exécutés pour mettre fin à la pression exercée par les cours royales et princières. Le Pape, dit-on, a toujours regretté la mesure prise par lui.

Enfin on prétend que les Jésuites sont en contradiction avec la vie sociale des nations modernes. Ils n'ont pas de patrie, ils sont anti nationaux, hostiles au progrès; ils haïssent le protestantisme. Leur vocation ayant un caractère d'universalité, les Jésuites sont internationaux, mais non pas anti nationaux. Les Jésuites allemands sont, même comme Jésuites, des Allemands et ils aiment leur patrie ; ils l'aiment mieux, plus efficacement que nombre de prôneurs de nationalité, parce qu'ils s'emploient au salut des âmes, à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, au soulagement des malheureux. Les Jésuites aiment le véritable progrès, la « véritable culture » ; ils y travaillent dans tous les domaines permis au prêtre. Ils n'ont aucun motif pour aimer et favoriser un progrès de mauvais aloi, parce que ce progrès n'est pas un bien pour l'humanité. — En vertu même de la fin qui lui est assignée, la Compagnie de Jésus combat le protestantisme. Sa fin, d'après les Bulles des Papes, est de protéger et de défendre la foi. Depuis longtemps déjà l'Ordre de saint Ignace était établi dans la plupart des

pays catholiques et avait envoyé ses missionnaires dans les contrées païennes, lorsque, sur l'ordre du Pape, des Jésuites durent accompagner ses légats en Allemagne. Les Jésuites ne haïssent point les protestants : ils les aiment, ils leur souhaitent le grand bonheur de revenir à la vraie foi. Ils ne sont pas des perturbateurs de la paix confessionnelle : ils le sont dans le même sens que tous les autres prêtres catholiques qui défendent la foi catholique; ils le sont, en tout cas, beaucoup moins que ces prédicants protestants qui se plaisent à attaquer et à dénigrer le catholicisme. Ils n'ont d'autres fonctions que celles des prêtres catholiques : prêcher, enseigner, est-ce donc troubler la paix confessionnelle? Dans ce cas, il faudrait adresser le même reproche aux prédicateurs protestants, et avec plus de raison encore, parce que ces derniers sont beaucoup plus souvent les provocateurs et deviennent ainsi les perturbateurs de la paix confessionnelle. Nous parlons surtout des prophètes de l'Alliance évangélique.

Et le danger que les Jésuites font courir à l'État? L'Institut n'est-il pas en quelque sorte l'incarnation de l'obéissance chrétienne envers toute autorité établie par Dieu? Où donc les Jésuites ont-ils prêché la rebellion contre l'autorité civile? où donc sont-ils intervenus dans une discussion politique? Autrefois on les a chassés du Portugal parce que, disait-on, ils s'étaient écartés de leur Institut : aujourd'hui, on les chasse pour cette seule raison qu'ils sont Jésuites. On les a expulsés de la France parce qu'ils s'attachaient trop rigoureusement à leurs Constitutions : lors de la Révolution de 1848, ils étaient les bienvenus parce qu'ils prêchaient la paix et calmaient le peuple. Quand les troupes prussiennes durent entrer en Bade pour com-

battre la Révolution, le général prussien von Schreckenstein commanda par un ordre du jour (Carlsruhe, 15 mars 1855) de « donner aide et protection » aux missions[1]. Et, en 1872, il s'agissait de chasser les Jésuites de l'Allemagne. Les Mémoires présentés alors par l'épiscopat allemand tout entier, les discussions animées du Reichstag, les innombrables adresses du peuple, tous ces documents qui rempliraient une bibliothèque, ont-ils démontré autre chose que la parfaite innocence de la Compagnie prise dans son ensemble et de chacun de ses membres en particulier? On n'a pu les convaincre d'une seule transgression des lois de l'État[2]. Non seulement dans l'Église, mais encore dans l'État, la Compagnie est un principe conservateur de l'ordre. Eh bien! contre quoi ont échoué tous les efforts tentés par les catholiques allemands en vue de garder la Compagnie? Uniquement contre l'aveugle parti pris et l'antipathie des protestants pour les Jésuites. Le gouvernement lui-même protestant et victime de préjugés, n'eut pas le courage de heurter le parti protestant, de réagir contre son intolérance et sa vieille idée fixe. Était-ce conforme à la justice qui est le fondement de tout État, d'autres en jugeront. Une chose reste certaine : au fond de toute persécution contre les Jésuites, il y a la religion et non la politique. Qu'on songe à l'Amérique et à l'Angleterre :

1. Pour le texte, voir Duhr, *Aktenstücke zur Geschichte der Jesuitenmissionen in Deutschland*, 1848-1872, Fribourg-en-B., 1903, 16.

2. Comptes rendus sténographiques des séances du Reichstag. Voir W. Warnkönig, *Sozialdemocraten und Jesuiten*[2], Berlin, 1890, 41 sqq. Cf. Ketteler, *Das Reichsgesetz von 4 Juli* 1872, *betr. den Orden der Gesellschaft Jesu*, Mayence, 1872, 15.

on y est bien loin de l'intolérance des protestants allemands.

Voilà pour les défauts reprochés aux Jésuites. On les trouve d'autant moins nombreux et moins graves qu'on cherche davantage à descendre au fond des choses, et qu'on se garde de rejeter sur la Compagnie entière les manquements des individus. Les Jésuites ont, comme tout homme, le droit d'être jugés d'après la justice et sur des preuves, et non point sur de vaines imaginations.

14. — L'esprit de la Compagnie

Par « esprit » de la Compagnie nous entendons ici, la force intérieure qui l'anime, la stimule à l'action et subsiste en elle d'une façon permanente. C'est, pour ainsi dire, son âme, le principe de son existence et de ses actes. Tout, en elle, vient de cette source. Sans cette âme, sans ce principe, on ne la comprendrait plus. Quel est donc l'esprit de la Compagnie de Jésus? Une fois, il est vrai, saint Ignace fait de l'obéissance la marque caractéristique de sa Compagnie[1]. Il a raison, certes; mais ce n'est pas tout. Dans toute société l'obéissance est indispensable parce qu'elle est le lien de l'unité des membres sous un chef commun et le moyen d'assurer une marche régulière; mais elle ne constitue ni le lien unique ni un moyen suffisant. Outre l'obéissance il y a un autre moyen, beaucoup plus puissant, qui non seulement groupe les divers membres par l'unité de la direction, mais encore les unit immédiatement entre eux; il est une force qui

1. *Epist. de virtute obed.*

n'attend même pas pour agir un signe de la volonté du Supérieur, mais stimule énergiquement à l'action et au parfait accomplissement du devoir. Cette force, cette puissance, c'est la charité!

L'esprit propre de la Compagnie est donc la charité, la charité dans toute son extension, dans toute sa signification. La charité est l'union la plus intime de nous-mêmes et de toutes nos facultés avec Dieu, le souverain Bien, considéré dans son entière perfection. Or, nous distinguons en Dieu une double bonté : la bonté incréée, infinie, qui n'est autre que lui-même et qui reste incommunicable; une bonté communicable qui crée les êtres à l'image de sa bonté intrinsèque. La charité pour Dieu a donc un double objet : Dieu lui-même et les créatures de Dieu, c'est-à-dire notre prochain. Voilà pourquoi le précepte nous dit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme et de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même[1]. »

Cette charité est l'esprit propre de la Compagnie de Jésus. Charité pour Dieu et charité pour le prochain. La Compagnie doit avoir cette charité non point seulement en tant que faisant partie de l'humanité et de la chrétienté, mais à un degré supérieur, parce qu'elle est un Ordre religieux. La fin de la vie religieuse est de tendre à la perfection; or, la perfection consiste dans l'union à Dieu par la charité, non seulement par la charité nécessaire, qui s'en tient à l'observation des préceptes, mais par la charité de surérogation qui fait profession de pratiquer les conseils évangéliques, pour travailler plus librement et plus efficacement par la charité pour Dieu et pour le prochain.

1. Matth., xxii, 37.

A quel point, dans l'intention de saint Ignace, cet esprit de charité doit animer la Compagnie, cela ressort tout d'abord des Exercices, par lesquels il conduit ses fils à la vie spirituelle. Ils constituent l'ascèse de la Compagnie et une introduction à un amour de Dieu très vrai, très solide, très parfait et ne laissant rien à désirer. Ils sont une véritable école de la charité divine, et l'instruction s'y donne moins par des paroles que par des actes demandés au disciple. Progressivement, par les diverses Semaines entre lesquelles ils sont partagés, les Exercices conduisent au plus généreux amour de Dieu, et ils se terminent par une Contemplation pour obtenir la divine charité. Cette Contemplation est en quelque sorte l'accord final de tous les Exercices; sa formule est le *Suscipe*, expression de la plus complète immolation de soi-même à Dieu. C'est le refrain que le saint fondateur laisse à ses fils en les envoyant dans le monde : ils doivent se le rappeler sans cesse, y trouver conseil, courage et force dans tous les devoirs de leur vocation, à l'exemple du disciple par excellence d'Ignace, François Xavier qui, sur terre et sur mer, avait toujours dans le cœur et sur les lèvres cette ardente invocation : *O Deus, ego amo te.*

Sur ce fondement, saint Ignace a édifié son Institut. Parmi les trois principes dont il parle dans l'introduction des Constitutions et sur lesquels il veut fonder la Compagnie, il insiste particulièrement sur la loi de la charité que le Saint-Esprit grave dans les cœurs et qui, bien plus que tous les moyens extérieurs, fera avancer la Compagnie dans la voie du progrès [1]. Telle est, pour l'instruction de celui qui veut entrer,

1. *Proœm. Constit.*

l'inscription qu'il grave sur la porte du magnifique édifice élevé par lui pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut des hommes : La Compagnie de Jésus se forme dans la charité pour Dieu et pour le prochain. L'intérieur de l'édifice est partout orné de la parure de cette charité ; tout y prêche cet esprit. « Que tous s'appliquent à avoir une intention droite non seulement quant au genre de vie qu'ils ont embrassé, mais encore dans toutes les choses particulières, cherchant toujours sincèrement à servir la divine Majesté et à lui plaire pour elle-même, pour sa charité et pour les excellents bienfaits dont elle nous a pourvus, plutôt que par la crainte des châtiments ou dans l'espérance des récompenses (quoiqu'ils doivent s'aider aussi de ce moyen), et qu'ils cherchent Dieu en toutes choses, se dépouillant autant qu'il se peut de l'amour de toutes les créatures, pour porter toute leur affection sur le Créateur, l'aimant en toutes les créatures, et toutes les créatures en lui, selon sa très sainte et divine volonté [1]. » Il importe extrêmement de s'exercer aux œuvres de l'humilité et de la charité, de s'attacher très strictement à Dieu et de montrer une grande générosité au service de la divine Majesté [2]. N'est-ce pas le cantique de la charité? Aussi le Saint ne veut-il pas que les Règles, comme telles, obligent sous peine de péché. Dans la Compagnie, il ne peut être question de prison pour les négligents ou les récalcitrants ; tous doivent y servir librement par amour pour Dieu ; et saint Ignace répète sans cesse qu'il s'agit partout de la plus grande gloire de Dieu, qu'il faut louer et servir la divine

1. P. 3, 1, 26.
2. P. 3, 1, 22.

Majesté et Bonté. Pouvoir servir cette Majesté, cette beauté, cette bonté divine, cela suffit ; ce motif remplace largement tous les autres. Mais, afin que cette charité pour le Seigneur soit vraie, pure, constante, empressée, saint Ignace exige un entier renoncement à soi-même [1], une renonciation absolue [2] à tout amour des biens temporels [3] et des honneurs mondains [4], un détachement irrévocable de la chair et du sang [5]. Voilà une véritable et magnfique ascèse. Toutes les vertus s'y rattachent à la charité, pour la servir, pour la préserver, pour lui permettre de briller de tout son éclat.

La charité pour Dieu est l'esprit de la Compagnie ; la charité pour le prochain ne l'est pas moins. L'amour du prochain ne peut se séparer de l'amour pour Dieu : tous deux constituent un seul précepte, le grand commandement ! C'est avec raison que saint Ignace insiste d'abord sur l'amour de Dieu, parce que l'excellence de Dieu, sa Bonté et sa Beauté sont au-dessus de tout et sont en elles-mêmes le motif de la charité et aussi parce que l'amour de Dieu est en même temps le fondement du précepte de l'amour du prochain ; et cela à un double point de vue. Premièrement, le motif d'aimer le prochain n'est autre que Dieu lui-même : c'est à cette condition que la charité pour le prochain se rattache à la charité pour Dieu et constitue une vertu théologale. Dans le prochain nous devons voir la propriété de Dieu, l'image de Dieu, sa créature, ses enfants, et, ainsi, en aimant le prochain, nous

1. P. 6, 5.
2. *Exam.*, 4, 46 ; p. 10, 7.
3. P. 6, 2, 12.
4. P. 10, 6.
5. *Exam.* 4, 7.

aimons Dieu. Deuxièmement, c'est uniquement de l'amour de Dieu que l'amour du prochain reçoit sa mesure et ses qualités : plus notre amour pour Dieu est grand et fort, plus notre charité pour le prochain se révèle grande et forte.

Ces prémisses supposées, saint Ignace nous montre dans ses Constitutions l'amour du prochain tel qu'il doit régner dans la Compagnie. Il lui donne la plus large extension, le sens le plus sérieux ; il en fait, nous l'avons dit, la vertu capitale de la Compagnie, sa fin principale [1]. Le zèle des âmes est pour lui un signe caractéristique; mais le zèle des âmes n'est qu'un degré supérieur de la charité pour le prochain. Il est la vertu de la Compagnie en tant qu'Ordre religieux. La Compagnie étend son action à tous les besoins de l'humanité; elle travaille particulièrement au salut des âmes, par tous les moyens dont elle dispose. Tout en elle — son organisation, son progrès dans la vertu — se rapporte au service des âmes. Elle est — qu'on nous passe l'expression — le service des âmes organisé, et elle ne croit pas pouvoir mieux travailler à sa propre perfection et à la plus grande gloire de Dieu qu'en s'employant à sauver les âmes.

La charité pour le prochain présente, en particulier dans la Compagnie, trois caractères qu'elle emprunte à la charité pour Dieu. C'est d'abord l'universalité. Le motif pour lequel nous devons aimer notre prochain et toutes les créatures, c'est Dieu. Voilà le principe de l'universalité de la charité. En Dieu, toutes les créatures ont leur origine et leur unité. Qui aime Dieu, aime tout ce qui est en Dieu. De même que l'amour s'épanche hors de Dieu, qu'en s'épan-

1. *Exam.*, 1, 2 sq.

chant en dehors il produit les créatures, qu'il est pour elles comme un père et comme une mère; qu'il s'étend à tous les êtres, les regarde comme sa propriété, veille sur eux et veut, pour leur bonheur, les ramener à lui : ainsi la charité pour Dieu doit, descendant de Dieu, se répandre sur toutes les créatures, les enfermer dans son amour, s'efforcer en Dieu et par Dieu de procurer leur bonheur. Telle est la pensée de saint Ignace[1]; et c'est pourquoi il veut que la charité de sa Compagnie soit universelle, qu'elle s'étende à tous, sans tenir compte des distances, de la nationalité, des différences d'éducation ou d'instruction, des dissensions qui pourraient les diviser entre eux. Dieu est plus grand que tout : la charité, elle aussi, est plus grande et plus large que la création ; elle peut tout embrasser, tout vivifier.

Le second caractère de la charité pour le prochain, dans la Compagnie, est de s'employer activement au salut des âmes. Là encore elle prend exemple sur l'amour de Dieu pour ses créatures. Dieu ne se contente point de penser à nous de toute éternité, de nous accorder sa bienveillance et son affection. Dès l'origine, cette divine charité s'est occupée de préparer à l'homme les voies du salut. La création tout entière est là pour nous montrer sans cesse l'amour de Dieu travaillant pour ses créatures. Dans tous les domaines de cette création, cet amour agit par la conservation par la mise en œuvre de tous les moyens, et dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. Quel magnifique spectacle! Comme l'Église, la Compagnie s'inspire de ce modèle et veut que son activité en vue du

1. P. 8, 1, 8.

salut des âmes soit universelle et incessante. Sur la parole du Seigneur : « Allez, prêchez, enseignez et baptisez[1] », l'Église ne peut se reposer et poursuit infatigablement son labeur apostolique ; — la Compagnie fait comme elle. Elle est partout ; elle envoie ses messagers jusqu'aux confins de la terre ; elle consacre à sa mission toutes ses forces, par la prière, par la prédication, par l'enseignement, par la dispensation des sacrements. Que ses dons soient accueillis ou repoussés, elle travaille : elle ne s'estime pas digne de vivre si elle n'entreprend quelque chose pour le salut des âmes. C'est, chez elle, une idée fixe.

Un troisième caractère que la Compagnie emprunte à la véritable charité pour Dieu et à l'amour de Dieu pour nous, c'est le désintéressement dans la charité pour le prochain, l'oubli d'elle-même. C'est ainsi que Dieu nous aime. Il nous a aimés le premier[2] ; il nous a aimés alors que nous n'étions pas encore, alors qu'il n'attendait rien de nous. Maintenant encore nous ne pouvons rien lui offrir qu'il ne possède déjà en lui-même. Ainsi doit faire la vraie et parfaite charité pour Dieu. Il n'est rien d'aussi désintéressé que le véritable amour ; il ne pense jamais à lui-même, il se donne à Dieu par ce seul motif que Dieu est l'infinie Beauté, l'infinie Bonté. C'est un hommage complet, sans réserve, à la Bonté souveraine ; c'est, en quelque sorte, l'absorption de soi-même en Dieu. Sans quoi, ce ne serait plus l'amour, mais l'espérance. Il en est ainsi de l'amour pour le prochain. Dans le prochain, la charité ne voit que Dieu, l'image de Dieu ; elle aime Dieu en travaillant pour les âmes ; elle ne veut que

1. Marc, xiv, 15 ; Matth., xxviii, 19.
2. I Joann., iv, 19.

les âmes et la glorification de Dieu par le salut des hommes. Ses fatigues et ses travaux aspirent à cette noble récompense. Voilà pourquoi saint Ignace repousse toute rétribution temporelle pour le ministère apostolique. Bien souvent la Compagnie ne recueille d'autre récompense, pour ses travaux, que l'ingratitude, la haine et la persécution. Mais cette perspective ne l'arrête pas; sa charité ne fait que s'en accroître; elle voit là une preuve qu'elle aime Dieu et le prochain en toute vérité.

La charité, la vraie charité pour Dieu et pour le prochain est donc l'esprit et l'âme de la Compagnie de Jésus. Elle lui doit tout ce qu'elle a fait et fait encore. Son histoire est l'histoire de la charité pour Dieu et pour les hommes. Seule, la charité est patiente; seule, elle ne se recherche point elle-même, seule, elle supporte tout, elle espère tout et elle ne cesse jamais [1]. Le double principe de la Compagnie est : obéissance et charité. Mais la charité est plus excellente [2].

15. — Toute dévouée au Pape

Les Jésuites sont tout dévoués au Pape. Sur ce point, amis et ennemis se trouvent d'accord. Être toute dévouée au Pape, c'est bien la vraie et précise définition de la Compagnie : *Societas Jesu Sedi apostolicæ deditissima*. Aucune louange ne peut lui plaire davantage.

En cela, il n'y a ni exagération ni inconséquence. La Compagnie de Jésus est un Ordre catholique au

1. I Cor., xiii, 8.
2. I Cor., xiii, 13.

service de l'Église. Or, où est Pierre, où est le Pape, là est l'Église. Tous les chrétiens ont à tenir compte du Pape. En matière de salut, nul n'est son maître indépendant devant Dieu. Le Fils de Dieu a établi l'Église, il nous l'a laissée à sa place avec toute autorité, avec tous les moyens de salut. Elle est, en ce monde, le gouvernement visible de Dieu, la messagère de Jésus-Christ auprès de l'humanité, le royaume de Jésus-Christ, le Christ mystique continuant à vivre parmi nous. En dehors de l'Église, on peut tout trouver sauf le salut.

Mais le Pape est le chef de cette Église, et comme tel, il est le principe constitutif de l'Église, son fondement vivant; il renferme, comme en germe, l'Église, son existence, ses caractères, ses vertus, sa vie tout entière; sur lui, l'Église s'élève; par lui, elle agit. Le Pontife romain est le centre de l'unité visible de l'Église, le principe de sa catholicité par la succession apostolique, de sa sainteté qui s'y perpétue et s'y renouvelle grâce à la vie qu'elle reçoit du Siège apostolique et qui, animant et fécondant cette Église tout entière, s'épanche sur le monde. Les Églises schismatiques attestent cette vérité : elles possèdent les sacrements, la loi morale du christianisme, le sacerdoce; mais il leur manque une chose : le Pape; et elles végètent misérablement. Là seulement où est le Pape, on trouve la vie catholique.

C'est donc avec toute raison que saint Ignace a uni aussi étroitement que possible sa Compagnie au Pontife romain et qu'il a voulu la consacrer à son service. La Compagnie, disent les premières Bulles de confirmation[1], sert Dieu sous le Pape son Vicaire.

1. Paul III, *Regimini militantis.* Jules III, *Exposcit; ibid.*

Et ce n'est pas seulement comme tous les chrétiens — ni même, ajoutons-le, comme les autres Ordres religieux — qu'elle sera au service du Pape, mais d'une façon toute spéciale[1]. C'est l'objet du quatrième des vœux solennels, vœu d'obéissance au Pape relativement aux missions[2]. Il est particulier aux profès, — élite de la Compagnie — et, par eux, il constitue le caractère de la Compagnie tout entière. Il renferme la promesse faite au Pape de lui obéir, pour les missions; le Pape seul peut en délier; et le Général de la Compagnie est tenu de porter ce vœu à la connaissance de chaque nouveau Pape. Il oblige à accepter les missions en n'importe quelles circonstances, quels que soient les dangers et les sacrifices, dans tous les pays du monde, « parmi les infidèles et les hérétiques, parmi les schismatiques comme parmi les catholiques », sans hésitation, sans délai, sans réclamer les moyens d'exécuter l'ordre reçu. Et les motifs de ce vœu ne sont pas l'ambition, le désir de flatter le Pape et de s'attirer ses faveurs, mais les vertus les plus solides, l'humilité, le renoncement à soi-même, à sa propre prudence et à sa manière de voir, le désir d'obéir à Dieu, et de faire sa volonté manifestée par l'Église, un véritable esprit de foi, une charité sincère, l'amour de Jésus-Christ à qui la Compagnie entend se dévouer entièrement dans la personne de son représentant visible ici-bas, toujours prête à tous les travaux apostoliques. Ce vœu, c'est le dévouement porté au plu haut degré, c'est le don d'un cœur magnanime, c'est la pleine consécration de soi-même au service de l'Église.

1. *Ibid.*
2. *Exam.*, 1, 5; P. 5, 3, 3; P. 6, 2, 13; P. 7, 1, 13.

Tel est le sens de ce vœu : la Compagnie ne l'a point laissé à l'état de théorie et de spéculation : elle l'a toujours pris très au sérieux. Elle est tout entière organisée en vue de le pratiquer ; elle y résume sa vie et son histoire. Témoin les pays de missions en Amérique, au Japon, en Angleterre même où elle a versé le sang de ses martyrs non pas seulement pour la foi, mais tout spécialement pour la suprématie du Pape sur l'Église. En vérité, dit-on, pour les Jésuites, la plus grande gloire de Dieu qu'ils se donnent comme but, se ramène à la glorification de la Papauté. Si on entend par cette glorification le respect, l'obéissance, le dévouement au Pape, la parole est vraie. La Compagnie est solidairement engagée envers le Pape. Se soumettre de cœur au gouvernement de Dieu est la meilleure manière de l'honorer. En dehors même de cette considération, il n'est pas, en ce monde, une puissance plus honorable que la Papauté, une autorité plus sainte, une majesté émanée de Dieu plus immédiatement, à laquelle l'éternité soit promise. La servir est donc un honneur, le véritable honneur. C'est à quoi tend le vœu dont nous parlons ; c'est là toute l'ambition de la Compagnie : elle veut être toute dévouée au Pape [1]. Un jésuite est, jusqu'aux moelles, le serviteur du Pape. Il le faut en raison même de la nature de la Compagnie ; il le fallait, parce que les nations se séparaient du Pape ; il le faut, parce que la Papauté ne cesse point d'être attaquée. Le jésuite ne demande pas : « Le Pape est-il bon pour nous? » Tout Pape, du moment où il est Pape, est bon pour la Compagnie. Un Pape a supprimé la

1. Pilatus appelle saint Ignace le plus puissant champion de Rome (*Jesuitismus*, Ratisbonne 1905, 349).

Compagnie : elle n'a pas fait une révolution pour cela ; au contraire, elle a défendu ce Pape, malgré les sévérités évidentes du Bref de suppression, malgré sa rigueur pour la Compagnie innocente.

Cet absolu dévouement au Pape n'est pas sans résultat pour la Compagnie. Il lui attire la bénédiction de Dieu dans ses travaux, l'estime et la confiance des vrais catholiques, l'antipathie des ennemis de l'Église. Les ennemis du Pape sont les ennemis de la Compagnie : c'est pour elle une pierre de touche. Le dévouement au Pape est son programme : il résume sa nature et sa vie. Par là, elle est universelle : comme le Pape, elle appartient à l'Église entière, au monde entier, à l'humanité ; les pensées mesquines, particularistes lui sont interdites : elles seraient un vol commis au préjudice de tous. Par là, elle est apostolique, et elle travaille apostoliquement : le Pape n'a que des desseins apostoliques, des préoccupations apostoliques : christianiser et sanctifier le monde entier et, par le salut des âmes, glorifier le Dieu un en trois Personnes. C'est ainsi que la Compagnie est apostolique, que ses travaux sont apostoliques. Or, il n'est rien de plus beau, de plus excellent, de plus sublime. La mission de l'apostolat est le couronnement des efforts de tous les nobles cœurs, qu'il s'agisse de prêtres ou de laïques : c'est le but de toutes les institutions divines, du sacerdoce et de l'état religieux ; c'est le sommet de toutes les vertus et de la perfection. Parce que la Compagnie est toute dévouée au Pape, elle est la Compagnie de Jésus. « J'aime la Compagnie », disait assez récemment le Pape actuel, « je l'ai toujours aimée, parce qu'elle n'a jamais eu besoin d'une réforme totale, parce qu'il n'y a jamais eu de scissions en elle et parce

qu'elle a toujours été entièrement dévouée au Siège apostolique ». Ce dernier éloge est vrai, et c'est le meilleur. Ce sera un jour, devant Dieu, une grande gloire pour la Compagnie.

16. — Le vrai jésuitisme

Un nom exact indique la nature propre d'une chose. Les Ordres religieux prennent leur nom ou de leur fondateur, ou du lieu de leur origine, ou de leur but spécial. L'Ordre des Jésuites s'appelle « Compagnie de Jésus », « Société de Jésus ».

Lorsque saint Ignace fréquentait encore les Universités d'Espagne, on appelait ses disciples « Ignaciens », « Iñigistes », parce qu'il se nommait lui-même Ignace, Iñigo. Plus tard, quand il se rendit à Rome avec ses compagnons, pour se présenter au Pape, ils convinrent de prendre le nom de Compagnie ou Société de Jésus. A ce qu'il semble, cette dénomination avait été choisie par saint Ignace lui-même, sans prendre conseil de ses compagnons, contrairement à ce qu'il faisait toujours. Il tenait extrêmement à ce nom ; il l'aimait parce qu'il exprimait, mieux que tout autre, la nature de l'Ordre religieux fondé par lui. Dans le premier projet des Constitutions qu'il soumit à Paul III pour en obtenir la confirmation, il écrivait, dès les premières lignes : « Nous désirons que notre Compagnie porte le Nom de Jésus ».

La direction dont Dieu favorisa Ignace après sa conversion devait conduire au choix de ce nom. Les « Exercices spirituels », tout entiers, en sont la preuve. Mis à cette école spirituelle, saint Ignace en

garda l'esprit dans toute sa vie, et il marqua sa Compagnie à cette empreinte. La partie la plus grande des Exercices est celle qui traite de la vie et des mystères du Sauveur. Le but de chaque mystère est de connaître toujours mieux le Seigneur, afin de l'aimer et de l'imiter davantage. Dans les méditations les plus importantes, cette imitation prend la forme concrète d'un groupe fermement organisé, d'une « Compagnie », d'une troupe disciplinée, armée, prête au combat, d'un royaume dont Jésus est le chef et le roi ; la conclusion, c'est la volonté résolue d'appartenir à ce royaume, l'instante prière d'être admis au service de ce roi, la promesse de s'attacher étroitement au chef céleste, de le servir personnellement, avec la fidélité et la valeur d'un véritable chevalier, en conformant sa propre vie aux paroles et aux actes du divin chef pour en faire la règle de sa conduite. Telles sont les Contemplations du Règne de Jésus-Christ, de Deux Étendards, de Trois degrés d'humilité ; telle, en particulier, la conclusion de la Contemplation pour exciter en nous l'amour spirituel. On voit clairement que l'idéal de la Compagnie est la plus noble conséquence de l'imitation de la vie et des mystères du Sauveur, que c'est l'idéal d'un Ordre apostolique qui, animé de l'esprit de Jésus, aspire à soumettre le monde entier au service du divin Roi, pour le salut de tous ceux qui lui obéissent. La Compagnie — corps et âme — est sur le modèle des Exercices. Dès lors le Saint pouvait-il donner à sa « Compagnie » un autre étendard que celui du Sauveur, un autre chef que Jésus, un autre nom que celui de Jésus?

Nous venons de le dire : saint Ignace s'attachait à

ce nom, il l'aimait ; il l'inscrit dans les Constitutions [1] ; il ne se contente pas de l'y inscrire, il en inspire toutes les Constitutions, puisque, pour lui, le point capital de l'Institut et de la vie spirituelle de ceux qui lui appartiennent est de professer une parfaite imitation du Sauveur, d'y travailler de toutes leurs forces, d'aimer et de rechercher ce que Jésus a aimé et recherché, par respect et par amour pour sa personne et à son exemple [2]. Ce nom, il le fit de nouveau confirmer pour la Compagnie par le Pape Jules III [3]. Ce nom, il est resté à la Compagnie en dépit de toutes les attaques. Sixte-Quint, il est vrai, songea à le lui retirer; mais Grégoire XIV le confirma à perpétuité [4]. Ce nom, il est inséparable de la Compagnie : c'est de lui qu'elle reçoit son but, ses moyens, son esprit, son succès.

Jésus signifie : « Dieu est salut, Sauveur ». Le Sauveur est venu pour rétablir en ce monde la gloire de Dieu, du Père céleste, par le salut des hommes. Telle a été sa mission, tel le but de sa vie. Il le déclare solennellement dans la prière sacerdotale qui est, pour ainsi dire, la prière du soir de sa vie ici-bas : « Je vous ai glorifié sur terre ; j'ai achevé l'ouvrage que vous m'avez donné en les séparant du monde [5]. » C'est avec cette mission que l'ange l'a annoncé au monde : « Vous lui donnerez le nom de Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés [6]. » Et, entre ces deux termes extrêmes,

1. *Exam.* 1, 1. *Proœm Constit.* 1.
2. *Exam.* 4, 44.
3. Paul III, *Regimini militantis.* Jules III, *Exposcit; ibid.*
4. *Eccl. cath., ibid.*
5. Joann., xvii, 4, 6.
6. Matth., i, 21.

sa vie est la poursuite constante du salut des hommes[1]. Enfin, il a couronné son œuvre par le sacrifice de sa mort. Voilà la mission de l'Homme-Dieu, le but sublime de la vie de Jésus ! Telle est, aussi, la vocation de la Compagnie. Elle est, comme nous l'avons montré, un Ordre apostolique dont le but est l'éternel salut des âmes : c'est pourquoi elle travaille à ce qu'elles révèrent Dieu, à ce qu'elles le servent, et arrivent ainsi à le posséder dans le ciel en le glorifiant éternellement. C'est donc la plus grande gloire de Dieu par le salut des hommes.

Les moyens que la Compagnie emploie pour atteindre ce but apostolique, elle les emprunte à l'exemple de Jésus, son modèle. Le Sauveur unissait de la manière la plus parfaite les actes de la vie intérieure et ceux de la vie extérieure, la vie contemplative à la vie active, en vue de secourir les âmes. Sa vie publique nous le montre constamment dans l'exercice extérieur de son magistère et de son sacerdoce et, en même temps, dans la pratique intérieure de toutes les vertus. Or il produit des fruits merveilleux, mais qui lui sont spéciaux. Ainsi, la Compagnie est essentiellement un Ordre de prêtres, et elle unit, d'une façon à elle spéciale, la vie active à la vie contemplative. Enfin, de même que le Sauveur ne renfermait pas sa pensée dans les limites étroites de sa patrie, mais l'étendait à l'humanité entière et la réalisait par ses apôtres et par son Église ; ainsi l'universalité des œuvres est un des caractères de la Compagnie. Et si l'esprit de la Compagnie est la charité la plus vraie pour Dieu et pour le prochain ; si elle est une infatigable ouvrière dans la vigne du Seigneur ; si elle

1. Luc., iv, 18; Joann., iii, 17; xii, 47.

se livre au zèle des âmes sans retour sur elle-même, sans chercher son propre intérêt ; si, pour assurer le succès de ses œuvres, elle s'accommode aux coutumes et aux usages ordinaires, en ce qui concerne son genre de vie — où donc, demandons-nous, a-t-elle trouvé son modèle, sinon dans l'idéal par excellence de tout apostolat, dans le Sauveur dont la bénignité s'est révélée aux hommes [1] pour les étreindre tous de son amour ? Et, comme le Fils de Dieu, elle a recueilli pour récompense la haine et la persécution ; elle a été sacrifiée à cette haine. Il est incontestable que jamais homme, jamais Ordre religieux n'a été aussi continuellement calomnié et persécuté que la Compagnie de Jésus.

Saint Ignace et ses compagnons avaient donc raison de dire qu'ils étaient de la Compagnie de Jésus, de la Société de Jésus, parce que, dans leurs travaux en vue du salut des âmes, ils avaient pris Jésus pour chef et pour modèle. Jésus est tout pour la Compagnie. C'est lui, à proprement parler, qui l'a fondée : elle est née de son esprit, de sa vie, de ses vertus. De son côté, elle a toujours regardé comme son devoir, comme sa mission essentielle, de reproduire l'Homme-Dieu dans son esprit intérieur et dans sa vie extérieure. Elle a porté le nom de Jésus devant les nations et devant les rois ; elle l'a confessé, elle l'a glorifié par ses paroles, par ses écrits, par ses souffrances [2]. L'univers entier, l'histoire de l'humanité en rendent témoignage. Elle a mis sa meilleure gloire à défendre, à faire honorer tout ce qui touche à la Personne de Jésus, sa doctrine, son

1. Tit., III, 4.
2. Act., IX, 15, 16.

culte, les dévotions qui se rapportent à lui. Elle croit que le plus sûr moyen de procurer le bonheur de l'humanité est de lui faire connaître et aimer le divin Sauveur.

Jésus-Christ ! tel est le nom entier du Sauveur. Il admet tous ceux qui le suivent à se désigner sous la seconde partie de ce nom : ils s'appellent « chrétiens » ; il accorde à sa « Compagnie » le nom de Jésus. Ces deux appellations sont glorieuses. Mais, pour les fils de Loyola, le privilège dont ils jouissent les dédommage magnifiquement de tous les sacrifices ; ils y voient un gage de victoire, une continuelle exhortation à être fidèles à leur devoir. Et, de fait, ce double nom leur rappelle toute leur mission ici-bas : « chrétiens », ils doivent se sanctifier eux-mêmes à la suite du Christ — *Christianus alter Christus ;* — « Jésuites », *Socii Jesu*, champions de Jésus, ils doivent en outre, pour la propagation du règne de Dieu et la conquête des âmes, travailler et lutter jusque dans la mort !

17. — « Non plus ultra »

Dans l'imitation du Sauveur, dans la ressemblance avec lui, dans l'assimilation de son esprit, il est une chose qui nous conduit en quelque sorte au delà de sa sainte Humanité ; une chose qui a été le but le plus noble, le plus sublime de tous ses actes, à ce point que l'Homme-Dieu ne pouvait se proposer rien de plus glorieux. Pour cet Homme-Dieu lui-même, il y a un *Non plus ultra*, une mission excellente entre toutes : elle consiste à chercher en toutes choses la gloire de Dieu, la plus grande gloire de Dieu en toutes ses

intentions et en toutes ses œuvres. Et, là encore, la Compagnie s'efforce de l'imiter en vertu même de sa vocation, puisque son but dernier, sa fin la plus haute est la gloire de Dieu, la plus grande gloire de Dieu.

Par la gloire de Dieu il faut entendre l'hommage et l'amour que les créatures lui rendent. C'est sa gloire extrinsèque. Dieu a aussi une gloire intrinsèque qui consiste dans la possession de son infinie perfection et dans la joie et le bon plaisir qu'il y prend. Il aime à communiquer sa perfection, à des degrés différents, en appelant les créatures à l'existence. Par suite de leur création, celles-ci sont naturellement la pensée de Dieu ; elles sont le reflet, la révélation, une communication finie de son infinie perfection. Par tout ce qu'elles possèdent de bien, elles représentent la bonté divine en tant qu'elle est communicable. Il s'ensuit que les êtres doués de raison, s'ils veulent penser logiquement et agir avec justice, doivent reconnaître qu'ils ont l'obligation de glorifier Dieu, de le louer, de lui rendre hommage et service, de le considérer comme leur premier principe et leur fin dernière, de l'honorer et de l'aimer à ce titre. Cette gloire, elle appartient à Dieu comme créateur et fin dernière de toutes choses ; et nul ne peut la lui refuser. Cette gloire, les créatures doivent la lui rendre : la gloire de Dieu doit être leur but suprême, parce qu'elle est un bien divin, un bien au-dessus de tous les biens qu'on peut se proposer, un bien, par conséquent, qui mérite d'être recherché pour lui-même.

Or, voilà précisément le but dernier que la Compagnie se propose et qu'elle poursuit. Il lui est commun, sans doute, avec tous les êtres créés ; mais elle y tend d'une façon toute particulière et avec la plus

grande énergie. Dans toute son activité intérieure et extérieure, elle ne cherche pas simplement la gloire de Dieu, mais la plus grande gloire de Dieu, autant que les créatures peuvent, ici-bas, la chercher et la procurer. La gloire de Dieu peut, de plusieurs manières, devenir plus grande : premièrement, si on tend à une vertu plus haute et plus parfaite pour la gloire de Dieu ; deuxièmement, si l'effort ne se limite pas à une seule vertu, mais s'étend à plusieurs ; troisièmement, si l'œuvre entreprise pour la gloire de Dieu est une œuvre nécessaire et non point seulement utile ; quatrièmement, si les fruits de cette œuvre sont plus certains ; cinquièmement, s'ils sont plus durables ; sixièmement, s'ils atteignent un plus grand nombre d'âmes, ou encore s'ils profitent à une seule âme ou à un seul genre de vocation qui sauront à leur tour les répandre largement et efficacement ; septièmement, enfin, si l'on cherche cette gloire de Dieu pour elle-même. Ce sont là autant de manières de glorifier Dieu toujours davantage, et celui qui les emploie courageusement et infatigablement est, sans doute, un véritable serviteur, un chevalier de la gloire de Dieu.

Tels sont les moyens dont, à l'exemple de saint Ignace, la Compagnie se sert pour la plus grande gloire de Dieu. Assurément elle désire louer Dieu et le glorifier de toutes les manières ; mais elle ne se donne point à toutes les bonnes œuvres par lesquelles il est possible de le servir. Elle se demande toujours si l'œuvre qui se présente procure la plus grande gloire de Dieu; d'après cela, elle décide. C'est pour elle un axiome : plus le bien est universel et durable, plus il est divin. Ce principe ne dirige pas seulement chaque jésuite en particulier dans ses œuvres et entreprises : il inspire toute l'organisation de la Compagnie dans ses grandes lignes.

Voilà pourquoi la Compagnie se fixe pour but les vertus les plus hautes, la charité, et non seulement la charité pour Dieu, mais l'amour du prochain dans le zèle des âmes ; voilà pourquoi elle unit la vie contemplative et la vie active ; voilà pourquoi on trouve chez elle si peu de prescriptions immuables, afin que les Supérieurs puissent toujours ordonner ce qui, suivant les circonstances, procure la plus grande gloire de Dieu ; voilà pourquoi son genre de vie est tel que ses enfants peuvent, sans obstacle, faire leur œuvre partout, sous tous les climats et chez tous les peuples ; voilà pourquoi elle est un Ordre de prêtres et exerce les ministères du prêtre : prédications, missions, enseignement, écrits, en un mot tout ce qui ouvre un champ plus vaste à son zèle pour la plus grande gloire de Dieu ; voilà pourquoi elle fait dépendre de ce principe et la vie intérieure, et le choix et la pratique des vertus ; voilà pourquoi elle est logique en formant ses sujets à l'indifférence par rapport à toutes les créatures et à tous les moyens, quelle que soit d'ailleurs leur valeur intrinsèque ; créatures, moyens, vertus même, ils ne peuvent rien choisir, rien employer sans se régler d'après la plus grande gloire de Dieu. Certes, dans une vie vertueuse, il n'est rien de plus héroïque ni de plus admirable que l'amour du divin Sauveur porté jusqu'à désirer, par respect pour sa Personne et pour son exemple, les ignominies et les souffrances ! Et cependant, là encore, le choix et l'acceptation se subordonnent à une condition : il faut que, par là, Dieu soit mieux servi, que ce soit pour la grande gloire de Dieu et que Dieu n'en reçoive aucune offense [1]. Voilà pourquoi, en outre, la Compagnie se ramène tout

1. *Exam.* 4, 44.

entière à l'amour et à l'imitation de la Personne et de la vie du divin Maître, parce qu'il n'est rien de plus agréable à Dieu et parce que cet amour et cette imitation de l'Homme-Dieu sont précisément la plus grande gloire de Dieu. Enfin la Compagnie cherche la plus grande gloire de Dieu uniquement pour cette gloire même [1]. Peut-on aller plus loin dans cette recherche ? Assurément, tendre à sa propre perfection et travailler au salut des âmes, est chose belle et excellente ; mais, pour donner à un but si noble toute sa beauté et toute son excellence, il faut le poursuivre dans l'intention de procurer ainsi la plus grande gloire de Dieu. Ainsi en est-il dans le ciel où « Dieu est tout en tous [2] », où les bienheureux, dans l'adoration et l'amour, rendent hommage à la Trinité, déposent leurs couronnes au pied de son trône, et disent : « Vous êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance [3] ». Le moyen reste toujours la matière ; la forme, c'est-à-dire ici le but, c'est la recherche de la plus grande gloire de Dieu, couronnement du tout.

Eh bien ! ce but si noble, si élevé, les Constitutions ne cessent de le montrer, de stimuler à sa poursuite ; partout et toujours, en effet, elles insistent sur cette plus grande gloire de Dieu, sur la volonté de mieux servir et de mieux louer la divine Majesté ; partout et toujours elles rappellent que tel est le but [4]. Voilà le vrai sens de l'Institut, son résumé le plus exact ; ce n'est point une devise adoptée pour un temps, un

1. P. 3, 1, 26.
2. I Cor., xv, 28.
3. Apoc., iv, 11.
4. P. 7, 1, 1 B ; 2, 1 DE ; 3, 1 ; P. 8, 1, 1.

article additionnel, une règle accidentelle : c'est le but suprême, la règle fondamentale de toute la vie du jésuite, de son travail en vue de sa sanctification personnelle et de la sanctification du prochain — la plus grande gloire de Dieu en vue de cette gloire même. Cette devise, elle n'est pas seulement destinée à paraître sur les écussons qui ornent les églises et les maisons de la Compagnie : elle est gravée dans le cœur de tout vrai jésuite. En s'inspirant de ce principe, la Compagnie prend pour fondement ce qui fait la raison d'être de la création tout entière. Tout ce qui existe, au ciel et sur la terre, poursuit, consciemment ou inconsciemment, ce grand but de la glorification de Dieu. La création est une immense symphonie dans laquelle tous les êtres, grands et petits, traduisent la même pensée : « Le Seigneur est grand, il est digne de toute louange [1] ». Dans cette symphonie, la Compagnie fait sa partie : elle y met toute sa conscience et tout son cœur. — En s'inspirant de ce principe, elle prend complètement les intentions du divin Sauveur dont la vie n'eut d'autre but que la plus grande gloire de Dieu, et qui ne demandait sa propre glorification que parce qu'elle était un moyen de glorifier son Père céleste : « Père, glorifiez votre Fils afin que votre Fils vous glorifie [2] ». Bien plus, ce but est le but de Dieu lui-même, et en cherchant la gloire de Dieu par amour pour Dieu, la Compagnie fait siennes les intentions de Dieu ; elle pénètre ainsi jusque dans le sanctuaire de la Divinité. Pouvoir vraiment divin, qui touche à la vie même de Dieu, puisque, dans toutes ses œuvres en dehors de lui, il

1. Ps. , XLVII.
2. JOANN., XVII, 1.

se propose sa propre gloire : « Dieu a tout créé pour lui-même[1] ». Les créatures sont quelque chose de la bonté divine, une communication de cette bonté ; Dieu les crée par complaisance pour sa propre perfection et pour sa glorification. Et c'est cette pensée si grande, si noble, si féconde, que saint Ignace donne pour fondement et pour but à sa Compagnie. A cette idée il subordonne sa propre pensée, sa vie, ses actes ; il y ramène toutes les intentions de sa Compagnie, toutes ses œuvres — tout pour la plus grande gloire de Dieu ! C'est l'alpha et l'oméga de ses Constitutions. Saint Ignace est en réalité l'homme de la plus grande gloire de Dieu ; la Compagnie fondée par lui est l'instrument de la plus grande glorification de Dieu.

De ce principe — chercher avant tout la plus grande gloire de Dieu, ramener tout à ce but suprême — la Compagnie retire des avantages précieux. D'abord, la liberté. Celui qui s'élève jusqu'au Dieu Très-Haut, pour s'attacher à lui seul et ne s'inspirer que de lui seul, prend des vues plus larges et apprécie sainement toutes choses dans leurs rapports avec Dieu en tant que moyens. Fixer son regard sur l'auteur de tous les biens accessibles à l'homme, faire constamment de la plus grande gloire de Dieu le but de sa vie, c'est échapper au danger de s'attarder à l'emploi d'un seul moyen, alors que d'autres conduisent mieux au but. Et, ainsi, la Compagnie garde toute la liberté de son choix entre les vertus et les bonnes œuvres ; elle n'exclut rien, dès lors que, dans des circonstances données, une chose peut la conduire à sa fin. C'est la véritable liberté chrétienne. Agir autrement est un manque de logique : c'est prendre le moyen pour la

1. Prov., xvi, 4.

fin, alors même que ce moyen serait d'ordre spirituel. En outre le secret de l'esprit pratique, dont on fait honneur à la Compagnie, consiste précisément dans cette liberté qui la met au-dessus de tous les moyens, dans ce regard toujours dirigé vers le but afin de choisir uniquement ce qui peut y conduire. Enfin, la facilité à s'accommoder aux circonstances, la liberté d'allure, si nécessaire à la Compagnie pour ses œuvres, lui viennent de sa fidélité à ce même principe — la plus grande gloire de Dieu. En effet, c'est d'après les différentes circonstances de temps, de lieux et de personnes, que l'on doit juger en quoi consiste la plus grande gloire de Dieu et reconnaître les moyens à prendre pour la procurer. La Compagnie est toujours en bonne place, elle est toujours à même de se prêter aux nécessités du moment, tant qu'elle s'en tient à son principe fondamental et s'y conforme dans ses choix, Ainsi elle a toujours la nouveauté, l'actualité : elle ne vieillit point.

18. — Portrait du jésuite. Comment il vit, comment il meurt.

Une théorie reste, malgré tout, plus ou moins confuse : les actes parlent clairement. Mieux que toutes les explications abstraites, la vie pratique du jésuite permettra de comprendre ce qu'est la Compagnie.

Lorsque le postulant a subi son examen d'entrée et qu'il est admis provisoirement dans la Compagnie, il partage avec les autres candidats un local séparé du reste de la communauté. On le présente au Supérieur, il fait connaissance avec ses confrères; et, aussitôt,

commence une vie dont la gaieté et la charité fraternelle n'excluent point une certaine curiosité de savoir comment les choses marcheront. Un même esprit les anime ; ensemble ils poursuivent un même but : maints joyeux incidents surgissent parmi ces jeunes gens portés à la gaieté et qui n'ont pas encore dépouillé entièrement l'esprit du monde — tout contribue à établir entre eux, pour la vie entière, une amitié et une charité vraiment fraternelles. La Compagnie aime les caractères joyeux. « Je suis toujours content de vous voir rire », disait un jour saint Ignace à un novice qui s'était accusé de rire en toute occasion. Le but de la candidature est double. Premièrement, la Compagnie veut se rendre compte de l'esprit qui anime le candidat et de ses sentiments par rapport à sa vocation. Deuxièmement, le candidat, de son côté, doit se mettre au courant de cette vocation, s'en instruire beaucoup plus en détail et plus à fond qu'il n'a pu le faire dans le monde. On lui enseignera donc ce qu'est la Compagnie, quel est son but, quels moyens elle emploie, en sorte que rien d'important et d'essentiel ne lui demeure caché. La justice et la loyauté à l'égard du candidat le veulent ainsi. Il faut qu'il sache bien ce qu'il accepte, ce à quoi il s'engage. Il faut même, autant que possible, que, dès maintenant, il tranche définitivement la question de sa vocation, afin de n'avoir plus à y revenir. Confirmation de la vocation, ferme résolution de vivre et de mourir dans la Compagnie, c'est à quoi doit aboutir une bonne candidature.

Dans ce but, comme nous l'avons fait remarquer dans le chapitre IX[e], le Maître des novices explique au candidat l'Examen que saint Ignace a écrit particulièrement en vue des candidats ; il lui met entre les

mains les Règles de la Compagnie, le Sommaire des Constitutions ; et ainsi le candidat est si bien instruit de la nature de la Compagnie, de sa fin, de ses moyens, des obstacles à surmonter que, dans la suite, il se présentera difficilement un point quelconque dont il n'ait la connaissance du moins théorique. On lui demande s'il n'est pas, dans sa vie présente, quelque circonstance qui constitue un empêchement sérieux ou essentiel à sa vocation ; s'il est lié par quelques obligations envers ses parents, ou envers d'autres personnes, obligations dont il devrait d'abord se dégager ; s'il a déjà appartenu à quelque autre Ordre religieux ; on étudie ses inclinations, ses talents ; on s'informe des études qu'il a faites, et s'il est disposé à se conformer aux enseignements de la Compagnie. Toutes ces questions lui sont soumises afin qu'il examine devant Dieu si, avec le secours de la grâce divine, il se sent la volonté et la force de se conformer à ce qui lui est demandé.

A côté de cet enseignement théorique, une formation pratique se poursuit, qui consiste à observer le règlement de la maison et de la journée. Ce dernier est disposé de telle sorte que le candidat y trouve déjà l'avant-goût de la vie dans la Compagnie. Il s'y exerce au lever matinal, à la prière mentale et vocale, au silence, au recueillement, à certains petits travaux domestiques. Pour toutes ces pratiques soit extérieures, soit intérieures de la vie spirituelle, il a les conseils et la direction du Maître des novices. Vers la fin de sa candidature, on lui demande même de faire une courte allocution sur quelque sujet religieux, en présence du Supérieur et de quelques membres de la Communauté qu'on invite. En général, c'est la joie d'avoir trouvé un précieux trésor, la douce impression de se

sentir à l'aise, une généreuse confiance dans un avenir plein de promesse, qui accompagnent les premiers pas dans cette vocation nouvelle. C'est juste. Le candidat a fait à Dieu un grand sacrifice : il lui a sacrifié le monde et tout ce qu'il pouvait demander au monde ; et qui donc n'attend beaucoup du monde ? Il a trouvé une patrie, une demeure, une famille, où chacun l'aime tendrement, qui l'associe à toutes ses richesses et à toutes ses joies spirituelles.

Quand l'instruction a été poussée assez loin pour que le candidat connaisse bien tout ce qui concerne sa vocation, quand il a joyeusement satisfait à toutes les conditions, la candidature se termine par quelques jours d'Exercices dans le silence absolu et dans la prière. Le but de ces Exercices est surtout de rompre avec la vie du monde par une confession générale, afin que celui qui va entrer dans la vie religieuse se dégage complètement du passé, commence une vie nouvelle et puisse sans obstacle parcourir la carrière. Les Exercices se terminent par la prise d'habit et par l'admission au noviciat.

Comme toutes les cérémonies de la Compagnie, la prise d'habit et l'admission au noviciat se font d'une manière très simple, mais tellement significative que le jésuite peut, toute sa vie, en méditer et s'en appliquer le sens et les conclusions. Le soir du dernier jour des Exercices, lorsque le candidat se prépare à prendre son repos, il trouve sur son lit le vêtement noir de la Compagnie, son crucifix et son rosaire. Le lendemain, revêtu de son vêtement nouveau, il scelle, par la réception de la sainte Eucharistie, sa résolution de vivre et de mourir dans la Compagnie de Jésus. On le conduit alors auprès des novices qui l'accueillent par une fraternelle accolade. Le vêtement

noir est le symbole de l'humilité et de la pauvreté de Jésus : il signifie la mort complète au monde. La « robe noire » est connue dans le monde entier : elle concilie au nouveau novice le respect et l'affection de tous les gens de bien et lui vaut la haine des méchants. Ces deux choses sont pour lui un grand honneur et l'obligent à réaliser, en sa personne, ce que signifie son vêtement. Le crucifix est pour le jésuite un symbole encore meilleur et plus expressif de sa vocation : c'est toute sa sagesse, le résumé de tout ce qu'il doit faire, attendre et espérer; c'est l'arme victorieuse, car en ce monde, il n'est rien de plus puissant que l'esprit de la Croix qui a vaincu le monde ; c'est sa consolation dans la vie et dans la mort. Cette croix, ses mains mourantes l'étreindront : cette croix, elle descendra avec lui dans la tombe ; et, par la bienheureuse résurrection, elle triomphera de la mort et de la corruption. Le rosaire est pour le jésuite la contribution de sa Mère du ciel, le gage de l'amour et de la protection de Marie, le gage, aussi, du fruit qu'il produira et de sa persévérance dans sa vocation. L'accolade que le Supérieur et les membres de la Communauté donnent à ce nouvel enfant de la Compagnie, signifie son admission dans la famille religieuse. La Compagnie lui donne, par là, tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle a, la fin sublime qu'elle poursuit, les riches moyens dont elle dispose pour la sanctification personnelle et pour le salut du prochain. En retour, le candidat donne à la Compagnie tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, ses talents, son cœur, sa fidélité, son amour jusqu'à la mort.

Voilà donc le candidat devenu novice. Il a subi une première probation : il en commence une seconde. Le noviciat n'est autre chose que la préparation à l'en-

trée dans la vie religieuse par l'émission des vœux. Cette préparation est théorique, par les instructions ou conférences que le Maître des novices fait, chaque jour, sur la vie spirituelle et religieuse en général et sur les Règles de la Compagnie en particulier; mais elle est surtout pratique par l'expérience effective de toutes les prescriptions de l'Ordre, des règles et des vœux, par le soin de se former au goût et à l'habitude de la prière, des vertus, de la victoire sur soi-même et sur les difficultés qui se présentent, par l'acquisition aussi complète que possible de la perfection, afin que le novice puisse, sans danger et avec sécurité, se soumettre, après le noviciat, aux obligations que lui imposeront ses vœux et le devoir de tendre à la perfection. C'est à ce but que tendent tous les règlements et tous les exercices du noviciat. On y retrouve toute la discipline de la Compagnie. Suivant la règle ordinaire de la maison, chacun se lève à quatre heures ou à cinq heures et fait une heure de méditation; puis, après avoir entendu ou célébré la sainte Messe et pris un léger déjeuner, on vaque aux devoirs d'état. A midi, examen de conscience pendant un quart d'heure, dîner, et une heure de récréation en commun. Le soir, à sept ou huit heures, souper, récréation comme à midi, récitation des litanies des Saints en commun, un quart d'heure de préparation pour la méditation du lendemain, puis examen de conscience; coucher, et sept heures de sommeil. Au noviciat, le recueillement et le silence sont beaucoup plus rigoureux; à l'heure de méditation du matin on ajoute, le soir, une demi-heure; chaque jour, outre deux visites au Très Saint-Sacrement, il y a d'autres exercices de piété, comme la récitation du rosaire et l'office de l'Immaculée Conception, une lecture spirituelle tirée de la Vie des

Saints ou de quelque auteur ascétique soigneusement choisi. Chaque novice a, dans la personne de l'un de ses confrères, un « ange gardien » qui lui signale charitablement ses manquements extérieurs ; et, parfois, le Maître des novices, pour lui fournir une occasion de s'humilier, permet que le pauvre coupable soit « lapidé » ; nous voulons dire que chacun peut, alors, relever ses fautes extérieures, en présence de tous les novices. Le novice va fréquemment trouver son Père spirituel, le Maître des novices, pour s'entretenir avec lui de sa vie intérieure et prendre ses conseils dans les difficultés. N'est-ce pas là une solide école d'humilité et de renoncement à soi-même? Par contre, aucune pratique de pénitence corporelle n'est prescrite : sur ce point chacun s'entend en particulier avec le Maître des novices. Mais les principaux exercices du noviciat consistent en cinq « expériments », prescrits par saint Ignace lui-même. Les voici.

Premier expériment : les grands Exercices qui, sans compter un jour de repos après chaque Semaine, durent un mois entier. C'est le plus important de tous les expériments. Toute l'ascèse de la Compagnie, toute sa formation intérieure ont leur fondement dans les Exercices : on s'y forme à fond à toutes les pratiques de la vie spirituelle, et le jésuite en sort avec l'esprit intérieur à tel point qu'on a dit avec raison : La Compagnie tout entière est née à Manrèse des Exercices spirituels de saint Ignace. Le fondateur de la Compagnie y a reçu sa tournure d'esprit, la direction de ses passions et de son âme, son développement spirituel : le jésuite s'en pénètre, à son tour, dans les Exercices, il se les assimile et s'approprie l'héritage spirituel de son Père. Ainsi s'expliquent les

traits de famille qu'à ce point de vue on constate chez tous les Jésuites.

C'est avec un certain battement de cœur que le novice aborde les grands Exercices avec leurs quatre méditations par jour : il va faire son premier esssai de la vie spirituelle. Mais la bonne volonté, la grâce de la vocation, l'aide du Maître des novices toujours en rapport avec le retraitant, la grande variété et la beauté des matières proposées à la méditation, sont un gage certain de succès. Après une courte répétition de la première Semaine qui traite de la fin de l'homme, du péché par lequel on se détourne de cette fin, du retour à la fin par la pénitence et la conversion, les méditations suivantes ont pour objet la vie de Jésus : sa jeunesse, son apostolat, sa mort, sa glorification. C'est dans cette partie des Exercices — qu'on nous permette l'expression — que se trouve pour le jésuite le centre de gravité ; c'est là que le service de Dieu, qui est la fin de la créature, prend pour le jésuite la forme précise de l'imitation de Jésus par l'apostolat. Il doit être ce que son Maître a été : l'ouvrier de la plus grande gloire de Dieu par le salut des hommes. Il doit être un autre Jésus, reproduire Jésus dans la fin qu'il poursuit, dans les moyens qu'il emploie. S'il retire ce profit des Exercices, il en a pris tout ce que saint Ignace s'est proposé. Pénétré d'admiration et de joie, d'un respect et d'un amour toujours croissant, il suit Jésus dans les mystères de sa vie et, à la fin, il s'immole avec lui à Dieu et à la gloire de Dieu dans la charité apostolique. Telle est la conclusion des grands Exercices. Un monde nouveau s'est ouvert devant le novice qui, lui-même, est devenu un autre homme. Maintenant il sait pourquoi la Compagnie s'appelle la Compagnie de Jésus ; maintenant il sait

ce qu'il veut, et il le veut de tout son cœur. La joie au cœur, il sort de la solitude des Exercices. Il a désormais des principes sûrs; il a trouvé le but à poursuivre, le noble idéal à atteindre; il a prié, il a appris à se vaincre et à aimer Jésus. Que lui faut-il de plus pour le temps et pour l'éternité?

Le second expériment est le soin des malades. Deux à deux, les novices sont envoyés dans un hôpital du voisinage, et là, sous le contrôle du directeur de l'hôpital, ils rendent aux malades tous les offices de la charité, comme faisaient les premiers Pères de la Compagnie qui choisissaient d'ordinaire l'hôpital pour demeure et dont la première occupation était le soin des malades. Les novices apprennent aussi à connaître l'humaine misère : ils la voient de leurs yeux et la touchent de leurs mains, pour se former à la compassion et avoir le courage de soulager les maux; ils apprennent à servir le Sauveur dans ses créatures, à vaincre une délicatesse exagérée et les révoltes de la nature, qui répugne à certains services.

Troisième expériment: le pèlerinage ou voyage fait en mendiant. Sans argent et pourvus uniquement du strict nécessaire, les novices sont envoyés deux à deux à quelque lieu de pèlerinage assigné. Ils n'ont point à recueillir des aumônes pour la Compagnie, mais à mendier ce qu'il faut à leur entretien. Donc, ils vont, pèlerins apostoliques, par les routes désertes, le petit sac noir sur le dos, exposés à tous les caprices du temps, à l'ardente chaleur du midi ou, dans l'ombre du soir, guettant le clocher d'une église près de laquelle un hôpital ou un presbytère les accueillera. A tour de rôle, chaque jour, l'un d'eux demande, pour l'amour de Jésus, le gîte et le couvert. L'accueil est plus ou moins empressé. Par cet expériment du pèle-

rinage, saint Ignace veut habituer ses jeunes recrues aux incommodités de la nourriture et de l'habitation, les former à la confiance en Dieu, si nécessaire au jésuite, et au support des humiliations et des avanies. Assurément il n'y a rien d'agréable pour la nature à faire le mendiant; à demander aux passants, quand on rencontre un fleuve ou une rivière, la monnaie du péage; à solliciter du batelier, pauvre lui-même, le passage gratuit; à provoquer, par la « robe noire », l'attention, l'étonnement, le sourire moqueur des gens, ou à entendre crier derrière soi quelque épithète peu gracieuse. Voyager de la sorte parmi des hérétiques ou des infidèles peut avoir de quoi intimider le « missionnaire ». Le novice doit surmonter toutes ces difficultés pour affronter un jour la lutte contre le monde. En définitive, Dieu veille sur ses pèlerins qui, au bout d'un mois, rentrent gais et dispos parmi les leurs; et, alors, on se raconte joyeusement ses petites aventures.

Un autre expériment, qui se poursuit durant tout le temps du noviciat, consiste à vaquer aux plus humbles offices domestiques : veiller au soin et à la propreté de la maison, aider le cuisinier et le jardinier, servir à table, faire la lecture au réfectoire, etc., etc. Ces occupations rompent l'uniformité de la journée, exercent les forces physiques, font diversion aux pensées sérieuses, révèlent les talents pratiques du sujet et, à l'occasion, ses défauts de caractère. Au noviciat, tout va à ce but : apprendre à connaître et à corriger les faiblesses et les défectuosités du caractère ; former ces jeunes gens au calme, au bon sens, à la tranquillité, à la maîtrise de soi-même, au sens pratique, et les préparer ainsi à leur vocation. Saint Ignace disait qu'il fallait admettre de préférence, dans

la Compagnie, ceux qui avaient l'étoffe d'un curé ou d'un bourgmestre. Comment conduire les autres quand on ne sait se commander à soi-même?

Le dernier expériment, enfin, est le catéchisme. Les novices font le catéchisme seulement dans les basses classes des écoles élémentaires de la Compagnie, s'il en existe; ou bien les novices eux-mêmes simulent des enfants que l'on doit instruire, et l'un d'eux, sous la présidence du Maître des novices, fait la leçon. Ces élèves d'occasion ne manquent pas, par une feinte ignorance ou par des questions insidieuses, de chercher à embarrasser leur catéchiste. Cet expériment, dans la pensée de saint Ignace, se rapporte directement aux travaux de l'apostolat; c'est dans le même but que les prêtres, s'il s'en trouve parmi les novices, doivent de temps en temps être appliqués aux divers ministères du sacerdoce. On le voit : saint Ignace ne peut commencer assez tôt à stimuler et à cultiver l'esprit apostolique. Il ne séquestre point ses novices à l'écart du monde; il n'entend point former des ermites : ses novices doivent être des apôtres, non seulement pour la Compagnie, mais pour le monde. De là le souci continuel des Supérieurs à habituer les novices aux bienséances religieuses, à des manières nobles et aimables, à ce tact, enfin, qui est pour le monde la marque d'une parfaite éducation. Chaque mois on lit, au noviciat, les « Règles de la modestie religieuse », et on en recommande la pratique. Saint François de Sales dit que deux jésuites se rencontreraient-ils dix fois par jour, dix fois ils se salueraient en retirant leur barrette. La Compagnie aime à placer ses noviciats à proximité de quelque grande ville où se trouve un de ses collèges ou de ses établissements, afin que les novices puissent voir la

Compagnie à l'œuvre et se bien pénétrer de son esprit. Parfois, aussi, ils reçoivent la visite de missionnaires ou d'ouvriers apostoliques qui les entretiennent de leurs travaux, de leurs succès et de leurs mécomptes.

Dans le but de ménager la santé, les exercices du noviciat ne se poursuivent pas sans quelques interruptions. C'est d'abord, deux fois par jour, la récréation après les repas : en petits groupes séparés, les novices s'entretiennent gaiement et affectueusement. L'usage de ces récréations et causeries s'étend à tous. C'est une interruption salutaire apportée au travail de la journée et au silence qui ne peut être rompu que pour des communications nécessaires et faites brièvement ; c'est un moyen d'entretenir l'union et l'esprit de fraternité ; c'est une trêve aux préoccupations et aux soucis, une préparation à reprendre le travail avec une nouvelle ardeur, une excellente formation à l'art si important de savoir causer d'une manière utile et édifiante. Malgré les objections qui lui furent présentées sur ce point, saint Ignace ne voulut ni renoncer à ce genre de récréation ni le remplacer par d'autres. — Il est encore d'autres délassements, par exemple une ou deux promenades par semaine, quelques jours de congé dans une maison de campagne — quinze jours pendant les vacances ; et, alors, c'est la liberté au bon air, ce sont des jeux en rapport avec la condition religieuse. Certaines études même ne sont point exclues du noviciat : chaque jour, une leçon est consacrée à l'étude des langues anciennes ou de la langue maternelle, sans compter un exercice écrit, afin de ne point oublier ou de compléter ce qu'on sait déjà. Le novice fait, en outre, quelques petites instructions ou conférences soigneusement

préparées. Dès le noviciat, dans la maison on parle latin, sauf pendant la récréation.

Ainsi s'écoulent les deux années, essentiellement requises pour le noviciat de la Compagnie de Jésus. Sur ce point, saint Ignace a ouvert une voie nouvelle. Et avec raison. Il s'agit, en effet, de poser le fondement d'une vocation qui n'est pas seulement contemplative, mais active, apostolique; et ce qui manque à la Règle sous le rapport de l'austérité extérieure doit être compensé d'une autre manière. Ces deux années ne semblent à aucun novice ni trop longues ni inutiles. L'expérience personnelle prouve que c'est seulement pendant la seconde année que les impressions et les instructions reçues prennent consistance et se capitalisent en quelque sorte pour la vie tout entière. Le temps du noviciat est un beau temps : le temps de la bonne volonté, de la volonté sérieuse, du zèle sincère. Il n'est pas un Jésuite qui ne songe, ensuite, avec plaisir, avec joie, avec une sorte de douce nostalgie, à ce second printemps de sa vie. Le patron des novices est l'aimable saint Stanislas : sa simplicité d'enfant, les hautes aspirations de son âme, sa dévotion pour la très sainte Vierge et pour la sainte Enfance de Jésus sont bien les vertus caractéristiques du noviciat.

Ces deux années accomplies, le novice est admis à prononcer ses premiers vœux dans la Compagnie. Jusque-là il n'était lié à elle que par sa résolution de vivre et de mourir dans la Compagnie; à ce premier lien s'ajoutent maintenant les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, avec la promesse de persévérer dans la Compagnie et d'y accepter le degré auquel il sera appelé. Ces vœux sont des vœux simples, mais néanmoins de véritables vœux de religion : ils sont prononcés en présence de la communauté. Ils font du

novice un religieux et le rangent parmi les étudiants ou scolastiques de la Compagnie.

Le scholastique entre avec joie dans cette nouvelle période de sa vie : devant lui s'ouvre la terre sainte de la science dont les hauteurs s'élèvent progressivement des collines de la théologie aux glorieux sommets de la Trinité. Apprendre, connaître, savoir est le premier besoin de l'esprit humain, en même temps que la voie naturelle pour parvenir à la connaissance et à l'amour de Dieu, maître de toute sagesse et de toute science, et la condition nécessaire pour travailler efficacement au salut des âmes. Si l'on veut gagner les hommes, il faut leur être supérieur par le savoir et par la formation intellectuelle. Le but de saint Ignace est de gagner des âmes au Créateur : dès lors il est nécessaire de s'appliquer aux études sérieusement et avec persévérance.

Les études commencent par les Humanités. Celui qui n'a pas encore passé dans le monde son examen de Maturité, a le temps de se perfectionner dans l'étude des langues, dans le style et la composition. Guidé par des maîtres habiles, le scolastique parcourt les plaines riantes de la littérature antique — grecque et latine — il y étudie les règles du beau style et du goût délicat; il se forme à la mesure, au calme, à l'objectivité des anciens maîtres et apprend à porter un jugement raisonné sur la littérature nationale. Là surtout, les exercices de composition sont à l'ordre du jour. La Compagnie ne s'attend pas que ces nombreux exercices en prose ou en vers soient de purs chefs-d'œuvre. Ce qu'elle veut donner au scolastique, c'est la facilité à écrire. Pour elle, savoir ne suffit pas; il faut passer à l'action.

Quand les retardataires ont rejoint les autres, ils

passent à l'étude de la philosophie, si nécessaire de nos jours où, malheureusement trop souvent, on veut une science sans philosophie, une philosophie sans métaphysique, une morale sans éthique. En philosophie, le scolastique apprend à penser juste; en s'appuyant sur des principes solides, il arrive à la vraie connaissance de l'univers, de lui-même et de Dieu ; il se forme des notions fermes et sûres, fondées sur les principes de la raison et légitimées par la foi.

Le cours de philosophie demande ordinairement trois ans. La philosophie scolastique, qui est dans l'esprit de la Compagnie une préparation à la théologie, forme la matière principale du cours : deux heures lui sont consacrées chaque jour. Les autres matières s'y rattachent à titre d'auxiliaires. Pendant la première année, notre philosophe étudie la logique et la métaphysique générale avec les nouveaux problèmes qui s'y rapportent : critique historique, vérité relative, etc. Comme préparation à l'étude prochaine de la cosmologie, on s'occupe également, durant la première année, de la chimie et de la biologie avec la minéralogie et la zoologie. A la place des mathématiques élémentaires, on peut — et c'est gagner du temps — faire un cours d'éloquence spirituelle avec des exercices de composition et de diction. Ainsi, durant tout le cours de ses études, tout scolastique doit, chaque année, composer deux sermons dont l'un, au moins, est prononcé publiquement au réfectoire. Pendant la deuxième année, c'est le tour de la cosmologie et de la psychologie soit empirique, soit rationnelle, avec la physique et les mathématiques supérieures, sans compter un cours de langues orientales et de philologie supérieure. La troisième année est consacrée à la théologie naturelle (Théodicée),

à l'éthique et à la philosophie morale, avec des leçons supplémentaires sur l'histoire de la philosophie, la pédagogie, l'art chrétien et l'astronomie. Chaque année se termine par un examen sur les matières traitées; à la fin de la troisième année, a lieu l'examen sur toute la philosophie, examen préparé par un résumé comparé de toutes les matières philosophiques.

La première partie du programme est donc terminée. Le futur écrivain ou prédicateur a posé ses fondements, et le scolastique est maintenant un philosophe chrétien. Il ne s'en est pas remis uniquement à la grâce de Dieu, aux nombreux moyens dont il disposait pour s'instruire, aux soins que ses maîtres lui prodiguaient : il a dû y joindre son travail et ses exercices personnels pour réfléchir par lui-même sur l'enseignement reçu et se l'approprier. Chaque semaine se tiennent plusieurs « cercles », dans lesquels on répète les leçons et on les discute par une argumentation en règle. Le zèle de l'étude trouve aussi un puissant stimulant dans les « académies » ou séances, où un travail composé par l'étudiant sur un sujet spécial est soumis à la critique des auditeurs; dans les « Disputes » ou argumentations solennelles où diverses thèses sur les différentes matières du cours sont exposées et défendues; dans des essais de « Leçons académiques » faites au réfectoire; et enfin, occasionnellement, dans l'*Actus publicus* où l'étudiant élu expose, devant un auditoire choisi, les principales thèses de philosophie et de théologie, et réfute les objections présentées.

Toutefois le zèle pour l'étude ne doit point faire négliger la vie spirituelle. D'une part, pour les scolastiques, les exercices de piété se bornent aux exercices en usage pour tous dans la Compagnie : méditation du matin, sainte Messe, double examen de

conscience, lecture spirituelle et litanies des saints. Ces dernières sont le seul exercice de piété qui réunisse toute la communauté. La Compagnie a choisi cette dévotion parce que, plus que toute autre peut-être, c'est une prière vraiment ecclésiastique et en parfaite harmonie avec la fin de la Compagnie ; une prière par laquelle on s'unit à l'Église tout entière, militante, souffrante, triomphante, pour recommander à Dieu tous les besoins de l'Église et tous les membres de sa hiérarchie. D'autre part, les étudiants restent confiés à la garde et à la sollicitude particulière du Père spirituel que, chaque mois, ils vont trouver pour lui rendre compte de leur conscience en dehors de la confession. Une institution particulière à saint Ignace et singulièrement propre à entretenir et à renouveler la vie spirituelle est la rénovation des vœux qui, deux fois par an, se fait solennellement pour tous ceux qui n'ont pas encore prononcé les derniers vœux et ne sont point encore incorporés à un degré définitif de la Compagnie. Cette rénovation supplée ce qu'il pourrait y avoir eu de défectueux dans les premiers vœux ; elle réveille la conscience de l'obligation qu'on a contractée de tendre à la perfection ; elle fortifie dans la vocation, elle stimule le zèle pour la vie spirituelle. La rénovation se fait toujours avec solennité; il y a prédication et poésies. Les offices des dimanches et des jours de fête, avec la grand'messe ou la messe basse accompagnée de chants, avec le salut du très Saint Sacrement dans la soirée, contribuent également à entretenir la piété. Un chœur bien choisi et bien formé rehausse la solennité de ces fêtes par le chant des motets ou des compositions religieuses.

Après le cours de philosophie, les scolastiques doivent, pour la plupart, passer par les collèges pour

y instruire et élever la jeunesse. Dans leur propre Province ou dans une Province étrangère ils occupent une chaire de professeur, afin de s'y exercer à l'enseignement ou aux fonctions de surveillants. Ces occupations nouvelles, en même temps qu'elles constituent un changement désirable après ces années d'études, inspirent le goût de l'enseignement si fort apprécié dans la Compagnie. Le scolastique se donne donc avec joie et de tout cœur à ses fonctions : il s'applique à l'instruction et à l'éducation de ses élèves, il poursuit consciencieusement sa mission. Et, par là, que de connaissances n'acquiert-il point pour lui-même : expérience, prudence, patience en face des caprices et des passions de la jeunesse, discrétion à saisir le moment opportun pour réprimander ou punir, justice égale pour tous dans un même respect et une même charité, courage et persévérance dans les difficultés, sans jamais désespérer de ses élèves, égalité d'humeur, modération et maîtrise de soi-même pour se plier à toutes les circonstances! Et aussi quelle joie à constater les progrès accomplis, l'attachement, l'affection, la reconnaissance de ces enfants, au bonheur de qui il travaille en assurant une solide formation à leur intelligence, à leur volonté, à leur caractère! Cette reconnaissance, bien souvent, ils la gardent jusque dans la vieillesse. Après trois ou quatre années fécondes de mérites acquis, le scholastique quitte le collège, qui conserve le souvenir de ses exemples et ne le voit point partir sans regret.

Enfin, le scolastique aborde aux rivages heureux de la théologie, dernier but de toutes les études dans la Compagnie. C'est la théologie qui lui permettra de travailler directement au salut des âmes. Le cours est de quatre années, et il y entre avec une sainte

ardeur, car ces études le conduisent à la prêtrise. La dogmatique scolastique occupe la place d'honneur, — deux heures par jour; la morale vient en second lieu. Tout le reste, la Sainte Écriture exceptée, est regardé comme science auxiliaire, mais est, cependant, largement traité. Durant les deux premières années, l'étudiant franchit le vestibule de la théologie : l'apologétique dans les traités de la religion, de la révélation et de l'Église; au point de vue apologétique, il est conduit aux sources mêmes de la foi de l'Église par une introduction générale à la Sainte Écriture et par le traité de la tradition. La morale et la doctrine des sacrements s'enseignent complètement pendant ces deux premières années où prennent place aussi, une année l'histoire de l'Église, et une autre année le droit ecclésiastique. Les questions de la théologie pastorale sont traitées par le professeur de droit ecclésiastique. Les deux années suivantes introduisent dans le sanctuaire même de la dogmatique, par les traités sur Dieu et sur la Trinité, sur Dieu créateur, sur le Verbe incarné, sur la grâce et les fins dernières. Parallèlement à cet enseignement marche l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament pris séparément, de l'histoire de la religion et de la révélation, et de l'archéologie biblique. Les moyens employés pour entretenir et stimuler le zèle sont, en théologie comme en philosophie, les « cercles », les « académies », et « disputes » ; chaque année se termine par un examen sur les matières des cours correspondants.

Ici, comme en philosophie, la Compagnie veille avec une maternelle sollicitude sur la santé de ses étudiants. Nul ne peut étudier au delà de deux heures, sans interruption. Outre un jour libre dans la semaine et les promenades habituelles, il y a deux mois de

vacances : — quinze jours à la campagne, avec des jeux, des excursions, des récréations dramatiques ; et même, à l'occasion, quelque journal divertissant ; — le reste des vacances, après huit jours réservés aux Exercices spirituels, est consacré à des études libres. Pendant l'année scolaire, trois heures chaque jour sont employées à l'étude privée. Sérieux et joie, tels sont les traits caractéristiques de l'étudiant de la Compagnie : saint Louis de Gonzague et saint Jean Berchmans, patrons du scolasticat, en sont les modèles. Mais l'idéal par excellence est Jésus adolescent dans le Temple, Jésus assis au milieu des docteurs qu'il écoute attentivement et interroge avec discrétion.

Au milieu de ces exercices, à la fin de la troisième année de théologie et après une soigneuse préparation par huit jours d'Exercices spirituels — retraite que, d'ailleurs, tout membre de la Compagnie doit faire chaque année — vient l'heureux jour de l'ordination sacerdotale et de la première Messe, jour solennel pour le nouveau prêtre, jour de fête et de bonheur pour toute la communauté. La famille du jeune prêtre est invitée à assister à la première messe. Quelle joie pour lui de donner sa première bénédiction sacerdotale à ses vieux parents, à ses frères et sœurs ! Tous les sacrifices ont trouvé leur récompense : ils sont oubliés ! Et lorsque, plus tard, le moment vient pour lui de prêcher pour la première fois la parole de Dieu, de délivrer des liens du péché par l'absolution donnée, au saint tribunal, à une âme coupable, c'est une joie, une allégresse qui est l'avant-goût de la joie du ciel. Les joies sacerdotales sont les plus grandes, les plus pures, les plus saintes.

Au terme de la quatrième année de théologie a lieu le grand examen sur l'ensemble de la philosophie et

de la théologie. Quatre mois d'étude privée sont accordés pour la préparation de cet examen qui, conjointement avec l'appréciation de la perfection acquise dans la vertu, décide du degré auquel on sera admis définitivement dans la Compagnie. Pour celui qui aime la science, ce sont là quatre mois heureux. Comme Moïse sur le mont Nébo, dans le calme et le recueillement, il interroge du regard le domaine entier de la science soit humaine, soit divine ; il examine, il compare, il précise ; il suit les pensées créatrices de Dieu, il en sonde, respectueux et ravi, les mystérieux abîmes.

Cet examen général termine le cours ordinaire des études. Mais, si l'on reconnaît chez un sujet une aptitude vraiment particulière pour une science spéciale, on lui accorde encore deux années ou même davantage pour étudier cette science, soit dans la Compagnie, soit dans une Université. Le but du cours habituel des études dans la Compagnie n'est point de former des érudits de profession, mais de faire que tout jésuite soit à même, comme doivent l'être tout prêtre et tout religieux instruit, de travailler efficacement dans son milieu et suivant les besoins de l'époque. Maintenant, chacun prend sa voie : celui-ci se dispose à enseigner dans les gymnases publics, celui-là se consacre à la philosophie, cet autre à la théologie, un autre enfin se prépare à prêcher ou à écrire.

La dernière épreuve est la troisième probation ou troisième an de noviciat. Saint Ignace, en effet, craignait qu'au cours de ces longues années d'études la vie spirituelle ne subît quelque dommage ; d'autre part, il voulait voir ses fils prendre, dans le travail de leur œuvre spirituelle, une position ferme et inébranlable qui leur permît de se consacrer désormais,

avec sécurité et efficacité, à la vie publique. Tel est le but du troisième an, tout semblable au premier noviciat sous le rapport du recueillement, de l'isolement, de l'application à la prière. Le tertiaire passe donc une seconde fois par le feu, nous voulons dire par les grands Exercices, qu'il fait avec plus de rigueur encore. Aux quatre méditations de chaque jour, s'ajoute très souvent, sinon régulièrement, une méditation pendant la nuit. L'objet des instructions qui se font au cours des Exercices est de donner au tertiaire la connaissance approfondie de l'Institut d'après les Constitutions de saint Ignace. Temporairement et à titre d'expériment, le tertiaire est employé à quelque ministère extérieur, par exemple à une mission. Et ainsi, pour la seconde fois, le jésuite, entièrement renouvelé, descend dans l'arène du monde.

Enfin le terme de toutes ces préparations et de toutes ces probations est arrivé : le jour des derniers vœux qui incorporent le jésuite à la Compagnie dans le degré de profès, de coadjuteur spirituel, ou de coadjuteur temporel. — C'est encore un jour de grande fête. Les vœux sont prononcés publiquement et solennellement, dans l'église, devant les témoins invités à la cérémonie et en présence des fidèles; ils sont reçus par le Supérieur ou par son représentant délégué à cet effet; la formule en est déposée sur l'autel. Ainsi devenu jésuite parfait, le religieux est accueilli par ses Supérieurs et ses confrères qui l'embrassent. Mais, dans la vie de communauté, rien ne le distingue du moindre frère lai. Profès ou non, il entretient lui-même l'ordre et la propreté de sa chambre, il va puiser l'eau dont il a besoin, il cire ses chaussures, il ne peut sans la permission des Supérieurs, ni planter un clou à la muraille de sa chambre, ni écrire une

lettre, ni donner une image, ni sortir de la maison. Si douce que puisse être la manière de vivre de la Compagnie en ce qui concerne l'habitation, le vêtement et la nourriture, la pauvreté personnelle n'en est pas moins très stricte et ses règles s'appliquent à tous sans exception.

Il n'y a de différence que dans les fonctions confiées aux religieux. A l'un la mission si peu enviable et cependant si haute de donner à tous, comme Supérieur, l'exemple de toutes les vertus, par la prudence, le zèle des âmes, la générosité à répandre autour de lui la consolation, l'encouragement et la joie, en sorte que, dans la maison entière, règnent la confiance et l'allégresse au service de Dieu. A l'autre, les études et les préoccupations de l'enseignement, mission pénible, exténuante, mais si belle ! Apprendre est bien, enseigner est mieux encore. C'est la mission de la Sagesse divine d'enseigner les petits et de guider la jeunesse dans les voies du salut. Qu'il est édifiant de voir des religieux blanchir dans un emploi si noble ! Mission importante, aussi, celle qui appelle à monter dans la chaire d'une ville, comme un Bourdaloue ou un Segneri « pour arracher et extirper, pour planter et édifier [1] », et, par la puissance de l'éloquence, opposer une digue aux flots de la corruption et de l'impiété qui entraînent le peuple et ramener ces âmes à la pensée de leur divine origine ! D'autres, au contraire, missionnaires et messagers de Dieu, voyagent à travers le monde comme les nuées voyagent dans le ciel, ou bien, comme un orage printanier, ébranlent la terre, la purifient et la fécondent.

1. Jérém., I, 10.

Plus profond peut-être, quoique plus silencieux, est le travail de ceux qui, par les Exercices, instruisent et sanctifient la jeunesse des collèges et Universités, le clergé séculier et régulier : telles ces énergies secrètes, ces forces cachées de la nature, qui, chaque année, transforment et renouvellent la face de la terre. Non moins enviable la mission du président de Congrégation qui veille au progrès de la semence jetée par les Exercices, en développe les fruits, les amène à maturité, et assure ainsi l'organisation et la persévérance du bien dans le monde. Que dire alors, quand des religieux, poussés par un saint zèle, abandonnent patrie, famille, société de leurs frères pour traverser les mers et porter en des contrées lointaines, aux pauvres païens, la lumière de la foi, renouvelant ainsi de nos jours l'œuvre glorieuse d'un saint François Xavier ? De faction à son bureau, l'écrivain est, lui aussi, un ouvrier apostolique ; sa réputation s'étend partout, son action se propage au loin ; et il se cache cependant dans sa cellule silencieuse comme à l'ombre de la foi. Le pasteur des âmes et le missionnaire voient croître sous leurs yeux le bon grain qu'ils ont semé : l'écrivain ne sait où tombera la semence qu'il jette, il ignore quels fruits elle produira dans les cœurs. De temps en temps une louange ou une critique, c'est tout ce qui arrive jusqu'à lui ; cette louange et cette critique se perdent dans le silence de sa solitude. Cette mission d'écrivain, elle exige une abnégation profonde, un travail pénible : on ne peut la comparer qu'au labeur du simple et paisible Père de résidence, de l'*operarius*, vaquant aux travaux de détail, glanant les épis abandonnés dans les champs apostoliques, ramenant les âmes à Dieu par la confession, visitant les pauvres et les malades, disant les

messes tardives, toujours prêt à courir où il se trouve un trou à boucher, où l'on a besoin de lui. Son rôle est bien modeste, effacé ! mais, par son humilité et par sa charité, il attire les bénédictions de Dieu sur les travaux de toute la Compagnie. — Dans un cadre si vaste, dans un champ si largement ouvert à l'activité, chacun trouve sa place, le plus grand comme le plus petit, et tous, unissant leurs forces, poursuivent la fin si noble de la Compagnie : la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Dans des proportions bien moindres, c'est cependant une reproduction de la vie publique du Sauveur qui se mêlait à la foule, prêchait, enseignait, consolait, guérissait et partout répandait le bien.

Il ne reste plus au jésuite qu'à imiter son divin modèle dans la souffrance et dans la mort. Souvent, dans la fleur et la plénitude de la vie, la mort ne vient que trop tôt, par suite des fatigues et des travaux de la vocation. Qu'il est bon et doux de mourir dans la Compagnie de Jésus ! C'est alors précisément qu'elle mérite surtout l'amour et la reconnaissance du jésuite, pour la tendresse maternelle dont elle entoure ses enfants malades et mourants ! Ni soins ni dépenses, rien n'est épargné pour ranimer les forces défaillantes, rétablir la santé. Les chambres réservées aux malades sont d'ordinaire les plus belles de toute la maison, les plus gaies, les mieux installées. L'infirmier a le devoir non seulement de donner tous ses soins au malade, tout l'aide possible, mais encore de le réconforter par de douces paroles, de le distraire, de le recréer par mille prévenances, en lui apportant des fleurs, etc., etc... Au besoin, la musique chassera les pensées tristes. Les Supérieurs et le Père spirituel l'entoureront de leur sollicitude.

Quand approche l'agonie, toute la Communauté se réunit auprès du mourant, pour lui témoigner sa charité, l'assister de ses prières, soutenir son courage, ranimer sa confiance. Il va recueillir les fruits de sa piété, de ses vertus, d'une vie consacrée à l'amour de Dieu et du prochain. Le cœur plein d'espoir, il regarde sans crainte la mort et l'éternité. Voici venir l'heure précieuse où il immole à Dieu son dernier et suprême sacrifice, le sacrifice de sa vie ; il l'offre au divin Sauveur qui est mort pour lui, il l'offre pour travailler encore à la plus grande gloire de Dieu. Avec quelle consolation il regarde maintenant sa vie dans la Compagnie, vie de prière, de piété, de renoncement! Quel réconfort dans le souvenir de son amour pour le Sacré Cœur, pour la très sainte Vierge, pour les Saints ! Ces dévotions étaient autant de traités d'alliance conclus pendant la vie avec ces bienheureux protecteurs, et à la mort, ils s'exécutent. Comme il est récompensé de son amour pour l'Église catholique, de ses labeurs pour le règne de Jésus-Christ, de son zèle apostolique, par cette pensée qu'il a passé partout en faisant le bien ! Toutes les âmes qu'il a consolées, encouragées, guidées dans la voie du salut et de la perfection et introduites déjà dans le ciel, entourent son lit de mort et lui apportent rafraîchissement et confiance. « Je pars », disait Louis de Gonzague à son dernier moment. « Où donc allez-vous ? » demandaient ses Supérieurs. « Au ciel ! » — « Avec ces trois choses je meurs content », disait saint Jean Berchmans : il parlait du livre des Règles, de son crucifix et de son chapelet qu'il tenait entrelacés, les pressant sur son cœur et sur ses lèvres. — « Je n'aurais jamais cru, » disait le savant Suarez, mourant à un âgé avancé, « je n'aurais jamais cru qu'il fût si doux de mourir ! » Et le divin

Sauveur, le fidèle Capitaine, le Maître et Docteur de sa Compagnie, peut-il oublier un de ses soldats au moment suprême? Déjà, dans la vie, il se révèle au cœur avec tant de douceur et de consolation! Que ne fera-t-il pas à l'heure de la mort? Et ainsi l'âme du jésuite mourant s'envole à Dieu sur les ailes de la prière : prières de ses frères, prières de l'Église. Et, après la mort, il n'est point oublié. De nombreuses messes, offertes pour lui dans toutes les Provinces de la Compagnie, l'accompagnent dans l'éternité. Dans toutes les maisons de sa propre Province, mention est faite de sa vie, de ses œuvres, de son décès. Et, au champ des morts, le corps du défunt repose à l'ombre de la croix de son bien-aimé Seigneur et Maître, du bon et fidèle Pasteur qui n'oublie jamais les siens. *Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus* [1].

Voilà ce qu'est un jésuite, comment il vit, comment il meurt [2] !

1. Rom., xiv, 8.

2. Si l'on veut une démonstration vivante du contenu de ce chapitre, qu'on lise le beau petit volume du P. Joh. Mundwiler, *le P. Georges de Waldburg-Zeil, S. J., un missionnaire au* XIX^e^ *siècle* (Fribourg-en-B. 1906; en particulier, p. 22; et la *Conclusion*, pp. 146 sqq.).

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉSULTATS

Et, maintenant, les résultats, — dirons-nous les succès? — de la Compagnie de Jésus sont-ils en rapport avec le noble but qui lui est assigné, avec les moyens si abondants que Dieu et l'Église ont mis à sa disposition? A-t-elle rempli sa mission? Qui pourrait affirmer ce que Dieu est seul à savoir? Seul il connaît les efforts tentés par les hommes, les intentions qu'ils se proposent; seul il connaît les gains et les pertes, les manquements dont nul, ici-bas, n'est exempt. Membre quelconque d'une société, ou société elle-même prise dans son ensemble, qui donc peut affirmer qu'il a fait tout son devoir ? L'Apôtre ne l'ose point pour lui-même [1]. Sans doute, la Compagnie peut montrer des résultats obtenus, des services rendus. Guizot et d'autres avec lui l'ont nié. Malgré ses idées larges et la pénétration de son esprit, l'homme d'État français [2] prétend que la Compagnie ne compte à son actif que des défaites, que la victoire est restée à ses adversaires. L'histoire parle autrement. Si la Compagnie n'avait remporté aucun succès, on ne l'aurait point attaquée et combattue à ce point : bien plutôt on l'aurait

1. I Cor., iv, 3.

2. Cours d'histoire moderne. Histoire générale de la civilisation en Europe. Paris, 1828 ; XII[e] leçon, 31 sq. Même chose dans Böhmer[2] *ibid.*, 92, sq. ; 127, sq. ; cfr, 149 sq.

laissée en paix, la tenant pour inoffensive. Il y a mieux : elle peut revendiquer des victoires. Reconnaître discrètement les résultats acquis, c'est en même temps rendre gloire à Dieu et lui témoigner de la gratitude : ne doit-elle pas à la grâce divine le bien réalisé ? « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi [1]. »

Rappelons donc brièvement les fruits que la Compagnie, avec l'aide de la grâce, a recueillis dans les principaux domaines ouverts à son action.

1. — La sainteté et les saints

Les résultats obtenus dans le travail de la perfection chrétienne et de la sanctification personnelle sont les plus importants, les plus excellents et, au fond, les seuls nécessaires. L'homme est ce qu'il est devant Dieu. Cela seul est éternel, et voilà « l'unique nécessaire [2] ». La Compagnie devait donc, avant tout, veiller aux intérêts de Dieu et à son propre salut. Elle est, en effet, tout d'abord un Ordre religieux : l'état religieux est essentiellement une école de perfection, et son but est la poursuite de la sanctification personnelle. En outre, la Compagnie est un Ordre mixte et apostolique. A ce titre, sa fin est la plus grande gloire de Dieu par le salut des âmes. Or ce sont là des choses essentiellement surnaturelles ; elles ne peuvent se réaliser que par l'emploi des moyens surnaturels et, tout d'abord, par la sanctification personnelle. Voilà pourquoi les Statuts affirment si expressément, avec

1. 1 Cor., xv, 10.
2. Luc, x, 42.

tant d'insistance, qu'il faut attacher plus d'importance aux moyens qui favorisent l'union de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire à la vertu parfaite et à la sainteté, parce que, seules, elles font de l'ouvrier apostolique, entre les mains de Dieu, un instrument du salut des âmes ; voilà pourquoi, aussi, tant de moyens sont mis à la disposition des membres de la Compagnie pour travailler à leur propre sanctification ; voilà pourquoi la Compagnie veille constamment à diriger tous ses enfants dans la poursuite de la perfection.

Eh bien ! quels résultats a-t-elle obtenus sur ce point ? La perfection religieuse a un double domaine. Le premier comprend la vie religieuse ordinaire en tant que constituée et, en même temps, limitée par les vœux de religion et par les Règles de l'Ordre. On pourrait l'appeler la sainteté, la perfection professionnelle, officielle de l'Ordre, et tous les religieux peuvent et doivent y tendre. Le second est celui d'une sainteté extraordinaire, telle que nous la rencontrons dans ceux que l'Église nous présente sous le nom de « Saints » et qui consiste à posséder les vertus héroïques que l'Église, après constatation des miracles accomplis confirme par la béatification et la canonisation, en plaçant sur nos autels ces glorieux héros.

En ce qui concerne le premier genre de perfection, on peut, sans exagération, affirmer à l'honneur de la Compagnie qu'elle s'est toujours, en somme, maintenue à la hauteur de la perfection professionnelle. On peut clairement juger de la nature de cette perfection d'après les conditions que, sous le rapport de la vertu, l'Institut exige, sans exception, de tous ceux qui sont admis aux derniers vœux, aux vœux solennels. Leur vertu doit dépasser la moyenne. Or celui-là dépasse la moyenne, qui, d'ordinaire, évite les moindres man-

quements, dont on peut espérer qu'il continuera de les éviter, même dans des circonstances difficiles ; qui accepte volontiers d'être repris et puni pour ses fautes et s'en corrige ; qui, enfin, par sa conduite vertueuse, contente ses Supérieurs et les membres de la communauté [1]. A tous les autres — à ceux qui ne sont point admis aux vœux solennels — on ne laisse pas de demander beaucoup. Sans doute, il y a eu de tout temps des écarts : il en est qui se sont plus ou moins éloignés de cet idéal : il s'est même rencontré des fils indignes et des apostats. Mais, grâces à Dieu, ce sont là des exceptions. En général, autant que la faiblesse humaine le permet, la Compagnie est donc restée à la hauteur de la perfection professionnelle que son fondateur lui avait assignée. Ce qui le prouve irréfutablement, c'est que jamais elle n'a eu besoin ni d'une intervention extraordinaire de l'autorité de l'Église ni d'une réforme générale. Ce qui le prouve encore, c'est la constante estime que lui ont témoignée et lui témoignent tous les gens bien pensants, amis des bonnes mœurs et de l'ordre ; c'est la confiance que lui ont accordée et lui accordent les pasteurs suprêmes de l'Église en recourant aux services de la Compagnie pour travailler à des réformes ; c'est, enfin, le langage élogieux des Papes attestant non seulement l'infatigable efficacité de son zèle, mais encore l'esprit qui l'anime et ses vertus solides. La Compagnie a toujours été un Ordre excellemment discipliné, un puissant auxiliaire de l'Église.

Pour se garantir des influences pernicieuses, réprimer aussitôt en elle tout germe de corruption, se maintenir dans le bien et se renouveler sans cesse, la

1. *Congr.* 9, decr. 6. *Congr.* 12, decr. 56, 6.

Compagnie, créée par saint Ignace, dispose par elle-même de moyens suffisants. Ces moyens sont, après la grâce de Dieu, la perfection de son organisation, la sévérité dans l'admission des sujets et la facilité de retrancher les membres impropres, la longueur et la rigueur des probations, une ascèse de bon aloi, l'organisation de la vie de prière (en particulier, les Exercices), les relations fréquentes et cordiales des inférieurs avec les Supérieurs, tant par l'obéissance et la pratique du compte de conscience que par la continuelle sollicitude et la surveillance des Supérieurs, la visite annuelle faite par le Provincial, et enfin l'intervention efficace et prompte des Congrégations générales en vue de réprimer les abus et d'écarter les dangers, comme le montrent les décrets de plusieurs Congrégations. Grâce à ces moyens, la Compagnie a pu se préserver de toute décadence générale et, en somme, maintenir le niveau de ses vertus au-dessus de la moyenne. Évidemment la gloire serait plus grande si, dans tous ses membres, elle offrait non seulement une bonne moyenne, mais un degré éminent de sainteté. Jamais, ici-bas, une société religieuse quelconque n'a eu ce privilège d'atteindre à un tel idéal et de s'y maintenir. Rester dans une bonne moyenne de vertu, c'est, pratiquement, tout ce qu'on peut réaliser, et la réputation d'un Ordre religieux n'en est point compromise pour autant. Prenons un exemple. Ce qui fait la qualité d'une école, ce ne sont pas quelques élèves supérieurs, des talents extraordinaires : c'est l'aptitude, le progrès de l'ensemble des écoliers. Si l'on atteint une bonne moyenne, si la grande majorité des élèves a bien profité des travaux de l'année scolaire, l'école est bonne. Il en est de même pour les Ordres religieux. Si la grande majo-

rité des religieux marche sérieusement et inébranlablement dans les voies des Règles ordinaires qui sont le chemin pour arriver à Dieu et à la perfection, cet Ordre est bon, il peut être proposé en exemple. Et cette gloire, nul ne peut la retirer à la Compagnie de Jésus. S'inspirer de ce zèle apostolique, qui est propre à saint Ignace et à la Compagnie établie par lui, et, au milieu des multiples travaux de l'apostolat, poursuivre et garder sans défaillance, pendant des siècles, chez tous les peuples et sous tous les climats, un tel idéal de vertu, cela suppose manifestement une énergie morale peu commune, sans quoi la Compagnie eût immanquablement succombé à l'humaine faiblesse. Or elle n'a pas succombé. Tout au contraire, elle a conquis à Dieu des multitudes d'âmes; elle s'est acquis à elle-même une vertu, une sainteté immortelle.

Mais, jusque dans le domaine de la sainteté proprement dite, de la sainteté officiellement reconnue par l'Église, la Compagnie peut montrer de belles conquêtes. Elle a ses Saints et ses Bienheureux placés sur nos autels; elle a, et en grand nombre, des Vénérables et des Serviteurs de Dieu, dont le procès de béatification n'est pas encore terminé. D'après les derniers rapports officiels de 1902, la Compagnie compte 13 Saints, dont 10 confesseurs et 3 martyrs, 91 Bienheureux, dont 4 confesseurs et 87 martyrs; 50 Vénérables dont 9 confesseurs et 41 martyrs; 109 Serviteurs de Dieu, dont 18 confesseurs et 91 martyrs. Au total : 203, c'est-à-dire 41 confesseurs et 222 martyrs dont les vertus héroïques sont déjà attestées ou en voie de l'être. Voilà, sans doute, une glorieuse nuée de témoins, rassemblés au cour de trois siècles et pris dans toutes les classes et tous les de-

grés de la Compagnie. On y compte des prêtres et des frères lais, des scolastiques, des novices et même des candidats. Lorsque, en vue des îles Canaries, le bienheureux Ignace Azevedo et ses trente-neuf compagnons tombèrent aux mains des calvinistes et furent, l'un après l'autre, mis à mort pour la foi, un noble jeune homme, neveu du capitaine du vaisseau et candidat à la Compagnie, transporté d'une sainte admiration pour le courage héroïque des martyrs, ramassa les vêtements de l'une des victimes, s'en revêtit, et entra ainsi dans la Compagnie en recevant le baptême du sang. Saint Ignace appelait sa Compagnie la « toute petite » (*novissima*), la « dernière venue » entre les Ordres religieux. La dernière ! oui, mais elle a, de son mieux, compensé le retard pour mériter la couronne de la sainteté. Le nombre considérable des vainqueurs qu'elle peut montrer, ne prouve pas seulement quels moyens efficaces d'atteindre à la sainteté son fondateur a su ménager à toutes les classes et à tous les degrés de l'Ordre ; il prouve aussi avec quel soin et quel zèle tous les religieux de la Compagnie, quel que soit leur degré, ont su répondre à la noble obligation de se sanctifier. Ce qu'ils sont devenus, ils le doivent à la Compagnie, à son organisation, aux moyens dont elle dispose, à sa direction si sage et si ferme. On peut à bon droit la nommer une pépinière de saints.

C'est ici le lieu d'ajouter un mot sur le caractère particulier de la sainteté de la Compagnie. Tout saint religieux est l'enfant de l'Ordre auquel il appartient ; il est le fruit précieux des grâces qui lui ont été départies par la bonté divine, toujours infiniment aimable dans chaque saint en particulier et merveilleusement diverse dans l'ensemble. Dès lors, tous les

saints d'un même Ordre religieux présentent un trait commun, et ce qu'on pourrait appeler un air de famille, résultant de la poursuite d'un même but par l'emploi des mêmes moyens, selon que leur vocation a été la vie active, la vie apostolique ou la vie contemplative. Ce trait caractéristique se manifeste surtout dans le domaine de la mystique, qui est l'apogée de la vie spirituelle et consiste en certains modes d'union avec Dieu, produits par l'action de grâces spéciales et dans lesquels l'homme est moins actif que passif. Il est certain que les Ordres contemplatifs comptent un nombre relativement plus grand d'âmes ainsi favorisées. Mais il est non moins certain que les dons mystiques sont loin d'être chose inconnue dans la Compagnie de Jésus. Les quelques feuillets de son Journal spirituel que saint Ignace n'eut pas le temps de détruire, attestent que le saint fondateur était parvenu au degré le plus élevé de la contemplation et de l'union avec Dieu. La même conclusion s'impose en présence de certains faits que nous lisons dans les vies des Saints, Bienheureux et Vénérables, François Xavier, François de Borgia, François Régis, Alphonse Rodriguez, Claver, Faber, Canisius, Anchieta, Pignatelli, Caraffa, Hoyos, Lessius et autres. En général, cependant, les dons mystiques de la vie contemplative ne constituent point le trait le plus frappant de la Compagnie ; et cela s'accorde fort bien avec la nature même de la Compagnie qui n'est point un Ordre contemplatif, mais un Ordre actif et mixte, un Ordre apostolique. C'est par les œuvres du zèle des âmes qu'elle devait se sanctifier. De la vie contemplative saint Ignace a donc pris seulement ce qu'exigeait ce but apostolique. Ses religieux devaient, dans les œuvres entreprises pour

la gloire de Dieu, s'efforcer de trouver le Seigneur. La perfection, pensait-il, est à reconnaître et à louer la divine Majesté en beaucoup de choses autres que la seule prière. Aussi résista-t-il inébranlablement aux sollicitations de Simon Rodriguez, de François de Borgia, de Natal, qui auraient voulu qu'une part plus large fût faite, dans la Compagnie, à la contemplation. Assurément il savait apprécier les dons excellents de la contemplation ; mais il ne voulait pas voir ses religieux attacher une importance spéciale au merveilleux et à l'extraordinaire et mesurer la sainteté à ces dons. Comme on lui parlait du haut degré de contemplation auquel une personne spirituelle était parvenue, ajoutant que, sur un mot de son confesseur, cette personne sortait aussitôt de son extase pour revenir à elle-même, il répondit simplement qu'en tout cas, le meilleur en cela était qu'elle sût pratiquer l'obéissance. Sa maxime était que ces choses ne sont point essentielles à la vraie perfection, à la véritable sainteté, et que ses religieux doivent se former et se perfectionner par l'emploi des moyens ordinaires de la Compagnie. C'était également la pensée du cardinal Bellarmin, qui fut longtemps Père spirituel du Collège romain. Un jour qu'il visitait le caveau funéraire, il dit à ceux qui l'entouraient : « Ici repose plus d'un Louis de Gonzague ! » Et, de fait, les œuvres du zèle apostolique, accomplies dans l'esprit de la vocation, loin d'être un obstacle à la perfection, aident efficacement à l'acquérir. Se sanctifier soi-même par le renoncement, par les fatigues, les travaux et les sacrifices de l'apostolat, telle était, dans la pensée du Saint, la voie royale par où ses fils devaient marcher à la conquête de la perfection et du ciel. Voilà pourquoi, parmi les Saints de la Com-

pagnie, on compte tant de martyrs et de missionnaires.

La Compagnie possède une belle couronne de Saints. C'est d'abord saint Ignace — ce vrai chevalier de la plus grande gloire de Dieu — avec l'étendard du Nom de Jésus, avec le livre de ses Règles qui ont ouvert à l'humanité des voies nouvelles, et lui ont fourni de nouvelles armes pour de nouveaux combats à la conquête du ciel ; saint Ignace avec le regard pénétrant d'un législateur et le cœur affectueux d'un père. C'est François Xavier, le grand apôtre du royaume de Dieu, le zélateur des âmes, qui, ne voulant point de limites à son ardeur, parcourait terres et mers et dont les paroles et les miracles ont conquis à l'Église plus de peuples peut-être qu'elle n'en perdait dans l'ancien monde — magnifique révélation de l'excellence de l'apostolat chrétien en cette triste époque de la grande apostasie ! C'est l'aimable Pierre Faber, l'ami des saints anges et du peuple allemand, dont la sagesse paisible et douce s'ouvrait tous les cœurs. C'est Pierre Canisius, qui apporte au travail l'ardeur infatigable d'un véritable Allemand, l'apôtre de l'Allemagne, l'ami des enfants et le conseiller des princes, qui sut arrêter le fléau venu du nord. C'est Alphonse Rodriguez, l'humble et silencieux travailleur, le sublime contemplateur, le tendre serviteur de la Mère de Dieu. C'est Pierre Claver, qui a porté au continent noir la lumière et la charité ; Claver, l'apôtre et le père des pauvres esclaves, le glorieux patron des œuvres de la charité chrétienne, vers qui tous les regards se tournent aujourd'hui. C'est — telle une constellation dans le firmament — le groupe de trois jeunes saints : Louis de Gonzague, fils de prince, dédaignant la gloire du monde et choisissant la pau-

vreté à la suite de Jésus en répétant : *quid hoc ad æternitatem;* — Jean Berchmans, qui a mérité les honneurs de nos autels par l'humble et constante fidélité à sa vocation ; — Stanislas Kostka, vrai Benjamin entre les saints confesseurs, toujours aimable, toujours souriant, ravissant modèle de la jeunesse chrétienne par les nobles aspirations de son cœur. Enfin voici les martyrs, dont les uns ont donné à leur foi et à leur amour pour Jésus-Christ le témoignage de leur sang ; les autres, sans verser leur sang, sont les martyrs cachés du zèle des âmes, des labeurs de l'éducation et de l'enseignement, des veilles consacrées à l'étude de la vérité divine. Tous ces Saints sont, à la Compagnie, une couronne de gloire et de joie, comme, autrefois, les fidèles l'étaient pour l'Apôtre. « Quelle est notre espérance, notre joie et la couronne de notre gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant le Seigneur Jésus-Christ?... Car vous êtes notre gloire et notre joie [1]. » « C'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ [2]. » Ils sont, à la Compagnie de Jésus, sa plus glorieuse défense contre le monde qui la calomnie, l'outrage et la poursuit comme le rebut de la terre. Certes, l'arbre qui porte de tels fruits ne peut être mauvais. L'éternelle Vérité l'a dit : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits [3]. »

2. — L'action sacerdotale.

La Compagnie, nous l'avons dit, est essentiellement

1. I Thess., II, 19, 20.
2. I Cor., IV, 15.
3. Matth., VII, 20.

un Ordre de clercs, un Ordre de prêtres. Son but, en tant qu'Ordre religieux, est l'action sacerdotale. Les fonctions du sacerdoce comprennent principalement la prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacrements pour le salut des fidèles. Toutefois ce ministère de la Compagnie, comme celui, d'ailleurs, du clergé régulier en général, est un ministère extraordinaire, en dehors de celui du clergé séculier. Sur ce point, aussi, nous avons de beaux succès à enregistrer.

La grandeur des résultats obtenus est due, en particulier, à une circonstance. Le XVI^e^ siècle menaçait l'Église catholique d'un danger plus redoutable que tous ceux qu'elle avait courus jusqu'alors. De tous côtés et par tous les moyens, le protestantisme l'attaquait. Au début, du côté des catholiques, on se contenta d'opposer à l'ennemi des controverses scientifiques, soit de vive voix, soit par écrit. Ce moyen ne suffit point. Il fallait recourir à une autre façon de combattre : repousser l'attaque à fond et sur tous les points, surtout par une réforme fondamentale de la vie morale. C'est l'œuvre de la Compagnie, animée de la grande idée de saint Ignace — la plus grande gloire de Dieu, la défense de l'Église, le salut des âmes, en s'appuyant sur le zèle apostolique entendu de la manière la plus large, par tous les moyens dont le sacerdoce peut disposer. C'est ainsi qu'elle intervint partout, et aussi en Allemagne. Pratiquement et activement, elle mit à profit et exerça tout ce que peut imaginer le zèle des âmes bien réglé et bien éclairé. On la vit dans les écoles populaires et dans les Universités, dans la chaire, au confessionnal, auprès du lit des malades, dans les villes et dans les campagnes, auprès des nobles comme parmi le peuple. Cette tactique nouvelle lui attira l'attention et l'admiration du

monde; c'est à elle qu'après la grâce de Dieu elle doit ses succès et ses victoires.

La première fonction du sacerdoce catholique est la prédication, l'annonce officielle de la parole de Dieu. Fidèles aux prescriptions du Concile de Trente[1], et aux instructions de saint Ignace recommandant de se donner infatigablement au ministère de la prédication, parce qu'il voyait là, comme dans l'administration des sacrements, un des principaux moyens de renouveler la chrétienté et que, dans ce but, il voulut pour les siens une si longue et si soigneuse préparation par les études et par l'exercice de l'éloquence de la chaire — fidèles à cet esprit, ses religieux s'appliquèrent à la prédication avec un zèle extraordinaire, partout où leur vocation les conduisit, et ils y recueillirent des succès peu communs.

Citons, avant tous, saint Pierre Canisius († 1597), le premier jésuite allemand et le premier Supérieur de la Province allemande de la Compagnie. De Cologne à Vienne, de Prague à Fribourg en Suisse, il n'est peut-être pas une ville de quelque importance qui n'ait été témoin de son zèle ininterrompu pour la prédication, de la puissance de sa parole, des merveilleux résultats obtenus. A Vienne, il commença à prêcher devant vingt auditeurs ; bientôt l'église — la seconde de la ville sous le rapport de la grandeur — fut trop petite pour l'auditoire. A Augsbourg, il ne restait que sept mille catholiques : dès la première année de sa prédication dans la cathédrale, neuf cents personnes, dont bon nombre appartenaient à la noblesse, se convertirent; après quelques années, les conversions furent beaucoup plus nombreuses. A Ratisbonne,

1. *Sess.*, 5, 2. ; *Sess.* 24, 4 *de Reform.*

Michel Heldin, évêque de Mersebourg, un des plus fameux prédicateurs de l'époque, déclara du haut de la chaire, où il prêchait en même temps que Canisius, qu'il lui semblait juste de céder entièrement la place au jésuite, puisque Dieu lui avait accordé le don d'une telle éloquence. « Si nous avions quelques prédicateurs comme Canisius ! » « Quelle puissance d'érudition et quelle clarté ! c'est une grande joie pour moi et pour tous les gens de bien. » « En cent ans il n'y a pas eu à Augsbourg un mouvement religieux ni un zèle pareils à ceux que nous voyons en ces jours du jubilé papal. » (1562.) « Le concours des fidèles à la confession, à la communion, aux processions est étonnant. » « Quand le bon P. Canisius est ici, il fait des choses incroyables. » On l'appelait l'ornement et « la colonne de l'Église ». Voilà ce que les contemporains disaient de Canisius. Le Pape Pie IV lui adressa un Bref de remerciement pour ses succès à Augsbourg. Et de même qu'en Bavière, partout le ministère de cet homme de Dieu fut béni d'en haut[1].

Georges Scherer († 1605), contemporain de saint Canisius, fut, lui aussi, un éloquent prédicateur. Il exerça son ministère surtout à Gratz, à Vienne et à Linz. C'était l'un des meilleurs orateurs du siècle, à la parole énergique, un polémiste habile, un champion infatigable de la restauration religieuse en Autriche. Il possédait admirablement la langue allemande[2]. — Le plus important des prédicateurs du XVIII^e^ siècle fut François Hunolt († 1746), longtemps prédicateur de la cathédrale, à Trèves. A une époque où la trivialité

1. Duhr, *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, I. Fribourg-en-B. 1907, 66-92.
2. Voir pour les détails, Duhr, *ibid.*, I, 798-820.

et le mauvais goût régnaient dans la chaire, il sut garder une noble simplicité et un sens éminemment pratique et apostolique. Par l'inépuisable richesse du fond, par sa connaissance du cœur humain, par son langage populaire, il garde un grand attrait, aujourd'hui encore. « Defunctus adhuc loquitur ! » peut-on dire de lui en toute vérité [1]. — Vers la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], Vienne vit encore trois grands orateurs sacrés : Jos. Nep. Tschupick († 1784), qui, pendant vingt-deux ans, comme prédicateur de l'Université et de la Cour, régna sur la capitale par sa parole pleine à la fois de logique et de chaleur ; Ignace Wurz († 1784), qu'on peut appeler le restaurateur de l'éloquence de la chaire dans l'Allemagne du Sud ; et Joseph Schneller († 1802) qui, pendant trente-six ans, prêcha dans la cathédrale de Saint-Étienne à Vienne, toujours extrêmement goûté, et combattit les prophètes du philosophisme. — Entre Scherer et Hunolt on pourrait citer un grand nombre d'autres prédicateurs de la Compagnie de Jésus qui, à Munich, à Mayence, à Spire, à Würzbourg, à Dresde, à Cologne, à Constance, prêchèrent dans les cathédrales ou à la Cour et, sans être des orateurs de tout premier rang, dépassèrent notablement le niveau de leurs contemporains, échappant plus que d'autres à la décadence de l'éloquence sacrée. Dans la polémique, plusieurs s'écartèrent malheureusement de la sage et bienfaisante modération et de la charité apostolique dont les premiers prédicateurs de la Compagnie ne s'étaient jamais départis envers leurs adversaires. — A une époque plus rapprochée de nous, les Provinces allemandes peuvent citer encore des noms glorieux : le

1. NIK. SCHEID, *P. Franz Hunolt ;* Ratisbonne 1906, 49 sqq.

P. Pierre Roh, le courageux missionnaire, l'habile prédicateur, dont les conférences sont si bien travaillées qu'on ne peut, non plus qu'aux chefs-d'œuvre d'un Bramante, en rien retrancher, y rien ajouter sans détruire le tout; le P. Georges Roder, le grand prédicateur de la pénitence, dont la puissante parole remuait à son gré l'auditoire le plus imposant, comme le vent fait plier les roseaux; le P. Bernard Rive, prédicateur de la cathédrale à Paderborn et à Cologne, dont l'implacable logique et l'intelligence pénétrante réduisaient au silence les railleurs; le P. Joseph von Klinkowström, à la parole entraînante; le P. Pierre Haslacher, le doux et spirituel conférencier; le P. Jules Pottgeisser, au style d'une perfection achevée; le P. Philippe Löffler, missionnaire et prédicateur, qui joignait à la profondeur des idées le charme de l'élocution[1].

Les autres Provinces de la Compagnie sont, sous ce rapport, tout aussi bien représentées, et plus brillamment encore. C'est la France, patrie de l'éloquence, avec le P. Louis Bourdaloue († 1704), esprit calme, solide, logique, très versé dans l'étude de la Bible et des Pères, homme vraiment apostolique, supérieur même à Bossuet sur certains points; — le P. Charles de la Rue († 1725), rival parfois de Bossuet et remarquable par sa diction; — le P. Claude Lingendes († 1660), qui composait ses sermons en latin et les prêchait en français; — le P. François Bretonneau († 1741), qui a édité les sermons de Bourdaloue et fut lui-même un prédicateur distingué; — le

1. Sur les services et mérites des Jésuites dans les missions à l'intérieur (prédication), voir Max Heimbucher, *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche*, III², Paderborn, 1908, 108, sqq.

P. Alexandre Lenfant († 1792), dont d'Alembert avouait qu'on ne pouvait l'entendre sans devenir croyant. — A une époque plus rapprochée, c'est le célèbre P. Nicolas Mac Carthy († 1838) et les prédicateurs de Notre-Dame, Xavier de Ravignan († 1858) et Joseph Félix († 1891). — Les Polonais ont le P. Pierre Skarga († 1612), le Chrysostome polonais, dont on disait : « Voulez-vous devenir bon prédicateur, lisez Skarga ; voulez-vous être bon théologien, lisez Skarga ; voulez-vous être un saint, étudiez Skarga. » — C'est assez, pour la gloire de l'Italie, d'avoir eu le P. Paul Segneri († 1694) ; jamais, depuis Savonarole, orateur ne remua ainsi le peuple. — Le Portugal ne possède qu'un prédicateur de renom, qui, à lui seul, en vaut beaucoup d'autres : c'est le P. Antoine Vieira († 1697), le Bossuet portugais, grand missionnaire, apôtre zélé, bienfaiteur des peuples.

Dans ses collèges et Universités, la Compagnie n'a pas seulement, à l'exemple des anciens, cultivé avec soin l'éloquence et cherché à communiquer aux autres un don si précieux fait par Dieu à l'humanité ; elle a de tout temps formé des modèles qu'on pût imiter, dans les genres, du moins, en rapport avec sa vocation. Aussi n'est-il pas un seul genre d'éloquence spirituelle où elle ne se soit essayée avec honneur : prédication dogmatique ou morale, exposé thématique ou homélie, commentaire et explication des auteurs ou conférences. Sans doute, surtout au cours des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, il lui est arrivé, dans la manière de traiter la parole de Dieu, de payer tribut au mauvais goût ; mais, en somme, ses orateurs sont restés toujours solides, substantiels, fidèles à la vraie doctrine et à la pure morale, zélés et apostoliques ; et, par là, elle a efficacement contribué à la réforme des mœurs

comme à la défense et à la propagation de la foi.

A côté de la prédication, et même, dans la pensée de saint Ignace, plus importante, sous certains rapports, que la prédication elle-même, nous trouvons la catéchèse, c'est-à-dire l'enseignement officiel de la doctrine chrétienne, en vue de l'exposer à la jeunesse et aux ignorants. Le rôle de la prédication est de confirmer, de développer, d'approfondir et de défendre les enseignements donnés par la catéchèse. L'importance de cette dernière est telle que les plus grands esprits — saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Bossuet, Bellarmin — ont voulu composer des manuels catéchistiques et enseigner eux-mêmes la manière de les employer. Ici encore la Compagnie a rendu d'importants services. Des écrivains remarquables, comme Antoine Possevin (1576), Jérome Ripalda (1618), Tobie Lohner (1679), François Neumayr (1766), ont laissé de précieux ouvrages sur l'art de catéchiser, en même temps que d'autres composaient des catéchismes dont le succès fut extraordinaire[1]. Les catéchismes de Robert Bellarmin (1538) ont fait époque : il y en eut plusieurs rédactions, ils ont été traduits dans la plupart des langues européennes et ont eu d'innombrables éditions. Le catéchisme du P. Edmond Auger (1563) a eu, en un mois, six éditions; en huit ans, il s'en répandit 30.000 exemplaires. Il est intéressant de remarquer que ce catéchisme indique déjà la triple répartition adoptée plus tard par celui de Deharbe : la foi, les commandements, les sacrements. Deux catéchismes ont été d'une extrême importance pour l'Allemagne : celui de saint Canisius

1. Voir Heimbucher, *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche*, III², 111 sq.

et celui du P. Joseph Deharbe. Ils parurent à des époques où la plus grande confusion régnait sur cette question des catéchismes, et ils apportèrent ordre et clarté dans cette partie de l'enseignement religieux. Canisius donna (1554) six rédactions de son catéchisme pour le peuple, pour les enfants, et pour les écoles supérieures et Universités. C'est un chef-d'œuvre de concision, de clarté, de précision, et, par là même, il est d'une intelligence facile. On n'y rencontre peut-être pas une expression, pas une phrase qui ne soit empruntée à la Sainte Écriture ou aux Saints Pères. Tout y est si naturel, si merveilleusement enchaîné qu'il semble une œuvre coulée d'un seul jet. C'est l'esprit de l'Église qu'on y trouve, le langage de l'Église qu'on y entend et dont la bienfaisante onction touche le cœur. Il a ouvert une voie sûre à l'enseignement catéchistique[1]. Déjà, au XVIII^e siècle, il était traduit en douze langues, et l'on pouvait dire que Canisius prêche la foi à tous les peuples en leur propre langue. — Le catéchisme du P. Joseph Deharbe (1863) a produit des résultats analogues, alors que, vers le milieu du siècle dernier, les opinions étaient si confuses et si diverses à propos des manuels de la doctrine chrétienne et de la manière d'y distribuer les questions. Si Deharbe n'a pas, au même degré que Canisius, le naturel, la simplicité et l'onction surnaturelle, il lui est supérieur par l'enchaînement logique et l'exposition tout ensemble synoptique et synthétique. Prenant pour point de départ la fin suprême de l'homme, il ramène tout à trois moyens d'atteindre cette fin : la foi, l'observance des

1. Otto Braunsberger, *Entstehung und erste Entwicklung der Katechismen des sel. Petrus Canisius*, Fribourg-en-B., 1893, 34 sqq.

commandements et le recours aux moyens dont la grâce nous est communiquée : il présente ainsi, d'un seul coup d'œil, tous les devoirs de la vie humaine, tandis que Canisius s'appuie sur la parole de l'Ecclésiastique (I,33) et ramène l'ensemble de la religion à la connaissance de la sagesse et de la justice. Peu à peu tous les diocèses de l'Allemagne et un grand nombre des diocèses d'au delà des mers ont adopté le catéchisme de Deharbe.

Donc ici, encore, la Compagnie a fait de la bonne besogne, et un spécialiste en ces matières a pu dire : « L'Ordre des Jésuites a incontestablement produit les plus grands catéchistes[1]. »

En même temps qu'ils publiaient des œuvres de catéchèse, les Jésuites montraient le même zèle à enseigner directement la doctrine au peuple et à la jeunesse. En Allemagne, ce fut encore Canisius qui donna l'exemple : on l'appelait « le père et l'ami des enfants ». Au cours de ses voyages dans le Tyrol, il entrait chez les paysans et leur faisait le catéchisme d'une façon si attrayante que les enfants couraient à sa rencontre et s'efforçaient de le retenir. En la dernière année de sa vie, il écrivait encore : « Nous instruisons les enfants et les vieillards. » Le savant cardinal Bellarmin ne voulut jamais être déchargé du soin de faire le catéchisme aux frères lais de la Compagnie, et il préparait ses catéchismes par écrit. Il n'y avait pas une seule maison de l'Ordre, où, dans les écoles et dans l'église, la doctrine chrétienne ne fût enseignée à la jeunesse et au peuple. Chant, musique, dialogues entre les enfants, récompenses, tous les moyens étaient employés pour attirer les auditeurs.

1. Knecht, dans le *Wetser und Weltes Kirchenlexicon*, VII², 310.

Les enfants accouraient en foule et les parents les accompagnaient volontiers. Les étudiants et les professeurs de la Compagnie étaient convoqués et envoyés dans les villages pour enseigner au peuple la doctrine chrétienne [1]. On peut dire que la Bavière, l'Autriche, la Souabe, le Tyrol et la Suisse doivent à la Compagnie l'enseignement du catéchisme.

L'exercice du ministère sacerdotal par la parole vivante prenait encore une autre forme dans la Compagnie : nous voulons parler des Exercices donnés au dehors. Par leur nature même, par leur but, les Exercices sont appelés à agir sur les groupes les plus nombreux et à y produire une réforme fondamentale. Ils ont pour fin la perfection chrétienne de chacun suivant son état, par l'emploi des moyens les plus autorisés du christianisme. On pourrait dire qu'ils sont la grâce spéciale de la Compagnie. Aussi en a-t-elle, dès le premier jour jusqu'à maintenant, fait constamment usage, sans reculer devant aucune fatigue ni aucune dépense. Dans les premiers temps, remarque saint Pierre Faber, il n'y avait, en Allemagne, pas d'autre moyen d'atteindre les classes dirigeantes que les Exercices. Mais, aidé de ses compagnons, il s'ouvrit par les Exercices, dans les diètes, dans les cours, chez les prêtres et dans les couvents, un tel champ d'action que les conséquences en furent extrêmement profitables à l'Allemagne. C'est aux Exercices, remarque-t-il, qu'il faut attribuer presque tout le bien qui s'est fait ensuite en Allemagne [2]. Des classes dirigeantes la réforme de la

1. D'après les catalogues des Provinces allemandes de 1773, il y avait au collège d'Amberg 6 professeurs; à Munich, 9 professeurs; à Trèves, 10; à Paderborn, 7, avec 3 scolastiques comme catéchistes; à Osnabrück, 8; à Münster, 21; à Cologne, 25.

2. *Memoriale B. S. Faber*, 19; cf. Duhr, *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, I, 6 sqq., 463 sqq.

vie chrétienne passa dans le peuple. Aussi amis et ennemis s'accordent à proclamer qu'au point de vue historique de la civilisation, entendue dans le sens le plus élevé du mot, aucun livre spirituel n'a eu plus d'influence que le livre des Exercices de saint Ignace. Voilà pourquoi donner les Exercices a toujours été regardé par la Compagnie comme la fonction la plus importante et la plus durable de son action sacerdotale. Pour le peuple, on donnait les Exercices spirituels publiquement dans l'église; pour les retraitants isolés ou les groupes peu nombreux, on réservait, dans toutes les maisons de l'Ordre, des habitations à part. Il en a toujours été et il en est encore ainsi partout où la Compagnie conserve sa liberté d'action. Et même un signe qui nous fait espérer qu'elle n'a rien perdu de son ancien esprit et que Dieu ne cesse de la bénir, c'est le redoublement de son zèle à recourir à un moyen si efficace de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes, c'est l'empressement avec lequel les Exercices sont accueillis par toutes les classes des fidèles. Dans ces derniers temps, on a fondé, en Belgique, en Autriche, en Allemagne, en Hollande et en Espagne, des maisons où sont donnés les Exercices : pas un seul jour de l'année elles ne restent vides. Faire les Exercices est déjà, dans toutes les classes de la société, une chose inscrite au programme spirituel de l'année.

La seconde fonction du ministère sacerdotal comprend le service du culte public et l'administration des sacrements. Toujours la Compagnie s'est préoccupée d'attirer le peuple et de l'édifier par le soin et l'éclat donnés au culte divin, pour l'amener à remplir fidèlement et avec joie ses devoirs envers Dieu. Dans cette intention elle n'a rien épargné. Les églises

de la Compagnie sont toujours dignes, pratiques, spacieuses, belles, et toujours dans le goût de l'époque. Le culte divin y est réglé en vue du peuple : les offices ne sont point trop prolongés, ils se font avec ordre ; l'église est ornée aux jours de fête ; il y a de la musique, des chants ; on y fait une solide prédication. Aussi ces églises attiraient-elles une nombreuse assistance ; on s'approchait des sacrements avec un empressement extraordinaire. Déjà, dans le livre des Exercices, saint Ignace recommande la réception fréquente des sacrements — chaque mois ou chaque semaine[1] : en certains cas, il exhortait même à la communion quotidienne. Le P. Lainez établit cette pratique dans le couvent des Carmélites *Degli Angeli*, à Florence. Ainsi la Compagnie a toujours insisté sur la fréquentation des sacrements, parce qu'ils sont, dans la vie chrétienne, le moyen le plus excellent institué par Dieu pour communiquer la grâce. Dès lors, partout où elle s'établissait — et il en est de même aujourd'hui — on constatait un progrès consolant dans la réception des sacrements. Quelques chiffres relatifs à des villes qui nous intéressent davantage, en donneront la preuve. A Vienne, tandis qu'en 1560 on comptait 700 confessions pascales, il y en eut 4.640 en 1599 ; à Munich, en 1569, 10.000 confessions pascales et, en 1583, 13.000 communions ; en 1598, ce chiffre monte à 27.000. A Trèves, en 1576, 13.000 communions ; en 1581, 22.000 ; à Cologne, en 1576, 15.000 communions et, en 1581, 45.000 ; en 1647, 100.000, et 5.000 confessions générales. Partout les proportions sont les mêmes. La Compagnie peut donc revendiquer l'hon-

1. *Reg. ad sens.*; reg. 2.

neur d'avoir contribué à promouvoir la fréquentation des sacrements.

Ces salutaires effets de la prédication et de la fréquentation des sacrements, les Jésuites n'ont pas manqué d'en faire bénéficier les masses par les missions données au peuple. Nous l'avons fait remarquer : au fond, ces missions ne sont pas autre chose que les Exercices appliqués au peuple ; c'est un puissant moyen de renouveler les fidèles dans la connaissance de la doctrine chrétienne, dans la réforme des mœurs et la pratique de la vie catholique. La Compagnie organisa systématiquement ces missions. Presque chacun de ses collèges comptait deux ou plusieurs Pères qui n'avaient pas d'autres fonctions. Outre les collèges, des Résidences furent fondées dans le but exclusif de travailler au bien des âmes par la prédication, par les missions et autres œuvres de zèle. On avait là autant de centres d'où les ouvriers apostoliques partaient pour renouveler, dans les villes et les campagnes, la vie catholique. Ainsi, au grand profit des populations et de la religion, furent évangélisés le Tyrol, la Carinthie, la Basse-Bavière, le Palatinat, le comté de Berg, la Bohême, les villes souabes, les pays rhénans, Paderborn, l'Algau, la Suisse catholique. Partout, en Europe, cette œuvre des missions intérieures était poursuivie avec ardeur, comme le prouve le grand nombre de saints ou célèbres missionnaires dont se glorifie la Compagnie : par exemple, Jeningen (1704) en Souabe, le bienheureux Bobola (1657) en Pologne, saint François Régis (1640) dans le Vivarais, Maunoir (1683) en Bretagne, saint François Hiéronymo (1716) dans les provinces napolitaines, le bienheureux Baldinucci (1717) dans les États de l'Église, Martinez (1598) en Portugal, les bienheureux

martyrs Campion (1581), Person (1610) et Garnet (1606) en Angleterre. Et, depuis qu'elle a été rétablie, la Compagnie n'a rien perdu de ce zèle apostolique. Rappelons les grandes et fameuses missions populaires données en Allemagne par la nouvelle Compagnie. Il n'est pas, dans les contrées catholiques de l'Allemagne, une ville importante qui n'ait été témoin de ce grandiose mouvement, si fécond en bénédictions célestes. De 1849 à 1872, époque où la Compagnie fut chassée de la patrie allemande, ses ouvriers apostoliques n'ont pas donné moins de 1.500 missions [1] ! Ce grandiose apostolat n'a pas seulement prémuni le peuple catholique contre l'esprit révolutionnaire de 1848 ; il n'a pas seulement ramené l'ordre et la paix chrétienne : en introduisant la pratique des Exercices spirituels dans le clergé et dans les classes cultivées de la société, il a puissamment contribué à développer et à fortifier l'esprit ecclésiastique qui, plus tard, triompha du Kulturkampf. C'est un témoignage publiquement rendu à la Compagnie par un juge compétent et haut placé : nous avons nommé Son Éminence le cardinal von Geissel [2].

L'importance et l'efficacité des Exercices spirituels de saint Ignace sont attestées dans deux lettres de Mgr von Ketteler [3]. Le 27 octobre 1841 il écrivait : « D'infinies bénédictions sont attachées aux Exercices de saint Ignace. Du commencement à la fin ils sont admirables et au point de vue de la profonde sagesse avec laquelle ils sont ordonnés, et sous le rapport des grâces spé-

1. B. Duhr, S. J., *Aktenstüke zur Geschichte der Jesuitenmission in Deutschland* 1848-1872, Fribourg-en-B. 1903, 421 sqq.
2. Cf. Otto Pfülf, S. J., *Kardinal von Geissel* II, Fribourg-en-B. 1895, 587 sq.
3. *Briefe*, Mayence 1879, 76.

ciales qui les accompagnent. Pour édifier sa vie spirituelle sur un fondement solide contre les fluctuations et les incertitudes dans lesquelles nous tombons à cause de nos faiblesses et de nos continuels contacts avec le monde, je ne connais pas de meilleur moyen que ces Exercices. Ils sont bien faits pour les hommes du monde, afin que, de temps en temps, dans la solitude, ils établissent en quelque sorte le bilan de leur vie spirituelle et, après l'expérience ainsi recueillie, ils fassent leur plan pour l'avenir. » Le jour de Pâques 1843, il écrivait encore : « Parmi les grandes grâces que Dieu m'a accordées en toute ma vie, aucune, à mon sens, n'a été plus grande que celle des Exercices spirituels. Il faut les faire souvent afin d'en bien pénétrer tout l'esprit; et je crois l'avoir encore mieux saisi maintenant. »

Prier, entendre la parole de Dieu, fréquenter les sacrements, tels sont les principaux moyens d'alimenter la vie religieuse et chrétienne. C'est à quoi les Jésuites ont consacré toute leur action sacerdotale, non pas à la manière ordinaire, non pas accidentellement et en passant, mais en dirigeant tous leurs efforts à organiser l'emploi de ces moyens, à leur donner fermeté et persévérance. Ce résultat ne peut être atteint que par des associations poursuivant ce but et recourant à ces moyens en vertu même de leurs statuts. Ces associations sont les Congrégations de la Très Sainte Vierge ou Sodalités de la Mère de Dieu, œuvre tout à fait particulière à la Compagnie par son origine et par son organisation. Ce ne sont pas de simples confréries dont les membres s'associent en vue de quelque bonne œuvre déterminée, sans avoir du reste aucun autre rapport entre eux. Les Congrégations constituent des associations parfaitement or-

ganisées, avec un président qui, élu par les congréganistes, exerce sur eux une influence active et les anime, d'après un règlement précis, à la pratique zélée des moyens de salut mis à leur disposition. Dans les lieux où se trouve une maison de la Compagnie, le directeur spirituel est un Père Jésuite; ailleurs, c'est un prêtre sous la juridiction de l'évêque. Par sa nature même, chacune de ces Congrégations est donc une association organisée, sous la protection et à l'exemple de la Mère de Dieu, en vue de maintenir et de promouvoir la vie morale et la perfection chrétienne non seulement chez les congréganistes, mais encore chez le prochain. Les moyens sont des réunions réglementaires, une allocution édifiante et instructive, la fréquentation des sacrements et les diverses œuvres de la charité chrétienne selon le temps, les circonstances et le gré du président. Pour maintenir l'unité et relier entre elles les différentes Congrégations, elles sont toutes affiliées à la Congrégation *Prima primaria*, à Rome, et s'y conforment par les points essentiels de leurs règles.

On ne saurait croire quel bien ces Congrégations ont opéré dans le monde entier. On peut en juger déjà par le nombre de leurs membres. Fondée à Rome, au principal collège de la Compagnie, en 1563, et approuvée par le Saint-Siège, la Congrégation ne tarda point à se répandre partout. Destinée d'abord aux étudiants, elle s'ouvrit à tous les genres de vocation et à toutes les classes de la société. Dans la seule ville de Cologne, il y avait neuf Congrégations pour les divers âges et les diverses vocations. De 1546 à 1854, on en comptait 5.255 dans le monde entier; de 1854 à 1909, 26.556 Congrégations ont été érigées. Pour les seules années 1908 et 1909, on compte 2.024

créations nouvelles, dont 661 pour l'Allemagne et la Suisse. Au total, depuis l'institution de la première Congrégation 31.181 sodalités ont été établies [1]. Quand on réfléchit que chacune de ces associations compte des centaines de membres, on comprend quelle nombreuse armée de soldats de Dieu la Congrégation a fourni à l'Église pour le bien temporel et pour le salut éternel du prochain. Et c'est une solide armée, d'abord parce qu'on n'y recrute qu'une élite, selon la maxime : « Non pas le nombre, mais la qualité » ; deuxièmement parce que les associés, une fois admis, reçoivent une formation en rapport avec les facultés et le caractère de chacun. Voilà le grand avantage de la Congrégation : l'instruction ne s'y donne point d'une façon générale ; elle s'adapte aux besoins et aux devoirs des diverses conditions ; par là même, les âmes sont suivies d'une manière persévérante et, grâce à une sage et active direction, les forces sont utilisées pour des œuvres déterminées et importantes. De là le bon renom que la Congrégation s'est acquis partout, non seulement par la conduite édifiante de ses membres, mais encore par son action sociale pour le bien du prochain. Les congréganistes secouraient les pauvres, apaisaient les différends, convertissaient les égarés, prenaient une part active aux faits intéressant la patrie et déployaient un zèle ardent pour la cause de la chrétienté [2]. La Congrégation est bien, en effet, une véritable école d'action sociale. Quand le président possède l'esprit de la Congrégation, nulle détresse,

1. *Präsides-Korrespondenz für Mar. Kongr.*, 4e année, n. 1, p. 10. Librairie de la *Präsides-Korr.*, Vienne, IX/4, Lustkandlgasse 12.
2. A. Müller, *Die Kölner Bürger-Sodalität* 1608-1908. Paderborn, 1909, 70 sq.

nulle nécessité n'échappe au zèle charitable des associés. La Congrégation dispose des moyens les meilleurs et les mieux choisis. Elle emprunte à la Compagnie sa grande maxime : se sanctifier soi-même en secourant le prochain. Mais elle n'est point un « Ordre affilié » ; les congréganistes ne sont pas des « Jésuites en robe courte ». Si de telles expressions ont un grain de vérité, elles veulent dire que les congréganistes se font diriger par la Compagnie pour travailler, à son exemple, à leur propre sanctification et au service du prochain. La Compagnie n'est aucunement liée à la Congrégation : au contraire, elle doit s'abstenir de la diriger quand cette fonction empêcherait un travail plus important[1].

Telle est, dans ses grands traits, l'action sacerdotale de la Compagnie. Elle y met du zèle, et les succès ne lui manquent pas. Et c'est précisément ce zèle infatigable et couronné de succès sur le terrain immédiat où s'exerce et s'affirme le caractère sacerdotal de la Compagnie, qui lui a suscité de tout temps l'hostilité et les persécutions de ses adversaires. Parlant de l'action sacerdotale de la Compagnie en Allemagne, voici ce que le cardinal-archevêque Jean von Geissel disait dans sa « Protestation contre le décret du ministre prussien de l'intérieur du 11 mai 1854 » : à propos de la prétendue alliance du clergé catholique avec la démocratie, il écrivait ces belles paroles : « Les Jésuites ne sont point un Ordre secret ; leur action est aussi peu secrète que leur doctrine, et cette doctrine n'est autre chose que la doctrine catholique. Et c'est cette doctrine catholique, et rien autre, que, depuis

1. B. Duhr. S. J., *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, I, 368.

des siècles, dans les chaires de la plupart des grandes villes d'Allemagne, ils ont prêchée devant des centaines de milliers d'auditeurs appartenant à toutes les confessions; nous-même, nous les avons entendus dans notre cathédrale. Réveil du sens chrétien, progrès de la vie chrétienne, respect plus grand de l'autorité, obéissance plus attentive aux lois de l'État, tels sont les fruits recueillis : ils sont évidents, et l'État n'est pas le dernier à en profiter. Les adversaires eux-mêmes ne peuvent nier ces résultats[1]. »

3. — Les sciences

Nul ne donne ce qu'il ne possède pas. Celui qui veut enseigner la science et la communiquer avec succès, doit s'être pourvu lui-même d'une somme de savoir suffisante et des moyens d'enseigner. La Compagnie de Jésus est un Ordre d'enseignement et de prédication : elle doit donc, en raison même de ce but, acquérir la science. Elle s'est consciencieusement acquittée de ce devoir, et non sans d'excellents résultats. On peut dire sans exagération qu'elle n'est pas seulement un Ordre enseignant, mais un Ordre de savants, si nombreux sont, parmi ses enfants, ceux qui ont acquis un nom et dans la science divine et dans toutes les branches des sciences naturelles, en tant qu'elles se rapportent à la fin de la Compagnie.

Du moment que la Compagnie ne se bornait pas à enseigner la science divine — objet prochain, objet

1. Dumont, *Schriften und Reden des Kard. Geissel.* I, Cologne, 1869, 402.

propre de ses études, — mais qu'elle entreprenait d'instruire la jeunesse dans les lettres et les sciences, elle devait étudier toutes les branches de la science et s'assurer le droit de cité dans tous les domaines ouverts à l'esprit humain.

Au sommet et, dans un certain sens, donnant le ton à toutes les sciences et les orientant vers leur but, est la théologie, la science de Dieu et des choses divines. D'après son objet, — étude des vérités révélées et des sources de la foi, morale et droit ecclésiastique — ou d'après la manière dont elle est exposée et expliquée (méthode scolastique, positive, polémique), et enfin d'après les sciences auxiliaires qu'elle emploie (histoire de l'Église, langues), la théologie se partage en plusieurs branches. Dans l'idée chrétienne, la philosophie est une préparation à la théologie, elle en est le fondement naturel ; s'appuyant sur la nature de l'homme et sur la constitution de l'univers, elle démontre le droit souverain de la théologie. D'ordinaire, dans la Compagnie, on ne montait dans une chaire de théologie qu'après avoir enseigné la philosophie ; ses plus grands théologiens sont donc également ses meilleurs philosophes. En rappelant leurs noms, nous ne pouvons les séparer les uns des autres.

Signalons rapidement quelques célébrités dans le domaine de la science *théologique*.

La philosophie et la théologie scolastiques sont représentées par les noms suivants : Jacques Lainez († 1565), deuxième Général de l'Ordre, lumière du Concile de Trente par son admirable talent, son érudition extraordinaire, son merveilleux don d'exposition joint à une psychologie pénétrante. Les Pères du Concile le comblèrent de marques d'honneur qui ne furent jamais accordées à un simple théologien. — François Tolet († 1596), cardinal, également

éminent en philosophie, en théologie et en exégèse ; dans la correction de la Vulgate sixtine, il eut la principale part. — Grégoire de Valentia († 1603), que Clément VIII appelait *doctor doctorum*, fut un des plus grands théologiens à l'époque de la contre-réformation en Allemagne. — Louis Molina († 1600), surnommé *celeberrimus scolasticus*, a été l'auteur et le défenseur de la doctrine de la grâce dans la Compagnie. — François Suarez († 1617), le lumineux commentateur de saint Thomas, est le plus grand théologien de l'Ordre : par la clarté, la solidité et la profondeur qu'il apporte à traiter les questions théologiques, il vaut, à lui seul, un grand nombre de théologiens : *unus pro mille*. — Bernard Lessius († 1623), théologien pieux, savant, plein d'onction, combattit avec succès les erreurs de Baïus. — Ruiz de Montoja († 1632) et Jean Martinez Ripalda († 1648). — Jean de Lugo († 1660), cardinal, un des esprits les plus pénétrants et les plus observateurs. — Entre beaucoup d'autres citons encore le clair et pratique Jacques Platel († 1681) et les Allemands Adam Tanner († 1632), digne élève de G. de Valentia et éminent théologien de l'Allemagne après la Réforme, et Antoine Mayr († 1749), noble représentant de la théologie scolastique. — La théologie dite « de Würzbourg », dont les auteurs principaux furent Kilber et Holzklau († 1768), passe à bon droit pour une importante contribution à la science théologique. — A une époque plus récente, l'Université Grégorienne de Rome a compté parmi ses professeurs le célèbre cardinal Jean Franzelin († 1886). — Enfin, à tant d'autres qui se sont fait un nom dans les études théologiques, ajoutons les Allemands Joseph Kleutgen († 1883) et Wilhelm Wilmers († 1889).

Pour la polémique et la théologie positive, nommons : Antoine Possevin († 1611) également remarquable comme défenseur de la foi contre les huguenots et comme pédagogue ; — le noble, savant, et loyal cardinal Robert Bellarmin († 1621) ; — et le très érudit Denis Pétau, le fondateur de la chronologie († 1652), qui, le premier, entreprit d'unir entre elles la méthode scolastique et la méthode positive (qui s'appuie sur la doctrine des Pères) ; — Martin Bécanus († 1624), remarquable par sa clarté et sa concision ; — le

savant Jacques Gretser († 1625); — François Annat († 1670), le redoutable adversaire des Jansénistes; — et le belliqueux François Feller († 1802).

En théologie morale, nous trouvons : le savant Thomas Sanchez († 1610), à l'esprit pénétrant; — les Allemands Paul Laymann († 1635), Hermann Busenbaum († 1668), Claude Lacroix († 1714), Jean Reuter († 1752) et Edmond Voit († 1780); — et, à une époque plus récente, le Français Jean Gury († 1866) et l'Italien Antoine Ballerini. Les plus calomniés ont été Sanchez, Busenbaum et Gury!

En exégèse se sont signalés : Jean Maldonat († 1583) par son immortelle explication des Évangiles; — Alphonse Salmeron († 1585) par ses commentaires en forme de dissertations sur l'Écriture; — le très intéressant Cornelius a Lapide († 1637), qui a commenté presque tous les saints Livres; — et nombre d'autres écrivains solides tels que : Ribera († 1591), Sa († 1596), Serarius († 1609), Pererius († 1610), Justiniani († 1622), Pineda († 1657) et Jacques Bonfrère († 1642). A côté de ces travaux il faut faire une place très honorable au nouveau *Cursus Scripturæ Sacræ*, publié par la Province allemande de la Compagnie.

Parmi les maîtres en Droit ecclésiastique, contentons-nous de nommer : Jacques Wiestner († 1705), le fameux Pirhing († 1679), Jacques Zallinger († 1813) et surtout François Schmalzgrueber († 1733) qui, aujourd'hui encore, fait autorité en raison de la rectitude de sa doctrine et de la richesse des matériaux.

Pour l'histoire ecclésiastique et les autres sciences auxiliaires de la théologie, nous citerons : Jacques Sirmond († 1651), l'élégant styliste et le sagace scrutateur de l'antiquité; — Jean Bolland († 1665), Philippe Labbé († 1667) et Daniel Papebroech († 1714), les initiateurs de ce grand ouvrage sur la vie des Saints, *Acta Sanctorum*, que le Pape Alexandre VII appelait une œuvre très utile et très glorieuse pour l'Église; — Sforza Pallavicini († 1667), le très sincère et véridique historien du Concile de Trente; — Joseph Hardouin († 1729) qui a mené à si bonne fin son œuvre, jusqu'ici la plus complète, de la Collection des Conciles, continuée, pour les époques suivantes, par Gerhard Schneemann († 1885); — François Zacaria († 1795), l'ad-

versaire de Febronius et le courageux défenseur de la papauté. — Pour l'archéologie ecclésiastique, Raphaël Garrucci († 1883) et Joseph Marchi († 1860) se sont signalés.

C'est ainsi que, dans toutes les sciences ecclésiastiques, la Compagnie est brillamment représentée : elle l'est aussi dans nombre de sciences profanes. Par exemple, l'Espagne a son historien national en Jean Mariana († 1623) ; la Bohême, en Alexandre Balbin († 1688); la France, en Gabriel Daniel († 1728); la Pologne, en Adam Naruszewicz († 1796), et la Hongrie, dans le grand Étienne Kotona († 1788). Pour l'histoire de l'Allemagne, nous avons Gretser, Brower, Schaten, Hansiz, etc., etc.

Les Jésuites ont une prédilection pour les mathématiques et l'astronomie. Les missionnaires Adam Schall († 1666), Ferdinand Verbiest († 1688) et Augustin Hallerstein († 1774) sont célèbres comme mathématiciens et astronomes à la cour de Pékin. — Célèbre, également, Paul Guldin († 1643) par sa « règle barycentrique ». — Christophe Scheiner († 1650) a inventé le pantographe et fut l'un des premiers à observer et à étudier les taches du soleil. — Athanase Kircher († 1680), tout à fait à la hauteur de la science de son temps, et précurseur de l'universalité de la formation scientifique, fondateur du premier musée pour les grands établissements d'instruction, inventeur de la sténographie. — Christian Mayer († 1783) découvrit les satellites des étoiles fixes. — Nicolas Zucchi († 1670) inventa le télescope.

Signalons en outre : François Grimaldis († 1663), remarquable par ses recherches sur la lumière ; — Max Hell († 1792) qui, en 1769, observa, en Laponie, le passage de Vénus ; — Christophe Clavius († 1612), l'Euclide de son siècle, connu par sa correction du calendrier ; — Roger Boscowich († 1787), célèbre par ses œuvres sur l'astronomie et les mathématiques. Dans des temps plus voisins de nous, nous pouvons nommer : de Vico († 1848), Angelo Secchi († 1878) et Etienne Perry († 1889), et rappeler les observatoires de Madagascar, Manille, Zikawei, Tortosa, Calocza, Stonyhurst et Georgetown près de Washington. — De 1750 à 1775, Lalande comptait déjà 42 astronomes de la Compagnie, 87 ouvrages sur la connaissance du ciel et,

en Europe seulement, 9 observatoires, fondés ou dirigés par des Jésuites. — Nous avons d'autres célébrités encore : Michel Denis († 1800) qui a écrit sur la bibliographie, un ouvrage resté classique. — Erasme Fröhlich († 1758) et Hilaire von Eckhel († 1798) ont fait de même pour la numismatique ; — François Güssmann († 1806), pour la minéralogie ; — Adam von Heidtfeld († 1779), pour la tenue systématique des livres ; — P. Jullian, pour la mécanique rationnelle. — François Lana († 1689) inventa les aérostats ; et le P. Lhoste († 1700) écrivit un livre remarquable sur la construction des navires de guerre ; — Charles Borgo († 1794), sur l'art de fortifier et de défendre les places fortes ; Frédéric le Grand le nomma « lieutenant honoraire du génie » ; — Georges Fournier († 1652), sur l'art de la fortification et la nautique. — Charles Braun († 1908) reconnut la densité moyenne de la terre au moyen d'instruments inventés par lui. — Et la bibliographie de la Compagnie est brillamment représentée par Augustin de Backer († 1871). — Dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, les Jésuites ont fondé tout un groupe d'observatoires pour les mouvements sismiques : la station centrale est à Cleveland.

On le voit : dans les divers domaines de la science humaine, en tant que ces sciences sont compatibles avec la mission sacerdotale, la Compagnie a eu des représentants. Elle ne s'est pas contentée de maintenir l'étude de ces sciences, de s'en occuper : elle a, par ses propres travaux, contribué à leur progrès. Ses mérites principaux sont, pour la théologie, d'avoir approfondi la doctrine relative à l'état surnaturel et à la grâce (Ripalda) ; tenté de concilier l'efficacité de la grâce avec le libre arbitre de l'homme (Molina) ; uni en traitant des vérités de la foi la méthode scolastique à la méthode positive (Pétau) ; repris et précisé la question du probabilisme et celle de l'infaillibilité du Pape pour les défendre contre le gallicanisme et le

fébronianisme ; préconisé la réunion des conciles ; maintenu la méthode scolastique dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie ; traité la morale chrétienne au point de vue dogmatique et philosophique. Il n'y a donc que le préjugé ou l'ignorance pour prétendre que la Compagnie est trop absorbée par le ministère spirituel pour cultiver sérieusement la science. On sait fort bien, dans l'Ordre des Jésuites, pratiquer la division du travail.

La Compagnie a toujours fait grand cas de la science et de l'étude ; elle s'y est toujours adonnée selon ses forces. C'est perdre son temps que de la représenter comme une force réactionnaire, comme s'attardant à une science démodée, comme une adversaire du progrès scientifique. Nous n'avons plus seulement le témoignage de la Compagnie : des voix s'élèvent, non point des profondeurs du passé, mais de nos jours même pour attester le contraire, et ceux qui parlent ainsi sont bien loin, d'ailleurs, de partager notre manière de comprendre le monde. « La culture intellectuelle des Jésuites — culture si variée — contraste avantageusement avec celle du clergé protestant, acharné à des querelles théoriques. En réalité, il est fort peu de domaines scientifiques qu'ils n'aient cultivés... L'amour de la vérité contraint d'ajouter que la Compagnie peut montrer à son actif de nombreuses et importantes contributions apportées par elle aux sciences... Prétendre que les travaux des Jésuites ne peuvent soutenir un examen sérieux, scientifique, est tout simplement une prétention insoutenable [1]. » « Il faut incontestablement honorer

1. Hellwald. *Kulturgeschichte*, II, 457, 460. Cité par Duhr, *Jesuitenfabeln* (1904), 260 sqq.

dans les Jésuites des pionniers très actifs et très habiles des sciences[1]. » « Parmi les membres de la Société de Jésus, il y a eu dans le passé, il y a maintenant encore tant d'excellents astronomes et, en général, tant de chercheurs dévoués à la science, qu'il est intéressant et honorable pour nos confrères d'en prendre connaissance [2]. » Ces témoignages sont glorieux pour la Compagnie, et ils proclament la vérité. Mais l'on peut se demander comment, en dehors de la science théologique qui constitue la science spéciale à sa mission, la Compagnie a pu aborder, avec tant de succès, les différents domaines des sciences naturelles; l'on peut d'autant plus s'en étonner qu'on ne l'a jamais laissée longtemps en paix, qu'on la chasse de pays en pays et qu'elle voit ses maisons, ses fondations, ses bibliothèques et ses collections livrées en proie aux persécuteurs. Mais elle dresse de nouveau sa tente et elle se remet au travail. Elle aime la science ; elle applaudit sincèrement et avec joie à toute conquête, à tout progrès de la véritable science, et elle s'empresse d'en profiter. Elle ne rougit point de visiter les sanctuaires de la science et de s'asseoir aux pieds de maîtres expérimentés. On faisait ainsi dans l'ancienne Compagnie, ainsi avaient fait saint Jérome et saint Augustin. Toutefois elle se réserve le droit d'éprouver la qualité de la science qu'on lui offre; elle se réserve la liberté de ne point échanger une doctrine ancienne, mais sûre, contre des nouveautés brillantes, mais douteuses. La Compagnie fait le plus grand cas de toute science de bon aloi ;

1. Petzhold, *Bibl. bibliographica;* cité par Duhr, *ibid.*, 262.
2. Förster, *Vierteljahrsschrift der Astron. Gesellschaft*, 1890, 60; cité par Duhr, *ibid.*, 277.

elle se réjouit de s'y instruire, et elle la communique libéralement aux autres. Elle montre ainsi quel esprit l'anime, esprit vraiment humain et ami de l'homme. Tout homme noble honore et aime la sagesse et marche dans ses voies pour arriver à connaître la vérité et la beauté de Dieu. Telle est la haute mission que Dieu a donnée à l'homme, l'aspiration qu'il lui a mise au cœur ; c'est par là que l'homme affirme sa parenté avec Dieu. La maxime des Anciens reste toujours vraie : « Connaître Dieu, c'est l'aimer ». Aussi, dans la recherche de la science et dans l'enseignement de la vérité ainsi acquise, la Compagnie a-t-elle toujours vu un ministère se rapportant à Dieu, à la gloire de Dieu et au salut des âmes. C'est là un service important qu'elle rend à l'humanité. La science a toujours été l'arbre mystérieux de la connaissance, planté par Dieu, pour assurer aux nations la santé et la vie ; mais un usage coupable peut en faire l'arbre de la mort. Déjà, aux jours heureux du Paradis terrestre, l'humanité l'a douloureusement expérimenté [1]. Il en a été de même pour l'Allemagne, au cours du XVI^e^ siècle : la science, séparée de la piété, a plongé notre pauvre nation dans le malheur. Les enfants de saint Ignace en furent persuadés lorsqu'ils arrivèrent en Allemagne ; pour la guérir et la ramener à Dieu, il fallait la science, mais une science pure, soumise à Dieu, sainte. C'est le but que la Compagnie s'est proposé : sauver la nation allemande, non point par la force, mais par cette conviction tout intérieure que la vraie et saine science, la science unie à Dieu, ne manque point de produire avec le secours de la grâce.

1. GEN., III, 3 sqq.

4. — Instruction et enseignement

L'hérésie avait, en Allemagne, fait le plus grand tort à l'enseignement. Tandis que les protestants ouvraient des écoles et s'occupaient activement de l'instruction, les catholiques hésitaient et restaient inactifs. Il en résulta que les écoles supérieures des catholiques manquèrent bientôt non seulement de professeurs, mais d'élèves. Prêtres et religieux étaient tombés dans le mépris, et il fallait une grâce puissante pour attirer la jeunesse aux études ecclésiastiques. Toute l'éducation du clergé était mise en question. La Compagnie eut à peine posé le pied sur le sol allemand qu'elle reconnut le danger. Dès lors son premier objectif fut de s'occuper du clergé, pour le former au véritable esprit ecclésiastique. Les Jésuites débutèrent donc par des leçons de théologie dans les écoles supérieures. Ils ne tardèrent pas à se convaincre que leurs auditeurs n'avaient pas fait des études classiques suffisantes pour retirer de la philosophie et de la théologie les fruits nécessaires, et ils firent rentrer dans leur plan l'enseignement des matières réservées aux premières études. Le gymnase serait ainsi une préparation à la philosophie et à la théologie. Évêques et princes catholiques s'empressèrent d'agréer leurs offres. Et ainsi non seulement dans l'Allemagne catholique, mais encore dans les autres contrées restées fidèles à l'Église, en Italie, en France et en Espagne, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur passèrent peu à peu aux mains des Jésuites, non sans profit pour les études. On ne peut le nier : l'enseignement se renouvela, l'instruc-

tion prit un nouvel essor dans toutes les écoles catholiques. Un résultat peu ordinaire fut tout d'abord l'extension locale qu'en très peu de temps l'activité scolaire des Jésuites prit dans tous les pays catholiques. Dans les premières années de son existence, la Compagnie n'eut presque d'autres maisons que des collèges et des noviciats. C'est par des établissements d'instruction qu'elle s'implantait, et les collèges jalonnaient pour ainsi dire sa route à travers le monde : de là, elle rayonnait dans toutes les directions. L'extrême importance de l'éducation de la jeunesse pour la gloire de Dieu, pour la défense de l'Église et pour le salut de l'humanité ; la nécessité de sa propre conservation et de son progrès — telles furent les raisons qui la poussèrent dans ce sens, et non sans succès.

A sa mort, en 1556, c'est-à-dire seize ans après la confirmation de la Compagnie, saint Ignace laissait déjà, en 12 Provinces, 100 établissements, dont 29 collèges ou Universités : 11 en Italie, 10 en Espagne et en Portugal, 2 en France, 1 en Belgique, 4 en Allemagne (Vienne, Cologne, Prague et Ingolstadt) et 1 dans les Indes orientales. A la mort du Général Claude Aquaviva (1615), la Compagnie possédait 287 collèges répartis entre 27 Provinces ; et, dans les cinq premières années de son généralat, Aquaviva dut refuser 60 collèges qui lui furent offerts. Sous le Général Mutius Vitelleschi (1626), la Compagnie comptait, en 38 Provinces, 471 collèges, et, en 1710, sous le généralat de Michel Tamburini, 612 collèges et 24 Universités. Enfin, en 1759, à l'époque de son plein épanouissement, douze ans avant sa suppression (1773) et au commencement de la persécution dirigée contre elle, elle possédait, dans 41 Provinces,

609 collèges[1] : dont 121 collèges et académies pour la seule Allemagne ; dans les Provinces du Rhin inférieur, 19 ; dans celles du Rhin supérieur, 16 ; dans la Haute Allemagne, 27 ; en Bohême, 28; en Autriche, 31. Jusque dans les pays d'outre-mer, elle avait des collèges ; par exemple, 10 dans les Indes orientales ; 7 au Malabar ; 1 à Macao pour le Japon; 2 en Chine ; 7 au Brésil ; 14 au Pérou ; 10 au Chili ; 23 au Mexique ; 5 aux Philippines ; 1 dans l'Amérique du Nord.

Donnons quelques chiffres indiquant le nombre des étudiants qui fréquentaient les établissements des Jésuites : nous en apprécierons mieux l'activité déployée dans l'enseignement par la Compagnie, en cette première période de son existence. Le Collège Romain comptait 2.107 élèves en 1584 ; Rouen, en France, régulièrement 2.000 ; le collège Louis-le-Grand, à Paris (au XVII^e^ siècle), entre 1.800 et 3.000. En 1627, la Province de Paris avait 14 collèges avec 13.195 étudiants : 1.000, environ, pour chaque collège. En cette même année, le nombre des élèves du collège de Rouen s'élevait à 1.968; à 1.485, pour Rennes ; à 1.430, pour Amiens. Bruxelles comptait 600 élèves ; même nombre à Anvers. Pour l'Allemagne, les données suivantes suffiront : En 1581, à Cologne, 1.000 élèves ; à Munich (1607), 1.000 ; à Trèves (1578), 1.036 ; à Mayence (1590), 800 ; à Würzbourg (1601), 900; à Paderborn (1594), 500 ; à Dillingen, Augsbourg et Innsbruck, plus de 600. En 1768, la seule Province de la Haute Allemagne instruisait 7.357 étudiants. En admettant qu'à l'époque de sa plus grande prospérité la Compagnie ait possédé 700 établissements d'ins-

1. D'autres statistiques donnent le chiffre de 728 (Hughes, *Loyola*, 69-77).

truction comptant, chacun, en moyenne 300 élèves, on arrive à ce résultat qu'alors, dans le monde entier, plus de 200.000 étudiants recevaient l'enseignement et l'éducation des Jésuites.

Tous ces établissements si florissants furent enlevés à la Compagnie, en 1773, par le Bref de suppression de Clément XIV. Elle-même disparut momentanément. En Russie, seulement, elle continua de subsister et de poursuivre sa mission enseignante et éducatrice. En 1814, la Bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, de Pie VI, rétablit la Compagnie dans l'Église entière ; et aussitôt, avec le même zèle et le même succès, les Jésuites se remirent à l'œuvre partout où il leur fut permis de rentrer : en Italie, en France, en Belgique, en Espagne, en Portugal, en Autriche et en Suisse. En France, dès 1826, l'Ordre avait 12 maisons, dont 8 collèges. De plusieurs de ces pays la Compagnie dut se retirer par suite de persécutions ou d'interdiction de séjour ; mais d'autres contrées s'ouvrirent à elle et à son enseignement, par exemple la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, les Indes orientales, la Chine et, surtout, les États-Unis de l'Amérique du Nord ; et, malgré tant et de si graves vicissitudes, cet enseignement a pris une assez belle extension, si l'on tient compte de la difficulté des temps. En 1878, la Compagnie comptait 32.243 élèves ; en 1896, elle avait, pour 9 Universités et 194 collèges et séminaires, 52.692 étudiants. En 1909, les Provinces de l'Amérique du Nord (New-York, Missouri, Nouvelle-Orléans, Canada, Californie et la mission du Nouveau-Mexique) avaient à elles seules 7 Universités et 34 collèges avec 13.892 élèves ; pour les Provinces d'Europe, nous trouvons : Angleterre, 11 collèges ; Aragon, 16 collèges ; Autriche, 8 collèges ; Belgique,

1 Université et 18 collèges ; Province de Champagne, 9 collèges ; Castille, 18 collèges ; Province de Paris, 3 collèges; Galicie (Pologne), 1 collège; Irlande, 10 collèges; Allemagne, 1 Université et 16 collèges; Province de Lyon, 1 Université et 5 collèges; Portugal, 4 collèges; Mexique, 4 collèges; Naples, 5 collèges ; Hollande, 3 collèges; Rome, 1 Université et 9 collèges ; Sicile, 4 collèges; Turin, 4 collèges; Tolède, 12 collèges; Province de Toulouse, 1 Université et 2 collèges; Venise, 1 Université et 9 collèges — en tout : 13 Universités; 205 collèges et séminaires, et plus de 60.000 élèves.

Pareil résultat est déjà un honorable témoignage : il prouve quel soin et quel zèle la Compagnie apporte à l'éducation et à l'enseignement. Dès qu'elle ouvrait une Université ou un collège, dès les premiers temps la jeunesse y affluait de toutes parts. Bien souvent les élèves quittaient les anciens établissements d'instruction et couraient à ces nouveaux maîtres, à qui l'on vit même des parents protestants confier leurs enfants, au grand déplaisir des prédicants et des princes hérétiques, contraints de prendre des mesures pour écarter ce danger. A mesure que les écoles des Jésuites étaient mieux connues, le nombre des élèves grandissait, et il fallait leur ouvrir de nouveaux collèges. Ces faits, que nous constatons encore aujourd'hui, attestent quelle confiance les parents et les autorités locales accordaient à la Compagnie, et cette confiance se traduisait aussi par de généreux sacrifices d'argent pour aider à fonder ces nouveaux établissements : les procès-verbaux de ces fondations constituent ainsi un témoignage tout à l'honneur des Jésuites. Nous avons un autre témoignage non moins éloquent, c'est l'attachement, l'affection des élèves

pour leurs maîtres ; et le grand nombre de ces élèves en est une preuve. Cet attachement, cette affection ont toujours été un des caractères des élèves des Jésuites. Déjà les protestants prétendaient que la Compagnie devait recourir à des « pratiques diaboliques » pour s'attacher ces enfants, tellement il était difficile de les séparer d'elle. Voltaire, avant de poursuivre les Jésuites avec toute la haine d'un écrivain blessé dans sa vanité, Voltaire lui-même a rendu le meilleur témoignage à leurs écoles. Le 7 février 1746, il écrivait n'avoir vu chez les Jésuites, durant les six années passées dans leur maison, qu'une vie très laborieuse, très frugale, dont toutes les heures étaient partagées entre les soins donnés à leurs élèves, et les exercices prescrits par leur Règle sévère. Et il en appelait au témoignage de milliers d'étudiants, élevés comme il l'avait été lui-même[1]. Dans le premier volume de ses *Mémoires*, Marmontel décrit (1804) le cordial accueil qu'il reçut dans un petit collège des Jésuites, la sollicitude des Pères à veiller sur les études, la discipline, l'application et l'esprit religieux des élèves[2].

Laissons la parole à Lamartine racontant ses impressions, en ces lignes qui prouvent une affectueuse reconnaissance :

« Un collège dirigé par les Jésuites (c'était à Belley, sur les frontières de la Savoie) était alors en grande renommée, non seulement en France, mais encore en Italie, en Alle-

1. Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, XL, 41. Les contradictions dans lesquelles Voltaire est tombé plus tard en incriminant l'enseignement scientifique des Jésuites français sont relevées dans Daniel, *Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au* XVII^e^ *et au* XVIII^e^ *siècle*, Paris 1880, 229 sq.

2. *Mémoires* I, Paris 1804, 15.

magne et en Suisse. Ma mère m'y conduisit. En y entrant, je sentis en peu de jours la différence prodigieuse qu'il y a entre une éducation vénale vendue à de malheureux enfants, pour l'amour de l'or, par des industriels enseignants, et une éducation donnée au nom de Dieu et inspirée par un religieux dévouement dont le ciel seul est la récompense. Je ne retrouvai pas là ma mère, mais j'y retrouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton bienveillant de la famille, des enfants aimés et aimants, aux physionomies heureuses. J'étais aigri et endurci; je me laissai attendrir et séduire. Je me pliai de moi-même à un joug que d'excellents maîtres savaient rendre doux et léger. Tout leur art consistait à nous intéresser nous-mêmes aux succès de la maison et à nous instruire par notre propre volonté et par notre propre enthousiasme. Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les disciples. Toutes nos âmes avaient retrouvé leurs ailes et volaient d'un élan naturel vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés par le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce que l'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant, mais en les inspirant. Le sentiment religieux qui animait nos maîtres nous animait tous. Ils avaient l'art de rendre ce sentiment aimable et sensible, et de créer en nous la passion de Dieu. Avec un tel levier placé dans nos propres cœurs, ils soulevaient tout. Quant à eux, ils ne faisaient pas semblant de nous aimer, ils nous aimaient véritablement, comme les saints aiment leur devoir, comme les ouvriers aiment leur œuvre, comme les superbes aiment leur orgueil. Ils commencèrent par me rendre heureux ; ils ne tardèrent pas à me rendre sage. La piété se ranima dans mon âme. Elle devint le mobile de mon ardeur au travail. Je formai des amitiés intimes avec des enfants de mon âge aussi purs et aussi heureux que moi. Ces amitiés nous refaisaient, pour ainsi dire, une famille... Le jour (de ma sortie du collège) arriva enfin. Ce fut un des plus beaux de mon existence. Je fis des adieux reconnaissants aux excellents maîtres qui avaient su vivifier mon âme en formant mon intelligence, et qui avaient fait pour ainsi dire rejaillir leur

amour de Dieu en amour et en zèle pour l'âme de ses enfants. Les Pères Desbrosses, Varlet, Béquet, Wrintz, surtout, mes amis plus que mes professeurs, resteront toujours dans ma mémoire comme des modèles de sainteté, de vigilance, de paternité, de tendresse et de grâce pour leurs élèves. Leurs noms feront toujours partie pour moi de cette famille de l'âme à laquelle on ne doit pas le sang et la chair, mais l'intelligence, le goût, les mœurs et le sentiment[1].

Guillaume Emmanuel von Ketteler fut, pendant quatre ans, élève au collège des Jésuites, à Brieg (Valais). En août 1828, il quitta les Pères; et ce fut, comme il l'écrivait plus tard (14 janvier 1866), dans une Déclaration publique, « en conservant les sentiments de l'estime la plus profonde, avec l'intime et inébranlable conviction que, chaque jour, ils se dévouent à l'accomplissement des plus nobles devoirs[2] ». Déjà (21 janvier 1841) il avait écrit à son frère Wilderich : « Si vous vous décidez à remettre vos enfants en d'autres mains, le meilleur et le plus sûr est de les confier aux Jésuites[3]. »

A l'exemple de son divin Maître, la Compagnie de Jésus a toujours aimé la jeunesse; et toujours, comme instinctivement, la jeunesse a répondu à cette affection; toujours elle s'est sentie entre bonnes mains, et s'est trouvée à l'aise chez les Jésuites. Ce qui a été sera encore. Précieux témoignage rendu à l'éducation que donne la Compagnie, si précieux que ses ennemis et

1. *Les Confidences*, Œuvres complètes, XXIX, Paris, 1863, 108-114.

2. Moufang, *Aktenstücke, betr. die Jesuiten in Deutschland*, Mayence 1872, 27.

3. *Briefe, herausgeben von* Reich, Mayence 1879, 74.

ses adversaires lui en font un crime, à l'exemple de Gioberti.

Non seulement les collèges de la Compagnie étaient nombreux : on s'accordait, en outre, à les proclamer excellents. Second résultat à enregistrer. Les témoignages rendus sur ce point par Bacon de Vérulam[1] et par Hugo Grotius[2] sont trop connus pour que nous les reproduisions ici. Rappelons le jugement porté par le philosophe Descartes sur ses maîtres. Après avoir déclaré qu'à son avis le cours de philosophie, tel qu'on l'enseigne chez les Jésuites, est d'une très grande utilité pour une véritable formation intellectuelle, il ajoute : « Je dois à mes maîtres cet honorable témoignage, que la philosophie n'est nulle part mieux enseignée qu'à La Flèche » (le célèbre collège des Jésuites)[3].

A son tour, le grand historien allemand, Léopold von Ranke, fait l'éloge des anciennes écoles des Jésuites :

> Succès extraordinaire pour la Compagnie, et progrès rapide... C'était la première et durable impression antiprotestante que l'Allemagne recevait. Tout d'abord ils (les Jésuites) travaillèrent aux Universités... L'instruction, à cette époque, reposait tout entière sur l'étude des langues anciennes. Ils s'y appliquèrent avec une ardeur nouvelle, et bientôt on jugea qu'il était possible de faire aux professeurs jésuites une place à côté des restaurateurs de ces études. Ils cultivèrent aussi d'autres sciences : à Cologne, François Koster enseigna l'astronomie avec autant d'agrément que de savoir. Mais, on le comprend, les

1. *De augmentis scientiarum*, Lugd. Batavorum 1645, 513.
2. *Annales et Historiæ de rebus Belgicis*, Amstelodami 1657, 194.
3. Renati Descartes *Epistolæ*, Paris 2, Amstelodami 1668, 275 sq.

sciences théologiques gardèrent toujours leur préférence. Ils enseignaient avec zèle, même pendant les vacances ; ils rétablirent les exercices appelés « disputes »... Ces disputes publiques, bien dirigées, sérieusement menées, étaient les plus brillantes qu'on eût jamais vues. A Ingolstadt, on ne tarda pas à se persuader que, du moins en matière de théologie, l'Université pouvait soutenir la comparaison avec n'importe quelle Université allemande. Ingolstadt devint pour les catholiques ce que Wittenberg et Genève étaient pour les protestants. Les Jésuites mirent un zèle égal à diriger les classes latines... Ils firent merveille : on trouva que, chez eux, en six mois, la jeunesse apprenait autant qu'en deux ans dans les autres collèges. Les protestants eux-mêmes retiraient leurs enfants des gymnases pour les confier aux Jésuites [1].

Mélangeant la vérité et l'erreur, le même auteur continue :

Les Jésuites peuvent être savants et pieux à leur manière ; mais personne ne dira que leur science vient du libre essor de l'esprit, que leur piété naît de la profondeur et de l'ingénuité du sentiment. Ils sont assez savants pour se faire un nom, pour gagner la confiance, pour former et maintenir leurs élèves : ils ne vont pas au delà. Leur piété n'est pas seulement pure de toute tache morale ; elle est positivement éclatante et dès lors incontestable : cela leur suffit. Ni leur piété ni leur science ne s'engagent dans les voies libres et neuves. Elles ont pourtant, à leur avantage, un caractère tout spécial, une méthode sévère. Tout est réglé, parce que tout a son but. Jamais on n'avait vu et on ne verra jamais réunir ainsi une science suffisante et un zèle infatigable, l'étude, la conviction, la pompe, la mortification, la multiplicité des œuvres et l'unité du point de vue qui dirige tout. Ils étaient tout à la fois laborieux et romanesques, prudents et enthousiastes ; gens honnêtes

1. Ranke, *Die römischen Päpste* II[10], Leipzig 1900, 22.

dont on s'approchait volontiers; aucun intérêt personnel, chacun se préoccupant du bien des autres. Il n'est pas étonnant qu'ils aient réussi... Chez nous (Allemands) la théologie papiste avait vécu : les Jésuites parurent pour la ressusciter. Qu'étaient les Jésuites lorsqu'ils arrivèrent en Allemagne ? Ils venaient de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas : longtemps on ignora jusqu'au nom de leur Ordre et on les appela les prêtres espagnols. Ils se mirent à enseigner et ils trouvèrent des élèves pour accueillir leur doctrine. De l'Allemagne ils n'avaient rien reçu : leur formation était achevée avant leur apparition parmi nous. Nous pouvons voir dans le progrès de leur Institut chez nous en général, une nouvelle mainmise de l'Europe romaine sur l'Europe germanique. Ils nous ont battus sur notre sol allemand, dans notre propre patrie, et ils nous ont arraché un morceau de cette patrie[1].

Ces lignes assez étranges de Ranke prouvent combien nous avions raison de dire qu'il est fort difficile, pour un auteur non catholique, de comprendre et de juger exactement les choses de notre religion.

Autre témoignage qui mérite considération. Nous le devons à Frédéric Körner[1], Recteur de Halle :

Les Jésuites ont établi un système scolaire qui était le mieux organisé de l'époque et qui, par conséquent, ne tarda point à s'acquérir, dans le monde entier, une réputation bien méritée... Ceux qui les accusent, ignorent que les Jésuites n'ont pas, en réalité, fondé un système nouveau, mais combiné la méthode d'éducation du Trotzendorf avec la méthode d'enseignement de Sturm. Cette innovation marque une crise dans l'histoire scolaire, car en joignant l'éducation à l'enseignement, ils ont fondu l'élément ancien avec l'élément chrétien. C'est par là qu'ils l'emportent; c'est par là qu'ils ont rendu tant de services

1. RANKE, *ibid.*, 23, SQQ., cfr BÖHMER, *Die Jesuiten*, 33, 35.
2. *Geschichte der Pädegogika*, Leipzig 1857, 120.

qu'un protestant lui-même doit impartialement reconnaître: ils ont su prendre l'étude des anciens par le côté pratique et faire, dans leurs collèges, une place importante à l'éducation. Ils sont les premiers pédagogues qui ont fait preuve de tact psychologique, et sont sortis de la routine; les premiers qui ont veillé au développement individuel, formé à la vie pratique et assuré ainsi à tout leur système scolaire un rôle influent dans la vie économique et sociale... Les Jésuites ont, logiquement et avec un grand sens psychologique, développé le système de Trotzendorf et aux études latines de Sturm ils ont ajouté l'enseignement professionnel. C'est à quoi devaient logiquement aboutir les méthodes dont Bacon a voulu démontrer philosophiquement la légitimité : c'est la fin d'une période et le commencement de la période de la pédagogie scientifique. Les Jésuites... ont su réaliser un idéal moral que nulle école n'offrait à cette époque... Ils tenaient leurs élèves sans cesse occupés et toujours en vue d'un but à atteindre; ils réglaient les occupations pour chaque jour et pour chaque semaine, et s'efforçaient d'inspirer à ces jeunes cœurs un profond sentiment religieux.

Pourtant, dit-on, à l'époque de la suppression, le niveau scientifique baissa déplorablement dans la Compagnie, au grand détriment de l'enseignement public, surtout en Allemagne et en Autriche; si bien que les chaires de philosophie, de droit et de théologie leur furent retirées pour être confiées à d'autres. Les œuvres, d'ailleurs recommandables, de trente-deux ex-jésuites, ajoute-t-on, ne sont nullement un témoignage de la valeur scientifique de la Compagnie: elles ont été composées après la suppression de l'Ordre, et attestent simplement le talent personnel de leurs auteurs[1]. C'est le

1. Ainsi s'exprime A. Theiner, *Geschichte der Pontifikates Klemens*, XIV, II, Leipzig et Paris 1883, 401 sqq. Theiner semble avoir oublié ce qu'il écrivait, en 1835, dans sa *Geschichte der geistlichen Bildungsanstalten* LVIII, Mayence 1835, Kupferberg, 111 sqq., 101, 380.

contraire qui est vrai et démontré par les statistiques. La Compagnie ne perdit alors rien de sa valeur scientifique ni d'une manière générale ni par comparaison avec d'autres corporations; pour s'en convaincre, il suffit d'un coup d'œil sur le résumé que nous avons présenté plus haut : on verra combien de savants la Compagnie a produits à toutes les époques, même en cette dernière période. Une seule différence est à remarquer : tandis que le XVII^e siècle compte encore un grand nombre de théologiens, au XVIII^e siècle, les représentants des sciences positives et exactes dominent. En cela la Compagnie suivait l'esprit du siècle. Et si nous établissons une comparaison avec d'autres corporations et sociétés savantes ou enseignantes, la même conclusion s'impose : la Compagnie vient encore au premier rang[1]. Si, en Autriche, surtout en 1753, elle a dû se retirer du haut enseignement, ce n'est pas qu'elle manquât de savants : la raison en est que le gouvernement s'inspirait alors du philosophisme. Les Jésuites faisaient la sourde oreille aux conseils de G. von Swieten, qui prétendait réformer leurs Académies : ils durent disparaître. Aussi longtemps que l'enseignement supérieur fut entre leurs mains, il était impossible que l'incrédulité triomphât complètement. Voilà pourquoi il fallut les

1. MAYNARD, *Des études et de l'enseignement des Jésuites*, Paris 1853. Cet ouvrage tout entier — surtout les tableaux statistiques pp. 279 et 289 — démontre que, même à l'époque de la suppression, la Compagnie comptait, dans tous les pays, un nombre considérable d'hommes éminents et que, tout particulièrement dans les Universités allemandes dirigées par la Compagnie, elle avait des savants remarquables. Cf. aussi : M. HEIMBUCHER, *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche* III, Paderborn 1908, 129 sqq. Voir aussi Prof. SAGMÜLLER, dans la première livraison de la Revue scientifique, *Der Aar*, 66 sqq et DENIS dans les *Histor. politische Blätter*. XVI (1855), 537, 734.

écarter. Enfin la réputation très méritée des trente-deux ex-jésuites en question et de leurs œuvres, la Compagnie peut à bon droit la revendiquer pour elle et s'en faire gloire.

Mais ces témoignages rendus aux collèges des Jésuites, à leur prospérité, à leur excellence, ne sont-ils point fâcheusement contrebalancés par le jugement porté par Leibniz ? En 1690, il écrivait au landgrave Ernest de Hesse-Rheinfels : « Ce ne sont plus les Jésuites que l'on voyait, au commencement de ce siècle, tout à la fois habiles et savants ; le nombre des vrais savants s'est fort réduit parmi eux ; dans les États de l'Empereur et du duc de Bavière, je n'en ai trouvé aucun qui connût à fond l'histoire comme la connaissaient les PP. Gretser, Brunner et d'autres encore, comme la connurent plus tard le P. Balbinus en Bohême et, avant lui, le P. Gamans, dans la Province rhénane. Qu'un Ordre si grand, si célèbre soit déchu à ce point, combien c'est étrange[1] » ! Jugement de parti pris ! Tout d'abord il ne vise que les Jésuites allemands ; en tout cas, il n'atteint aucunement les Jésuites français qui firent grande figure dans cette brillante période de la littérature de leur pays et dont les collèges avaient si bonne réputation. Leibniz lui-même entretint d'amicales relations avec d'autres Jésuites ; il parle fort élogieusement des mathématiciens que la Compagnie avait en Chine et de l'œuvre des Bollandistes[2]. En outre, même pour les Jésuites allemands, ce jugement est sujet à caution. Leibniz parle uniquement de la

1. V. Rommel, *Leibniz and Landgraf Ernst von Hessen-Rheinfels*, II, Francfort, 1847, 224 sq.
2. V. Rommel, *ibid.*, 213 , 329.

science historique. Les Pères dont il cite les noms sont des historiens ; Gretser, esprit très ouvert, fut en même temps philologue et théologien. Suffit-il de se spécialiser dans les études historiques et, d'autre part, est-il nécessaire, pour être un bon professeur, d'avoir l'esprit d'un Gretser? qui voudrait l'affirmer? Les Jésuites allemands du XVIII^e^ siècle ne restèrent étrangers à aucun des progrès de la science et, nous l'avons vu, ils surent s'y distinguer : on n'a qu'à consulter la liste des savants de la Compagnie donnée dans le précédent chapitre. Nous pourrions y ajouter bien d'autres noms encore !

Autre plainte plus fréquente contre les écoles des Jésuites, surtout au XVIII^e^ siècle : le soin apporté à l'étude des anciennes langues classiques a, dit-on, fait négliger la langue maternelle, les mathématiques et l'histoire. Ce reproche peut être fait à tout le système alors en usage dans les écoles moyennes d'humanités, même chez les protestants. Et pourtant ce système, bien compris et bien appliqué, n'a rien que de très légitime et s'explique facilement. La langue latine était regardée comme la langue internationale des savants : comme la clef qui ouvre les trésors intellectuels de tous les siècles chrétiens et permet d'en jouir sans cesse ; comme le lien qui, malgré la différence des nationalités, ramène l'humanité tout entière à l'unité. Cette pensée, certes, est belle, noble, digne de la nature humaine. Et, en fait, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, et, en partie, au XVIII^e^, une sérieuse connaissance du latin était la condition de toute culture supérieure. Se plaçant à ce point de vue, les Jésuites, dit-on, et, seuls, les Jésuites allemands auraient négligé la langue maternelle et bien d'autres sciences encore. Le reproche ne laisse pas d'être exagéré. L'étude et la pratique de la langue

allemande, celle de l'histoire et des mathématiques n'étaient point exclues des collèges de la Compagnie. Les auteurs étrangers y étaient traduits en allemand, et *vice versa*, ce qui constitue la méthode la meilleure pour arriver à saisir les propriétés spéciales aux deux langues[1]. Dans un ouvrage publié par le P. R. Ebner, S. J.[2], on trouvera (en particulier dans le chapitre VIII, pp. 400 sqq.) une réfutation de ces accusations portées contre les Jésuites allemands ; et, au témoignage de Fr. Paulsen[3], cette réfutation est « sans réplique possible ».

Peu importe que Paulsen, après avoir exposé assez équitablement la méthode suivie par les Jésuites dans leur enseignement et les succès obtenus par eux, après avoir reconnu qu'ils ont largement contribué au progrès de la culture intellectuelle et, en particulier, des langues classiques, ajoute cette conclusion inattendue, que l'institution de la Compagnie et la tendance imposée par le fait même à son mode d'enseignement étaient peu faites pour promouvoir les recherches scientifiques proprement dites, parce que l'esprit de la Compagnie ne favorise point le libre examen[4]. Voilà, en effet, ce que la Compagnie ne fera

1. DUHR, *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, 256. Cf. JUVENCII *De rat. disc. et doc.*, c. 1, art. de stud. ling. var. Ce petit volume est l'application pratique de la méthode d'enseignement suivie dans la Compagnie. Cf. JANSSEN, *Geschichte des deutschen Volkes* VII 13-14 (1904), 96 sqq. Voir aussi H. STOECKIUS, *Uber die Pflege der Muttersprache in der Gesellschaft-Jesu* (Monatschrift für höhere Schulen, Berlin, 1911, 88-103).

2. *Beleuchtung der Schrift des Herrn Dr Joh. Kelle :* « *Die Jesuitengymnasien in Osterreich* », Linz, 1874.

3. *Geschichte des gelehrten Unterrichts* II², Leipzig 1897, 106 A. 1. En ce qui concerne les Jésuites français, on trouvera la réfutation dans DANIEL, *les Jésuites instituteurs de la Jeunesse française.*

4. PAULSEN, *ibid.*, 1² (1896), 423-425.

jamais, ce qu'elle ne peut faire si elle veut rester fidèle à la mission qui est sa raison d'être. Elle sert et servira toujours et en tout la cause du progrès, mais du seul progrès véritable, conforme à l'ordre voulu par Dieu. Et voilà pourquoi, de tout temps et encore au XVIII^e^ siècle, elle a rencontré l'hostilité d'une civilisation ennemie de Dieu et de l'Église. Les philosophes voulaient mettre la main sur l'enseignement pour infecter de leur esprit la jeunesse des écoles. Il fallait donc se débarrasser des Jésuites, partout, en Allemagne et surtout en Autriche. On n'a que trop bien réussi. Que la Compagnie fût en retard en matière de science et d'éducation, c'était un prétexte imaginé par la mauvaise foi. Le but prochain, le fruit immédiat d'une maison d'enseignement n'est point de faire des savants, de créer des génies. Ce que l'éducation doit donner, elle l'a incontestablement donné entre les mains des Jésuites. Former des catholiques convaincus, des hommes d'un caractère noble, capables de se rendre utiles dans toutes les conditions de la vie, dans tous les rangs de la société : c'est à quoi doit arriver une bonne éducation, et c'est ce que la Compagnie a fait pour des milliers et des milliers de ses élèves. Il ne sert à rien de dire : « Nul ne sait à quel point sont nombreux ceux que la pédagogie des Jésuites a arrêtés dans leur développement intellectuel, qui sont restés des avortons sous le rapport moral[1]. » La question est de savoir si, comme il arrive trop fréquemment, ils ont eu à souffrir des pernicieuses doctrines ou des mauvais exemples de leurs maîtres. C'est un reproche qu'on ne pourra faire aux Jésuites. Si Voltaire, tout en profitant du « latin » que les Jésuites

1. HUBER, *Der Jesuitenorden*, 385.

lui enseignaient, avait su profiter également des « niaiseries » de ses éducateurs — par quoi il entend, sans doute, les enseignements religieux et le bon exemple de ses maîtres — il ne serait point devenu l'ennemi de Dieu et le corrupteur de l'humanité. Mais tel est le sort des Jésuites ! Ils citent les grands hommes qui sont sortis de leurs collèges, cela ne prouve rien : ils n'en citent pas ; c'est donc qu'ils ne sont bons à rien ! Et cependant d'Alembert disait que nulle corporation religieuse (enseignante) ne pouvait se vanter d'avoir formé un aussi grand nombre d'hommes éminents dans toutes les sciences et dans les beaux-arts[1].

Quant aux résultats et aux succès obtenus par les Jésuites dans leurs divers établissements, convicts et séminaires, qu'il nous soit permis de donner ici quelques détails. On pourra voir dans MAYNARD[2] quelle était la prospérité du Theresianum, à Vienne, en 1767, sous la direction des PP. Denis, Khelle et Eckhel : l'élite de la noblesse d'Autriche, de l'Allemagne, de la Hongrie, de l'Italie et de la Belgique s'y trouvait réunie ; on y enseignait les sciences, les beaux-arts, l'histoire naturelle et les langues étrangères, comme aussi la musique et l'équitation. Chaque mois, les élèves s'approchaient des sacrements : ils se formaient ainsi à des habitudes religieuses qu'ils conservaient plus tard dans le monde. Il régnait parmi eux une politesse exquise. Afin de s'exercer à la pratique des diverses langues, un jour ils parlaient le latin, un autre jour l'italien, un troisième jour l'alle-

1. *Sur la destruction des Jésuites*, Paris, 1765, Cfr. LOBINEAU, *Hist. de la Ville de Paris*, II, Paris, 1725, 1102.

2. *Des études et de l'enseignement des Jésuites*, Paris 1853, 219.

mand : deux jours par semaine étaient réservés au français. Jamais un mot qui pût offenser la religion, la morale ou le respect mutuel. D'un autre convict — celui de Sainte-Barbe, à Vienne — sont sortis deux cardinaux dont l'un fut en même temps évêque de Vienne et l'autre d'Olmütz et nonce apostolique auprès de la Cour impériale, 30 évêques, 50 chanoines, 80 comtes, plus de 100 barons qui, dans la suite, remplirent les charges les plus importantes [1]. La Compagnie avait des convicts de ce genre dans presque toutes les grandes villes où elle possédait des maisons d'enseignement. On lui doit l'institution des séminaires dits « pontificaux », pour la formation des ecclésiastiques : le Pape les subventionnait, mais ils étaient entièrement sous la direction des Jésuites. Ils devaient être pour l'Allemagne ce que le Collège romain était pour Rome. Ils se multiplièrent peu à peu dans toute l'Allemagne catholique, et il s'en établit à Vienne, à Gratz, à Dillingen, à Fulda, à Braunsberg : ce dernier rendit les plus grands services à la Suède, à la Norvège, au Danemark et à la Russie. Ces séminaires contribuèrent puissamment à la réforme catholique, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Il en est sorti un nombre considérable non seulement de curés de campagne, mais de personnages haut placés, et Grégoire XIII disait, qu'à la demande des princes il avait envoyé de grosses sommes d'argent de côté et d'autre, sans grand résultat, mais qu'on ne lui arracherait jamais ce qu'il consacrait aux séminaires [2].

1. Ebner, *Beleuchtung der Schrift des Herrn Dr Joh. Kelle*, « *Die Jesuitengymnasien in Osterreich* », 647.
2. Duhr, *Geschichte der Jesuiten in der Ländern deutscher Zunge*, I, 300-309.

Outre ces établissements, les Jésuites avaient des collèges destinés à former des ecclésiastiques pour les pays étrangers. Ainsi, il y avait pour l'Angleterre, deux collèges en Espagne (Séville et Valladolid), un à Saint-Omer — transféré ensuite à Bruges, puis à Liège et enfin en Angleterre, à Stonyhurst. A Rome seulement, ils possédaient six collèges pour les étrangers : le Collège anglais d'où sont sortis quarante martyrs ; les Collèges grec-ruthène, irlandais, écossais, maronite, et enfin le plus important de tous, le Collège germanique, fondé pour l'Allemagne par saint Ignace lui-même et encore existant. Au seul Collège germanique l'Allemagne doit 24 cardinaux, 49 archevêques (dont 5 princes-électeurs et 22 primats), 285 évêques, 9 administrateurs et un grand nombre de prélats, 6.000 prêtres, parmi lesquels 11 ont versé leur sang pour la foi et 17 sont morts martyrs de leur charité pour le prochain et du zèle des âmes [1]. Qui dira de quelles bénédictions ces établissements ont été la source pour le monde et pour l'humanité !

Ce que valaient pour l'éducation de la jeunesse le soin et le zèle de la Compagnie, on le vit bien au moment où, grâce aux menées des philosophes et des encyclopédistes, comme Rousseau, Voltaire et d'Alembert, et sous la pression exercée par les Cours bourboniennes, l'Ordre fut supprimé par Clément XIV. Il n'y eut qu'un cri de joie chez les ennemis de l'Église, tandis que tous les gens de bien étaient consternés. « La suppression de la Compagnie fut un coup mortel porté à l'éducation chrétienne dans toute l'Europe catholique ; amis et ennemis des Jésuites s'accordent aujourd'hui

1. Card. Steinhuber. *Geschichte des Kollegium Germanicum Hungaricum in Rom.* II, Fribourg-en-B. 1906, 522-551 sqq.

à l'avouer [1]. » « Aussi longtemps », dit le cardinal Pacca [2], « aussi longtemps que la Compagnie subsista en Allemagne, où elle avait nombre de collèges dans les Universités et possédait les écoles publiques en divers lieux, les principes pernicieux trouvaient une forte opposition et le mal ne put faire de grands progrès ; mais la suppression d'un Ordre qui avait si bien mérité de l'Église, l'apparition et l'extension des sociétés secrètes firent un mal considérable à la religion catholique. Toutes les digues furent rompues et l'Allemagne se trouva inondée d'écrits impies et irréligieux. » « On a chassé les Jésuites, on a rejeté leur méthode. Qu'a-t-on mis à leur place ? Qu'est-il sorti de tant de systèmes nouveaux ? La jeunesse a-t-elle été mieux élevée ? Ses mœurs sont-elles plus pures ?... La plupart des gens honorables réclament les anciens maîtres et leur méthode. » Ainsi s'exprime le vénérable M. Emery [3], Supérieur général des Sulpiciens. « L'Europe savante a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée depuis leur chute [4]. » « Depuis l'année 1762 (la Compagnie fut alors chassée de France), l'éducation n'a plus aucune consistance [5]. » Quelques années plus tard, les évêques français écrivaient au roi : « L'expul-

1. Bausset, *Hist. de Fénelon*, I. Versailles, 1817, 19.

2. *Memorie storiche... sul di Lui soggiorno in Germania*, Roma 1862, 14.

3. *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, I, Paris, 1804, 420.

4. Chateaubriand, *Génie du christianisme*, VIII (1804), 199.

5. Soulavie, *Mémoires du règne de Louis XVI*, II, discours préliminaire, 14. *Mémoire présenté au roi par l'Assemblée du clergé de France en* 1765. *Procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France*, VIII, 1406. Dans Maynard, *Des études et de l'enseignement des Jésuites*, 202.

sion des Jésuites a été, au point de vue soit du ministère spirituel qu'ils exerçaient sous les yeux et avec l'approbation des évêques, soit de l'éducation de la jeunesse à laquelle ils consacraient leurs veilles et leurs talents, soit de l'œuvre sublime des missions qui est le but capital de leur Institut, un tel malheur que le clergé n'a jamais cessé de désirer leur rappel. » « Que la Compagnie, qui se dévouait à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse et y consacrait tant de soins, ait été anéantie, sans préparation, d'un seul coup, le monde catholique en dut être ébranlé dans ses profondeurs où se forment les générations nouvelles [1]. »

Ainsi la suppression de la Compagnie et les conséquences désastreuses qui en résultèrent pour les contrées de l'Europe, attestent éloquemment l'importance et les bienfaits de leur rôle éducateur. La dernière digue qui s'opposait à la Révolution était tombée ; le torrent dévastateur se précipita, entraînant les princes et les rois qui n'avaient que trop préparé le désastre. Il y eut deux exceptions : Catherine II de Russie et Frédéric II de Prusse, qui maintinrent les Jésuites dans leurs États et les protégèrent. D'après Theiner [2], Frédéric aurait été désagréablement surpris en constatant l'infériorité scientifique des Jésuites de Silésie. Les lettres du roi n'en disent mot. Tout au contraire : « Dans les Jésuites je ne vois que des savants qu'on ne peut que très difficilement remplacer pour l'éducation de la jeunesse. C'est là ce qui me les rend nécessaires, parce que, dans tout le clergé catholique du pays, ils sont les seuls à cultiver les sciences [3]. » « Avec le temps

1. Ranke, *Die römischen Päpste*, III, 142.
2. *Geschichte des Pontifikates Klemens' XIV*, II, 401.
3. *Œuvres posthumes de Frédéric II*, XI, Berlin, 1788, 185.

vous vous ressentirez, en France, de l'expulsion de cet Ordre et, dans les premières années, l'éducation en souffrira [1]. » « Pour la première fois j'ai de la tendresse pour les Jésuites, non pas en tant que moines, mais en tant qu'éducateurs de la jeunesse, et parce qu'ils sont des gens instruits et que leur Institut est fort utile [2]. » Quant à Catherine II de Russie, elle écrivait, entre autres choses, au Pape Clément XIV, en 1773 : « Je commettrais une injustice envers mes sujets de la Russie Blanche, si je les privais d'un Ordre aussi utile au bien général... L'expérience a démontré que, dans les contrées catholiques, on n'a pu encore les remplacer convenablement. » Nul ne pourra récuser la valeur de tant de témoignages rendus à l'enseignement de la Compagnie. Le Pape Pie VII qui — il le dit lui-même — a rétabli la Compagnie sur le désir formel de l'univers catholique presque tout entier, met en première ligne, dans son Bref, parmi les pouvoirs et facultés qu'il accorde aux Jésuites, l'enseignement de la jeunesse ; c'est bien la preuve que ce ministère lui tenait à cœur et qu'il s'en remettait sur ce point en toute confiance à la maîtrise reconnue des Jésuites.

Eh bien ! dans cette seconde période de son existence, la Compagnie a-t-elle répondu à cet espoir, non seulement au point de vue de l'éducation, mais sous le rapport de la capacité scientifique et des résultats obtenus ? Les faits sont là pour le dire, et leur témoignage ne saurait être contesté. En 1843, le roi Léopold Ier de Belgique, dans une visite qu'il fit aux Jésuites de Namur, leur adressait ces élogieuses

1. *Œuvres posthumes de Frédéric II*, *Ibid.*, 45.
2. *Ibid.*, 221.

paroles : « Je sais que votre méthode d'études est bonne et sage. Poursuivez donc votre œuvre. La jeunesse a besoin de principes... dans cette lutte entre les bonnes et les mauvaises doctrines... Ce qui me plaît surtout, c'est que l'éducation que vous donnez à la jeunesse est vraiment une éducation nationale. Continuez d'élever la jeunesse dans cet esprit : elle sera la force de notre patrie [1]. » En France, Victor Cousin, grand maître de l'Université, traçait (1840) aux professeurs de l'État un plan d'études qui, sauf certaines enjolivures, était tout simplement le plan suivi par les Jésuites français à Brugelette, en Belgique : il se gardait bien d'indiquer à quelle source il avait puisé [2]. Quelques années plus tard (1845), en France encore, le ministre de l'Instruction publique envoyait un de ses subordonnés en Italie pour examiner les collèges de Naples et de la Sicile. Le délégué revint avec un rapport très favorable aux dix-neuf collèges de la Compagnie : pour le latin, ils sont au niveau des écoles françaises ; pour les hautes sciences, ils leur sont supérieurs ; à la rhétorique est joint un cours d'archéologie et d'architecture [3].

Si la différence dans le nombre des élèves entre les collèges des Jésuites et ceux de l'État permet d'apprécier la valeur de l'enseignement, l'avantage est encore à la Compagnie. En France, en 1864, les 11 collèges des Jésuites comptaient 4.240 élèves — donc, en moyenne, 385 élèves par collège ; les 358 lycées impé-

1. *Ami de l'Ordre*, de Namur, 31 juillet 1843.
2. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie*, VI³, Paris 1859, 422 sq.
3. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie*, VI³, Paris 1859, 422 sqq.

riaux ou collèges communaux comptaient 50.000 élèves — 140 par collège. En Belgique, à la même époque, les classes d'humanités, à l'Athénée royal, étaient fréquentées par 57 élèves, celles des Jésuites, par 164; à Gand, pour les mêmes classes, 85 élèves à l'Athénée, 160 chez les Jésuites ; à Namur, à l'Athénée 77, chez les Jésuites 264. A Fribourg, en Suisse, les Jésuites avaient 800 élèves ; après l'expulsion de la Compagnie en 1863, ce chiffre tomba à 244. A Palerme, le collège comptait 1.000 élèves. Quand les établissements des Jésuites eurent été supprimés, le nombre des auditeurs, en certaines Universités italiennes, dépassait à peine celui des professeurs.

Outre le nombre relativement plus grand des élèves, nous avons une autre preuve en faveur de la Compagnie, dans les résultats obtenus par leurs collèges et écoles préparatoires. L'École militaire de Saint-Cyr, en France, n'admet que 250 candidats, les meilleurs de ceux qui se présentent : en 1864, la seule école des jésuites, de la rue des Postes, à Paris, en a fait recevoir 51, soit le cinquième du nombre total. Aux examens du baccalauréat, sur 936 candidats, 6 seulement avaient obtenu la mention « très bien » ; sur ces 6, il y avait 5 élèves des Jésuites. En Angleterre, en 1867, pour les épreuves du baccalauréat, le collège de Stonyhurst obtint 4 mentions sur 11, une pour la section des sciences mathématiques et physiques, et 3 sur 7 pour la section de la langue latine. Parmi les autres, 3 avaient fait leurs études à l'Université de Cambridge, 1 à Trinity-College de Dublin, 1 à l'Université de Londres [1].

1. *Stimmen aus Maria-Laach*, 1868. Enzyklika Papst Pius', IX, II. Riess, *Der moderne Staat und die christliche Schule*, 129 sqq.

A ces témoignages, nous pouvons en ajouter d'autres, plus récents. Commençons par les pays d'outre-mer. « Les établissements de beaucoup les plus admirables que j'ai vus à Shanghaï », écrit J. d'Ewes dans son ouvrage sur la Chine, « sont les deux collèges des Jésuites. Rien de comparable à l'ordre, à la régularité, à la frappante harmonie qui règnent dans ces magnifiques institutions... Quand on songe combien il est difficile d'acquérir une connaissance même superficielle de la langue chinoise, combien peu d'Européens, parmi les négociants, les missionnaires et les diplomates, réussissent à la parler quelque peu couramment, on comprend quel renoncement, quel labeur cette étude a demandés à ces prêtres : c'est chose vraiment merveilleuse. » Le collège que les Jésuites belges ont ouvert, en 1860, à Calcutta, capitale de la Présidence du Bengale, a été rattaché à l'Université de Calcutta et comprend deux sections, dont l'une correspond à nos gymnases, l'autre à nos Universités. En 1896, ce collège comptait 806 élèves. Les honneurs et les succès ne lui ont jamais manqué. Les vice-rois — lord Lawrence, lord Mayo, lord Ripon, lord Dufferin et Landsdowne — se faisaient un plaisir d'y assister aux fêtes qui terminent l'année scolaire, et de féliciter maîtres et élèves pour les succès obtenus. En parlant du collège de Mangalore, ouvert en 1880 par les Jésuites italiens et rattaché à l'Université de Madras, l'inspecteur disait, dans son rapport de 1894 au Recteur de l'Université : « Ce collège réalise une œuvre remarquable et mérite bien tout l'appui que le gouvernement peut lui prêter. » Deux de ses professeurs ont été nommés membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Le collège Saint-Joseph, à Trichinopoli, rattaché, lui

aussi, à l'Université de Madras, tient le premier rang parmi les écoles supérieures des Indes Orientales. En 1896, il ne comptait pas moins de 2.500 étudiants, parmi lesquels 1.200 brahmanes. « Ce collège », écrivait en 1896 l'inspecteur L.-C. Williams, après avoir visité l'établissement, « ce collège est si bien dirigé qu'il est à peine besoin d'inspection; mais je me hâte d'ajouter que chaque visite est, pour l'inspecteur qui en est chargé, un plaisir toujours nouveau. » Et le directeur de l'Instruction publique de la Présidence écrivait dans le « Journal pour l'éducation » (octobre 1696) : « Ce collège semble en progrès sous tous rapports. Incontestablement, le mérite du personnel enseignant suffit pour expliquer les brillants succès obtenus dans les examens. Le collège est très populaire, même parmi les brahmanes. Cela confirme ce que je n'ai cessé de répéter : les étudiants vont au collège où se trouvent les professeurs les plus capables, où, par conséquent, les résultats sont les plus satisfaisants. » On peut en dire autant du collège Saint-Xavier avec son école supérieure. Il est rattaché à l'Université de Bombay. C'est, dans cette Présidence, la seule École supérieure catholique. Il est fréquenté par les chrétiens, les parsis, les hindous, les musulmans et les juifs. Dirigé par les Jésuites allemands, il comptait, en 1900, 1.451 élèves (actuellement, 1.798) : 196 pour l'Université, 1.255 pour le Gymnase. Tels ont été les succès jusqu'ici que, régulièrement, 80 0/0 des élèves ont réussi dans les examens. Le Sénat de l'Université a plusieurs fois récompensé les Pères; bien souvent, par l'intermédiaire des vice-rois, ses représentants, le gouvernement anglais leur a transmis ses félicitations, témoigné sa satisfaction et assuré un cordial appui. « L'École supérieure », écrit l'ins-

pecteur M. Kirkham (1896), « est le plus grand établissement d'instruction de ce district anglais : il est toujours au premier rang. Dans les examens de matriculation, il a remporté les succès les plus brillants : sur 40 candidats, 33 ont réussi. Lors de mon inspection, j'ai constaté, mieux que jamais, le caractère vraiment scientifique de l'enseignement donné et le ton qui règne dans cette grande école. Tout, jusque dans les moindres détails, est soigneusement étudié, et les réponses des élèves, dans les épreuves écrites comme dans les épreuves orales, prouvent qu'on s'attache non seulement aux matières précises du programme, mais à la formation de l'intelligence [1]. » Même jugement porté par l'inspecteur O.-H. Dudly [2]. Huit Pères du collège sont membres de la Commission gouvernementale des examens; l'un d'eux est membre du Syndicat de l'Université.

Dans la Turquie d'Asie (Syrie), le collège de Beyrouth, érigé depuis 1881 en Université, jouit de la plus haute considération. Il est sous la direction des Jésuites français. Cette Université comprend une faculté de théologie et de philosophie, un collège, une section de médecine, et un séminaire pour les langues orientales. La faculté de médecine, où les Pères se réservent d'enseigner la physique, la chimie, la botanique et la bactériologie, a remporté un vrai succès dans les examens de l'année scolaire 1907-1908. Parlant des travaux scientifiques du séminaire, des savants comme Brockelmann et Enno Littman [3] estiment qu'ils sont bien supérieurs à ceux des protestants améri-

1. *Les Missions catholiques*, 1897, 111.
2. *Examiner*, 25 février 1911.
3. *Literatur des Ostens*, 13, VII, 2 Abtlg.

cains, et ils font remarquer que les Pères ne s'occupent pas seulement de relever le niveau intellectuel du peuple, mais encore de former un clergé indigène dont les savants travaux sont précieux pour la littérature arabe [1]. Le séminaire a déjà donné un grand nombre de prélats et d'évêques. L'imprimerie de l'Université est la plus belle de cette partie de l'Asie.

L'Équateur possède deux grands établissements d'instruction, à Quito et à Riobamba; et voici ce qu'en 1889 le Président, Antonio Flores disait dans une visite au collège de Quito : « Dans le monde entier et, particulièrement, dans notre Équateur, la jeunesse est redevable d'immenses bienfaits à la Compagnie, cette incomparable maîtresse de la science religieuse. Croissez donc, chers enfants, sous la direction de maîtres si instruits et si dévoués. »

En Australie, le collège Saint-Ignace, à Sydney, est dirigé par les Jésuites irlandais. Sa réputation est grande; et les services qu'il rend sont attestés par la presse anglaise. Le gouverneur, lord Jersey, disait franchement que la Compagnie a puissamment contribué au bien général et à la civilisation de l'Australie.

Dans l'Amérique du Nord, où la Compagnie avait entrepris de maintenir l'ancien gymnase classique, le seul collège de Manitoba remporta, en 1897, dans un concours avec une demi-douzaine de collèges protestants, plus de mentions que tout autre établissement, en proportion du nombre des élèves. De 1879 à 1900 il obtint sept fois la médaille de bronze, la plus haute distinction accordée par l'Université — alors que le plus grand de tous les autres collèges — le collège presbytérien de Manitoba — ne la mérita que trois fois.

1. *Les Missions catholiques*, 1907-1908, 141.

« J'ai constaté », disait le sénateur Vest dans une séance du Sénat, à Washington (1897), « que, parmi les écoles indiennes, les seules bonnes sont celles que dirigent les Jésuites. Quel est le résultat? Allez chez les tribus qui ont été sous la direction des Jésuites et vous y verrez un progrès dans la civilisation que vous trouverez difficilement ailleurs [1]. » En 1910, M. Edmond Douglas White fut nommé Président du tribunal suprême des États-Unis. Sous certains rapports, ce tribunal est supérieur à la Chambre elle-même et au Sénat, parce que c'est à lui qu'il appartient de prononcer si leurs décisions sont conformes ou non à la Constitution. White est le premier catholique qui ait été honoré de cette dignité. Il a fait ses études au collège des Jésuites, à la Nouvelle-Orléans, puis à leur Université de Georgetown ; actuellement encore, il est le président de l'Association des anciens élèves de ces établissements. Les journaux lui ont prodigué leurs éloges, saluant en lui « un véritable élève des Jésuites », et se plaisant à voir, dans le choix qu'on faisait de lui, un hommage rendu à la méthode d'éducation de la Compagnie. Aux États-Unis, le nombre des élèves s'élève à 10.910 dans les 35 collèges ou Universités des Jésuites. A maintes reprises, les présidents Roosevelt et Taft ont publiquement loué ces institutions et reconnu les importants services qu'elles rendent au bien général.

Nous passons sous silence — afin de ne pas nous répéter sans cesse — des témoignages analogues décernés aux collèges des Jésuites au Mexique, au Chili — où le collège Saint-Ignace est non seulement le

1. Duhr, *Jesuitenfabeln*[4], 320.

meilleur de la ville de Santiago, mais de l'État tout entier — dans la république Argentine, etc., etc.

En Irlande, en 1896, pour le premier examen de l'Université auquel 8.877 candidats se présentaient, le collège des Jésuites de Clongowe l'a emporté sur tous les autres collèges de l'Irlande : il a obtenu 45 mentions. En 1897, l'University College de Dublin vint, comme l'année précédente, en première ligne, avec 62 mentions. Plus brillants encore furent les succès en 1898. Les élèves des Jésuites eurent sur tous leurs concurrents le premier et le second rang pour les sciences classiques et mathématiques, le premier rang pour l'histoire, l'économie sociale et la littérature moderne.

En Espagne, en Portugal, en Italie, les collèges des Jésuites rivalisent avantageusement avec les établissements de l'État. Au collège des hautes études, à Bilbao (Deusto), dans les examens publics de 1898, sur 612 étudiants en droit, 189 ont obtenu la note « insigne », 147 la note « très bien », 138 la note « bien », 128 la note « satisfaisant ». Neuf seulement ont échoué[1]. Le collège du Sauveur, à Saragosse, n'a pas une moindre réputation[2]. A Lisbonne, les meilleures maisons d'instruction étaient les deux collèges de la Compagnie : celui de Campolide et celui de São Fiel. Le ministre d'État T. Ribeiro — un libéral — disait d'eux : « Celui qui, en Portugal, veut procurer à ses fils une bonne éducation, n'a que le choix entre ces deux maisons » (1897). Un cours de « hautes études » servait à attirer les élèves des deux classes supérieures des lycées et à les mettre en rapport avec le

1. *Cartas de España* I (1900), 74.
2. *Cartas* III, 58.

cercle de la « Jeunesse catholique de Lisbonne » ; on s'y exerçait à des conférences. L' « Union monarchique » avait pour but de préparer les étudiants au rôle d'écrivains ; l' « Académie littéraire » s'occupait de traiter les questions à l'ordre du jour. L' « Institut des sciences naturelles » possédait de riches collections. Parmi les 20 membres de la « Société portugaise pour l'histoire naturelle », il y avait 7 jésuites.

Le collège de Pennisi, en Sicile, est tenu en particulière estime non seulement par les journaux qui lui prodiguent les éloges, mais par les fonctionnaires de l'État. Sur 89 élèves qui se présentaient aux examens publics, il en a fait admettre 80, en 1907. Le collège Pie X, relevé sur les ruines de Messine après la catastrophe, a déjà retrouvé sa première prospérité et ses anciens succès. Sur 64 candidats présentés par lui aux examens, 54 ont réussi (1910). Dans la ville universitaire de Padoue, les Jésuites ont ouvert un Institut pour les hautes études avec une bibliothèque de 30.000 volumes. Il est sous la direction des Pères de la Province de Venise et compte un grand nombre d'étudiants. A Rome même, le collège le plus renommé est, sans contredit, l'Institut Massimo, édifié sur le sol classique de la villa de Sixte V. Cette magnifique construction comprend un pensionnat, des classes élémentaires, un cours qui correspond aux gymnases et une école technique : le nombre des élèves est, chaque jour, de 500 à 520. Aux examens de l'État, il fait admettre 75 0/0 de ses candidats. Le professeur badois Uhlig n'a point hésité à en faire les plus grands éloges[1] ! Depuis deux ans existe, aussi, à Rome, l'Institut biblique créé par le Pape Pie X

1. *Rassegna scolastica di Firenze* III, F. 1, 1er oct. 1897, 1, 3.

pour les théologiens désireux de s'appliquer plus particulièrement à l'étude de la Bible. Les Pères de la Compagnie en ont la direction et, dès la première année, l'Institut comptait 80 auditeurs, fournis non seulement par le clergé séculier et les divers séminaires de Rome, mais aussi par le clergé régulier. Enfin Rome possède encore la célèbre Université Grégorienne, fondée du vivant même de saint Ignace et toujours spécialement protégée par les Papes. La philosophie et la théologie de saint Thomas n'ont pas cessé d'y être enseignées. Cette Université compte 1.067 étudiants : c'est un institut vraiment international.

Parmi les établissements des Jésuites dans les diverses Provinces de la monarchie austro-hongroise, les collèges de Travnik, de Sarajewo et de Colocza ont toujours mérité la constante faveur des autorités soit ecclésiastiques, soit civiles, et l'archevêque Dr Stadler a pu affirmer en plein Parlement que « toutes les Provinces de la monarchie se font gloire de posséder des institutions semblables ». L'empereur François-Joseph, voyageant en Bosnie (1910), disait aux Supérieurs du collège : « De Travnik, je n'entends dire que du bien. »

En Galicie, le Conseil supérieur de l'Instruction ne cesse, pour ainsi dire, de témoigner chaque année à la direction et au corps enseignant du collège de Chyrow, sa parfaite satisfaction pour « le zèle et l'intelligence que les maîtres apportent à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse ».

Le pensionnat *Stella matutina*, que les Jésuites allemands dirigent à Feldkirch (Vorarlberg), est connu partout : sa réputation défie toute attaque. Le nombre de ses élèves dépasse 400; ils appartiennent aux

meilleures familles de la noblesse et de la bourgeoisie soit de l'Autriche, soit de l'étranger. Deux neveux de l'empereur François-Joseph y ont été élevés. « Les anciens de Feldkirch » saisissent avec empressement toute occasion de manifester hautement leur reconnaissance et leur fidèle attachement au collège *Stella matutina*. Si l'on veut savoir ce que l'administration de l'État, se plaçant au point de vue technique, pense de cet établissement, il suffit de lire ce témoignage officiel, envoyé le 19 juillet 1910, à la Direction, par le Conseil de l'Instruction publique :

Nous avons la satisfaction de porter à votre connaissance le compte rendu annuel de l'année scolaire 1909-1910, qui nous a été soumis le 13 juillet de cette année.

D'abord, en ce qui concerne les conditions extérieures et matérielles de cet établissement, le développement donné aux divers moyens d'enseignement, qui sont de beaucoup supérieurs aux exigences ordinaires d'un gymnase, atteste déjà le zèle des professeurs pour la science et leurs efforts très méritoires pour tenir leur enseignement à la hauteur de notre époque, pour donner — même au prix de très grands sacrifices matériels — une excellente formation scientifique aux élèves qui leur sont confiés.

Il n'est que juste d'approuver et de louer grandement les installations et dispositions établies en vue de l'éducation physique des élèves ; elles répondent parfaitement aux indications données par le Ministère du Culte et de l'Instruction ; elles sont, pour les parents, une pleine garantie que le collège offre tout ce qu'il faut pour fortifier la jeunesse et l'endurcir contre les intempéries.

Quant au régime intérieur, au double point de vue des succès obtenus et de la discipline observée, il mérite les plus grands éloges...

La Chronique imprimée dans le XIX[e] Rapport annuel, et, en particulier, le compte rendu des fêtes qui ont eu lieu pour l'érection du monument commémoratif d'Andréas

Hofer, montrent que la direction et le corps enseignant ne laissent et n'ont laissé passer, dans les précédentes années, aucune occasion d'entretenir chez leurs élèves l'amour de la patrie et de la famille régnante, et de leur inspirer les plus nobles sentiments.

Des hommes qui jouent aujourd'hui un rôle important dans la vie politique — comme les comtes d'Oppersdorf, Praschma, Schönburg, Son Excellence Ebenhoch, le prince de Löwenstein, le lord-maire de Londres — Sir John Knill — tous anciens élèves de Feldkirch — démontrent suffisamment quelle instruction et quelle éducation donne le collège *Stella matutina*.

Du célèbre collège de Katwiyk, en Hollande, sont sortis les trois ministres catholiques actuellement en charge et un grand nombre d'éminents catholiques. La Belgique possède à Liége un collège technique fort apprécié, et, à Anvers, une école pour le commerce et les finances. Des cours préparatoires à l'école militaire existent non seulement en Belgique, mais en Hollande, en Angleterre et en Espagne.

Sans parler de l'important collège de Kalksburg, près de Vienne, la Compagnie trouve un champ ouvert à son ministère d'enseignement dans la Faculté de théologie d'Innsbruck (Tyrol) et dans le convict théologique qui s'y rattache. Des fruits abondants récompensent ce zèle infatigable. Des étudiants en théologie viennent là de toutes les contrées, de tous les diocèses, des divers Ordres religieux ; ils reçoivent une solide formation scientifique et ascétique dont, plus tard, ils font bénéficier leur patrie. En 1857-1858, le nombre des étudiants en théologie était de 22 ; en 1907-1908, il s'est élevé à 352. Des 5.898 théo-

logiens qui ont passé à Innsbruck dans le cours de cinquante années (1858-1908), 4.209 appartenaient au clergé séculier, 1.089 au clergé régulier de 18 Ordres différents. Dans le même laps de temps, du convict sont sortis 31 évêques et abbés, et un grand nombre d'ecclésiastiques qui, dans une haute situation, font l'édification de leur diocèse respectif. Profonde affection, inébranlable attachement pour les Pères, confiante amitié les uns pour les autres, telle qu'elle existe entre les membres d'une même famille — ces traits sont bien le caractère des étudiants du convict d'Innsbruck. Puisse cet excellent esprit ne faire que s'affirmer toujours davantage *ad majorem Dei gloriam* [1] !

Tant de témoignages que nous venons de citer suffisent, sans doute, pour prouver que la Compagnie nouvelle ne se contente pas de bénéficier de la gloire recueillie dans les siècles précédents. Elle peut, sans crainte, soutenir la comparaison avec n'importe qui, pourvu que les juges soient équitables. Il nous reste à examiner par quels moyens elle a si bien réussi dans la pédagogie.

D'abord, par la méthode employée déjà pour la formation scientifique de ses membres, la Compagnie se préoccupe de leur assurer des connaissances profondes ; mais, en outre, elle veille à les préparer spécialement à l'enseignement [2]. « De même que la Compagnie a ses méthodes particulières pour conduire à l'enseignement supérieur ses meilleurs scolastiques,

1. Cf. Michael Hofmann S. J. *Das theologische Konvikt zu Innsbruck einst und jetzt*, Innsbruck 1908.

2. Pachtler, *Monumenta Germaniæ Pædagogica*, IV, 175 sqq. *Ratio et Inst Stud. Reg. Prov.* 22, 24 sqq. Duhr, *Geschichte der Jesuiten in der Ländern deutscher Zunge*, 1, 553.

de même elle a pourvu à la formation de l'enseignement donné dans les gymnases », dit Huber [1]. Il n'est pas exact de prétendre que tous les Jésuites sont employés à enseigner. Les hautes sciences sont professées seulement par des maîtres éprouvés, qui continuent cette mission pendant dix, vingt, trente, et même quarante ans. C'est uniquement à l'enseignement secondaire que sont destinés des maîtres plus jeunes, et ceux-là exclusivement qui, s'ils ne sont déjà spécialistes éminents, offrent du moins les garanties du talent et sont à la hauteur de leur mission. Bien plus, pour les classes les plus hautes, le *Ratio studiorum* prévoit des *magistri perpetui* [2]. Les jeunes scolastiques ne sont donc pas d'avance destinés aux collèges pour s'y instruire eux-mêmes, mais pour y enseigner. Il n'en reste pas moins qu'on s'instruit tout en enseignant. Pour enseigner avec succès la rhétorique et la poésie, il n'est pas nécessaire d'être un Démosthène et un Virgile. Un jeune talent, avec une science suffisante, du zèle et du savoir-faire, réussit souvent mieux, dans les classes inférieures, qu'un maître qui a vieilli dans l'enseignement. Du reste, ici encore, nous trouvons des *magistri perpetui*.

Le zèle et le savoir-faire, avons-nous dit : ce sont là, en effet, deux autres moyens qui ont contribué au succès de la Compagnie dans l'enseignement. Dire que la Compagnie puissante et riche, semble n'avoir pu échapper elle-même aux contre-coups des changements survenus dans le monde... que son énergie intime a décru dans la mesure où sa considération et son autorité grandissaient... que la pauvreté, la lutte et la

1. *Der Jesuitenorden*, 371.
2. *Ratio stud.*, 24. 25.

persécution donnent des forces à ceux qui ont mission de défendre une idée... que l'Ordre des Jésuites, ayant eu à perdre puissance et richesses au XVIII^e^ siècle, est devenu un Institut politique, occupé de ses intérêts personnels... ce sont là les affirmations gratuites d'un écrivain ingénieux[1]. Jamais la Compagnie n'a fléchi dans sa sainte mission de l'éducation de la jeunesse. Elle s'y est proposé un but plus élevé que ne le font nombre de parents qui, de tous côtés, lui envoyaient leurs enfants; elle a voulu autre chose qu'un succès et un honneur temporels : dans leur devoir d'éducateurs de la jeunesse, les Jésuites ont vu, parce qu'ils sont des religieux, un devoir de conscience, une mission divine, une fonction imposée à leur Ordre, une obligation envers l'humanité. Pour eux, l'éducation de la jeunesse était un devoir social. Et voilà pourquoi la Compagnie ne s'est jamais ralentie sur ce point. Amis et ennemis s'accordent à le reconnaître. Même après la suppression de la Compagnie, un grand nombre de Jésuites sont demeurés fidèles à cette mission d'éducateurs. Quant au savoir-faire, au talent de communiquer à d'autres la science, assurément il ne s'acquiert ni par l'art ni par l'étude : c'est un don naturel. Toutefois on peut dire qu'il y a, malgré tout, un savoir-faire, en quelque sorte collectif, — le savoir-faire de l'Ordre, en ce sens qu'il est stimulé, soutenu, dirigé par l'exercice, par l'expérience, par les résultats obtenus, par les conseils, l'exemple, les traditions solidement éprouvées. En ce sens il est juste d'affirmer que les Jésuites savent, beaucoup mieux que d'autres, comment s'y prendre avec la jeunesse, et qu'en cela consiste l'excellence de leur

1. PAULSEN, *l. c.*, II^2^ (1897), 100.

enseignement et de leur éducation. On comprend de quelle importance est cette puissante recommandation faite à tous ceux qui doivent s'occuper d'enseignement et d'éducation : par une divine affection, par l'esprit de sacrifice, par le dévouement, par une bonté et une patience vraiment paternelle, gagner le cœur des jeunes gens !

Quatrième moyen : l'emploi d'une méthode fixe, unique, consistant à suivre la grande route, la voie déjà frayée qui conduit sûrement, clairement, invariablement au succès en matière d'éducation. Cette méthode, la Compagnie la possédait dans son *Ratio studiorum*. Tracé dans ses grandes lignes par saint Ignace lui-même, il fut, après de mûres délibérations, précisé et developpé, en 1539, par Aquaviva, et ne cessa d'être observé, dans la Compagnie, jusqu'au moment de la suppression. Pour répondre aux exigences des temps nouveaux, le T. R. P. Général Roothaan le remania, en 1832, tout en conservant les points essentiels, mais en adaptant le *Ratio* aux besoins actuels. Les différences entre l'ancien plan d'études et le nouveau, se ramènent à ceci. En ce qui concerne la théologie, une liberté plus grande est laissée pour certaines matières ou questions actuelles ; une place est faite à la théologie dite fondamentale ; on y insiste davantage sur l'exégèse et ses auxiliaires, les langues orientales ; on y intercale l'histoire ecclésiastique et le droit canonique ; l'enseignement scientifique de la morale reçoit une forme nouvelle ; les sciences naturelles et les mathématiques supérieures reposent sur des bases plus solides et plus larges. Dans les gymnases, on fait à l'étude de la langue maternelle, de l'histoire, de la géographie et des mathématiques la place qui lui convient. Comme

on a pu le voir (chap. XVIII), le Général actuel, le T. R. P. François-Xavier Wernz, a introduit quelques améliorations à cette organisation en prescrivant aux Provinces d'Allemagne et d'Autriche de promouvoir, pour les matières philosophiques et théologiques, l'étude de certaines sciences auxiliaires (24 janvier 1909). Le *Ratio studiorum*, ainsi amendé par les PP. Roothaan et Wernz, n'est cependant qu'un essai : il n'a point encore reçu sa forme définitive. La Compagnie veut de tout cœur le véritable progrès ; elle ne demande pas mieux que de s'accommoder aux légitimes exigences de notre époque. Mais elle a assez de sagesse et de prudence pour suspendre son jugement en une matière appelée, plus que toute autre peut-être, à subir de nouveaux changements : elle évite ainsi les inconvénients d'une incessante transformation de son plan d'études. Elle s'attache fermement aux points essentiels et n'admet les modifications que relativement aux sciences accessoires. Or, l'essentiel, c'est, pour les études supérieures, la philosophie et la théologie scolastique ; pour l'enseignement secondaire, c'est le gymnase classique avec son organisation.

Mais, dira-t-on, dans le plan d'études des Jésuites, tout est ancien : rien de nouveau, d'original, de spontané, pas une seule idée créatrice. Comme s'il s'agissait uniquement — et il semble qu'aujourd'hui ce soit l'important — de faire du nouveau, et non des choses utiles en rapport avec le but à atteindre ! Quand le but et le chemin qui y conduit restent les mêmes, les moyens, du moins pour l'essentiel, doivent demeurer les mêmes. La nature humaine, son développement progressif jusqu'au but qui est la complète formation, sont les mêmes, aujourd'hui encore ; donc,

les mêmes voies, les mêmes moyens doivent continuer de conduire au but. Et ces continuelles transformations, ces nouveautés qui se succèdent, ont-elles vraiment, jusqu'ici, donné d'heureux résultats? Du reste, les Jésuites ont du nouveau à offrir : le plan d'études qui leur a été transmis, ils l'ont amélioré, systématiquement organisé, élargi, ramené à une parfaite unité. Il y a du vrai dans ces paroles de Huber : « Nous ne pouvons reconnaître au système d'enseignement des Jésuites qu'une valeur relative et temporaire... Il est incontestable que, dans cet ordre de choses, la Compagnie a son mérite... D'ailleurs le système des gymnases laïques, tel qu'il a souvent fonctionné, jusque dans ces derniers temps, ne peut être définitivement préféré à celui des Jésuites; il n'a pas seulement présenté les mêmes défauts, il lui a manqué, en outre, les avantages que nous trouvons dans l'autre. Il se peut qu'en critiquant les écoles secondaires des Jésuites, nous nous placions au point de vue d'une perfection qui n'a pas été réalisée, de l'idée de ce qui devrait être, plutôt que de la pensée du but à atteindre[1]... » Toute science humaine ne possède qu'une bonté relative, et jamais un jésuite raisonnable ne s'est imaginé qu'il a trouvé la perfection dans l'art de l'éducation; en quoi il diffère de certains pédagogues qui donnent dans cette illusion.

En outre, on ne pardonne point à la Compagnie de tout ramener à la théologie, dans son plan d'études et de regarder la philosophie elle-même comme la servante de la science de Dieu. On a tort. Toute recherche scientifique a pour but d'arriver à la vérité : savoir, c'est connaître la vérité d'après ses premiers

1. Huber, *Der Jesuitenorden*, 380 sqq.

principes. La philosophie, qui a pour domaine la vérité accessible à nos forces naturelles, n'est point toute la vérité. Il y a des vérités d'un ordre supérieur : c'est la théologie dont le domaine s'étend aux vérités révélées : à la vérité divine qu'on ne peut atteindre que par la foi, à Dieu, principe et terme de toute vérité. Principe et fin de toute créature, Dieu reste le terme de toutes choses, des voies qui conduisent à la vérité et à la science elle-même : en lui seul la science trouve sa fin et sa bienheureuse explication dans cette unité à laquelle tout esprit aspire et qui, seule, peut le satisfaire.

On reproche encore aux Jésuites d'attacher, dans leur plan d'études, une importance capitale à l'éducation. C'est là, pourtant, le plus précieux avantage d'un système d'études ; c'est l'application logique de cette vérité, que l'homme est créé par Dieu afin de servir Dieu et de mériter ainsi le salut éternel. Pour cela, il faut une double condition : former l'homme en vue de sa fin éternelle en le formant en vue de sa vocation ici-bas, par l'acquisition de la science et de la vertu chrétienne, de la vertu surtout. Dès lors la Compagnie veut avant tout former des hommes honnêtes, des chrétiens, aptes à servir la société et l'Église. Et c'est en quoi, bien souvent, la Compagnie se distingue des diverses institutions consacrées à l'enseignement : car elles séparent l'instruction de l'éducation, elles laissent à la famille le soin de l'éducation. Les Jésuites ne font point ainsi : chez eux, instruction et éducation marchent de pair, ou, plutôt, l'éducation reste la chose principale — j'entends une éducation sérieuse. Dans les élèves qui lui sont confiés, la Compagnie voit ses propres enfants ; aussitôt elle se met affectueusement en rapport avec chacun d'eux ; elle

s'applique, en donnant à l'enseignement la note d'édification, à former la volonté, le cœur et le caractère, au point de vue religieux et moral. Elle ne connaît pas le système d'éducation en masse; elle ne se contente pas de l'instruction donnée du haut de la chaire du professeur : elle veut atteindre chacun de ses élèves en particulier. Voilà pourquoi elle a consenti à se charger, quand il le faut, de la direction de convicts et de séminaires où l'éducation personnelle devient plus efficace. Voilà pourquoi les établissements d'instruction de la Compagnie ont, de tout temps, si bien réussi. Les parents ont confiance en elle : ils savent que, comme eux-mêmes, elle veut le bien de leurs enfants.

Voilà pourquoi, aussi, les collèges des Jésuites offusquent les ennemis de l'Église : c'est qu'on y élève une génération qui saura lutter contre eux avec les armes de l'esprit et du caractère. Il est intéressant d'entendre ici le témoignage assez récent d'un païen : « Depuis que ce Collège (le collège de Saint-François-Xavier, à Bombay; nous en avons parlé plus haut) est rattaché à l'Université, j'ai suivi attentivement ses progrès et j'ai constaté, Messieurs, que vous avez rempli votre mission avec sollicitude et succès. Ce qui distingue votre établissement, c'est, à mon avis, moins encore le grand nombre des étudiants qui en sortent pour subir les examens d'État que la bonne discipline et l'excellente tenue morale qui y sont de tradition. Depuis vingt-cinq ans, ces qualités de votre collège ont provoqué mon admiration; et, en témoignage pratique de cette admiration, je vous ai confié mon frère et mon fils. De nos jours nombre d'éducateurs et de professeurs pensent que l'instruction éclaire les hommes et que le mal disparaît. J'estime pourtant

qu'aujourd'hui même la science enfle et qu'elle est nuisible quand elle n'est pas jointe à l'obéissance et à la piété. Nous savons tous que le gouvernement s'est préoccupé du manque de ces vertus chez nos jeunes gens. La conclusion a été qu'il fallait introduire dans l'enseignement un manuel de morale. Cela ne suffit point : l'homme n'acquiert pas un bon caractère moral par le seul fait de lire un bon livre. Le jeune homme doit être sous la direction d'un éducateur qui, à chaque instant, le conseille et le guide. Il faut que cet éducateur soit lui-même d'un caractère irréprochable, qu'il soit bien pénétré du sentiment de sa responsabilité. Si les jeunes gens se bornent à être élevés dans une école, ils peuvent, en la quittant, aller où ils veulent, dire ce qui leur plaît, agir à leur guise : un tel système est nuisible. Chez vous, Messieurs, aucun danger de ce genre à courir. Discipline et ordre sont l'âme de votre Église et le caractère distinctif de votre Compagnie. Permettez-moi, Messieurs, de vous témoigner toute mon admiration pour la vie dont vous nous donnez l'exemple. Le vœu de pauvreté et la grandeur d'âme avec laquelle vous renoncez à toutes les joies de la vie, vous ont donné la force de faire tant de bien et de réaliser le but que vous vous proposez : le service de Dieu et le bonheur de ses enfants. Votre vie nous est un enseignement et un stimulant. » Ainsi s'exprimait le Dr R.-G. Bhandarkar, vice-chancelier de l'Université de Bombay, un brahmane, et l'un des plus éminents indianistes. Il s'adressait aux professeurs du collège, à l'occasion des fêtes qui terminaient l'année scolaire 1898 [1].

Ranke [2] dit à peu près la même chose : « Les Jé-

1. *Missions catholiques*, 1900-1909, 223.
2. *Die römischen Päpste*, Ie (1874), 147 sqq.

suites firent leur affaire d'éliminer les littérateurs profanes et de prendre leur place. Ils agirent systématiquement et divisèrent leurs écoles en différentes classes. Partant des premiers éléments, leur méthode d'enseignement se poursuit jusqu'à la fin dans un seul et même esprit. En outre ils se préoccupèrent de la formation morale de leurs écoliers et voulurent faire des hommes bien élevés. Enfin ils enseignèrent gratuitement. Dès lors qu'une ville ou un prince avait fondé un collège, il n'était rien demandé à aucun particulier. Il leur était strictement interdit d'exiger ou d'accepter un salaire ou une aumône..... Les hommes étant ce qu'ils sont, il y avait là un avantage précieux, étant donné surtout que les Jésuites enseignaient avec zèle et succès. De la sorte non seulement on venait en aide aux pauvres, mais on offrait aux riches de grandes facilités, remarque Orlandini... Ils savaient s'attirer les hommes de talent. Ils organisèrent ainsi un mode d'enseignement qui, s'étendant à tous les pays catholiques, donna à l'instruction cette teinte de spiritualité qu'elle a toujours conservée depuis lors, introduisit une parfaite unité dans la discipline, la méthode et la doctrine et leur assura une immense influence. »

Cette mystérieuse influence, voici comment en parle Paulsen[1] : « En quoi consistait le mystère de leur influence (des Jésuites) ? ». En ceci, « que, d'après l'ancien proverbe, celui-là est le plus fort qui sait le mieux se vaincre soi-même... Or je crois que jamais il n'y eut une société qui ait poussé, au même degré que les Jésuites, la maîtrise des penchants naturels, la répression des inclinations individuelles.

1. *Geschichte des gelehrten Unterrichts*, I² (1896), 408-411,

De tout temps la Compagnie a disposé d'un grand nombre de forces sûres et efficaces... Sûreté et pondération, tel est le double caractère de tous ses actes... Et d'où vient cette force? j'estime qu'elle ne peut venir que d'une grande idée... L'idée, dont tous les membres de la Compagnie étaient pénétrés, c'est que leur Ordre est l'instrument choisi pour la défense de l'Église de Dieu. Ils se sont mis, tels de valeureux champions, en tête de l'Église, prêts à se sacrifier selon la volonté de Dieu et à poursuivre sans hésitation la lutte contre les infidèles et les hérétiques... En ce monde, une idée ne possède une efficacité durable qu'à la condition de s'incarner dans une organisation extérieure. L'organisation de la Compagnie, dans son ensemble comme dans les moindres détails de la discipline, est merveilleusement en harmonie avec le but à atteindre. Force de l'individu et complète adaptation de chacun dans l'organisme total, activité spontanée, subordination parfaite — ces éléments si disparates d'ordinaire, la Compagnie mieux que toute autre corporation réussit à les concilier. Enfin, il faut ajouter une chose : la Compagnie a compris le mot de Bacon : *Natura non vincitur nisi parendo.* Qui veut soumettre le monde, doit se pourvoir de ce qui compte dans le monde. Autrefois, peut-être, la simplicité du cœur et la piété ascétique donnaient autorité sur les caractères ; aujourd'hui, ces moyens ne réussissent plus. Dans le monde moderne, jusqu'ici, une seule chose a pu assurer la prépondérance : c'est une instruction, une culture supérieure... Dès le début les Jésuites l'ont bien reconnu. Ils avaient tout ensemble et la science du monde et la science professionnelle. Ils étaient donc armés pour conquérir le monde par le monde. »

A son tour, Macaulay rend à la science pédagogique des Jésuites ce témoignage honorable : « Les Jésuites ont travaillé avec un talent remarquable à la formation de la jeunesse. Ils semblent avoir découvert le point précis auquel on peut porter la culture intellectuelle sans que la liberté de l'esprit ait rien à redouter. Leurs ennemis eux-mêmes furent contraints d'avouer qu'ils n'ont point leurs pareils dans l'art de diriger et de former le caractère des jeunes gens[1]. »

Karl Schmidt ajoute : « Durant presque deux siècles, la Compagnie a, en vérité, dirigé l'éducation de l'Europe catholique tout entière ; en tout cas, dans les pays catholiques en général, elle a ouvert une voie meilleure à l'éducation... En Italie, où les études languissaient, quand l'enthousiasme pour l'antiquité classique se fut calmé, ils ont réussi à maintenir l'enseignement. En Espagne, leurs collèges n'ont pas opéré un moindre bien. En France, depuis 1564, ils ont été de redoutables concurrents en matière d'enseignement et d'éducation, et ils ont mis les autres collèges dans la nécessité de progresser et de rivaliser avec eux. Partout ils ont éveillé le sens d'une formation scientifique. Les écoles des Jésuites... ont fait, en pays catholique, plus que les écoles de Sturm en pays protestant[2]. »

Wagemann résume ainsi les avantages pédagogiques et les mérites du plan d'études de la Compagnie[3] : — intime union de l'éducation et de l'instruc-

1. *Histoire de l'Angleterre*, cité par Huber. *Der Jesuitenorden*, 375.
2. *Geschichte der Pädagogik*, cité par Huber, *ibid.*, 377.
3. K. A. Schmid. *Enzyklopädie des gesamten Erziehungs- und Unterrichtswesens*, III², Gotha 1880, 849.

tion, fondées l'une et l'autre sur le principe de la religion; concentration de l'enseignement; judicieuse répartition des matières de l'enseignement; unité et continuité de la méthode d'instruction et de la pratique pédagogique; progression symétrique des diverses classes; souci d'éviter tout excès de travail intellectuel soit pour les maîtres, soit pour les élèves; soin de cultiver la mémoire, de pratiquer des exercices soit oraux, soit écrits dans la langue latine; sollicitude en tout ce qui concerne la bonne tenue et le bien-être des élèves; ordre et propreté; confort des locaux; gratuité de l'enseignement. Ce résumé est exact et l'auteur pourrait compter sur la reconnaissance des Jésuites, s'il ne noyait aussitôt chacun de ses éloges sous un flot d'atténuations, de suspicions, d'explications dénaturant la vérité, pour arriver à cette conclusion, que la pédagogie des Jésuites, considérée formellement comme une application habile et logique de la technique pédagogique, mérite d'être louée en nombre de points, tandis qu'envisagée matériellement et jugée au point de vue humanitaire et chrétien, elle est par ses principes, ses tendances, ses méthodes et ses résultats, la plus grave offense que la pédagogie ait jamais connue contre l'esprit de l'humanité et le nom chrétien[1]. C'est, vraiment, faire trop de crédit à l'erreur et à la médisance. Il en est de la manière dont les Jésuites pratiquent l'éducation et l'enseignement, ce qu'il en est de la Compagnie tout entière : on la loue, on l'admire et en même temps on l'attaque.

Applaudie et critiquée, la Compagnie poursuit, à travers les siècles, sa mission d'enseigner et d'élever

1. K. A. Schmid, *Ibid.*, 851.

la jeunesse et, partout où elle y est autorisée, elle dresse sa chaire. Partout la jeunesse accourt à elle avec confiance. Cette mission, la Compagnie la tient de Dieu et de l'Église ; et rien ne séparera jamais maîtres et élèves. Cette mission d'éducatrice de la jeunesse, la Compagnie la met au-dessus de tout, et rien ne l'amènera à y renoncer. Elle poursuit son chemin, comme l'Apôtre, parmi l'honneur et l'ignominie [1], et elle tressaille de joie lorsque, jetant un regard en arrière, elle voit tout ce qu'elle a fait, au cours des siècles, pour cette jeunesse qui lui est chère. Sa joie, le fruit de son labeur, ce sont ces jeunes cœurs qu'elle a préparés à remplir noblement leur mission pour le monde, pour l'Église et pour Dieu. L'idéal qu'elle poursuit, par sa méthode d'enseignement et d'éducation, n'est autre que la Sagesse éternelle, cette Sagesse royale, qui était avant toutes choses et dont l'action, en vue de l'éducation de l'humanité entière, est si magnifiquement décrite dans nos Saintes Écritures. Ses délices sont de demeurer parmi les enfants des hommes [2] ; ses enfants de prédilection sont les petits et les humbles [3] ; elle les prévient [4] ; elle fixe partout sa demeure et la chaire de son enseignement [5] ; elle enseigne gratuitement [6] ; aux prudents et aux intelligents elle apprend, tout d'abord, la crainte de Dieu [7], qui est le commence-

1. II Cor., VI, 8.
2. Prov. VIII, 31.
3. Prov., I, 4.
4. Sap., VI, 15.
5. Prov., VIII, 1.
6. Is., LV. 1.
7. Prov., I, 7.

ment de toute sagesse[1], la source de toute vie[2], un paradis de bénédiction[3]. Car la justice élève les nations et le péché les rend misérables[4] en dépit des trésors de la science, de la richesse, de l'éclat des armes. Mais le modèle vivant, le principe et le but de tout ce qu'elle fait pour l'instruction et l'éducation, la Compagnie les trouve dans la Sagesse incarnée qui s'est révélée à nous, ici-bas, comme notre Dieu et notre Docteur, — l'Homme-Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est le parfait modèle, dans les admirables propriétés de son enseignement, dans sa charité, son autorité, son affabilité surtout à l'égard des enfants; dans son zèle, sa douceur, son inaltérable patience, son désintéressement. Il est le modèle, dans le but qu'il donne à ses leçons, dans l'application des moyens qu'il emploie. Il est le modèle, enfin, dans les résultats de l'enseignement, dans le succès comme dans l'échec. En tout et partout, la Compagnie prend exemple sur lui dans sa mission d'éducatrice. Elle ne serait point la Compagnie de Jésus, si elle renonçait à l'enseignement et à l'éducation. Jésus a été le grand docteur des nations et de l'humanité : c'est par sa doctrine qu'il nous a rachetés. Enfin, dans le succès comme dans l'échec, ce divin Sauveur reste la glorieuse récompense de la Compagnie.

5. — Littérature et art

Nous appelons littérature, tout ce que les hommes

1. Eccli., I, 24.
2. Prov., XIV, 27.
3. Eccli., XL, 28.
4. Prov., XIV, 34.

et les peuples ont pensé, senti, et aussi imaginé, relativement à la religion et à l'art, à l'économie politique et sociale, en le consignant par écrit. La littérature, ainsi entendue, est l'expression intellectuelle et formulée par l'écriture, de l'esprit et de la vie d'un peuple. Il n'est pas une seule association d'hommes cultivés qui n'ait laissé, dans la littérature, quelque œuvre de son esprit. La Compagnie de Jésus s'est, elle aussi, immortalisée dans la littérature ; et, relativement, elle s'y est acquis une gloire peu commune.

Elle le devait, du moment qu'elle voulait, par l'enseignement, atteindre sa fin qui est la gloire de Dieu et le salut des hommes. Écrire, c'est perpétuer l'enseignement, c'est l'étendre d'un seul peuple à l'humanité tout entière. Déjà, dans ses Constitutions [1], saint Ignace signale cet excellent moyen de servir la cause de Dieu et de travailler au bien du prochain. Ses fils se sont aussitôt et partout, en Allemagne comme ailleurs, conformés à cette invitation. Témoin les gigantesques efforts faits par les protestants pour répandre leur doctrine par des livres, Canisius pensait qu'en Allemagne un écrivain valait mieux que dix professeurs [2]. On songea même alors à constituer un collège d'écrivains, dont la mission exclusive serait de composer de bons livres. Ce genre de travaux, encouragé par de sages Supérieurs, prit bientôt, dans toute la Compagnie, un développement extraordinaire, qu s'est toujours maintenu sans la moindre interruption. Déjà Nicolas Sotwel (1676) comptait 2.237 noms d'écrivains. Les catalogues dressés par les frères de

1. P. 7 4, 11.
2. Duhr, *Geschichte der Jesuiten in der Ländern deutscher Zunge*, I, 646.

Backer [1] et par Charles Sommervogel [2] indiquent de 9 à 10.000 auteurs qui se sont exercés dans tous les genres de la science et ont laissé des ouvrages. Comment prétendre que toutes ces œuvres soient d'une valeur exceptionnelle? Mais le mot de d'Alembert n'en reste pas moins vrai : il n'est aucun genre de composition où la Compagnie ne soit représentée par des hommes d'un haut mérite [3].

Le résumé, très incomplet d'ailleurs, que nous mettrons ici sous les yeux du lecteur, pourra donner une idée de la fécondité de la Compagnie sous ce rapport. Nous supprimons, parce que nous les avons rappelés ailleurs, les noms de nos grands écrivains en matière de hautes sciences et de sciences exactes. Nous nous bornons à signaler quelques-uns de ceux qui ont traité les autres matières de la littérature.

Au premier rang vient l'ascétique ou science de la nature de la vie spirituelle et de sa pratique. Comment la Compagnie aurait-elle pu négliger cette partie du domaine littéraire qui, mieux que toute autre — sauf la prédication publique de la parole de Dieu — contribue à l'instruction et à l'édification du peuple chrétien? Elle suit les voies silencieuses de la divine Sagesse, s'assied au seuil des âmes qui tendent au salut et à la perfection, leur offre ses productions et, admise à leur intimité, ouvre dans les cœurs des sources de science et de joie jusque-là inconnues, et prépare leur essor vers le Bien souverain. Les représentants les plus remarquables de l'ascétisme des Jésuites sont, parmi beaucoup d'autres, les suivants : Alphonse Rodriguez († 1616); il n'a écrit qu'un seul ouvrage : « Pratique de la perfection chrétienne », et cet ou-

1. *Bibliothèque des écrivains*, 1873-1883.
2. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, 1891-1900.
3. *Sur la destruction des Jésuites en France*, s. l. 1765, 22 sq.

vrage fait de lui le maître éminent de toutes les âmes qui, dans le monde ou dans la vie religieuse, tendent à une perfection plus haute. Simplicité, bon sens, solidité, voilà Rodriguez. On y trouve toujours à prendre; et, même dans la vieillesse, on revient toujours à lui avec plaisir. Ses commentaires de l'Écriture et ses histoires de Saints, dont la critique moderne fait peu de cas, sont loin d'être toujours à dédaigner. Ce sont des ornements poétiques dont le vieux maître se plaît à parer son œuvre. — Alvarez de Paz († 1620) nous offre, dans ses trois gros in-folio, une ascèse très solide et une mystique écrite à la façon des humanistes. — Antoine le Gaudier († 1622) traite de « la perfection chrétienne »; sa méthode raisonnée, scientifique, est un peu sèche. — Louis du Pont († 1624), par ses fameuses « méditations », met à la portée de tous les vérités de la foi et les mystères de la vie de Jésus-Christ. La Vie de Balthazar Alvarez, qui fut son maître, est classique. — Jean Nieremberg († 1658) a merveilleusement exposé les excellences de la grâce divine. — Jean Saint-Jure († 1657) l'emporte sur Rodriguez pour l'ordre et la méthode, dans son traité « de la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ » et dans son « Livre des élus ». — Jean Surin († 1665), malgré sa concision, reste clair et approfondit son sujet. — Louis Lallemant († 1635), esprit net, aimable, ramène à sept maximes la vie spirituelle tout entière : il insiste surtout sur la pureté du cœur, le recueillement intérieur, la docilité aux impulsions divines, l'amour du divin Sauveur. — Benoit Rogacci († 1719) voit dans « l'unique nécessaire » l'amour de Dieu, qu'il traite à la manière scolastique, tout en captivant. — Claude Judde († 1735), dans ses Exercices et Instructions, parle une langue précise et ferme ; ses explications sont nettes. — Jean Croiset († 1749) et Joseph de Gallifet († 1749) sont les premiers écrivains-apôtres de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. — Jean Scaramelli († 1752) est un excellent maître de la vie spirituelle ordinaire et de la mystique. — Joseph Pergmayr († 1765) et François Neumayr († 1765), sont, en Allemagne, des auteurs ascétiques très appréciés. — Joseph Grou († 1803), dans son « Intérieur de Jésus et de Marie » et dans sa « Vraie piété », saisit le lecteur par son

style et par la vigueur de son esprit. — Nous pourrions citer encore un nombre très considérable d'auteurs ascétiques : contentons-nous de nommer : Bellarmin, Lancicius, Druzbicki, Stanihurst, Nouet, Nepveu, Diertins, Kroust : ils occupent tous une place distinguée dans la littérature ascétique. — Il faut regretter, dans le style de quelques auteurs du XVII^e^ siècle, une certaine agitation, une abondance excessive, l'emploi exagéré de l'antique attirail païen. C'était dans l'esprit de l'époque.

L'ascèse des Jésuites — telle qu'on la trouve dans les auteurs que nous venons de nommer — présente trois propriétés communes. D'abord, la solidité. Elle sort des Exercices de saint Ignace. Au fond, elle est simplement l'application des principes des Exercices aux diverses pratiques de la vie spirituelle. Or, les Exercices reposent sur la foi. Ils s'appuient sur trois dogmes fondamentaux : la création et la fin de l'homme, la chute par le péché, la rédemption par Jésus-Christ ; et tout découle de là. Il en est de même pour l'ascèse de la Compagnie : son caractère distinctif est qu'elle insiste sur les vérités de la foi. Et, en cela, elle est parfaitement d'accord avec l'Église, pour laquelle la loi morale n'est qu'une conclusion du dogme, et avec les grands maîtres du moyen âge, saint Thomas, saint Bernard, saint Anselme qui, dans leurs écrits, recourent si fréquemment et avec tant de profit à la dogmatique. Tout au contraire, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, l'ascèse et la prédication elle-même dégénèrent souvent en une morale fade et banale, pour en arriver enfin à la soi-disant morale humanitaire. — La deuxième qualité de l'ascèse des Jésuites est le sérieux, l'énergie : c'est une conséquence de la qualité précédente. Elle insiste continuellement sur les vérités éternelles, sur la pureté du cœur et la pénitence, sur

la nécessité du renoncement à soi-même. Elle est sans pitié pour les faiblesses, pour les concessions faites à la nature, à l'époque, à la tournure d'esprit. Elle est ainsi la véritable ascèse chrétienne. Elle dépouille l'homme des derniers lambeaux de l'amour-propre, et lui inspire un généreux amour pour Dieu ; elle lui communique le précieux avantage de ressembler au divin Sauveur, et le glorieux privilège d'être un utile instrument pour la gloire de Dieu et le salut des hommes. — Troisième qualité : c'est une ascèse très raisonnable et fort claire. Elle est non point rationaliste — comment pourrait-elle, alors, conduire à un but surnaturel ? — mais rationnelle. Elle fait un légitime usage de la raison et de la prudence naturelles. Elle recourt surtout à la foi et à la raison pour établir sur elles la vérité dont elle veut l'application. Elle distingue entre le but et les moyens ; des moyens elle ne fait pas le but. Elle ne confond point l'essentiel avec l'accessoire. Elle ne tombe pas dans l'erreur qui consiste à demander une chose à laquelle on n'a point encore préparé. Les moyens qu'elle emploie se réduisent à un petit nombre — elle choisit ceux qui sont essentiels, énergiques, qui conduisent sûrement au but. Elle ne détruit pas la nature : elle la purifie, la fortifie, l'élève. Avec l'ascèse des Jésuites on peut vivre heureux et atteindre le but.

Les besoins de l'enseignement, l'étude des anciens auteurs classiques, le souci de former les élèves au style et à la connaissance des langues, ont suscité une autre catégorie d'écrivains, parmi lesquels nous nommerons : Emmanuel Alvarez († 1582) et Jacques Gretser († 1625), bien connus, l'un par sa grammaire latine, l'autre par sa grammaire grecque longtemps en faveur dans les écoles.

— Jacques Pontanus († 1626), l'un des maîtres les plus autorisés de la Compagnie, avec ses « Exercices latins » (introduction à la langue latine et à l'antiquité classique) et sa Poétique. — Horace Tursellini († 1599) avec ses « Particules de la langue latine ». — François Viger († 1647), avec ses Idiotismes de la langue grecque. — Jean-Louis de la Cerda († 1643) qui a donné une nouvelle édition et un commentaire de Virgile et de Tertullien. — Mathias Rader († 1634), avec son Quinte Curce. — Antoine Delrio († 1608) et ses éditions de Claudien, de Solinus, de Sénèque et de Tite-Live. — Étienne Sanadon († 1731) qui a traduit Horace. — Jacques Bayer († 1750) à qui l'on doit, outre une grammaire grecque, un dictionnaire allemand-latin et latin-allemand, et un dictionnaire latin-grec qui ont eu de nombreuses éditions. — Denys Pétau et André Schott († 1586) se sont fait un nom tout aussi glorieux, plus glorieux même, en philologie. — Les éditions classiques expurgées, les grammaires, les extraits d'auteurs, à l'usage des collèges, sont en nombre presque incalculable. C'est plaisir de constater, dans tous les travaux de ce genre, non seulement la science de ces maîtres, mais l'esprit qui les anime, le dévouement qu'ils apportent à leur œuvre, le zèle qui les presse pour le bien et le profit des jeunes étudiants. — D'autres Jésuites ont bien mérité des Lettres en donnant de nouvelles éditions ou des traductions des Saints Pères : bornons-nous à nommer : Canisius, Théodore Peltanus († 1584), Henri Sommalius († 1619), Jacques Sirmond († 1651) et Philippe Labbé († 1667). — Tout le monde connaît l'Histoire de la littérature italienne, de Jérôme Tiraboschi († 1794), et l'Histoire universelle de la littérature, d'Alexandre Baumgartner († 1910). — De tout temps la Compagnie a fait grand cas du style classique, soit dans les langues anciennes, soit dans la langue maternelle, et, sous ce rapport, elle a fourni plus d'un modèle; citons, entre autres, Jean Parpista († 1566), Lagomarsini († 1773), Charles Porée († 1741), Bartoli († 1685), Pallavicini, Paul Segneri, Mariana, Ribadaneira, Bourdaloue, Bouhours, Campion et Sotwell.

Que dire des travaux de la Compagnie dans les langues étrangères? Elle avait envoyé ses missionnaires dans toutes les parties du monde : il n'est donc, peut-être, aucune langue connue où elle ne compte des écrivains. En tamoul, en kokani, en sanscrit (Robert de Nobili, † 1656), en chinois, en japonais, dans les langues de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, dans les divers idiomes de la Malaisie, ils ont composé des grammaires, des dictionnaires, des études raisonnées sur l'intelligence de ces langues. Ainsi Henri de Premare († 1785) dont la *Notitia linguæ sinicæ* sert de base aux meilleures grammaires chinoises, et Laurent Herras y Panduro († 1809) avec ses études sur les langues malaisiennes, sont vraiment les précurseurs de la science des langues comparées... Enfin, de même que, de nos jours, presque chacune des nations qui sont représentées dans la Compagnie possède une Revue scientifique régulièrement publiée (en Allemagne, *Revue théologique* d'Innsbruck, et les *Stimmen* de Maria Laach; en France, les *Études;* en Espagne, *Razon y Fe;* en Belgique, les *Analecta Bollandiana;* en Italie, la *Civiltà cattolica;* en Hollande, les *Studien;* en Angleterre, le *Month*); de même, autrefois, la Compagnie avait le *Journal de Trévoux* (1701), sorte d'encyclopédie pour les sciences, l'art et l'histoire, avec laquelle, plus tard, les encyclopédistes durent compter. — Concluons par ces paroles de Huber : « Plus de 300 jésuites ont écrit des grammaires et des livres élémentaires pour les langues soit vivantes, soit mortes; plus de 95 langues différentes ont été enseignées par les membres de l'Ordre [1]. »

1. Pour plus de détails, voir Jos. Dahlmann, *Die Sprachkunde und die Missionen*, Fribourg-en-B., 1891, 7 sqq.

L'art et la littérature sont inséparables l'un de l'autre, parce que les créations artistiques de la poésie, et en général la théorie de l'art, l'histoire et la critique de l'art rentrent dans la littérature. Sans doute la Compagnie ne s'est pas acquis, sous le rapport des arts, la gloire qui revient, par exemple, aux Dominicains et aux Bénédictins ; mais l'art chrétien lui a toujours été cher, et elle n'a point laissé de le cultiver, suivant l'esprit de l'Ordre. Dans la peinture, elle est représentée par le peintre de batailles Jacques Courtois (1676), par Dandini (1750) et Latri. Des Frères Jésuites ont orné de peintures le palais impérial de Pékin. Daniel Seghers (1661) eut une certaine réputation comme peintre de fleurs. De grands artistes, comme Rubens, se faisaient un honneur de voir leurs tableaux de Saints encadrés d'une guirlande de fleurs par Seghers, et de telles œuvres étaient recherchées par les princes. On dit que, pour chacune de ces peintures, ce Jésuite artiste demandait à Guillaume II d'Orange l'autorisation de fonder une maison de l'Ordre dans les États hollandais, et qu'il l'obtenait. Les roses de ses guirlandes ont conservé toute leur fraîcheur : ainsi reste toujours jeune dans les cœurs le souvenir de cet art paisible et aimable. Des artistes célèbres, tels que Rubens et Van Dyck, furent plus d'une fois appelés par les Jésuites pour orner leurs églises. — Plus connu est le peintre et architecte André Pozzo (1709) par son *Traité de la perspective*.

Les Jésuites ont cultivé davantage l'architecture, mais il ne peut être sérieusement question d'un style qui leur soit particulièrement propre. Partout, la Compagnie se conformait aux habitudes de l'époque et du pays. Quand elle parut, l'Italie était en pleine Renaissance, tandis que, dans les contrées rhé-

nanes, en Belgique et dans le nord, le gothique régnait encore. Aussi les premières églises des Jésuites — et ce sont les plus nombreuses — sont-elles, dans les pays rhénans, des églises gothiques avec des décorations dans le goût de la Renaissance. Plus tard ils adoptèrent le style de la Renaissance et, vers le milieu du XVIIIe siècle, le style baroque ou rococo, sans tomber toutefois dans le mauvais goût, qui allait croissant. En général, ce qui caractérise les églises de la Compagnie, c'est l'espace, la clarté, le soin de ménager aux fidèles la facilité de s'unir au saint sacrifice et d'entendre les prédications. Ces églises étaient faites pour le peuple chrétien : par leur grandeur, leur dignité, leur éclat et leur richesse, elles devaient rappeler aux âmes le souvenir de la maison de Dieu, leur inspirer le respect et la joie. On n'épargnait donc ni l'ornementation, ni l'or, ni l'argent, ni les marbres précieux. Les églises des Jésuites, — celles du Gésu à Rome, de Cologne, de Molsheim, de Munster, de Dusseldorf, de Munich, de Buren, de Paderborn et beaucoup d'autres encore — étaient des monuments véritablement beaux et dignes de l'architecture chrétienne; et l'on peut, sans erreur, affirmer qu'au XVIIe siècle, en Allemagne, la Compagnie tenait le premier rang pour les édifices religieux[1]. Presque partout, à la construction et à l'ornementation de ces églises, des Frères travaillaient en qualité d'orfèvres, de peintres, d'ébénistes d'art. Dans les Missions, il y avait souvent de vraies colonies d'artistes. « La façon d'agir des Jésuites m'arrête et me donne à réfléchir[2] », écrit Gœthe. « Leurs églises, leurs

1. Braun, S. J. *Die Kirchenbauten der deutschen Jesuiten*, I, Fribourg-en-B. 1908, 270.
2. *Italienische Reise*, XIX (1867). (Traduction J. Porchat.)

clochers, leurs bâtiments ont, dans le dessin, quelque chose de grand et de complet qui inspire à tous les hommes un respect secret. L'or, l'argent, les métaux, les marbres polis sont employés avec une richesse et une magnificence qui doivent éblouir les mendiants de toutes les classes. Çà et là se montre aussi le mauvais goût, afin de satisfaire et d'attirer la foule. C'est là, en général, le génie du culte catholique dans ses actes extérieurs; mais je n'ai jamais vu la chose mise en pratique avec autant d'intelligence, d'habileté et d'entraînement que par les Jésuites. Tous leurs efforts concourent non pas à perpétuer une dévotion usée et vieillie, mais à la parer de luxe et d'éclat pour complaire à l'esprit du temps. » Et le critique d'art Albert Ilg ajoute [1] : « On a beau dire; mais, sans les Jésuites, il y a longtemps que l'art n'existerait plus dans le monde... Ils nous ont conservé la notion, la tradition de ce qui se nomme l'art ; ils l'ont sauvé de la folie des iconoclastes protestants. A nos modernes qui déclament contre le baroque... demandez donc s'ils croient que ces nouvelles formes de l'art, belles d'ailleurs, auraient été possibles dans le cas où le catholicisme et, en première ligne, les Jésuites n'auraient pas été les seuls à maintenir les traditions de l'art, malgré la Réforme et la guerre de Trente Ans. L'histoire de la Contre-Réforme dans l'Allemagne du Sud n'est pas encore mise en lumière au point de vue de la critique d'art et, j'en suis convaincu, mieux que tous les dragons de Ferdinand, la restauration du service divin, l'éclat donné aux offices, la majesté des cérémonies ont ramené les fidèles

1. *Berichte und Mittheilungen der Altertumvereins zu Wien*, XXIII (1886), 222 sqq.

dans les églises brillantes de dorures, décorées de peintures, réjouies par les doux accords de la musique et des chants. » En effet, la Compagnie se gardait bien de dédaigner la musique. Dans l'église Saint-Michel à Munich, on exécutait les grandes compositions d'Orlando di Lasso. En nombre de collèges, il y avait des fondations pour les enfants pauvres, en vue des cérémonies du culte. Aujourd'hui encore, la Compagnie compte, parmi ses membres, de remarquables compositeurs de musique.

Et la poésie, la noble poésie, combien n'a-t-elle pas été en honneur chez les Jésuites! C'est Jacques Bidermann († 1639) avec ses drames destinés aux collèges et ses épigrammes ; — c'est Mathieu Sarbiewsky († 1640), l' « Horace polonais », l'aimable chantre de la Vierge Marie, appelé à Rome par le pape Urbain VIII pour la revision des hymnes du bréviaire. — C'est Jacques Balde († 1668), le poète humoristique et national [1], que Herder appelle « le poète de l'Allemagne pour tous les temps » et dont il a traduit les œuvres ; — c'est Jacques Masen († 1681) avec un Traité de la poésie, ses Drames et sa *Sarcotis* dont on a cru retrouver l'influence chez Milton. La Compagnie possède un véritable poète allemand en Frédéric Spee († 1635), avec son *Trutznachtigall*, digne des Minnesinger par la souplesse du style et sa naïveté chevaleresque. On retrouve un écho de Fr. Spee dans les gracieuses poésies de Georges de Waldburg († 1866). — Nommons encore, en dehors de l'Allemagne : François-René Rapin († 1681) et Charles de la Rue († 1725), pour la France ; et Robert Southwell. — Jusque dans le ro-

1. Huber, *Jesuitenorden*, 424 ; Theiner, *Geschichte der Pontifikates Clemens XIV*, II, 403.

man les Jésuites se sont essayés ; nous citerons Prévot d'Exiles († 1763), Joseph de Isla († 1781) ; et, plus tard, Antoine Bresciani († 1862) et Joseph Spillmann († 1905) remarquable par son talent de narrateur. — G.-Wilhelm Nakatenus († 1682) rivalisa avec les protestants pour la composition des hymnes et poésies religieuses.

Mais pourquoi, nous objecte-t-on, pourquoi les Jésuites sont-ils restés sans aucune influence sur la littérature esthétique du XVIII^e siècle, en Allemagne? Pourquoi ont-ils laissé aux protestants l'honneur de créer une littérature nouvelle, alors que, par leur union, par leur cohésion et par leur influence générale, ils étaient mieux à même que personne d'ouvrir les voies à la littérature? Eh bien! non : la Compagnie n'a point été fondée surtout pour créer une littérature : elle avait d'autres missions à remplir d'abord, d'autres travaux à poursuivre. En outre l'Allemagne se trouvait alors dans des conditions particulières. Déjà avant la guerre de Trente Ans et plus encore après cette lamentable période, l'Allemagne était tombée bien bas, économiquement et politiquement. Par cela même et aussi à cause du goût qui avait pénétré partout pour les choses venues de l'étranger, un renouveau de la littérature nationale fut retardé jusque vers le milieu du XVIII^e siècle. Mais, à cette époque, la Compagnie se voyait assaillie par ses ennemis. Elle fut supprimée. Il n'y avait plus à songer à une intervention de sa part : Joseph II estima qu'il avait mieux à faire que de patronner la littérature, et la jeune littérature rencontra ses Mécènes chez les princes de Weimar. — Mais pourquoi la Compagnie n'a-t-elle pas, du moins, préparé la littérature, en cultivant avec soin la langue allemande? La Com-

pagnie a toujours été fidèle à ce principe, que le meilleur moyen de préparer une littérature nationale, comme aussi de travailler en général à la formation des esprits, est l'étude sérieuse de l'antiquité classique. C'était, d'ailleurs, le sentiment commun chez toutes les nations cultivées, et même chez les protestants. Et, de fait, l'étude fidèle des anciens classiques n'a empêché, ni en Italie ni en France, l'épanouissement d'une littérature nationale. En tout cas, cette manière de voir était plus juste et mieux fondée que celle de Gottsched, de Bodmer et de Leitinger, qui prétendaient tirer une littérature allemande de l'imitation des Français ou des Anglais. Mais il va de soi qu'il fallait cultiver la langue allemande. Dès 1735, dans les écoles et collèges d'Autriche, l'enseignement était donné en allemand[1]. Y a-t-on, comme aussi pour le grec, apporté toujours l'attention et le soin convenables? c'est une autre question. L'autobiographie de Michel Denis nous montre que les Supérieurs, loin de contrarier son application et celle de ses jeunes collègues à l'étude de la littérature nationale, les favorisaient, au contraire. En tout cas, Denis faisait dans sa classe, pour l'étude de la langue allemande, tout ce qu'il était alors possible de tenter en ce sens[2]. Parmi les ex-jésuites, plus d'un, comme Denis, Mastalier, ne se contentaient point d'avoir du goût pour la nouvelle littérature allemande : ils travaillaient activement à son progrès. Sur ce point encore, le nouveau *Ratio studiorum* de la Compagnie insiste particulièrement. Quant à prétendre que les Jésuites auraient

1. Ebner, *Beleuchtung der Schrift Kelles : Die Jesuitengymnasien in Osterreich*, Prague, 1874, 397 sqq.
2. *Histor-politische Blätter*, XVI (1845), 532 sqq. 726 sqq. 732 sqq., 777 sqq.

voulu qu'on dédaignât et supprimât la jeune littérature allemande, parce qu'elle était protestante, c'est là une de ces innombrables inventions qu'on colporte partout sans jamais en apporter la preuve. Il est faux que la Compagnie, peu de temps avant sa suppression, ait été réfractaire ou hostile au progrès, incapable de s'accommoder aux besoins de l'époque.

Il est, enfin, un autre genre littéraire qui a bien son importance et que la Compagnie a cultivé : nous voulons parler du genre dramatique. Toujours, et avec une égale ardeur, elle s'y est appliquée. Aussi longtemps qu'elle a exercé l'enseignement, du XVI^e^ siècle au XVII^e^ et jusqu'après son rétablissement, elle s'est préoccupée du théâtre. Partout où les Jésuites érigeaient leurs chaires de professeurs, ils dressaient aussi une scène ; et ses maîtres les plus considérés, les plus érudits — Çampion, Hoffæus, Avancin, Gretser, Reder, Bidermann, Masen, Pontanus — ont composé des drames. On admettait tous les genres : tragédie, comédie, simples dialogues, mystères, etc... La technique même du drame est redevable aux Jésuites sous plus d'un rapport [1]. Évidemment la Compagnie voyait dans ce genre de représentations un puissant moyen de former la jeunesse. Son but était double. En jouant sur un théâtre, les élèves devaient s'habituer à se présenter en public, se former à une attitude noble, à l'aisance du geste, à une prononciation élégante et distincte ; ils devaient apprendre à traduire convenablement leurs sentiments ; la mémoire s'exerçait en se perfectionnant dans la connaissance de la langue : les parents étaient

1. Nik. Scheid, *Der Jesuit Jakob Masen*, Cologne 1898, 36 sqq. Nik. Nessler, *Die Dramaturgie der Jesuiten Pontanus, Donatus und Masenius*. Brixen 1905, 15 sqq.

satisfaits de voir leurs fils si bien dressés ; enfin, tous les écoliers trouvaient là une distraction agréable, une diversion aux fatigues de l'étude, un stimulant au travail. Mais la Compagnie se proposait un second but : la formation morale de la jeunesse. Elle pensait avec raison que le théâtre où la beauté morale comme la laideur morale sont représentées à l'aide de tous les moyens extérieurs capables d'agir sur les sens et l'imagination, pour inspirer l'horreur du mal et l'amour du bien, est une leçon extraordinairement efficace. Et de fait, l'histoire du théâtre chez les Jésuites, non seulement en Allemagne, mais dans tous les pays catholiques, constate que d'excellents résultats ont été ainsi obtenus et pour les acteurs et pour les spectateurs. La religion elle-même a gagné au théâtre des Jésuites. Des voix autorisées affirment que l'art, de son côté, en a profité. Les drames des Jésuites, très nombreux, n'offrent point tous la même perfection artistique, mais bon nombre d'entre eux attestent un véritable talent poétique, et ils ont contribué à maintenir en Allemagne la tradition de l'art [1]. « A Ratisbonne, je me suis rendu sur-le-champ au collège des Jésuites », écrit Goethe [2], « où les écoliers donnaient la représentation dramatique d'usage chaque année. J'ai vu la fin de l'opéra et le commencement de la tragédie. Ils ne s'en sont pas mal tirés pour une troupe d'amateurs débutants. Les costumes étaient beaux et presque trop magnifiques. Cette représentation publique m'a fait de nouveau reconnaître la sagesse des Jésuites. Ils ne dédaignaient rien de ce qui peut produire quelque

1. Dürrwachter, *Der Jesuitendrama*, dans *Histor-politische Blätter*, CXXIV (1899), 278 sqq., 351 sqq.
2. Goethe, *ibid.* (traduction Porchat).

effet, ils savaient le traiter avec attention et avec amour. Ce n'est pas là de l'habileté comme on se le figure *in abstracto :* il y a là-dedans un plaisir pris à la chose, une jouissance sentie et partagée, telle que la produit la pratique de la vie. Comme cette grande Société a sous ses ordres des facteurs d'orgues, des sculpteurs et des doreurs, elle a aussi quelques hommes qui s'occupent du théâtre avec intelligence et avec amour, et comme les églises de ces Pères se distinguent par une agréable magnificence, ils savent s'emparer habilement d'un monde ami des plaisirs au moyen d'un théâtre bienséant. »

On a peut-être trop négligé d'étudier à ce point de vue l'enseignement des Jésuites : cette étude, pourtant, nous révèle quel but leur pédagogie se proposait. Ils veulent former l'homme, le former tout entier, le former pour la vie pratique. Éducation générale, complète, de l'homme et du chrétien, telle est la fin qu'ils poursuivent. Manières distinguées, élocution facile et éloquente, voilà, évidemment, à quoi la Compagnie dirige les exercices scéniques. Par là nous voyons aussi combien sa pédagogie est sage. La part prudente faite par elle au théâtre est, à son point de vue, un moyen comme tant d'autres, comme les récompenses et tout ce qui contribue à stimuler le zèle pour l'étude, comme le sentiment naturel de l'honneur, comme les divers moyens propres à écarter l'ennui et la fatigue de l'étude, à prévenir la paresse, à inspirer à la jeunesse l'entrain et l'énergie personnelle. Ces points gagnés, tout est gagné. Et voilà en quoi, bien souvent, les Jésuites se distinguent à leur avantage. C'est, en même temps, ce qu'une sage instruction et une véritable éducation peuvent faire de mieux : prendre la jeune humanité telle qu'elle est, avec sa

raison et sa volonté, avec son imagination, sa sensibilité, son attrait pour le jeu, et offrir à toutes ses facultés l'aliment dont elles ont besoin. « Tout ce qui est véritable, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui est vertueux, tout ce qui est louable dans le règlement des mœurs [1] » — c'est à quoi, à l'exemple de l'Apôtre, la Compagnie entend veiller.

6. — Dans le monde païen

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles [2]. » Telle est la grande mission, la mission divine que le Seigneur a confiée à son Église après qu'il l'eut fondée et confirmé, par sa mort et la résurrection, la divinité de son origine. Objet de cette mission — établir, régir, étendre et défendre le royaume de Dieu chez toutes les nations — devoir et pouvoir d'entreprendre cette mission, promesse divine d'une assistance spéciale — tout cela est renfermé dans ces paroles. Une fois prononcées sur l'Église, ces paroles n'ont point passé : elles restent toujours vivantes; elles sont le secret de sa vie, de son œuvre à travers tous les siècles comme à travers le monde tout entier. L'Église ne peut faire autre chose que marcher, prêcher, baptiser,

1. Philipp., iv, 8.
2. Matth., xxviii, 18 sqq.

répandre sur les âmes ses bienfaits, d'abord et surtout par la hiérarchie ecclésiastique, mais aussi, et en second lieu, par les Ordres apostoliques qui, sous la direction de l'Église, l'aident dans son œuvre et sa mission. La Compagnie est l'un de ces Ordres. Dès lors l'œuvre de la Compagnie elle-même, son apostolat dans les missions chez les païens, participent à la vertu et aux bénédictions dont ces paroles divines sont la source : de là, les résultats obtenus dans le champ immense ouvert à son action.

Évangéliser les infidèles, telle fut la première pensée de saint Ignace, et il l'a transmise, élargie encore, à sa Compagnie, en lui donnant pour but « la propagation et la défense de la foi », comme l'attestent expressément les Bulles des Papes, et le quatrième des vœux solennels, le vœu d'obéissance au Souverain Pontife en ce qui concerne les missions. Lors donc que Jean III, roi de Portugal, demanda à saint Ignace des missionnaires pour les Indes Orientales, le Saint lui envoya aussitôt un de ses premiers compagnons, saint François-Xavier. François fut l'un de ces conquérants spirituels pour qui la terre est trop petite. Il ne se proposait rien de moins que d'attaquer et de vaincre, dans sa citadelle, l'antique paganisme qui étendait au loin sur le monde sa puissance et sa civilisation. A peine arrivé à Goa, en 1542, il entreprit et acheva la conversion du peuple de la Côte des pêcheurs. En 1544, il est sur la côte orientale dans le Travancore : il y baptise 20.000 païens et ressuscite plusieurs morts. Deux ans plus tard, il quitte Malacca afin de porter l'Évangile vers les îles de la Sonde et les Moluques. Enfin, en 1549, il aborde au Japon dont il prend possession au nom du christianisme, et il va pénétrer en Chine, — la Chine, maîtresse adulée de

toutes les erreurs — quand il meurt, en 1552, avec la gloire et les mérites d'un véritable apôtre des nations. Sa vocation a fait de lui le pionnier du christianisme : il a ouvert à l'Évangile toutes les contrées de l'Asie orientale. Ses frères ont marché sur ses traces : ils ont poursuivi et complété son œuvre.

C'est précisément dans la mission du Malabar, — première étape de François-Xavier, et, depuis 1610, séparée de Goa, — que Robert de Nobili, se condamnant à vivre de la vie des Saniassis, trouva le moyen d'approcher des brahmanes, qu'après avoir reçu l'approbation de Grégoire XV, il convertit des milliers de païens de toutes les classes et éleva partout des églises. C'est là qu'en six mois il baptisa plus de 15.000 bouddhistes, plus de 20.000 païens ; là qu'évangélisèrent le bienheureux martyr Jean de Britto et le P. Beschi. Dans la province de Goa (érigée par François-Xavier en 1549), qui comprend tout le nord de l'Inde antérieure, les P.P. Rodolphe Aquaviva († 1579) et Jérôme Xavier († 1591) fondèrent la Mission du royaume du Grand-Mogol Akbar, ainsi que d'autres établissements à Moyak, à Agra, à Dehli, à Lahor, et baptisèrent plusieurs princes. De là, quatre missionnaires jésuites, Benoît de Goës († 1604), Antoine de Andrada († 1624), Desideri et Freyre († 1716), pénétrèrent en Chine et dans le Thibet où ils baptisèrent nombre d'infidèles et fondèrent deux établissements. La partie des Indes qui comprenait la Cochinchine (Annam) et le Tonkin avec Malacca faisait partie de la Province du Japon : elle bénéficia de l'expulsion des Jésuites du Japon (1614). Les missionnaires Jacques Carvalho et François Buzomi, aidés de leurs compagnons, réussirent (1629) à constituer dans l'Annam une communauté chrétienne de 15.000 âmes

au Tonkin, Alexandre Rhodes († 1641) réunissait 30.000 fidèles; il y avait 386 églises. En 1669, par suite de l'expulsion des Jésuites, les deux Missions passèrent aux mains du Séminaire des Missions étrangères de Paris. Les Philippines, avec les îles Carolines, Marianne, Mindanao, Moluques et de la Sonde, réunies en une seule Province depuis 1594, étaient encore, en 1763, évangélisées par 126 Jésuites. A Manado, le P. de Magalhaës († 1569) convertit le roi et tout son peuple. Aux îles Marianne, le P. Louis de San Vitores baptisa plus de 50.000 païens. Plus tard, aux îles Marianne et Caroline, le nombre des chrétiens dépassait 150.000.

Les petites communautés que saint François-Xavier avaient formées au Japon en 1549, grandirent et, trente ans plus tard, grâce à un nombre de conversions à peu près unique dans l'histoire des Missions, elles étaient devenues une magnifique chrétienté de 200.000 âmes, avec 250 églises. Mais, en 1587, se déchaîna une cruelle persécution : sauf une courte interruption, elle se prolongea jusqu'en 1640, et envoya au ciel un nombre considérable de missionnaires et de fidèles de toute condition, qui versèrent leur sang pour la foi. Malgré tout, en 1625, on comptait encore 500.000 chrétiens. Les convertis japonais étaient des héros : la persécution fut impuissante à les faire apostasier. De 1597 à 1660, 3.115 subirent le martyre. Au total, 200.000 sacrifièrent leur vie pour défendre leur foi, mourant soit dans les supplices, soit dans la misère. Le dernier martyr jésuite fut Christophe Ferreira qui, d'abord vaincu par l'horrible torture de la fosse, avait apostasié, mais, vingt ans plus tard, confessa victorieusement sa foi. Il semblait alors que l'Église chrétienne fût complètement anéantie au

Japon. La foi pourtant restait vivante dans les âmes, malgré l'absence des missionnaires ; et, en 1859, il y eut une floraison nouvelle, quand les prêtres des Missions étrangères arrivèrent dans le pays.

Le Jésuite Michel Ruggieri († 1581) fut le premier qui, sous les dehors d'un négociant, pénétra en Chine. D'autres le suivirent, se présentant en qualité de mandarins — Mathieu Ricci († 1601), Ferdinand Verbiest († 1688) et Adam Schall — : ils arrivèrent jusqu'à Pékin et surent, grâce à leur science des mathématiques et de l'astronomie, à leur parfaite connaissance de la langue et même à leur habileté dans l'art de la guerre, se rendre indispensables à ce point qu'ils obtinrent de l'empereur Kang-hi, le second empereur de la dynastie mandchoue, la pleine liberté religieuse. Vers cette époque (1692), le nombre des chrétiens, répartis entre 1.200 communautés, dépassait 300.000. La foi avait fait d'importantes conquêtes parmi les savants et jusque dans la famille impériale : dans le palais même, il y avait une église chrétienne et la foi semblait définitivement victorieuse, lorsque la controverse sur les rites vint anéantir toutes les espérances et ruiner la Mission. Les Jésuites avaient prévu cette ruine; mais ils se soumirent. La suppression de la Compagnie mit fin à l'existence de la Mission.

De cet apostolat si étendu en Asie, il reste aujourd'hui à la Compagnie les fondations suivantes. Sur les côtes orientale et occidentale de l'Inde antérieure, les Jésuites allemands ont les évêchés de Puna et de Bombay (1856); les Jésuites français, celui de Trichinopoli, dans le Maduré (1835), et Trinquemale; les Jésuites italiens, Mangalore, enfin les Jésuites belges, l'évêché de Pointe de Galles avec le Séminaire papal

de Ceylan (1893) et l'archevêché de Calcutta (1859) — sans compter, pour les uns et les autres, les Missions chez les infidèles à l'intérieur du pays. Tous ces évêchés possèdent des maisons d'éducation fort estimées. Les îles de la Sonde et les Moluques, réunies sous le Vicariat apostolique de Batavia (1849), sont confiées aux Jésuites hollandais, répartis entre 22 centres de missions. Depuis 1859, les Jésuites espagnols évangélisent les tribus sauvages de Mindanao (une des Philippines) et ont un important collège à Manille. En Chine, la Compagnie a deux vicariats apostoliques, celui du Tchili-sud-ouest, et celui de Kiangnam, avec les célèbres établissements de Zikawei et de Shanghaï.

La « Mission d'Orient », ou du Levant, a, depuis longtemps, sollicité le zèle apostolique de la Compagnie. Cette Mission comprenait la Turquie (Constantinople, à dater de 1607), l'archipel grec, la Syrie et l'Égypte. Les Jésuites n'ont pas abandonné ce vaste champ ; depuis 1841, ils y ont joint l'Albanie, et en 1881, la petite Arménie. Tout le monde connaît la Mission des Jésuites de Syrie avec son Université de Beyrouth (1881).

De bonne heure aussi la Compagnie a commencé son apostolat en Afrique ; et d'abord (1554), avec des vicissitudes diverses, en Abyssinie, dans l'Angola (1590), au Congo, dans le Mozambique et au Monomotapa (1560). Dans ces derniers temps, les Missions des Jésuites ont pris un nouvel essor grâce à la fondation de deux collèges dirigés par les Jésuites français au Caire et à Alexandrie ; grâce également aux deux Missions du Haut et du Bas-Zambèze, à la Mission belge dans le nouvel État du Congo ; et enfin, depuis 1850, grâce aux succès des Jésuites français à Mada-

gascar, où ils comptent, dans la Mission réservée à leur zèle, 100.000 catholiques avec 1.180 chapelles ou églises et trois collèges.

En 1549, les premiers Jésuites pénétrèrent au Brésil, et sous l'impulsion des célèbres missionnaires Emmanuel Nobrega, Joseph de Anchieta et Antoine Vieira, la foi se répandit des côtes de l'Océan jusqu'aux cannibales de l'intérieur du pays. En 1561, la Province du Brésil comptait déjà 34.000 convertis, groupés dans des villages. Dans la Province du Maragnon, en 1663, les missionnaires avaient baptisé 56.000 Indiens et réuni en 50 villages les habitants venus de 50 milles à la ronde.

Une œuvre très importante des Jésuites est la création de la Province du Paraguay, qui comprenait plusieurs parties de l'Argentine, du Brésil méridional, de l'Uruguay et même de la Bolivie (1606). Ils y réunirent les tribus errantes des Indiens et les organisèrent en communautés chrétiennes. En 1767, ces groupements étaient au nombre de 56 et comptaient 120.000 habitants. C'est ce qu'on appelle les « Réductions du Paraguay » ou « l'État des Jésuites », la « République des Jésuites », œuvre admirable de christianisation et de civilisation que, dans ses autres fondations, la Compagnie a toujours prise pour modèle. A ce propos, de Humboldt s'exprime ainsi : « L'apostolat des Jésuites a merveilleusement réussi parmi les Indiens libres de l'Amérique du Sud, dans les forêts vierges du Paraguay : là, pendant cent quarante ans (1610-1750), sous la douce et patriarcale direction des Jésuites, ces sauvages ont vécu, heureux et contents, formant un État indépendant et libéralement organisé[1] .»

1. Cité par Kurz, *Kirchengeschichte*, II, 197

Sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud les Jésuites s'étaient également mis à l'œuvre. Dès 1567, ils avaient une Province au Pérou et dans quelques parties de la Bolivie actuelle : ils dirigeaient les Missions indiennes du Maragnon supérieur et celles des sauvages Moxos qui comptaient ensemble environ 5.000 âmes. En 1608, ils y ajoutèrent Quito — aujourd'hui l'Équateur. Cette Province avait, en outre, la charge de 30 Réductions d'Indiens du Napo et sur les rives du Maragnon. Le Chili, où les Jésuites étaient entrés en 1593 et qui devint une Province en 1624, comprenait la Mission indienne de l'Araucanie, les îles Chiloe et celles de la côte jusqu'au détroit de Magellan, soit environ 7.718 âmes. Dans la partie nord de l'Amérique du Sud, qui aujourd'hui correspond à peu près au Vénézuéla et à la Colombie, nous trouvons, vers 1696, la Province de la Nouvelle-Grenade avec l'État de Carthagène, sanctifié par le glorieux apostolat de saint Pierre Claver. De cette Province dépendaient trois importantes Missions d'Indiens : celle des Llanos avec 11 Réductions, celle des Caraïbes et des Indiens de l'Amérique avec 6 Réductions, et enfin la Mission des Antilles.

Actuellement, dans ces vastes contrées, autrefois évangélisées par elle, la Compagnie ne possède plus que la Province de Rio Grande du Sud et de Sa Catarina avec les cinq grands collèges de S. Léopold, de Pelotas, de Porto Alegre, de Florianopolis et de Parecy-Nuevo ; plus 16 colonies allemandes avec 90 postes de Pères allemands et les deux collèges de Itu et du Nouveau Fribourg, relevant de la Province romaine. Il faut y ajouter : deux collèges des Pères espagnols à Buenos-Aires et à Santa-Fé ; deux maisons d'Exercices à Cordoba (République Argentine) et

à Montevideo (Uruguay) ; les collèges du Pérou, à Arequipa, la Paz et Lima ; au Chili, le collège de Saint-François-Xavier, à Puerto Montt, et l'établissement d'enseignement supérieur à Santiago ; dans l'Équateur, les collèges de Quito et de Riobamba ; dans la Colombie et le Vénézuéla, les collèges d'Antequera, Carthagène, Honda, Mérida, Medellin, Mompos, Pamplona, Bogota, San Domingo et Tunga. Dans la Guyane anglaise, les Jésuites anglais ont la Mission indienne de Demerara.

L'Amérique du Nord avait l'importante Province du Mexique. Fondée en 1572, cette Province comprenait les trois grandes Missions indiennes de Tarahumara, de la Sonora avec 23 Réductions et de la Basse-Californie avec 23 Réductions. Le P. Kino (Kühn), missionnaire et savant distingué, aurait, à lui seul, baptisé de 40 à 50.000 païens. Lors de la suppression de la Compagnie, la population tout entière de la Californie était, dit-on, devenue chrétienne, et les missionnaires lui avaient enseigné l'agriculture et les arts de la paix. Le nombre des Indiens convertis dans la Province du Mexique s'élevait à 122.000.

On sait toute l'importance de la Mission du Canada fondée par les Jésuites français. Après de longues luttes, ils réussirent à convertir les Hurons et surtout les Iroquois. En 1635, Québec vit s'ouvrir la première grande école de l'Amérique. Du Canada, les Jésuites rayonnèrent et, vers 1700, créèrent dans les États-Unis actuels, des établissements, dans le Michigan, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas, la Louisiane, l'Alabama, le Mississipi et la Pensylvanie, — ils préparaient ainsi avec succès le magnifique développement que, depuis 1889, la Compagnie a pris par la création des Provinces du Missouri, de Newport,

de la Nouvelle-Orléans, du Canada, de la Californie, et par les célèbres Missions des Montagnes Rocheuses (P. de Smet, 1841) et du haut Alaska (1886). Au Mexique, la Compagnie possède, depuis 1853, une Province qui, en 1900, a repris la Mission indienne de Tarahumara.

La création la plus récente de la Compagnie est celle des Missions des colons, en Australie. Depuis le milieu du siècle passé, les Jésuites irlandais y travaillent avec succès. Le Honduras anglais, Cuba et la Jamaïque dépendent des Provinces des États-Unis.

Tel est, dans ses grandes lignes, le champ que la Compagnie de Jésus a, peu à peu et par d'infatigables labeurs, ouvert à son zèle apostolique, ou plutôt que Dieu lui a donné dans sa grâce et dans sa bonté. Le champ est vaste. Il comprend à peu près tous les pays d'outre-mer. Parmi les contrées où l'amour de la science ou celui du lucre ont attiré des voyageurs, il n'en est peut-être pas une seule où le souci des âmes n'ait conduit le Jésuite : en maints endroits, c'est lui qui a pénétré le premier, et là où d'autres apôtres de la foi l'avaient devancé, il a généreusement apporté son concours. « Vous vous vantez d'avoir pénétré bien avant dans l'intérieur du pays », disait un Indien du Canada à un marchand de fourrures des États-Unis; « vous ne songez donc pas que les Robes Noires vous ont devancé et vous ont montré la voie vers l'ouest » ? C'était assez d'un cri d'appel, assez d'une indication du ciel, pour que le Jésuite partît n'importe où, aux Moluques comme au Canada. L'esprit de sa vocation, vivant en lui, l'entraînait jusqu'aux confins du monde. C'est ainsi que, moins de cent ans après sa fondation, la Compagnie avait enserré de toutes parts le monde païen dans un réseau de Missions, dont humainement

parlant, il ne pouvait plus sortir. De bons esprits en jugent de la sorte. « S'ils (les Jésuites) n'avaient été arrêtés dans leur magnifique carrière (exemplary career) par des mesures aussi impolitiques que méchantes, la conversion et la civilisation des tribus indigènes seraient peut-être chose faite à l'heure actuelle[1]. » Parlant des Indes et de la Chine, Campbell reprend : « Il y avait lieu d'espérer que les Jésuites convertiraient la Chine et les Indes; si leur œuvre n'avait été empêchée par les événements politiques, ils y auraient réussi[2]. »

« Quelle activité incomparable, universelle ! » écrit Ranke[3]. « On les rencontre en même temps dans les Andes et dans les Alpes; ils envoient leurs pionniers au Thibet et en Scandinavie; on constate leur influence politique en Angleterre et au Siam; et, cependant, sur un si vaste théâtre, cette activité ne perd rien de sa force : elle reste toujours vive, toujours infatigable : l'impulsion qui part du centre, gagne en énergie, en intensité, en parvenant aux extrémités. » La Compagnie, certes, n'a épargné aucune peine. Et Dieu a merveilleusement béni ces efforts, au double point de vue de l'extension et des résultats obtenus. La conversion de l'Amérique du Sud, des Philippines et du Canada est en grande partie l'œuvre des Jésuites. Ils ont pénétré les premiers dans l'Inde occidentale, en Chine et au Japon, et, pendant longtemps, ils y ont travaillé seuls. Quand d'autres missionnaires sont venus, la Compagnie a toujours conservé la part du lion, sous le rapport du nombre des ouvriers et du résultat obtenu. Ainsi, de 1581 à 1712, 376 Jésuites

1. R. Southey, *History of Brazil*, III, Londres 1819, 372 sq.
2. *India as it may be*, by George Campbell (1853), 397.
3. *Die römische Päpste*, II[6], 327.

furent envoyés en Chine, alors que, de 1631 à 1712, les Dominicains comptaient 48 missionnaires ; les Franciscains, 56, de 1633 à 1712 ; les Augustins, 17, de 1633 à 1712 ; le Séminaire de Paris et la Propagande, 30, de 1683 à 1712. Sur un total de 527 missionnaires, 376 appartiennent à la Compagnie — presque les deux tiers. En Chine, en 1701, les Jésuites avaient 70 résidences, 208 églises et 59 prêtres ; les Franciscains, 21 résidences, 19 églises et 29 prêtres ; les Dominicains, 8 résidences, 6 églises et 9 prêtres ; les Augustins, 6 résidences, 4 églises et 6 prêtres ; le Séminaire de Paris et la Propagande, 9 résidences, 7 églises et 15 prêtres. Aujourd'hui encore (1908), sur les 1.800 missionnaires des 42 Missions de Chine, 280 appartiennent aux deux Missions des Jésuites, du Kiangnam et du Tschili du sud-est ; de même qu'en 1909, sur les 1.141.711 chrétiens de l'Empire du Milieu, 240.000 — donc, plus d'un cinquième — appartiennent à ces deux mêmes Missions. Mêmes proportions, en 1908, pour les diverses Missions de l'Inde : le total des chrétiens s'élève à 2.300.000 ; sur ce nombre, 800.000 appartiennent aux 6 diocèses goanais et syro-malabars ; 1.500.000 aux Missions diverses qui sont au nombre de 22 ; et parmi ces 22 Missions, les Jésuites en ont sept qui comptent à elles seules 540.000 chrétiens.

Les auteurs qui s'occupent de l'Histoire des Missions font remarquer que, partout, l'arrivée des Missionnaires Jésuites ouvre une période de progrès. Baluffi écrit : « Les essais et les travaux du clergé pour la culture des intelligences américaines ne commencèrent à donner des fruits qu'à l'arrivée des fils de saint Ignace. Au témoignage de l'Inca Garcilaso de la Vega, avant leur venue au Pérou, les populations de ces contrées étaient, sous le rapport

intellectuel, dans une condition lamentable[1]. » Solorzano[2] atteste que les Jésuites ont fait merveille pour l'éducation de la jeunesse. « Aussi leur a-t-on confié ces collèges d'Indiens (les établissements destinés à l'éducation des fils de caciques) à Lima, à Cuzco et en d'autres villes du Pérou ; et j'ai toujours été d'avis qu'on aurait dû leur confier aussi les autres. C'est une condition essentielle pour arriver à former un bon clergé indigène. » — Même constatation pour les Indes orientales. A l'arrivée de saint François-Xavier, la Mission prit un essor extraordinaire. L'apostolat du Saint et de ses compagnons amena d'innombrables conversions ; en peu d'années, Goa et ses environs étaient vraiment chrétiens. Le premier archevêque de Goa, Jean de Albuquerque, de l'Ordre des Franciscains, dit dans une lettre à la reine (28 octobre 1549) : « Le collège de Saint-Paul à Goa, collège des Pères de la Compagnie de Jésus, a produit et produit encore des fruits excellents pour la conversion des païens, et non seulement pour la conversion des païens, mais aussi pour le salut des Portugais, grâce aux confessions, aux prédications, au bon exemple. L'œuvre progresse chaque jour. De même qu'en Égypte l'ange marqua du sang de l'agneau les demeures des enfants d'Israël, ainsi les Pères de ce collège semblent avoir arrosé toutes ces contrées du sang de Jésus-Christ, je veux dire de sa foi, parce qu'ils ont baptisé les infidèles et leur ont appris ce que Jésus-Christ a souffert pour eux, — vérité qui, jus-

1. Gaetano Baluffi, *L'America un tempo espagnuola*, II, Ancône 1845, 91.
2. *De Indiarum jure*, II. Madrid 1639, 241.

qu'alors, était restée cachée pour le cœur des païens[1]. » — « Si la période de Missions qui a suivi le moyen âge est la plus brillante de l'Histoire de l'Église pendant les vingt siècles que compte cette histoire, elle le doit en première ligne aux travaux vraiment étonnants de la Compagnie de Jésus. » Ainsi s'exprime le P. Fr. Schwager[2].

A quoi donc attribuer ce phénomène? Nous l'avons insinué quand nous avons parlé des œuvres accomplies; mais M. Müllbauer s'en explique très clairement[3]. « Bien que des efforts sérieux aient été tentés pour la propagation de la foi durant cette période (avant l'arrivée de saint François-Xavier), cependant, si nous exceptons le P. Antonio de Porto, ils n'ont pas amené des résultats durables et brillants ; et cela était impossible, si nous songeons au petit nombre des missionnaires, à leur ignorance de la langue du pays, à l'absence d'établissements d'éducation. Toutefois le plus grand obstacle à la propagation de la foi était qu'on ne suivît aucun système précis; on est d'autant plus agréablement surpris lorsque, dans la période suivante, on rencontre l'apostolat si bien réglé et coordonné des Jésuites. » Partout, en effet, les Jésuites ont poursuivi l'œuvre des missions d'après un plan unique, bien déterminé : leur travail était organisé. Rien n'était laissé au gré du missionnaire, sinon son zèle à réaliser le plan fixé. L'autorité centrale, dont le siège était à Rome, n'a jamais, sinon momentanément, abandonné la haute surveillance d'une

1. *Briefe ans Ostindien*, I, 50 sqq.
2. *Die katholische Heidenmission in der Gegenwart*, Steyl, 1907, 16.
3. M. Müllbauer, *Geschichte der katholischen Missionen in Ostindien*, Munich 1851, 60.

Mission. Aussitôt établie, la Mission était rattachée à une Province ou érigée elle-même en Province. Voilà pourquoi, en Asie et en Amérique, nous trouvons des Provinces si nombreuses, ayant chacune des stations de missionnaires ou « Réductions » confiées à sa garde. Sans doute ces Provinces de Missions se recrutaient pour une bonne part en Europe, mais elles se réservaient la direction des travaux apostoliques. C'est ainsi que nous rencontrons un grand nombre de Jésuites allemands dans toutes les Provinces de l'Asie et de l'Amérique[1]. En outre, si les Jésuites se mettaient immédiatement en contact avec le peuple, ils cherchaient tout d'abord à gagner à la religion les chefs du pays et à s'attirer les familles en s'occupant des enfants et des esclaves. Ils apprenaient la langue de la contrée, ils s'en servaient pour instruire, pour composer et publier des livres. Leur enseignement religieux était simple, précis, méthodique, jusqu'à ce que le système d' « accommodation » du P. de Nobilis introduisît une modification.

Les Jésuites ne se contentaient pas de bâtir des couvents : ils construisaient des écoles — écoles élémentaires, écoles secondaires, Universités. Voilà pourquoi les Provinces de Missions comptent tant de collèges : le Brésil, 3 ; les Philippines, 7 ; le Pérou, 16 ; le Mexique, 29 ; Quito, 11 ; la Nouvelle-Grenade, 9 ; le Paraguay, 12. — Les Jésuites ne visaient pas simplement à faire des conversions en masses ; ils ne se proposaient pas uniquement de convertir : ils voulaient former les âmes à une vie vraiment chrétienne, civiliser les populations et faire de la religion la base de

1. Voir A. Huonder S. J., *Deutschen Jesuitenmissionäre des 17 und 18 Jahrhunderts* Fribourg-en-B. 1899, 105 sqq.

cette civilisation toute chrétienne. Pour atteindre ce but, ils prirent la voie la meilleure. Ils s'accommodaient autant que possible aux païens qu'ils voulaient convertir, se conformaient aux coutumes nationales, tenaient compte de leurs dispositions naturelles. Le « système d'accommodation » lui-même, avait sa raison d'être. De là les magnifiques résultats obtenus. Aux Japonais, peuple réfléchi, les Jésuites parlaient de philosophie pour arriver à parler de théologie. Les cartes géographiques et célestes dont ils décoraient les appartements de l'empereur de la Chine, leur fournissaient, par leurs symboles mystérieux, l'occasion d'entretenir le Fils du ciel des mystères du christianisme. Aux Indiens, qui aimaient la musique, ils enseignaient la doctrine chrétienne par des chants. Presque partout, comme au Japon, en Chine et dans l'Amérique du Sud, le théâtre des Jésuites devint un auxiliaire de l'œuvre des Missions. De la sorte les Jésuites entraient par la porte des néophytes et les faisaient sortir par la leur. Voilà, assurément, une politique fort innocente: se faire tout à tous pour gagner toutes les âmes à Jésus-Christ; c'est faire le plus noble usage des choses de ce monde qui peuvent toutes devenir un moyen d'aller à Dieu.

Les missionnaires jésuites n'étaient donc pas simplement des messagers de la foi, mais encore des pionniers de la civilisation. Aux fidèles des Philippines, ils apprirent l'industrie du coton et l'élevage des vers à soie. Aux Américains, ils enseignèrent l'agriculture, les travaux manuels et les arts de la paix. Les résultats que leur plan de civilisation pouvait donner, on a pu les constater dans les Réductions du Paraguay, où il leur a été permis de les ap-

pliquer librement [1]. Nulle part, peut-être, il n'y eut plus de bien-être moral et matériel. Arts d'utilité, arts d'agrément y prospéraient. A côté des charpentiers, des maçons, des forgerons, on trouvait des tourneurs, des sculpteurs, des peintres, des doreurs. On fondait des cloches, on fabriquait des orgues, on construisait des moulins, on créait des canaux [2]. Ce furent surtout des Jésuites allemands qui se révélèrent des maîtres dans cet art de civiliser les tribus sauvages. L'évêque de Buenos-Aires, qui avait visité ces communautés chrétiennes, disait dans son Rapport au Pape : « Telle est leur innocence que je crois qu'en une année il ne se commet pas un seul péché mortel dans ces Réductions. » Voltaire avoue que ces Réductions étaient « le triomphe de l'humanité [3] ». L'évêque de Cordoba († 1750), après les avoir vues, faisait cette remarque : « Les Jésuites me semblent faits pour la conversion des païens. » « On ira bien vite en avant », écrit de Humboldt, « dès qu'à l'exemple des Jésuites on assurera des secours extraordinaires aux Missions les plus éloignées et qu'on enverra aux stations extrêmes les missionnaires les plus courageux, les plus intelligents, connaissant le mieux les langues des Indiens [4]. » C'est à peu près ce que le T. R. P. Général Roothaan disait dans sa Lettre circulaire du 3 décembre 1833 : il y recommande de favoriser les Missions : les Provinciaux ne doivent pas regarder comme une perte les sacrifices qu'ils feront en détachant plusieurs de leurs subordonnés dans les Missions; plus ils se mon-

1. Cf. Heimbücher, *Die Orden und Kongregationem der katholischen Kirche*, III (1908), 235 sqq.
2. R. Southey, *History of Brazil*, II, 360.
3. Dans Heimbucher, *ibid.*, III, 239.
4. *Reise in die Aequinoktiale Gegenden*, VI. Stuttgart 1862, 56 sq.

treront généreux en se séparant ainsi de sujets bons et utiles, plus le Seigneur les dédommagera en leur envoyant des novices. « Dans tous ces pays », remarque Ranke [1], « les Jésuites ont conservé un naturel accommodant en même temps que ferme et persévérant ; ils ont réalisé des progrès auxquels on ne se serait jamais attendu : ils ont réussi à vaincre en partie la résistance de ces religions nationales qui règnent en Orient. »

Lorsque les Jésuites furent expulsés des missions d'Amérique et que la Compagnie tout entière fut supprimée, on reconnut bien non seulement ce que les travaux des Missionnaires avaient fait pour les Réductions, mais encore quel concours ils apportaient à l'œuvre apostolique de l'Église. En 1767, tous les missionnaires jésuites se virent expulsés des Missions hispano-portugaises et conduits prisonniers en Europe. Ce désastre laissa 113.716 chrétiens sans pasteurs; les magnifiques Réductions se trouvèrent anéanties. Peu à peu les villes et les villages tombèrent en ruines; les habitants se dispersèrent ; sur 100.000 qui peuplaient les rives du Parana, il en restait à peine 1.000 en 1835; c'en était fait de la prospérité matérielle. Ces contrées fertiles, plantées d'orangers et de tamariniers, entrecoupées de riches pâturages, ne produisent plus que du manioc et des bananes; les chevaux et les bêtes à cornes ont à peu près disparu. Voilà dans quel état Humboldt trouva le pays vingt-cinq ans après la suppression de la Compagnie [2]. Les Missions du Maragnon et de la Californie eurent le même sort. Du reste, dans toutes les autres

1. *Die römischen Päpste*, II⁶, 325.
2. *Die römischen Päpste*, IV, 260.

parties du monde, la suppression de l'Ordre fit un tort incalculable à ce même point de vue. Les anciens missionnaires jésuites quittèrent le pays ou moururent ; les nouveaux ouvriers n'arrivaient point encore. L'Europe, bouleversée par la tourmente de la Révolution et couverte de ruines, ne pouvait rien. Toutes les traditions furent interrompues ou supprimées : ce n'est qu'après la Restauration que les Ordres consacrés aux Missions se relevèrent et envoyèrent des ouvriers dans le champ désolé qui les attendait au delà des mers.

Mais, demandera-t-on, pourquoi la Compagnie ne s'est-elle pas occupée de former un clergé séculier dans les pays de Missions ? Elle l'a fait. En principe, elle n'a jamais été opposée à la formation d'un clergé indigène ; seulement, à l'exemple de l'Église elle-même elle n'a abordé qu'avec prudence une œuvre si importante ; elle a voulu tout d'abord que, chez les convertis, l'esprit païen, l'immoralité et l'orgueil eussent cessé de fermenter, jusqu'à la première et à la seconde génération[1]. Un jésuite, le P. Alexandre Rhodes, a contribué à la fondation du Séminaire des Missions étrangères de Paris[2]. L'Église catholique, grâce à l'aide de Dieu et au concours apporté par le zèle incessant des anciens et des nouveaux Ordres apostoliques, poursuit magnifiquement son œuvre chez les nations païennes, et la nouvelle Compagnie a pris à cette œuvre une part importante. Prétendre que les Jésuites d'aujourd'hui aiment mieux s'occuper en Europe que de travailler dans les contrées d'outre-mer, c'est une calomnie. La nouvelle Compa-

1. Cf. A. Huonder S. J., *Der einheimische Klerus in den Heidenländern*, Fribourg-en-B. 1909, 302.
2. *Ibid.*, 130.

gnie compte, dans les Missions étrangères, autant d'ouvriers que l'ancienne en comptait : proportionnellement, elle en a même davantage. Au moment de la suppression, les Jésuites étaient 22.589, dont 3.267 étaient occupés dans les Missions. La nouvelle Compagnie compte 16.152 membres, dont 3.632 travaillent dans les Missions, en donnant à ce mot son sens large. On estime que, d'ordinaire, un dixième de ses ouvriers se consacrent à cet apostolat : ici, la proportion serait bien plus forte — un quart environ de la totalité.

Nous avons suffisamment parlé du vaste champ ouvert à l'apostolat de la Compagnie et de ses œuvres dans les Missions. Elle a beaucoup et bien travaillé ! Mais qui dira les sacrifices que ce labeur exige? C'est d'abord le voyage sur mer, si long autrefois et si dangereux. Combien ont été engloutis par les flots, ou emportés par la maladie, avant d'avoir atteint le but! De 1581 à 1712, plus de 127 Jésuites ont succombé en route pour la Chine. Ce sont ensuite les indicibles privations, les difficultés de tout genre venant du pays ou des hommes, les intempéries du climat, le danger des insectes venimeux, les épidémies, la barbarie des anthropophages. C'était une vie toute de dévouement et d'immolation. Parmi les Missions dont la Compagnie s'est chargée, il n'en est peut-être pas une seule où ses enfants n'aient eu à verser leur sang : à Salsette, 5 ; au Tonkin, 4 ; en Abyssinie, 5 ; dans l'Equateur, 2; au Brésil, 40 ; au Japon, ce furent des hécatombes. La Compagnie compte, dans ses Missions, plus de 800 martyrs. Des milliers de Jésuites ont rendu leur âme à Dieu, loin de leur patrie, après une vie pleine de fatigues, de privations et de dangers. Mais rien ne pouvait ébranler leur courage, leur gé-

nérosité dans le sacrifice, et ils poursuivaient victorieusement leur route. Ceux qui succombaient étaient aussitôt remplacés par d'autres plus nombreux encore, dans l'espérance qu'ils auraient le bonheur et l'honneur de donner leur vie pour la foi. Les Missions les plus recherchées furent toujours le Japon et l'Angleterre, parce que le martyre y était plus certain. Un Jésuite resta dix ans comme cuisinier sur un vaisseau qui croisait sur les côtes du Japon; il voulait aborder, sans être connu, dans ce pays où tous les Jésuites étaient voués à la mort la plus cruelle. Quand on eut la douleur d'apprendre que Ferreira, Provincial des Jésuites, avait apostasié, 30 de ses frères d'Europe partirent aussitôt pour le Japon, afin de réparer l'outrage commis envers Dieu. Ils étaient de ces héros pour qui Jésus-Christ est la vie, et la mort un gain[1]. Aussi le gouverneur de Cayenne (cette Mission, jusqu'en ces derniers temps, a toujours attiré les Jésuites à cause de la fièvre jaune qui y règne) disait, transporté d'admiration : « Vous êtes plus heureux que nous : la mort ne vous cause aucun effroi. » Une *Revue de Géographie* publiée en Allemagne écrit : « Les décès qui se multiplient dans leurs rangs attestent éloquemment l'inébranlable esprit de sacrifice avec lequel ils remplissent, en ces parages mortels (Cayenne), la dangereuse mission qu'ils ont librement acceptée[2] ». A son tour, un collaborateur d'une autre Revue[3], dit : « L'intrépidité qui caractérise la Compagnie dans ses travaux en Europe, l'a accompagnée dans les contrées païennes. L'étendue et la multiplicité de ses entreprises sont tout simplement étonnantes; la prudence

1. Philipp., I, 21.
2. Petermann, *Geographische Mitteilungen*, 1858, 576.
3. *Aus Natur- und Geisterwelt.*

et l'énergie qu'elle apporte à son œuvre sont merveilleuses; l'esprit de renoncement et la force d'âme dont ses enfants font preuve dans les contrées sauvages et les déserts, dans les marécages fiévreux et pestilentiels, au milieu des cannibales, dans les perfides embuscades, — cette générosité, qui va jusqu'à une mort misérable et souvent jusqu'au martyre, est sublime et elle inspire le respect [1]. »

Mais cette gloire, les Jésuites ne l'ont-ils point ternie en se livrant, par amour du gain, à des entreprises commerciales? On le dit, mais sauf pour Lavalette, qui d'ailleurs est discuté, on ne peut, en vérité, faire un semblable reproche aux Jésuites. Sans doute, dans les Réductions d'Amérique, ils ont surveillé le trafic de leurs Indiens avec leurs voisins. Mais cela n'est point faire du commerce, et cette surveillance était nécessaire dans les conditions où se trouvaient leurs protégés. Tout le profit était pour la Mission : les Jésuites n'en gardaient rien pour eux-mêmes. Le désintéressement des Pères du Paraguay a été hautement attesté en 1743, par le roi Philippe V d'Espagne; et celui des missionnaires du Maragnon, par le Gouverneur portugais Jean de Maja. « Le gain du travail », dit-il dans un rapport adressé à Lisbonne, « est employé par eux (les Jésuites) au profit des Indiens et à l'ornementation des belles églises de la Mission. Ils ne retirent absolument rien des Missions, car ils ne possèdent aucune propriété [2]. » A son tour, le protestant Southey écrit[3] : « S'il est une chose certaine, c'est que les Jésuites du Paraguay n'ont ramassé aucun

1. Böhmer, *Die Jesuiten*, Leipzig 1907, 129.
2. Voir Duhr, *Jesuitenfabeln*, 620, 623, pour le Décret de Philippe V et le Rapport du Gouverneur.
3. *History of Brazil*, II, 335.

trésor. » La calomnie que nous réfutons ainsi est une invention de Pombal et de sa séquelle. Que les Papes Clément IX et Urbain VIII aient interdit à tous les Ordres religieux, « même à la Compagnie de Jésus », de faire du commerce, il ne s'ensuit nullement que les Jésuites se soient, de fait, occupés de commerce. Si la Compagnie est nommée dans ces Décrets, c'est simplement pour qu'elle ne soit pas l'objet d'une exception. Comme, sur divers points, ses Constitutions diffèrent de celles des anciens Ordres religieux, elle avait obtenu des Papes ce privilège de n'être point comprise dans une interdiction qui ne ferait pas d'elle une mention spéciale[1]. Quant au jugement du cardinal Saldanha qui, sur la demande de Pombal, aurait visité, au nom de Benoît XIV, les maisons de la Compagnie, et déclaré que, dans tous les établissements des Jésuites, on faisait du commerce, il ne mérite pas d'être pris en considération, parce qu'il n'a été précédé d'aucune visite légalement faite, et que Clément XIII lui-même s'en montra mécontent[2]. Comme la prétendue « République du Paraguay » et le fameux « empereur du Paraguay », le commerce fait par la Compagnie dans les Réductions est un conte imaginé à plaisir.

Si les Jésuites ont traversé les mers, franchi les montagnes, pénétré dans les déserts, ils n'étaient poussés ni par l'amour du lucre ni par les intérêts commerciaux : ils aspiraient à étendre le règne de Jésus-Christ, à sauver les âmes des pauvres païens et, en les sauvant, à procurer la gloire de la Majesté divine. Tout leur trafic se bornait au salut des âmes. La

1. Duhr, *Jesuitenfabeln*, 644 sqq.
2. Duhr, *Jesuitenfabeln*, 646 sqq.

Compagnie est un Ordre apostolique : rien de plus, mais cela lui suffit. Ce qu'elle demande aux hommes, c'est leur âme pour lui assurer l'éternel bonheur : c'est tout. L'Église, prétendait-on au XVI^e^ siècle, avait laissé s'affaiblir la vérité et s'éteindre en elle l'esprit apostolique. Précisément à cette époque, Dieu suscita dans l'Église saint François-Xavier et la Compagnie de Jésus, dont l'œuvre atteste que l'héritage apostolique, transmis à l'Église par ces paroles : « Allez dans le monde entier, baptisez, enseignez ; je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles », ne lui a point été ravi. L'œuvre de la Compagnie est apostolique : elle porte en elle tous les caractères de l'apostolat. D'abord, la fécondité : la Compagnie a parcouru tout l'univers ; partout elle a prêché Jésus-Christ ; elle a conquis un monde à Jésus-Christ, à son Église ; — ensuite la mission : la Compagnie n'a point obéi à un commandement humain ; elle a été envoyée par Dieu[1] ; — enfin les marques extérieures : elle a connu la patience, les nécessités pressantes, les dangers, les veilles, la faim, la soif, le froid, les extrêmes afflictions ; elle a agi dans l'Esprit-Saint, dans la pureté, la douceur, la charité sincère, avec la force de Dieu, toujours mourante et toujours vivante, pauvre et enrichissant les autres[2]. Tel est l'apostolat de la Compagnie.

C'est par les Exercices spirituels que saint Ignace a inspiré à la Compagnie ce puissant esprit apostolique. Il y a là un point de vue, un principe fondamental et une disposition d'âme que le saint Fondateur nous présente comme constituant l'apogée des pratiques

1. Rom., x, 15.
2. II Cor., vi, 4 sqq.

spirituelles, de l'imitation de Jésus-Christ, et le résumé de toute la perfection chrétienne. Nous voulons parler du « troisième degré d'humilité ». Il consiste en ceci que l'homme, considérant Notre-Seigneur Jésus-Christ, par respect pour sa divine Personne, et dans l'intention de suivre son exemple, regarde comme indigne de lui de chercher, de choisir et d'accepter ici-bas autre chose que ce que le Sauveur a lui-même cherché, choisi ou accepté, savoir une vie de pauvreté, de travail, de privations, de souffrance, de complète immolation de soi-même par amour pour notre salut, et en vue de procurer la gloire de Dieu par le salut des âmes. Saint Ignace élève ses fils dans cet esprit ; il en fait le principe du zèle apostolique de sa Compagnie : c'est à cet esprit qu'il mesure l'étendue, la largeur et la perfection de ce zèle. Voilà ce qui a donné à la Compagnie ses apôtres de la foi, ses missionnaires qui ont évangélisé les païens ; voilà pourquoi ils avaient hâte de courir aux postes les plus périlleux du royaume de Jésus-Christ ; voilà où ils puisaient leur courage dans les travaux et les nécessités, l'héroïsme de la mort et du martyre. L'esprit du troisième degré d'humilité explique leur vie, leur apostolat, leurs succès. Les Missions de la Compagnie ne sont pas autre chose que l'application du troisième degré d'humilité. Tous ces labeurs, tout ce zèle, c'est la glorieuse traduction du troisième degré d'humilité en actes magnanimes, et dans une mesure héroïque. « La charité du Christ nous presse [1]. » « La charité est douce et bienfaisante... elle supporte tout, elle espère tout... elle souffre tout... [2]. »

1. II Cor., v, 14.
2. I Cor., xiii, 4 sqq.

7. — Dans les sentiers de la miséricorde

« Celui qui n'aime point son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas[1] ? » Ces belles paroles nous rappellent que l'homme étant l'image de Dieu est, pour ainsi dire, Dieu rendu visible en ce monde. Or, c'est par le corps de l'homme que Dieu devient ainsi visible. Qui donc, dirons-nous, pourrait ne point honorer notre Dieu rendu sensible à nos regards, et, dès lors, ne point traduire ses hommages par des actes en conformité avec ce sentiment ? Dieu lui-même s'est un jour révélé à nous dans son adorable Humanité, et il nous dit : « Ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait [2]. » Pour la Compagnie de Jésus, qui veut être animée de l'esprit de Jésus et du christianisme, qui fait de la charité sa vertu distinctive, comment ces paroles du Seigneur ne seraient-elles pas sacrées? Sans doute la fin immédiate de la Compagnie, en tant qu'Ordre apostolique, est de secourir spirituellement le prochain, et sa vertu principale est le zèle des âmes. Mais cela n'exclut pas, à l'occasion, la pratique des œuvres de la miséricorde corporelle, alors surtout que les œuvres de ce genre ont un rapport étroit avec la miséricorde spirituelle.

Et, de fait, saint Ignace l'a réglé ainsi. Les siens, dit-il [3], doivent, dans la mesure où le ministère des œuvres spirituelles et leurs forces le leur permettait, s'adonner aussi aux œuvres de la miséricorde

1. I Joann. iv, 20.
2. Matth. xxv, 40.
3. *Const.*, P. 7, 4, 9. *Ex.* 4, 19.

corporelle, comme sont le soin des malades, des pauvres et des prisonniers, la visite des hôpitaux. La pratique de ces œuvres de miséricorde remonte jusqu'aux premiers temps qui suivirent la conversion du Saint, et il voulut toujours que ses compagnons y fussent partout fidèles. Une des épreuves imposées à ceux qui viennent d'entrer dans la Compagnie, est précisément le service des hôpitaux durant un mois [1]. Les fondations faites par saint Ignace en dehors de la Compagnie sont évidemment des œuvres de miséricorde : maison des catéchumènes pour les Juifs, établissements pour les orphelins, pour les femmes exposées au danger ou repenties. Et dans la Bulle de canonisation du saint Fondateur, le pape Urbain VIII exalte particulièrement le zèle infatigable d'Ignace à soulager l'humanité souffrante. La Compagnie a gardé précieusement ce testament de son Fondateur : elle l'a fidèlement observé.

Cette charité compatissante, elle l'a appliquée tout d'abord aux besoins de ceux qui fréquentaient ses écoles. Déjà la gratuité de l'enseignement, qu'elle maintint aussi longtemps que les circonstances le permirent, constituait un secours permanent et fort appréciable, assuré aux nombreux écoliers pauvres. Mais elle alla plus loin encore. Les Jésuites ne se contentaient pas de recommander dans leurs paroles et dans leurs écrits l'assistance des écoliers pauvres, comme étant une œuvre très méritoire : ils créaient des bibliothèques, et même des imprimeries, afin que les livres fussent distribués gratuitement. Ils procuraient aux étudiants doués de talents, mais peu fortunés, des ressources personnelles en vue de leurs

1. Duhr, *Jesuitenfabeln*, 385 sqq.

études, ou bien ils leur obtenaient un préceptorat dans quelque famille riche. Ils firent cesser la coutume de chanter pour mendier dans les rues et d'y quémander des aumônes. Les amendes recueillies dans leurs établissements étaient appliquées à ces écoliers pauvres, et plus d'un Jésuite leur attribua, avec l'autorisation des Supérieurs, les biens dont il héritait. Chaque jour, à un bon nombre d'étudiants, on distribuait des aliments à la porte du collège. Il y avait des convicts pour les étudiants pauvres à Munich, à Vienne, à Innsbruck, à Augsbourg ; bien mieux encore, écrit le célèbre P. Laymann († 1631), dans tous les établissements d'instruction de la Compagnie, on avait soin de leur ménager une place. Il est touchant de voir avec quelle maternelle sollicitude les Supérieurs eux-mêmes s'occupaient des écoliers pauvres. Lorsque, au XVIII[e] siècle, on commença à persécuter les Jésuites en Autriche et en Bavière, on leur reprocha cette charité ; on fit surveiller attentivement les examens des écoliers pauvres, par crainte de la bienveillance de leurs maîtres, et on interdit, entre autres choses, aux Jésuites, d'admettre désormais des pauvres dans leurs maisons d'enseignement[1]. Qui sait combien d'excellents serviteurs, les Jésuites ont préparés à l'Église et à l'État, par ce genre de charité ! On leur faisait un grief d'une chose dont on aurait dû leur être reconnaissant. Quand le P. Confluentinus[2], qui avait créé la Mission d'étudiants à Munich, mourut, les étudiants pauvres témoignèrent

1. DUHR, *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutcher Zunge*, I, 317.

2. On trouvera ce trait et d'autres encore dans le charmant volume du P. A. BÉLANGER, *Les Jésuites et les Humbles*, Paris 1901, Lecoffre, 54 sqq. DUHR, *Jesuitenfabeln*, 369 sqq.

tant de douleur et manifestèrent si bien leurs regrets, que le duc Guillaume V et sa femme Renée en furent touchés au point d'appliquer désormais à l'établissement, à titre de fondation, la somme que jusqu'alors ils avaient attribuée librement à leurs protégés.

Il est d'autres pauvres, — les malades surtout, — à qui la Compagnie n'a pas cessé de prodiguer son dévouement. Rappelons, sur ce point, les aumônes distribuées chaque jour aux nécessiteux, à la porte des maisons de l'Ordre ; et la visite des malades, devenue une des occupations habituelles des Pères. Les Supérieurs majeurs s'informent toujours de la façon dont on s'acquitte de ce genre d'apostolat ; ils encouragent à d'autant plus de générosité et d'empressement que la misère est plus grande. Les prédicateurs les plus célèbres, les écrivains les plus renommés — Canisius, Peltanus, Pontanus et d'autres, — mettaient leur parole et leur plume au service des pauvres et des malades. Leurs propres ressources devenaient-elles insuffisantes, les Jésuites sollicitaient des aumônes dans la ville en faveur de leurs pauvres, comme ils le firent à Rome du vivant de saint Ignace, au moment d'une grande famine. Ils rassemblèrent dans leurs maisons ces infortunés, au nombre de deux à trois cents, leur dressèrent des lits sur la paille : il ne restait plus aucune place libre. Le bienheureux Realini mettait de côté la meilleure part de ses aliments pour la porter aux pauvres ; Louis de Gonzague, tout prince qu'il fût, chargeait ses épaules de la besace du pauvre et allait mendier pour ses malades ; on rencontrait souvent saint François Régis portant des vêtements et des vivres destinés aux pauvres ; une provision de grain qu'il avait recueillie se multiplia miraculeusement, au point d'être inépuisable ; le jésuite Maillard

acheta du blé et sauva la vie à 800 hommes; le Portugais Henriquez fit fondre les vases sacrés afin de venir en aide aux malheureux. On vit des Jésuites se dévouer pendant vingt et trente ans au service des pauvres et des malades, et préparer à une bonne mort 900 moribonds. Il y eut, dans la Compagnie, d'originaux apôtres de ce genre de charité. Le P. Chaurand n'hésitait pas à pousser devant lui un petit âne chargé de provisions qu'il destinait aux pauvres ; le P. Chanones conduisit lui-même un troupeau d'oies qu'il répartissait entre les familles nécessiteuses de la campagne. Bien des cœurs généreux, oublieux d'eux-mêmes, ne pouvaient résister au désir de sacrifier, pour soulager la détresse du prochain, un vêtement neuf ou — qu'on nous passe le détail, — une chemise. Nouveau Claver, un Jésuite arrive chez un chiffonnier auprès de qui on l'avait appelé : il le serre tendrement dans ses bras ; le pauvre homme était dans un tel état de malpropreté que la religieuse qui le visitait ne pouvait s'approcher de lui sans un soulèvement de cœur. Durant la Révolution de 1848, des forcenés se présentèrent au presbytère de la Cour, à Dresde, et réclamèrent le Jésuite qui s'y trouvait. La porte s'ouvrit; le P. Gracchi, très calme, déclara qu'il était jésuite. A sa vue, la foule s'écria : « Ah! c'est le bon P. Gracchi ! A lui, nous ne voulons aucun mal : c'est un brave homme; c'est le père des pauvres! » On fit un triomphe à celui qu'on menaçait d'abord.

Mais les Jésuites voulurent donner à leur amour pour les pauvres et pour les malades une organisation plus complète, lui ouvrir un champ plus vaste. Ils s'employèrent à fonder des refuges pour les pauvres, des orphelinats, des hôpitaux. On leur dut la création

de l'orphelinat municipal de Munich (1605) où furent recueillis 60 enfants. Deux confesseurs de princes, les PP. Ferdinand Orban et Parhamer, fondèrent l'un l'hôpital du Saint-Esprit, à Landshut (1721), l'autre l'orphelinat du Rennweg, à Vienne (1759), où, plus tard, on recueillit jusqu'à 800 orphelins : les enfants y recevaient une sorte de formation militaire; on donnait au jésuite le nom de « Général Parhamer ». Ailleurs, à Cannes (France), à Rome, en Toscane, dans le Piémont, à Riga, les Jésuites créèrent des hospices et des asiles de nuit qui existent encore en partie. Le P. Chaurand, déjà nommé, s'est fait une réputation en ce genre de charité ; il avait un talent merveilleux pour créer et organiser des hôpitaux ; Louis XIV, les gouverneurs de plusieurs provinces, Innocent XII lui-même recoururent à lui pour des œuvres semblables. La France seule lui doit 125 hôpitaux [1].

Les pauvres prisonniers et les condamnés à mort sont bien dignes de compassion. Leur venir en aide est d'autant plus méritoire qu'on est naturellement moins porté pour eux, que l'affreuse condition des cachots où, surtout autrefois, ils languissaient, exigeait des visiteurs une abnégation peu commune, et que ce genre de ministère était à peu près inconnu. La Compagnie sut se montrer douce pour ces infortunés et se consacrer avec zèle et avec joie à leur service. L'usage, la règle même, était de visiter les prisonniers chaque semaine, de préférence le dimanche. Les scolastiques de la Compagnie se présentaient d'abord et cherchaient à gagner ces cœurs aigris, par de bonnes paroles et de petits présents ; alors venaient les prêtres qui instruisaient ces pauvres gens et les confessaient.

1. H. Thölen, *Menologium der deutschen Ordenprovinz*, 499.

Les riches devaient apporter leur concours à cette œuvre, améliorer la condition des plus pauvres, leur ménager quelque divertissement ou même racheter les prisonniers. C'est ainsi qu'en 1599, à Vienne, douze prisonniers furent remis en liberté. Un pauvre pécheur était-il condamné à mort, le Jésuite ne l'abandonnait point : il l'accompagnait jusqu'au lieu de l'exécution et n'avait de repos qu'après avoir introduit cette âme dans le sein de la miséricorde divine. Saint Canisius, malgré tant de travaux, se dévouait à ce ministère, et il comptait beaucoup sur l'intercession de ces pauvres âmes auxquelles il avait ouvert le ciel. A Rome, à Palerme, en Espagne, en Portugal, de nombreux Pères se sont signalés dans l'exercice de cette charité chrétienne. Le P. Wüsten, l'un des trois derniers jésuites de Düsseldorf, accompagna si souvent les condamnés à mort qu'on l'avait surnommé « le Père la Potence » — ce dont il était fier. Le P. Cachod, jésuite allemand du XVIII^e^ siècle, qui, à Constantinople, s'est dévoué spécialement au service des esclaves chrétiens, raconte ceci : « Je reviens du bagne où j'ai donné les sacrements à 86 captifs. D'accord avec le geôlier turc, les captifs m'avaient, le soir, introduit sur un vaisseau de guerre afin que, durant la nuit, dans la calle, je pusse visiter les malades et leur célébrer la messe, au matin. Nous étions enfermés par de doubles portes et tout était complètement clos. Parmi les 52 esclaves dont j'ai entendu la confession, et à qui j'ai donné la sainte communion, douze étaient malades et trois sont morts pendant que je me trouvais encore sur le vaisseau. On devine aisément quelle atmosphère empoisonnée on respire en un espace si renfermé. C'est le plus grand danger que j'aie jamais couru. A présent, je ne redoute plus la contagion, et,

si Dieu le veut ainsi, ce n'est pas de cette maladie que je mourrai. » Ces bagnes, où les coupables sont punis de la peine des galères, sont un véritable enfer où règnent la corruption et l'extrême misère. Et c'est là précisément que les Jésuites, dans ces derniers temps encore, ont su cueillir de précieux lauriers. On sait quelles missions ils ont données aux galériens des bagnes de Toulon, de Brest et de Rochefort (1849-1850). On apprit avec admiration les merveilleux résultats, les conversions, les fêtes touchantes dont furent le théâtre ces bagnes où se rencontrent toutes les misères humaines. Qui donc l'aurait pensé? à la suite de la mission donnée à Toulon, 5 païens, 2 juifs, et 17 musulmans furent baptisés : 8 protestants revinrent à la foi catholique ; 2.500 condamnés communièrent, 1.200 furent confirmés, et 250 firent leur première communion[1] !

Ces brillants résultats obtenus dans les bagnes de la France ouvrirent aux Jésuites l'accès des colonies pénitentiaires de Cayenne (Guyane), où déjà, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, la Compagnie avait travaillé. Pour écarter de la métropole le danger permanent créé par 6.000 condamnés, et pour utiliser en même temps leurs forces au profit de la colonie, le Gouvernement décida, en 1856, de transférer le bagne à Cayenne. Mais personne ne consentait à se charger des secours spirituels à assurer à ces malheureux, sous un climat si meurtrier. Les Jésuites s'offrirent pour ce poste d'honneur, et 84 d'entre eux se sont, depuis 1852, succédé dans cette colonie. A cause de la difficulté des circonstances et de l'administration défectueuse de la

1. *Die Jesuiten im Bagno.* Ubersetzung von L. v. D., Würzbourg 1850, 68, 76.

colonie, ils ne purent que mourir avec une foule des condamnés confiés à leurs soins, victimes de la fièvre jaune : l'entreprise dut cesser. Quand le dernier Supérieur de la Mission, le P. de Montfort, à bord du vaisseau qui devait le ramener en France, jeta en partant, un regard sur cette triste plage, il put apercevoir une longue rangée de tombes — dix-sept de ses confrères avaient succombé en vingt ans d'apostolat auprès des déportés. Ces derniers étaient inconsolables, et, en voyant s'éloigner les Jésuites, ils disaient : « C'est parce que nous sommes incorrigibles que vous nous quittez ! Dieu nous punit, et il ne pouvait nous châtier davantage[1] ! » — Les Jésuites ont actuellement des œuvres de ce genre dans l'Amérique espagnole du Sud et à New-York.

Ils ont aussi pratiqué la charité pour le prochain dans les fonctions d'aumôniers et d'infirmiers militaires. Cet apostolat est aussi ancien que la Compagnie elle-même. Le P. Bobadilla, l'un des premiers compagnons de saint Ignace, exerça souvent son ministère dans les camps. Le P. Général Aquaviva recommanda tout spécialement à la Compagnie le soin spirituel des soldats. Canisius encourageait les scolastiques d'Autriche à s'employer au service des armées qui combattaient contre les Turcs en Transylvanie. « Les jeunes Jésuites, écrivait-il (1595), doivent briguer cette fonction et montrer ainsi à quoi servent les longues études qu'ils ont faites[2] ». Aussi voyons-nous, presque partout, au cours des guerres d'alors, les Jésuites occupés auprès des armées qui marchaient contre les Turcs en Hongrie, comme au-

1. P. Mury, S. J. *Les Jésuites à Cayenne*, Paris 1895, 262 sq.
2. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes*, V[15-16], 199.

près des auxiliaires Suisses qui furent dirigés vers la France. Parmi les troupes envoyées à l'empereur par Clément VIII, se trouvaient 14 jésuites faisant les fonctions d'aumôniers, et trois d'entre eux succombèrent à la maladie sous les murs de Gran (1595). D'autres accompagnèrent les armées espagnoles en Allemagne. La Chronique de famille (Ménologe) de la Province d'Allemagne compte au moins 17 jésuites aumôniers militaires qui servirent soit en Allemagne même, durant la guerre de Trente Ans, soit en Pologne, pendant la campagne entreprise pour défendre Vienne contre les Turcs, soit en Belgique, au cours de diverses expéditions. Tous étaient des hommes qui, « sans craindre la poudre », assistaient les blessés sous une pluie de balles. Beaucoup moururent à la peine : l'un d'eux, nommé Stettefelder, fut pris par les ennemis, deux fois sur le point d'être pendu ; un autre (Sandäus) fut maltraité par les soldats de Mansfeld, dévalisé et enfin fusillé.

Ces traditions de famille se sont maintenues : nous en avons eu la preuve à une époque plus récente. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, la Province d'Allemagne fut toujours prête à se dévouer au service des blessés. Les maisons de la Compagnie, à Bonn, à Münster, à Maria-Laach, recueillirent les malades. Un tiers du personnel de la Province, 196 jésuites, — 70 prêtres, 107 scolastiques, 19 frères, 2 aumôniers militaires — suivirent les armées allemandes avec le drapeau de la Croix-Rouge et les accompagnèrent jusqu'à Paris, à Orléans, à Pau, où les prisonniers de guerre allemands étaient dirigés. Dans 30 ambulances, sans faire aucune distinction de religion, les Jésuites se dévouèrent au soin des blessés et des malades avec un zèle et une charité admirables.

Soixante contractèrent des maladies plus ou moins dangereuses ; quatre — un prêtre et trois scolastiques — succombèrent à la contagion ou à la fatigue. Tous, soldats, médecins, officiers supérieurs, ont hautement reconnu ce dévouement. Le Rapport général de la Société de Saint-Jean de Malte, en Westphalie, atteste que, sans l'héroïque dévouement des Franciscains et des Jésuites, il eût été impossible de subvenir même d'une manière à peu près suffisante aux nécessités du moment[1]. Un jésuite, aumônier militaire — il est encore vivant — entendait la confession des mourants près de Paris : un adjudant vint l'avertir de se retirer promptement, parce que les Français approchaient. Il répondit : « Que peut-il m'arriver de fâcheux ? Les Français m'arrêtent, me conduisent à Paris, me fusillent et je vais au ciel ! » Le Gouvernement lui-même ne put s'empêcher de se montrer reconnaissant ; un prêtre reçut, à titre d'aumônier militaire, les insignes de la Croix de fer ; 168 infirmiers eurent la médaille militaire, « en témoignage de leur dévouement à soigner les blessés et les malades ». — « N'êtes-vous pas un jésuite ? » demanda un officier supérieur à un Père, sous les murs de Metz. « Une question précise vaut une réponse nette », répondit le Père ; « oui, je suis un Jésuite ». « Je l'avais bien pensé... J'entends dire que plusieurs de vos Pères et de vos Frères sont parmi nous ; mais, — il eut un geste expressif — c'est votre dernier atout que vous jouez, vous autres Jésuites, et il ne vous servira de rien ; on prépare des lois contre vous et elles ne sont que retardées ». — « Je l'ignore »,

1. Cf. M. Rist, S. J., *Die deutschen Jesuiten aus dem Schlachtfeldern und Lazaretten*, 1886 *und* 1870-1871, VI, 80.

repartit le Père ; « ici, je travaille pour Dieu et pour le salut des âmes » ; et il regagna son confessionnal [1]. Les médailles militaires furent envoyées aux ambulanciers de la Compagnie le 2 octobre, et le 6 décembre 1872 ; et dès le 4 juillet de cette même année, les lois avaient interdit à ces religieux de séjourner dans la patrie allemande. Malgré toute « leur fidélité et tout leur dévouement au service des armées », ils furent expulsés avec leurs frères [2]. Il avait raison, le jésuite, « de travailler et de se sacrifier pour Dieu et pour son devoir » ! Il n'en reste pas moins prêt à se dévouer au soulagement des souffrances du prochain.

Il est d'autres biens, parfois aussi précieux que la santé et la vie : la justice, le droit, la liberté ! Pour la revendication et la défense de ces biens, la Compagnie a fait beaucoup. Avec quelle insistance, quelle gravité et quelle force ses prédicateurs — Canisius, Vieira, Bourdaloue, — ses moralistes, Laymann et Escobar, — ses écrivains et ses poètes eux-mêmes ont proclamé les devoirs de la justice, la bienveillance et l'humanité à l'égard des ouvriers, des sujets, des domestiques [3] ! Il est impossible de parler mieux ni plus éloquemment. — Ici, encore, Frédéric de Spee (1635) nous apparaît comme un astre bienfaisant dans les ténèbres d'un ciel hanté par les idées de sorcellerie. Appelé à Würzbourg pour s'occuper des malheureux dont on instruisait le procès, il se convainquit que la plupart d'entre eux étaient complètement innocents et n'en étaient pas moins condamnés au cruel supplice — la peine du feu. Il protesta avec une éloquence indignée

1. Duhr, *Jesuitenfabeln*, 359 sqq.
2. Rist, *Die deutschen Jesuiten* u.s.w. xii.
3. Diel, *Friedrich Spee*, Fribourg-en-B. 1901, 67 sqq.

par sa *Cautio criminalis*, adressée aux autorités allemandes [1]. Deux célèbres théologiens de la Compagnie, Adam Tanner et Paul Laymann, l'avaient devancé. Son livre reste un monument de l'humaine charité. Si d'autres jésuites, comme G. de Valentia et Delrio, ont, sans critique, suivi l'opinion générale, la Compagnie, en tant qu'Ordre religieux, ne s'est jamais prononcée de parti pris contre les sorciers : elle s'est toujours intéressée à ces infortunés; elle en a soustrait plus d'un à la mort [2].

Est-il, sur cette terre, un sort plus digne de compassion que celui des esclaves nègres, arrachés de leur patrie sans aucun droit, traités comme des animaux, condamnés à une vie misérable, privés de tout secours, de toute consolation humaine ! Eh bien! de quelle sollicitude la Compagnie ne les a-t-elle pas entourés! Qui donc ne connaît saint Pierre Claver († 1654) qui se consacra, par un vœu spécial, au service des esclaves nègres de la côte de Carthagène? Pendant 40 ans il a été l'ami, le père, le conseiller, l'apôtre, disons même l'esclave de ces malheureux. Il en a baptisé plus de 300.000 [3]. Il a rempli le monde de l'éclat de sa sainteté, de ses miracles, de son héroïque charité. Voilà pourquoi l'Église l'a proclamé le Patron de toutes les œuvres de charité envers le prochain. Mais saint Claver n'est point le seul qui ait, dans la Compagnie, pratiqué cette vertu à un degré éminent. Il eut pour maître et pour modèle, à Carthagène même, le P. Sandoval. Son exemple fut suivi, au Brésil par

1. Duhr, *Geschichte der Jesuiten*, 731 sqq.
2. Voir Belanger, *Les Jésuites et les Humbles*, 56 sqq.
3. D'après la Bulle de Canonisation, de Léon XIII, 22 janvier 1888.

le P. Almeida, par le P. Diaz qui, à soixante-six ans, composa une grammaire de l'une des principales langues des nègres ; par le P. Souza, qui consacra quarante années de sa vie au service des esclaves noirs. A Cayenne, nous trouvons le P. de Creuilly qui, durant trente années, poursuivit le même apostolat [1].

Une place d'honneur doit être faite aux Jésuites français qui, en ces dernières années, ont ouvert, à Madagascar, deux établissements pour les lépreux, où le P. Beyzim renouvelle quotidiennement ces merveilles de la charité et du dévouement qu'on admire chez le P. Damien, de la Congrégation de Picpus. A Trombey et à Matunga, dans l'Inde orientale, les lépreux sont également soignés par les Jésuites; à l'hôpital de Bombay, c'est un jésuite allemand qui fait le service de médecin pour les lépreux [2].

La liberté est un autre bien de l'ordre social dont les Jésuites ont pris la défense en combattant la traite des noirs et l'esclavage. Lorsqu'ils arrivèrent dans l'Amérique du Sud, ces deux fléaux sévissaient cruellement. Des tribus entières d'Indiens étaient réduites en esclavage. Ils s'élevèrent de toutes leurs forces contre une injustice si criante, obéissant en cela à l'invitation du P. Général Aquaviva. Ils commencèrent, au Chili, par rendre la liberté à tous les Indiens que le Gouvernement leur envoyait comme esclaves. Avec une apostolique intrépidité, ils prêchèrent contre une si cruelle violation des droits de l'homme et refusèrent l'absolution à ceux qui s'en rendaient coupables. Constatant qu'on ne les écoutait point, ils adres-

1. Belanger, *ibid.*, 216 sqq. 218 sqq.
2. Cité par Duhr, *Jesuitenfabeln*, 664.

sèrent d'éloquentes protestations aux cours de Lisbonne et de Madrid ; des Décrets royaux furent rendus contre la traite des esclaves. Ces Décrets n'étant pas obéis, ils obtinrent des Papes Urbain VIII (1639) et Benoît XIV (1741), la promulgation de Brefs qui menacèrent de l'excommunication les transgresseurs. Durant deux siècles, dans les possessions portugaises et espagnoles de l'Amérique du Sud, les Jésuites ne cessèrent de combattre contre un abus dont les fonctionnaires, les colons et les trafiquants d'esclaves continuaient de se rendre coupables. Pour prix de leurs efforts, ils ne recueillirent que la haine et la persécution. On leur retira toute amitié, on leur refusa tout appui, en sorte que leurs maisons furent réduites à la misère ; il y eut des émeutes, leurs résidences furent saccagées ; ils se virent chassés du Tucuman, des villes de l'Assomption, de Saint-Vincent et de Saint-Paul, des Missions du Maragnon ; et la Province du Paraguay tout entière succomba sous la persécution ; en maintes localités, les Jésuites furent arrêtés et embarqués pour le Portugal. Il ne manquait qu'une chose : Pombal les accusa de faire eux-mêmes le trafic des esclaves et prétendit que le Bref de Benoît XIV les visait. Mais Jean de Maja, gouverneur du Maragnon (1725) écrivit au roi Jean V : « Ici, au Maragnon, les Pères de la Compagnie de Jésus sont haïs, et ils l'ont toujours été, pour cette seule raison qu'ils ont constamment protégé la liberté des pauvres Indiens et lutté de toutes leurs forces contre une oppression tyrannique... Leur crime est d'avoir protesté contre l'injuste esclavage des Indiens. » Il faut en dire autant des Jésuites espagnols. Pour la protection des esclaves, tous les Jésuites sont d'accord. Dans cette longue lutte, Diego Torres (1606)

et le célèbre orateur Antoine Vieira (1635), tous deux Provinciaux, se sont particulièrement signalés.

Ainsi, pour la défense des droits les plus sacrés de l'humanité, la Compagnie de Jésus a suscité plus d'un Las Casas. Dans son Mémoire sur l'Église et l'esclavage, Margraf écrit: « Il est difficile de dire ce que les indigènes des colonies portugaises seraient devenus sans la lutte que, durant deux siècles, les Jésuites ont soutenue pour eux. Il est certain, en tout cas, que, même en faisant abstraction du résultat, et en tenant compte de l'époque, ils ont fait pour la défense des droits de l'homme, tout autant que nos modernes amis de l'humanité qui, en plus, ont pour eux l'opinion publique [1]. » Les pauvres Indiens savaient bien quels amis ils avaient dans les Jésuites; ils leur étaient tout dévoués et leur témoignaient la plus grande affection. A l'occasion d'un traité de paix que le P. Valdivia avait ménagé entre l'Espagne et les Indiens, le grand chef Malame dit au Jésuite : « Ce n'est point par crainte que je conclus le traité : j'ai fait la guerre à seize gouverneurs espagnols et j'aurais continué la lutte. Si je cède, c'est par reconnaissance pour tes bienfaits, bon Père, pour ceux du roi d'Espagne dont tu m'offres l'amitié [2]. » A lui seul, Valdivia avait rendu la liberté à 10.000 Indiens.

Jadis, en face de la peste et des maladies contagieuses, on était pour ainsi dire sans défense : se mettre au service des pestiférés, c'était se vouer à la mort. Là encore, dans la pratique de la charité, les Jésuites ont fait preuve d'héroïsme. En tête de la liste des victimes, nous trouvons Paschase Brouet, un

1. Belanger, *Les Jésuites et les Humbles.*
2. Duhr, *Jesuitenfalen*, 385 sqq.

des premiers disciples de saint Ignace : il mourut à Rome, en 1562, de la contagion contractée en servant les malades. Durant les pestes des années 1562, 1569, 1586, 1605 et 1626, où, par centaines, les Jésuites se dévouèrent pour les malades, la mort fit parmi eux une cruelle moisson. Il n'est peut-être pas une ville importante d'Allemagne qui ne fut témoin du courage héroïque des Pères de la Compagnie, de leur intrépidité à braver le danger. Dès avant le début de la guerre de Trente Ans, 121 jésuites avaient succombé dans cet apostolat. En 1634, à Munich, tous les Pères occupés au soin des malades, leur Recteur et leur ministre à leur tête, moururent. Dans la seule Province de l'Allemagne supérieure, de 1611 à 1649, le nombre des victimes s'éleva à 77 ; en Bohême, de 1640 à 1715, il monta à 88. A Prague seulement, en 1680, 20 jésuites périrent victimes de leur dévouement pour les malades. Il en était de même ailleurs. A Lisbonne et à Evora, en 1580, 14 jésuites payèrent de leur vie leur charité pour les pestiférés ; à Alcala (1599), 8; à Parme (1630), 19 ; à Milan, 12; à Naples, 59. En Lithuanie et en Pologne, de 1708 à 1716, 158 Jésuites succombent. A Pont-à-Mousson (France), la contagion (1585) emporte 12 Pères; à Marseille (1720), 18 sur 29 qui sont atteints ; dans la Province de Lyon, de 1628 à 1630, plus de 80. Chose merveilleuse ! pendant douze ans, le P. de la Concha (1661) court de ville en ville, partout où le fléau sévit; il assiste 40.000 pestiférés sans être atteint par la contagion : on l'appelle plaisamment: « le commis voyageur de la peste. » Pour l'ancienne Compagnie, le P. Alegambe compte de 1556 à 1597, 1.199 jésuites victimes de leur charité, et 813 pour les années 1697-1726 [1]. »

1. Belanger, *Ibid.*, 76 sqq.

La Compagnie nouvelle n'a point dégénéré sous ce rapport. Les victimes sont moins nombreuses, parce que, en Europe du moins, les apparitions du fléau sont moins fréquentes, grâce à une hygiène meilleure. Mais, quand il le faut, la Compagnie est toujours à son poste, partout où elle le peut. Ainsi, en 1881, lors du choléra dans les îles Philippines; en 1884, à Naples; en 1885, en Espagne, où 80 novices se portèrent au secours des cholériques sous la direction d'un Père qui succomba; six autres moururent de la contagion en d'autres endroits. Les mêmes scènes de dévouement se renouvelèrent à Itu, au Brésil, où six Jésuites, en 1892, se consacrèrent aux malades atteints de la fièvre jaune; à Bombay, où deux Jésuites allemands soignèrent les malades à la première apparition de la peste bubonique. En 1890, 1891, 1894, le choléra fournit aux Jésuites français l'occasion de se dévouer dans les missions d'Arménie et de Syrie: ils étendirent leur charitable ministère jusqu'à Beyrouth, Césarée, Alep, Homs et Tokat, soignant indifféremment chrétiens, musulmans et schismatiques. Tandis qu'une partie des Pères s'occupaient, dans leurs résidences, des centaines de malades dont ils étaient assiégés jour et nuit, les consolant et leur fournissant des remèdes, d'autres partaient parcourant les villes, les villages et les campagnes. Les autorités locales recouraient à eux pour apprendre à combattre le fléau. Tous se montrèrent reconnaissants: les Turcs disaient: « Qu'on vienne maintenant parler mal des Jésuites! Nous les avons vus à l'œuvre. Sans leur charité, que seraient devenus tant de pauvres! » A Tokat, un Père succomba victime de son zèle; un Turc, haut placé, disait à qui voulait l'entendre: « La mort de vingt Turcs serait un mal moindre que la

perte de cet homme ! » Ce fut un deuil général. Les journaux, même non chrétiens, dirent que le zèle et le dévouement des Jésuites sont tels que le temps n'en affaiblira jamais le souvenir reconnaissant [1].

Donc, grâces à Dieu, le même esprit anime toujours la Compagnie. Et quel est donc cet esprit ? On le voit bien par les lettres que tant de Jésuites écrivent, soit de leur propre initiative, soit en réponse à l'offre des Supérieurs proposant de courir au secours des malades. Ces lettres rempliraient des volumes. Supérieurs et inférieurs, savants et ignorants, tous s'empressent de briguer ce poste d'honneur. Et combien touchants sont les motifs mis en avant pour obtenir cette faveur ! — la triste condition d'une patrie visitée par la guerre et la peste et pour laquelle, en deux mois, 40 confrères ont déjà donné leur vie ; — l'expérience acquise pour avoir soigné déjà ce genre de malades ; — le peu de valeur de celui qui écrit, le peu de services qu'il peut rendre d'ailleurs ; des milliers d'autres le remplaceront facilement ; — l'exemple de tant d'héroïques confrères et des saints ; — la révolte de la nature qui redoute cet apostolat meurtrier, et il faut vaincre cette nature ; — l'obligation d'un vœu par lequel on s'est, d'avance, offert à Dieu pour le salut du prochain [2]. Évidemment, c'est là de l'héroïsme ! Comme le disait un jésuite contemporain, dans une circonstance toute semblable : on n'arrive pas à la perfection par les menus profits de la vie ordinaire de chaque jour : il faut l'atteindre en bloc, par un coup de maître. Sacrifier sa vie à une mission de ce genre, c'est gagner le gros lot de l'éternité.

1. Belanger, *Ibid.*, 210 sqq.
2. Duhr, *Jesuitenfabeln*, 387 sqq.

Mais les Jésuites ne se sont point contentés de s'appliquer eux-mêmes aux œuvres de la charité chrétienne : ils ont voulu en quelque sorte multiplier leur action par des auxiliaires, l'étendre ainsi au monde entier et la perpétuer. Ils y ont employé surtout le bon exemple. Pendant la peste de Constance, alors que tous, dans leur effroi, semblaient avoir perdu intelligence et sentiment, l'attitude intrépide des Jésuites fit une telle impression que nombre de citoyens retrouvèrent leur présence d'esprit et se mirent à soigner les malades [1]. — La Compagnie sait tout particulièrement intéresser les Congrégations de la T. S. Vierge aux œuvres de la miséricorde. Les Pères envoyaient les congréganistes, avec de l'argent et des secours en nature, visiter les maisons des pauvres et les hôpitaux. Le service des malades et la visite des prisonniers sont des fonctions constamment mentionnées dans les Annales des anciennes Congrégations. Au moment des pestes, on établissait des infirmeries et hôpitaux. Sous ce rapport, la Congrégation de Prague se signala ; durant les pestes de 1629, 1630 et 1631, elle fut une véritable bénédiction pour la population cruellement éprouvée. Dans son hôpital, les pauvres et infirmes trouvaient un abri et les soins nécessaires [2].

Dans leurs écoles et collèges, les Jésuites formaient leurs élèves à l'exercice de la charité. Sous la conduite d'un prêtre, les élèves les plus âgés visitaient les malades et les pauvres, leur portant leurs aumônes et leurs consolations ; ils instruisaient les enfants qui se préparaient à la première communion ;

1. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes*, V 15 et 16 197.
2. Duhr, *Ibid.*, 371.

ils organisaient de petites fêtes, dans les asiles, afin de récréer les pauvres et les vieillards. Les élèves les plus jeunes prélevaient sur leurs petites économies et déposaient, aux pieds d'une statue de l'Enfant-Jésus, leur offrande pour les enfants pauvres des Missions. L'Association des élèves de l'*Istituto Massimo*, à Rome, visite chaque semaine le grand hôpital de *Consolatione*, distribue de bons livres aux malades, s'associe aux œuvres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et fait, le dimanche, dans quatre églises paroissiales, le catéchisme aux petits enfants. Ainsi ces jeunes gens de bonne famille apprennent à connaître la pauvreté, s'habituent à fréquenter les malheureux et goûtent par expérience le bonheur que l'on trouve à faire le bien. Plus tard, ils entrent dans les Conférences de Saint-Vincent de Paul[1].

Les confesseurs de la Compagnie ont bien garde d'oublier la charité : ils se préoccupent de faire de leurs pénitents des amis, des protecteurs et des bienfaiteurs des pauvres; ils les encouragent à de charitables fondations ; ils leur recommandent de s'associer à des œuvres de bienfaisance. Le P. de Valois (1700) qui, longtemps, avait soigné une lépreuse, fonda une Société de Dames, nommées les « Servantes des Pauvres ». A Rome, le P. Felici (1818) établit une Société d'ecclésiastiques dont le but est la pratique des œuvres de miséricorde, comme la visite des malades et des hôpitaux. Le P. Galazzi (1731) créa un asile de nuit pour les femmes pauvres. A Séville, en Espagne, le P. Léon (1631) avait organisé un cercle d'avocats pour la défense des prisonniers. Le P. Edmond Auger (1591), — un homme prodigieux, dont

1. Belanger, *Ibid.*, 177 sqq.

l'éloquence, partout où il paraissait, réduisait les calvinistes au silence, — sembla réunir en lui, et à un degré éminent, toutes les délicatesses et industries de la charité. A Issoire, on le trouve dans les prisons, et il accompagne les condamnés au supplice ; à Lyon, il se fait le serviteur des pestiférés et fonde un hôpital pour les pauvres; ailleurs, il suit les armées comme aumônier, partage toutes les fatigues des soldats, panse leurs blessures, les prépare à la mort, prend part aux combats de Jarnac, de Moncontour et au siège de la Rochelle ; à Dôle, il fonde une Association pour le soulagement des prisonniers ; de retour à Lyon, il y retrouve la peste, se fait mendiant pour ses chers malades qu'il soigne de ses propres mains [1]! Le P. Auger est un, entre mille, de ces apôtres que la Compagnie a mis au service de l'humanité souffrante et qui ont payé des plus durs sacrifices et de leur vie même leur dévouement aux œuvres de la charité. En toute vérité, la Compagnie peut dire avec l'Apôtre : « Qui est faible sans que je sois faible avec lui [2]? » En présence de la souffrance humaine, elle se sent obligée de tout sacrifier, de s'immoler elle-même [3].

Combien est faux le reproche fait aux Jésuites de s'occuper de préférence des grands et des riches, de négliger les pauvres et les humbles, on le voit suffisamment par ce que nous avons dit dans ce chapitre. La Compagnie se croit redevable de ses services à l'égard de tous, sans exception. Ce qui détermine ses préférences, c'est le besoin de ceux qu'elle soulage, c'est l'importance sociale de l'œuvre : rien de plus.

1. Belanger, *Ibid.*, 74.
2. II Cor., xi, 29.
3. II Cor., xii, 15.

Elle a toujours suivi cette règle. Mais, en outre, elle a toujours montré la plus affectueuse sollicitude pour les pauvres et les petits. Si, abstraction faite de son zèle pour les œuvres de charité à l'égard du prochain — et ce zèle est incontestable — nous la suivons dans les sentiers discrets de la miséricorde, nous rencontrons tant de créations bienfaisantes, tant de sociétés charitables suscitées par elle, qu'il y a profit et intérêt à en signaler du moins quelques-unes; c'est le P. Laurent, dirigeant une Société pour les servantes pauvres et pour les « Dames de la halle », dont le P. Barrelle s'était déjà occupé; c'est le P. Calupe, qui se met en quête des petits savoyards errant au hasard et les groupe en une Association. — C'est le P. Fiorovich, qui rassemble les décrotteurs de Beyrouth; le P. Guiden, qui en fait autant pour les saltimbanques des foires; le P. Montagnau, pour les ramoneurs; — ce sont, à Uclès, en Espagne, les vagabonds, et, dans les villes de l'Amérique du Nord, les petits crieurs de journaux qui ont pour confesseurs et directeurs des P. Jésuites[1]. A coup sûr ces diverses classes de la société ne sont pas les classes dirigeantes; et, pour se dévouer à ces petits et à ces humbles, il faut une charité clairvoyante, oublieuse d'elle-même, vraiment maternelle. Et voilà l'œuvre de cette Compagnie qu'on accuse d'orgueil, de suffisance, à laquelle on reproche d'aimer les grands et les riches, de mépriser les humbles !

La pratique des œuvres de la miséricorde corporelle n'est, après tout, qu'un ministère accidentel de la

1. On trouvera ces détails et d'autres semblables dans le livre souvent cité, *les Jésuites et les Humbles*, du P. Belanger, surtout pp. 100, 101, 86, 88, 158, 94, 99, 208.

Compagnie. Et pourtant que n'a-t-elle pas fait en ce genre ? D'où vient cela ? Son esprit est l'esprit de charité. La charité ne se demande pas ce à quoi elle est obligée, mais ce qu'elle peut faire. C'est la charité pour le bien matériel du prochain. A la Compagnie s'applique l'antique maxime : *Homo sum et nihil humanum a me alienum puto.* Elle n'estime pas ses biens et sa vie plus que le bien du moindre des humains. C'est la charité pour le salut des âmes. Les hommes croient aux actes bien plus qu'aux paroles. Ils croient surtout à la charité, qui recherche leur âme au prix de tous les sacrifices. C'est ainsi que l'Homme-Dieu a parlé aux hommes, ainsi qu'il a gagné leur foi, qu'il s'est fait écouter. Il a légué aux siens ce mode d'amener la conviction : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'est pas de charité plus grande que de donner sa vie pour ses amis[1]. » Enfin, c'est la charité pour le divin Sauveur lui-même. Le vrai Jésuite est toujours à l'affût de l'occasion qui lui permettra de donner à son Maître une preuve incontestable de son amour et de son dévouement. Or il n'est pas de preuve meilleure que de sacrifier, par amour pour lui, sa vie pour ses frères, comme il l'a fait lui-même. Cette disposition est l'une de celles que demande le troisième degré d'humilité. Et le Jésuite s'y exerce dès sa jeunesse. Cela explique tout. *Omnis difficultatis solutio Christus* (Tertullien). « En toutes ces choses, nous triomphons par amour pour Celui qui nous a aimés[2] .»

1. JOANN., XV, 12, 13.
2. ROM., VIII, 37.

8. — Conclusion

Nous avons étudié la Compagnie de Jésus dans ses Statuts et dans ses résultats. Nous avons mis tous nos soins à la décrire d'après les documents les plus authentiques, d'après les Constitutions de son saint Fondateur, d'après les Brefs et Rescrits des Papes. Cet exposé nous a prouvé que l'Institut est irréprochable, à l'abri de toute accusation fondée. Quiconque se donne la peine de lire ces statuts et de les étudier, sans parti pris, sans se laisser égarer par des imaginations étrangères et en croyant que la vertu véritable est chose possible en ce monde, sera de notre avis. Nous jugeons superflu d'en dire davantage. Les ennemis de la Compagnie ne s'accordent même pas entre eux sur les griefs qu'ils lui font. Les uns disent ce qu'on répétait au moyen âge, à propos des chanoines : *Canonici boni, mala bestia capitulum!* Pris individuellement, les Jésuites sont des hommes aimables et honorables; mais l'Ordre lui-même est mauvais [1]. L'Institut est bon, excellent, prétendent les autres, mais les Jésuites ne valent rien. Pour d'autres enfin, les Jésuites et l'Institut sont condamnables. « Et leurs témoignages ne s'accordaient point [2]. » En réalité, nous avions à nous occuper de l'Institut et non des Jésuites pris individuellement. Nous l'avons fait remarquer : qui donc niera que les individus aient pu commettre des fautes ? Mais l'Ordre, comme tel, a

1. C'est à peu près la pensée de Nikolai dans une lettre à Denis, du 4 mai 1783; Denis, *Litterarischer Nachlass*, Vienne 1801, 164.

2. Marc. xiv, 59.

toujours réprouvé ces manquements. Sans blesser la vérité, il est permis d'affirmer que non seulement l'Institut est inattaquable, mais encore qu'en très grande majorité, les Jésuites se sont toujours montrés dignes devant Dieu et devant le monde. Sans parler de tant de glorieux témoignages rendus à la Compagnie par les évêques allemands dans leur supplique à Clément XIII et à Clément XIV, à l'occasion de la suppression de l'Ordre, nous avons les affirmations d'hommes qui, mieux que personne, connaissaient l'Ordre et n'avaient, pour parler ainsi, d'autre motif que l'amour de la vérité. Ce sont les ex-Jésuites qui ont survécu à la suppression de la Compagnie et ont rendu par écrit le plus touchant hommage à son excellente discipline.

Voici d'abord Cordara, le dernier historien de l'Ordre : « J'en atteste Dieu et tous les Saints : au cours des 50 années et plus que j'ai passées dans la Compagnie, j'ai pu remarquer des manquements chez tel ou tel de ses membres ; mais, dans la direction générale et sous le rapport de la régularité, je n'ai rien observé qui ne visât à l'humilité, à l'amour de la pauvreté, au mépris du monde, en un mot à la perfection de la vie chrétienne et religieuse... Les exhortations des Supérieurs, les exemples de mes confrères, les pratiques toujours maintenues en vigueur pour former à la piété, tout me démontre la sainteté de cette vie[1] ». C'est ensuite le célèbre Michel Sailer, évêque de Ratisbonne, qui, répondant aux attaques du Berlinois Nikolai, en 1787, écrivait : « Je déclare solennellement ici que, chez les Jésuites avec qui j'ai vécu trois ans, on ne m'a jamais enseigné les four-

1. Döllinger, *Beiträge*, III, Vienne, 1882, 7.

beries dont on les accuse, que je n'en ai jamais entendu parler ; loin de là, par leurs discours et leurs exemples, ils m'ont constamment formé au renoncement chrétien dont je trouve maintenant tant d'occasions[1]. » Le noble Denis, dont l'autobiographie restera un gage de touchante reconnaissance envers la Compagnie, déclare[2] : « Cela en témoignage de gratitude pour une Compagnie au sein de laquelle, depuis la fin de 1749 jusqu'à la suppression, j'ai constamment vécu heureux, sans préoccupation, témoin des plus beaux exemples de vertu ; et je ne me souviens pas d'y avoir remarqué un seul manquement, échappé à moi-même ou à d'autres, que les Supérieurs n'aient aussitôt réprimé quand ils l'ont connu. » Et à l'âge de soixante-dix-sept ans, Denis écrivait encore une élégie sur la suppression de sa chère Compagnie : tout en se soumettant filialement à la volonté de Dieu, il rappelle, en termes émus, les mérites de l'Ordre et proclame l'innocence absolue des Jésuites[3]. Par son testament, il voulut expressément que sa pierre tombale mentionnât son titre de prêtre de la Compagnie supprimée[4].

Mais il est un témoignage important entre tous : c'est celui du P. Général Ricci. Prisonnier, en face de la mort, en présence de plusieurs témoins, au château Saint-Ange, à Rome, il affirme l'innocence de la Compagnie. « Premièrement, je déclare et j'atteste que la Compagnie de Jésus supprimée n'a fourni aucune cause à sa suppression. Cela, je le déclare et je l'atteste avec la certitude morale qu'un Supérieur bien

1. *Das einzige Märchen in seiner Art*. Munich, 1787, 107.
2. *Lesefrüchte*, I, 194.
3. Denis, *Litterarischer Nachlass*, 76.
4. *Ibid.*, I, 66, sqq.

informé peut avoir des conditions de son Ordre. Deuxièmement, je déclare et j'atteste que je n'ai pas donné le moindre prétexte à mon emprisonnement. Je le déclare et je l'atteste avec la plus ferme certitude et avec la plus entière évidence qu'on puisse avoir de ses propres actes. Si j'élève cette seconde protestation, c'est uniquement parce que cette affirmation est nécessaire pour l'honneur de la Compagnie de Jésus dont j'ai été le Supérieur général[1]. » En outre, on n'ignore point que les Congrégations générales ont pour mission de corriger et de prévenir toute irrégularité qui tendrait à s'introduire. Or, la dernière Congrégation générale de l'ancienne Compagnie eut lieu pour l'élection du Général Ricci, en 1758, et elle trouva si peu de réformes à faire que ses actes, sur ce point, sont parmi les plus courts de toutes les Congrégations générales. Donc la Compagnie a succombé sans être coupable en rien ; et elle est glorieusement ressuscitée à une vie qui, dans l'ensemble, est digne de celle de l'ancienne Compagnie.

Par conséquent, l'Institut et l'Ordre de la Compagnie de Jésus sont bons, autant qu'on peut l'affirmer de l'humaine faiblesse. Mais la Compagnie est-elle en rapport avec les conditions de notre époque ? est-elle moderne ? Il faut, en effet, qu'elle soit moderne, si elle veut se faire accepter des contemporains. L'Ordre des Jésuites n'a-t-il pas vieilli ? n'a-t-il point cessé d'être en harmonie avec notre siècle ? A proprement parler, aucun Ordre religieux, légitimement constitué et approuvé par l'Église, qu'il soit contemplatif, actif ou mixte, ne peut être en désaccord avec l'époque et

1. Ravignan, *Clément XIII et Clément XIV*, I, 388.

accusé de n'être point moderne. De tout temps et partout, le corps, l'âme de l'homme et, plus encore, Dieu lui-même ont des droits à faire valoir et réclament l'existence d'un tel Ordre. La Compagnie a toujours été d'actualité. Elle l'a été dès son apparition. Il semble que Dieu l'ait suscitée pour répondre à toutes les nécessités, à tous les maux de l'époque. De toutes parts la foi catholique était attaquée : la Compagnie de Jésus a pour but de défendre la foi catholique. Grâce aux expéditions maritimes et à l'esprit de conquête du XVI^e^ siècle, les Européens pénétrèrent dans toutes les contrées du monde ; ils découvrirent et conquirent d'immenses territoires où le paganisme régnait et qu'il fallait gagner à la foi : la Compagnie est essentiellement un Ordre apostolique, qui se propose d'étendre le règne de Jésus-Christ et qui a fait ses preuves sur ce point. La Papauté, pierre fondamentale du christianisme, était haïe ; déjà nombre de peuples européens lui refusaient obéissance : la Compagnie a pour devise d'obéir à Pierre : elle est pour le Pape sa garde du corps. Les mœurs et les écoles étaient infectées d'un humanisme frivole : la Compagnie recueille tout ce qu'il y a de bon dans l'humanisme ; elle transforme les écoles ; elle les rend chrétiennes et catholiques ; elle favorise un humanisme chrétien en assurant à son enseignement une suprématie universelle. La fréquentation des sacrements n'était plus dans les habitudes ; la Compagnie fait si bien qu'elle mérite ce nom consolant de « restauratrice des sacrements ». Le sacerdoce et l'état religieux étaient tombés dans le mépris : la Compagnie leur rend des jours glorieux, grâce à une solide formation scientifique et à la pratique des Exercices spirituels. Dans la politique, chacun cherche son intérêt parti-

culier et se désintéresse du bien général de la chrétienté : saint Ignace tente encore une fois de vaincre cet égoïsme et cette apathie par une ligue des princes chrétiens contre l'ennemi toujours menaçant, contre les Turcs. Les explorateurs et les conquérants s'arrogeaient, dans les pays d'outre-mer, le droit antichrétien et inhumain de réduire les peuples en esclavage : leur adversaire le plus résolu, le plus infatigable, est la Compagnie de Jésus. Le Concile de Trente est assurément, pour l'Église et pour le monde, la plus importante nouveauté du XVI^e^ siècle ; on sait quels services la Compagnie a rendus à ce Concile. L'Institut tout entier, en tant qu'Institut d'un Ordre de clercs, constituait une nouveauté ; jusqu'alors, en effet, aucune Société religieuse de ce genre ne s'était proposé, avec une telle extension et sur une base aussi large, la mission de travailler au salut des âmes. La Compagnie était une « actualité ». Point pour point, elle s'harmonisait avec le XVI^e^ siècle ; elle était faite, pour ainsi dire, à son image, non pas pour le perdre, mais pour préparer des temps meilleurs et une réforme sérieuse.

Mais est-elle suffisamment moderne pour l'époque actuelle ? Et pourquoi donc ne le serait-elle point ? C'est précisément à l'époque de la Restauration qu'elle a été rétablie, alors que s'opérait en Europe une transformation des conditions sociales. Et la Compagnie a été rétablie telle qu'elle était autrefois, et, telle quelle, elle répond parfaitement aux conditions nouvelles. Dans la Bulle de restauration, le pape Pie VII déclare qu'il la rétablit afin de réparer, avec son concours, les ruines lamentables de la Révolution. Des ruines ! il y en avait certes, et dans les missions, et dans l'enseignement, et dans les mœurs. La Compagnie s'est

mise résolument à cette œuvre de réparation. Ainsi, c'est justement au XVI^e^ et au XIX^e^ siècles — aux deux époques où le niveau de la vie ecclésiastique fut le plus bas — comme le dit un écrivain français dans son Introduction à la traduction du livre de Böhmer[1] plusieurs fois cité par nous, que la Compagnie a paru pour offrir son concours à l'Église. Comment, encore une fois, et pourquoi, d'une manière générale, la Compagnie de Jésus ne serait-elle pas en harmonie avec une époque quelconque? Prêcher, enseigner la jeunesse, administrer les sacrements, n'est-ce pas répondre aux besoins permanents de la vie chrétienne? Et c'est en cela, uniquement, que consiste le ministère de la Compagnie en tant qu'Ordre religieux. Même abstraction faite de cette considération, l'Institut a une telle largeur, une telle extension, il est si pratique qu'il s'accommode à tous les temps comme à toutes les conditions de l'humanité, et surtout, dirons-nous avec raison, à notre siècle moderne.

« Instruction, culture, progrès », voilà ce que réclame, en général, l'époque moderne. La science, d'abord, qui est le premier et le plus puissant agent du progrès. La Compagnie n'est nullement l'ennemie de la science : elle n'exclut aucune recherche scientifique, pourvu qu'elle soit compatible avec la vocation sacerdotale. La Compagnie est au contraire un Ordre enseignant; dès lors elle est pour la science. Toujours elle a aimé, honoré, favorisé la science, non seulement les sciences philosophiques et théologiques, mais encore les sciences naturelles, comme le démontrent suffisamment le chapitre XXI de ce volume et les détails que,

1. *Les Jésuites, ouvrage traduit de l'allemand par* S. MONOD, Paris, 1910, 27.

dans le chapitre XVIII, nous avons donnés en parlant du plan nouveau des études philosophiques et théologiques : on a vu qu'une place est faite aux sciences auxiliaires modernes — preuve, soit dit en passant, que la scolastique peut parfaitement s'accorder avec tout ce qu'il y a de plus moderne. Un grain de scolastique ferait grand bien à la philosophie moderne. Nous pouvons, en outre, citer deux témoignages. « Leur enseignement spécial (des Jésuites) s'étend au domaine presque tout entier du savoir humain ; et il serait injuste de méconnaître qu'un bon nombre d'entre eux se sont signalés dans des sciences spéciales[1] ». Le *Leipziger Tagblatt* (juillet 1891) écrit : « L'Ordre des Jésuites, en qui s'est incarnée la résistance de l'Église romaine contre le protestantisme, est un moyen de culture, dispendieux assurément, mais qu'on ne saurait remplacer : il empêche le protestantisme qu'il harcèle, de tomber dans la stagnation, et s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. La lutte n'a jamais cessé et, de nos jours, en particulier, les Jésuites sont assez habiles à se servir des armes les plus modernes, des sciences naturelles comme de la critique historique, etc., afin de poursuivre le combat sur les différents domaines du progrès. Il n'y a pas de mal. Mais soyons sur nos gardes ! Ouvrons les yeux et ne perdons pas la tête[2] ! »

La question sociale est très moderne, elle aussi ; elle constitue une condition fondamentale du progrès ; elle concerne toutes les classes de l'humanité, puisqu'il s'agit de poursuivre en paix, avec une liberté raisonnable, le but assigné par Dieu à la vie de la so-

1. *Deutsch-evangel. Blätter*, 16e année, Halle, 1891, 152.
2. Cité par KRÜCKEMEYER, *Der Jesuiten Lob aus Gegners Mund*, 41.

ciété. Or la question sociale, qu'on la considère dans ses principes fondamentaux, d'autorité, de but et de loi, ou dans sa constitution externe par la famille et l'État, ou dans la création et l'usage des biens sociaux par le travail, la tempérance et la bienfaisance, — la question sociale, au fond et à quelque point de vue qu'on se place, est une question religieuse. Sans la religion, elle ne peut être résolue ; tous les autres expédients extérieurs sont sujets à changer suivant les temps et les lieux. En nous plaçant à ce point de vue, qui est le seul véritable, on voit clairement comment la Compagnie a concouru et concourt encore à la solution de cette question. Tout le ministère de ses prêtres, par la prédication, l'éducation religieuse de la jeunesse, les missions et l'administration des sacrements, est une action sociale, une participation très efficace, essentielle même, à l'heureuse solution de la grande question d'où dépendent la paix et le bonheur de la société humaine. Et s'il s'agit de traiter scientifiquement cette même question, de l'expliquer, d'en exposer les principes et les lois, la Compagnie n'a jamais manqué d'écrivains pour s'acquitter de cette tâche. Que n'a-t-elle pas fait pour combattre l'esclavage, pour extirper ce chancre de la société chrétienne ! Quelles œuvres n'a-t-elle pas réalisées, quels bienfaits n'a-t-elle pas prodigués, en secourant les pauvres, en se dévouant dans les catastrophes sociales qui s'appellent la guerre, la peste, la famine ! Nous l'avons dit dans le chapitre VII de la seconde Partie de ce volume. Il n'est pas une infortune sociale que la Compagnie n'ait cherché à soulager au prix de tous les sacrifices. Toujours elle a été ainsi ; toujours elle restera la même.

Il n'est pas jusqu'à la vie de l'âme où notre époque

ne veuille aujourd'hui introduire du nouveau par le culte de l'individualité, du caractère et de la personnalité. Le « culte » bien compris ne signifie pas autre chose qu'une juste discipline et une saine formation de la volonté, en vue de résister à tout ce qui est désordre ou faute et de se disposer à la pratique du bien et des devoirs d'état. Ainsi entendue, la chose ne date point d'aujourd'hui : ce culte existe depuis que l'homme possède une nature raisonnable et morale, depuis que le christianisme lui a fait une loi de se renoncer et de se vaincre soi-même. S'il est nouveau, c'est uniquement par l'importance donnée à la formation de l'intelligence par l'enseignement et la science. Là, le culte de la personnalité est tout à fait à sa place, et la Compagnie, bien loin de lui être hostile ou simplement indifférente, y travaille par l'emploi d'un moyen efficace entre tous. Ce moyen est spécial à la Compagnie : nous voulons parler des Exercices spirituels de saint Ignace. Comme nous l'avons vu, les Exercices sont essentiellement un véritable cours de formation pour la volonté et le caractère. Leur but avoué est d'apprendre à l'homme à se vaincre, à régler sa vie sans se laisser influencer dans ses actes par aucune passion désordonnée. Tout est dirigé à vouloir et agir. Tous les moyens naturels et surnaturels dont le christianisme dispose en vue de discipliner et de fortifier la volonté, — réflexion, générosité, énergie inspirée par les vérités de la foi, par la prière et les sacrements — tout se trouve en quelque sorte concentré et résumé dans les Exercices. Ils sont la véritable école où l'on apprend à traduire en sa vie l'idéal de la personnalité, — en donnant à ce mot son sens le plus noble, — puisqu'il s'agit de reproduire la personnalité de l'Homme-Dieu lui-même.

Par conséquent la Compagnie de Jésus est en parfaite harmonie avec notre époque ; elle est « moderne ». Universalité, consistance en même temps que souplesse, travail, esprit d'initiative, — voilà bien la devise de notre siècle ; et tels sont précisément les traits caractéristiques de la Compagnie. En vérité, si l'on entend par science une science sans religion et ennemie de Dieu, sans autre but que la science même ; si l'on veut demander la solution de la question sociale à l'égoïsme et à l'injustice qui compromettent les véritables intérêts temporels et éternels de l'humanité ; si l'on fait consister le culte de la personnalité à rejeter toute obéissance, à lâcher la bride aux instincts mauvais, à favoriser le caprice ; si la « modernité » réside en cela, il n'y a plus à compter sur la Compagnie : contre cette « modernité », la Compagnie prêche la résistance et la lutte par tous les moyens légitimes ; et c'est ainsi qu'au XX^e^ siècle, elle est vraiment « moderne », au meilleur sens du mot, comme elle l'a été au XVI^e^ siècle. En agissant autrement, elle irait contre sa mission ; elle serait infidèle à sa noble vocation. Elle ne veut pas que Dieu soit méprisé ; elle veut la plus grande gloire de Dieu ; elle ne veut pas la perte des hommes : elle veut leur salut.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LES STATUTS

1. Le législateur 9
2. Confirmation de l'Institut 21
3. But général 28
4. But particulier 35
5. Moyens de travailler à sa propre perfection 42
6. Moyens de travailler au salut du prochain 56
7. Forme du gouvernement 67
8. Organisation 74
9. La charte constitutionnelle 79
10. Les exercices spirituels 95
11. L'obéissance 105
12. Les doctrines 116
13. Les défauts 124
14. L'esprit de la Compagnie 137
15. Toute dévouée au Pape 145
16. Le vrai jésuitisme 150
17. *Non plus ultra* 155
18. Portrait du jésuite 162

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉSULTATS

1. La sainteté et les saints 189
2. L'action sacerdotale 199

3. Les sciences..... 218
4. Instruction et enseignement..... 227
5. Littérature et art..... 276
6. Dans le monde païen..... 293
7. Dans les sentiers de la miséricorde..... 318
8. Conclusion..... 342

Collection de la Bibliothèque des Exercices (C.B.E.)

But et Nature. — De nos jours où tant de *Collections* pour la vulgarisation des sciences religieuses se font bien accueillir du public, il nous paraît que les *Exercices de saint Ignace* méritaient d'avoir la leur. Les *Exercices* pris en eux-mêmes, ou dans leurs sources, ou dans leur histoire, offrent de nombreux sujets d'étude. Ils supposent aussi la connaissance de plusieurs documents inédits. Ces documents et ces études prendront place dans la *Collection de la Bibliothèque des Exercices*.

Mais les *Exercices*, adaptés aux besoins d'âmes diverses, ont suscité l'œuvre souverainement utile des *Retraites*. Tout ce qui intéresse les *Retraites*, leur recrutement, leur fonctionnement, leurs résultats, appartient également à la *C.B.E.* Ce nous est même un devoir de joindre aux questions théoriques et historiques, des études et des pièces d'un caractère tout pratique.

Peu à peu nos opuscules formeront un vaste commentaire des *Exercices*, prépareront les matériaux pour écrire leur histoire, et serviront de bibliothèque manuelle aux directeurs de Retraites.

Conditions et abonnement. — Les fascicules paraissent tous les deux mois, mais non à jour fixe, et forment une série annuelle d'au moins 320 pages : ce qui, pour deux ans, représente un volume in-8° d'environ 700 pages, avec sa table méthodique.

Le prix de la série annuelle est de 6 francs pour la Belgique, et de 7 fr. 50 pour l'Union postale.

La C.B.E. paraît depuis 1906.

ADMINISTRATION :

Librairie **P. LETHIELLEUX,** Éditeur,

10, *rue Cassette, PARIS* (*VI*e)

LA VIE DE NOTRE VIE

OU

HISTOIRE DE N. S. JÉSUS-CHRIST

Par le **R. P. H.-J. COLERIDGE**, de la Compagnie de Jésus

Traduit de l'anglais. — Seule traduction française autorisée

19 volumes in-8 écu.....*brochés.* **65 »**

ENSEMBLE DÉTAILLÉ DE LA PUBLICATION :

I. — LA SAINTE ENFANCE

Trois volumes
Traduction du R. P. Petit, S. J.

1 — LA PRÉPARATION DE L'INCARNATION. 6 »
2 — LES NEUF MOIS OU LA VIE DE N. S. DANS LE SEIN DE SA MÈRE..... 6 »
3 — LES TRENTE ANNÉES OU L'ENFANCE ET LA VIE CACHÉE..... 6 »

II. — LA VIE PUBLIQUE

Première section : Quatre volumes
Traduction de l'abbé Mazoyer, du clergé de Paris

4 — LA PRÉDICATION DE S. JEAN-BAPTISTE..... 6 »
5 — LE SERMON SUR LA MONTAGNE, — I. LES BÉATITUDES..... 6 «
6 — LE SERMON SUR LA MONTAGNE. — II. 6 »
7 — LE SERMON SUR LA MONTAGNE. — III. 6 »

Deuxième section : Quatre volumes
Traduction du R. P. Petit

8 — LA FORMATION DES APOTRES. — I.. 6 »
9 — LA FORMATION DES APOTRES. — II. 6 »
10 — LA FORMATION DES APOTRES. — III. 6 »
11 — LA FORMATION DES APOTRES. — IV. 6 »

Troisième section : Trois volumes
Traduction de l'abbé Mazoyer

12 — LA PRÉDICATION DE LA CROIX. — I.. 6 »
13 — LA PRÉDICATION DE LA CROIX. — II.. 6 »
15 — LA PRÉDICATION DE LA CROIX. — III. 6 »

II. — LA VIE PUBLIQUE (suite)

Quatrième section : Trois volumes
Traduction du R. Pr Petit

15 — LE TEMPS DE LA PASSION. — I... 6 »
16 — LE TEMPS DE LA PASSION. — II.. 6 «
17 — LE TEMPS DE LA PASSION. — III. 6 »

III. — LA VIE GLORIEUSE

Un volume
Traduction de l'abbé Mazoyer

18 — LA RÉSURRECTION ET L'ASCENSION. 6 «

IV. — TABLES GÉNÉRALES

Un volume
Ces tables ont été dressées par l'abbé Mazoyer

19 — Table générale analytique des chapitres. — Sujets de sermons et de méditations. — Table alphabétique des noms propres de personnes et de lieux. — Table correspondant aux paragraphes de la Concordance. — Table des textes cités des 4 évangiles. — Table des textes cités de l'Ancien et du Nouveau Testament en dehors des 4 évangiles. — Table alphabétique des chapitres. — Table des évangiles des dimanches et fêtes de l'année.

Chaque volume, formant un tout complet, peut se vendre séparément

---

Tours. — Imprimerie Deslis Frères et Cie. 6, rue Gambetta.

060.154
M561
MESCHLER, AMURICE
6439
AUTHOR
La Compagnie de Jesus ses
TITLE Statuts et ses Resultats

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER
	Hagemann	DEC
	Sprague	DE
	Hagemann	
	Hagema	
	Butt	
	D	
	D	
	A	

6439